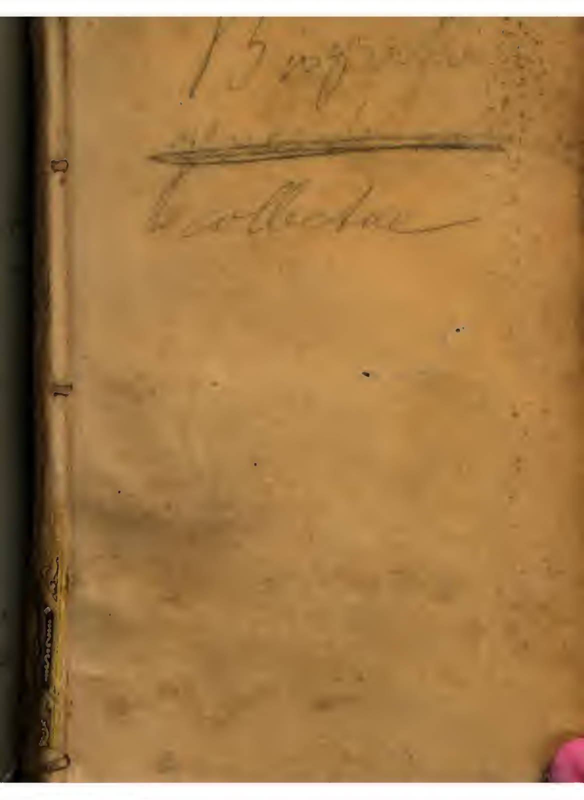



6
30-F
46
M
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
11 A
38
6-29. F. 61
6-12-A-92
F. 46

HISTOIRE
notable de la trahiſon & emprisonnement de deux bons & fideles perſonnages en la ville d'Anuers : c'eſt aſſauoir, de Chriſtophle Fabri Miniſtre de la parole de Dieu en ladite ville, & d'Oliuier Bouck Profeſſeur en la langue Latine en la treſ-fameuſe & treſ-renommee vniuerſité d'Heydelberch: deſquels l'vn eſtant grieuement malade a eſté deliuré de ceſte miſerable captiuité. Et l'autre a eſté cruellement meurtri, & offert en ſacrifice à Dieu par le feu.

Reueuë, corrigee & augmentee pour la ſeconde fois par ſon propre Autheur: & depuis traduite de Flamand en François, par Guy de Brés Miniſtre.

MATTH. V.

Bien-heureux ſont ceux qui ſouffrent perſecution pour iuſtice : car le Royaume des cieux eſt à eux.

APOCAL. XIIII.

Bien-heureux ſont les morts qui d'oreſenauant meurent au Seigneur.

¶ 1565.



In laudem Christophorj Fabritij Martyris Antuerpiæ crudeliter exusti.

Fabritium laudat vetus atque annosa vetustas
Ferrea qui Annibalis contudit arma feri.
Fabritium nostrum laudabit serior ætas,
Qui turpis vicit castra inimica Papæ.

In laudem eiusdem.

Christophorus Christùm toto qui corpore gessit,
Qui toto Christum pectore gessit, ouat.
Victa fremunt, frendent, prostratáq; monstra laborant
Romanæ in cineres gloria fęcis abit.
Nomina conueniunt fœlicibus vtraque factis:
Christum corde gerens te Papa fregit ouans.

DISTICHON. N.

Spernite mortales qui corpora sola trucidant,
At ferientem animas morte, timete Deum.

Ne craignez les mortels qui font les corps mourir,
Mais Dieu qui les peut faire, & les ames, perir.

Arbre d'Arbrisseau.

AV LECTEVR FIDELE

GRACE, PAIX, ET MISERIcorde de Dieu le Pere, par son Fils bien-aymé nostre Seigneur Iesus Christ, Amē.



CHERS *freres, nostre Seigneur & maistre Iesus Christ prononce manifestement ceste doctrine à tous fideles : a Bien-heureux sont ceux qui pleurent, car ils seront consolez. b Bien-heureux sont ceux qui souffrent persecution pour iustice : car le royaume des cieux est à eux. Et derechef : Vous estes bien-heureux quand on vous aura dit iniure, & persecuté, & dit toute mauuaise parole cōtre vous en mentant à cause de moy. c Esiouissez-vous, d & vous esgayez, car vostre loyer est grand és cieux : car ainsi ont-ils persecuté les Prophetes, qui ont esté deuant vous. Ceste doctrine de Christ repugne entierement à la doctrine de tout le monde, comme estant contraire à la sapience de la chair & à la fantasie des hommes. Car le monde estime & appelle bien-heureux nō point ceux qui pleurent & lamentent, non point ceux qui sont oppressez & persecutez:*

La felicité de la croix.

a Matth.5.4 Esa.61.3, & 66.10 Luc.6.21

b Matt.5.10 Luc. 6.21 1. Pier. 4. 14, & 2.20

c Act.5.41 Luc.6.23 Rom.5.3, & 8.18 Coll.1.24

d Heb.10.34

La felicité de la croix est cōtraire à la felicité du monde.

e Amos 6. 8 secutez: mais ceux qui rient & se gaudissent,
Syrach31.8 [e] & se reposent en leurs beaux iours, passans
Esa. 65.12 leur vie en prosperité, & en toute sorte de vo-
Luc. 6. 24 Iac.5.1,5 luptez charnelles. Ce que Iesus Christ tesmoi-
Iob 21. 12 gne quand il dit, [f] le mõde s'esiouïra, mais vous
Luc.16.19 pleurerez & gemirez. Et, qui plus est, le mon
f Iean 16.20 de [g] estime ceux qui sont dechassez & perse-
g Sap.3.2, & 5.3 cutez pour le nom de Christ, estre des vrais
Le monde fols & insensez, [h] voire sans Dieu. Car la croix
estime la de Christ est deuant le monde [i] folie & [k] scan-
croix folie. dale: de sorte mesmes qu'on s'en moque, n'esti-
h Psea. 3.3, & 115.2 mant pas que Dieu visite par croix & tribula-
i 1.Cor.1. 18 tion, sinon les meschans pour la [l] correction
k 1.Cor.1. 23 de leurs fautes. Pour ceste cause les meschans
l Iob 4. 6,7 [m] estiment & reputent leur vie & leurs œu-
m Luc. 13.1 ures estre plaisantes à Dieu, à cause qu'ils ne
n Sap. 5. 3 sont pas visitez de Dieu par aucunes afflictiõs
[n] se moquans des poures Chrestiens, quand ils
voyent qu'ils abandonnẽt pour iustice, non seu-
o Mat.10.37 lement [o] pere & mere, freres & sœurs, maisons
Luc.14.26 & heritage, mais aussi leur propre vie, offrãs
Mat.19.29 à Dieu constamment & leurs corps & leurs
ames. Pour vray ce iugement corrõpu du mon-
La croix ne de, est pour sa belle apparence, fort plaisant &
plaist pas à delectable à la chair & à sa sagesse, à cause que
la chair. elle ne [p] gouste & ne sauoure rien des choses di-
p 1.Cor.2.14 uines, ains seulement ce qui est charnel: atten-
Rom. 8.5 Mat.16. 17 du [q] qu'elle resiste tousiours à l'esprit, fuyant la
q Rom. 7.23 croix & le combat, ne cerchant sinon les choses
Gal. 5.17 terriennes & transitoires, & aimant plus le
repos

repos & profit, l'honneur, & amitié de ce monde ([r] qui est inimitié cõtre Dieu) que le repos, soulas & bonneur de la vie à venir & l'amitié de Dieu. Mais, freres, nous sauons que [s] le monde est mis du tout en mauuaistié, & que son iugement est faux n'estant point selon Dieu: mesmes que sa sapience [t] ne se peut assubiettir à la sapience d'iceluy. Et pourtant ne nous conformons pas à ce [v] monde, & ne tenons point son iugement veritable: mais au contraire tenons nous pour cent fois [x] bien-heureux selon ceste doctrine de Christ, quand nous souffrons pour iustice, & sommes moquez, dechassez & persecutez, voire & que nous abandonnons nostre corps au feu, à la croix, à la mort, & à toutes sortes de tormẽs. Car alors nous sauõs que nous sommes [y] enfans & [z] heritiers de Dieu, vrais seruiteurs, [a] & disciples de Christ: [b] estãs conformes à luy, [c] & suyuans ses pas: [d] estans aussi domestiques & amis de Dieu, nous estant gardé vn precieux loyer au ciel. A ceci s'accorde S. Pierre, quand il dit: [e] Si vous estes iniuriez pour le nom de Christ, vous estes biẽ-heureux. car l'Esprit de gloire & de Dieu repose sur vous. Le monde n'entend pas ceste beatitude & felicité, pource que ses yeux & son entendement sont esblouys par [f] l'orgueil de la chair. Il faut que Dieu soit loué de ce qu'il a reuelé & manifesté ce secret aux [g] petis & aux humbles [h] qui sont nets de cœur. Mais nous deuons bien

r Iaq. 4. 4 Gal. 1. 10
s 1. Iean 2. 16
Le monde & son iugemẽt sont faux.
t Rom. 8. 7
v Rom. 12. 2 Matth. 5
x Luc. 6. 21
Les enfans de Dieu sont visitez par croix.
y Pro. 3. 11 Iob 5. 17 Heb. 12. 5 Apoc. 3. 19
z Rom. 5. 3
a Luc. 14. 27
b Rom. 8. 29 1. Pet. 2. 21
c Luc. 14. 27
d Ephe. 2. 19
e 1. Pie. 4. 14
f 1. Iean 2. 16
g Matt. 11. 25
h Matth. 5. 8

Le salut n'appartiēt pas à toutes croix.

icy noter, que Christ ne dõne pas promesse de salut indifferemēt à toutes sortes de souffrāces & persecutions. Car il ne dit pas simplemēt, ceux-là qui pleurēt & qui sont persecutez sont biē-heureux, mais il y adiouste, pour [i] iustice. Ce que S. Pierre signifie aussi, comme nous auons recité cy dessus, quand il dit: [k] Si vous estes iniuriez pour le nom de Christ, vous estes bienheureux. Item, [l] Si aucun est affligé comme Chrestien, qu'il n'en ait point de honte, ains qu'il glorifie Dieu en cest endroit. [m] Car quelle louãge est-ce, si pour mal-faire vous endurez quelque chose? Mais si en biē-faisant vous endurez & estes affligez, voila où Dieu prend plaisir: car vous estes appellez à cela. Christ enseigne le mesme en l'Euangile, en disant: [n] Vous serez hays de toutes gens pour mon Nom. Ainsi aussi escrit sainct Paul de la croix & persecution des vrais Chrestiens: [o] O tous ceux, dit-il, qui voudront viure fidelement en Iesus Christ souffriront persecution. Par ces tesmoignages nous auons clairemēt la differēce qui est entre la croix & persecutiō nō seulement des fideles & infideles, mais aussi des vrais & faux Chrestiens, lesquels aussi aucunefois sont visitez par croix. Car nous voyons tous les iours qu'ils pleurēt & lamētent, qu'ils portent des croix, souffrāces & fascheries: & qu'ils sont souuētesfois chastiez & visitez de Dieu d'vne merueilleuse façõ: par poureté & indi-

i Matt. 5. 10 Luc. 6. 21
k 1. Pier. 4. 14.
l 1. Pier. 4. 16.
m 1. Pier. 2. 20.
n Mat. 10. 20
La croix pour le nõ de Christ.
o 2. Tim. 3. 12
Les meschās souffrent aussi, mais non pas pour iustice.

indigẽce, par froidure & nudité, par maladie, debilité & langueurs, par perte & rauissemẽs de biẽs, par peste, guerre & famine: & en somme par vne infinité de telles & semblables corrections: voire & sont aussi souuẽt dechassez des hõmes & persecutez, &, qui plus est, trainez à la mort. De sorte qu'il semble en apparẽce, que ce miserable monde ait la croix & la persecutiõ commune auec les vrais Chrestiẽs. Mais pourquoy est-ce que Dieu fait tõber tous ces maux sur les infideles? c'est afin qu'ils sachent qu'il est iuste, & [p] hayssant le peché, & que c'est à luy d'en faire la [q] vengence. Ainsi, attendu qu'ils ne souffrẽt pas pour iustice, ains [r] pour leurs pechez & horribles meffaits, leur croix n'a rien de cõmun auec celle des fideles.

p Mich.3.4 Pse.45.8, & 5.5.6 Iean 9.31
q Exod.20.5 Deu. 4.24 Heb. 12.29
r 1. Pier.4.15

Quãt aussi aux faux chrestiẽs, on ne doit pas tenir ny estimer leur croix biẽ-heureuse, d'autant que sous apparẽce de iustice & de verité ils souffrent & endurent persecution, mais cependant c'est pour blasphemes & pour doctrine seditieuse. Car deuant Dieu (qui ne peut estre [s] trõpé, & qui ne [t] iuge pas selon l'exterieur & iugement des personnes) la seule apparence de verité quelque desguisement qu'il y ait, ne vaut du tout rien. Mais il faut que la verité soit pure & sans aucune feintise. Christ parle ouuertement quand il dit, [v] Ie suis la voye, la verité & la vie. Quiconque doncques est hors de Christ, c'est à dire, qui croit autre chose de Christ, que

La croix des hereti-ques n'est pas bien-heureuse.
s Gal.6.7.
t Rom. 2.2 Deut.1.16 Iean 7. 24
v Iean 14.6

x Iean. 7.38 ce que x l'Escriture nous en enseigne, il erre &
Act. 8.35 se destourne de la droite voye & verité: & si la
Luc.24.45 dessus il souffre & endure quelque chose, ce n'est
pas pour Christ ne pour iustice. Car ne faut-il
pas que l'arbre soit premieremẽt bon, auãt qu'il
puisse apporter aucun bõ fruict? Pour ceste cau
y Mat.12.33. se Iesus Christ dit: y Ou faites l'arbre bõ, & son
34.35 fruict bon. ou faites l'arbre pourri & son fruit
Luc.6.45 pourri: car l'arbre est cogneu par le fruit. Là où
Là où la foy est fausse, là aussi la croix est fausse. la foy n'est point vraye, ne la doctrine semblable
mẽt, comment pourront les fruits estre bons &
plaisans à Dieu? Car selon la doctrine de Sainct
Paul, a Tout ce qui n'est pas de la foy est peché.
a Ro. 14.24 Partant quelque belle que soit la vie, croix &
persecution de ceux qui errent, tout cela n'est
d'aucune valeur deuãt Dieu, & ne faut penser
qu'ils souffrẽt pour iustice, veu q̃ leur foy (qui
est comme l'arbre) est mauuaise. Or si nous ne
voulons estre trompez, il nous faut bien pren-
dre garde à ce que dit Iesus Christ, qu'on cognoi
b Mat.7.16. stra l'arbre b par son fruict, & qu'vn bon arbre
17.18, & 20 ne peut faire mauuais fruict, ni vn mauuais ar-
bre faire bon fruict. Car toutes les œuures qui
en apparẽce semblent estre sainctes & bonnes,
ne sont pas toutesfois bonnes. Comme aussi tous
les fruicts qui semblent estre bons, ne sont pas
La vie est souuẽt feinte & deceuante. neantmoins bons. La vie & les œuures sont biẽ
comme bons fruicts de l'arbre, quãd le tout pro-
cede d'vne vraye foy, mais cela trompe bien sou
uent les hommes, consideré qu'vn homme me-
scbant

sçhant & infidele fait aussi des bonnes œuvres en apparence, comme vn arbre sauuage apporte bien son fruict, qui ressemble exterieuremēt au bon. Car tous heretiques, ou pour le moins la plus grande partie, sont tousiours couuers d'vne honorable [c] apparence de saincteté, (comme les mauuais arbres sont couuerts de fruicts sauuages & [d] ornez de force belles fueilles) par laquelle ils apparoissent comme vrais Chrestiens, voire surmontent & outrepassent les vrais fideles en ces choses. Partant la doctrine [e] & confession de foy, sont les fruicts entre tous autres plus notables & plus certains de la vraye foy, par lesquels on peut mieux cognoistre de la bonté ou mauuaistié d'icelle. Parquoy nous ne deuons estimer les heretiques estre Chrestiens pour leur belle apparence, ne mesme pour leur affliction & croix, à cause qu'ils endurent pour des erreurs abominables & cōtraires à la parole de Dieu. La croix & les souffrances ne donnent rien à la verité, & ne font pas la doctrine estre bonne, & ne font pas aussi le martyr, combien que la verité peut bien estre maintenuë par là : mais il faut que la verité soit verité en elle-mesme. Car les heretiques [f] ont aussi souuēt souffert & enduré, souffrent & endurent encore iournellement, sur quoy ils prennent secretement entree vers les simples gens, [g] & s'insinuent comme ministres de iustice, pour par ceste voye planter plus facilement

c Collos. 2.23

Les heretiques sont couuers de belle apparence.

d Mat. 21.19

e 1. Iean 4.2 Matth. 7

Il faut iuger de la croix par la doctrine de la foy.

La croix ne donne rien à la verité, mais la maintient.

f 2. Pier. 2.1

g 2. Cor. 11. 15.

cilement leur meschante doctrine au cœur d'iceux.

Par ainsi ceux-là errent grandement, qui fichent plustost leurs yeux sur la croix & persecution, que sur l'infaillible doctrine de la verité, laquelle seule demonstre la vraye diuersité qui est entre les souffrances des vrais & faux Chrestiens. Car Satan est tousiours vn singe & imitateur de Dieu & de ses fideles
h Galat. 3. 1 *feinct & subtil, de sorte qu'il* [h] *enchante* [i] *&*
i 2. Cor. 4. 4 *aueuglit de telle façon les hommes, qu'à grande difficulté peuuent-ils discerner la verité d'auec le mensonge.*
k Exod. 7, & 8. [k] *Moyse seruiteur de Dieu a fait beaucoup de merueilles en Egypte, pour demonstrer la puissance admirable de Dieu, & induire le Roy à deliurer le peuple d'Israël de captiuité: mais le cœur du Roy est demeuré endurci.*
Exo. comme dessus. *Car le diable faisoit aussi des miracles merueilleux par ses enchanteurs, par lesquels il a endurci de plus en plus le cœur de Pharao en sa mauuaise deliberation, de sorte qu'à la verité il n'a point dõné de lieu aux signes merueilleux que Dieu faisoit en sa presence. Semblablement le diable a seduit & deceu le Roy*
1. Rois 22.22 *Achab par la bouche des faux prophetes, & par cest esprit mensonger le roy estant abusé, il n'a peu croire au vray Prophete de Dieu.*
Le diable a aussi ses martyrs. *Or donc le diable voyant que les vrais seruiteurs de Dieu souffrent pour la verité, il tasche aussi d'auoir des martyrs feincts, lesquels il se forge*

d'entre

d'entre les faux Chrestiẽs, & les met en auant aupres des vrais & fideles tesmoins de Dieu. Ce que nous voyons qu'encores auiourd'huy il pratique (chose grandemẽt à deplorer) par vne certaine maniere de gens, qui se sont venus insinuer sous le titre de L'euangile de Dieu: souffrans persecution sous la plus belle apparence de saincteté qu'on scauroit voir: & par là il obscurcit d'vne merueilleuse façon la verité, & la met en doute, à la ruine & perdition de beaucoup de personnes, qui mettent la verité en arriere, & se laissent tromper & seduire par la belle apparence.

La croix des heretiques obscurcit la verité

Christ nous à aduerti de nous donner garde de telle chose, disant: [l] Gardez-vous de ceux qui vienent à vous en habit de brebis: c'est à dire, en apparence de saincteté: car par dedens ils sont loups rauißans. Leur entrée est comme l'ẽtrée d'vn Ange: mais à la verité ils sont corrompus, introduisans couuertement [m] sectes de perdition. Pour ceste cause Iesus Christ dit: [n] Plusieurs viendront en mon nom, disans: ie suis Christ, & en seduiront plusieurs. Et, qui plus est, il dit que leur apparence sera si belle, que s'il estoit poßible les esleus mesmes seroyent induis en erreur. A ceste occasion Christ les appele à bon droit faux [o] Prophetes, & S. Pierre les nõme [p] faux Docteurs, pour ce qu'ils vienent sous [q] ombre de la verité, renonçans toutesfois la force d'icelle. Leurs paroles sont

l Matt. 7. 15
Les heretiques sont vestus des habits de brebis.
m 2. Pier. 2. 1
n Mat. 24. 5 11. 24
o Matt. 7. 17
p 2. Pier. 2. 1
q 2. Tim. 3. 5
Les heretiques ont l'apparence de la verité mais nõ pas la force d'icelle.

douces

r Rom. 16,18 *douces comme miel & par beaux propos* [r] *se-*
duisent les cœurs des simples. Ils sont saincts
& irreprehensibles en apparence, mais par de-
s Mat.23.27 *dans ils sont pleins de* [s] *feintise & d'abomi-*
nation. Leur doctrine est en apparence l'Euan-
t Philip.3.18 *gile de Christ, mais ils sont ceux qui la* [t] *re-*
noncent, enseignans le salut & la iustification
v Phil.3.2.3 *par les* [v] *œuures, & ainsi* [x] *foullans aux pieds*
Gal. 1.7 *l'Euangile & le sang du nouueau Testament.*
x Heb.10.29 *Et combien qu'ils confessent Christ de bouche,*
y 2. Pier.2.1 [y] *neantmoins ils renient* [z] *le Seigneur qui les*
z Tit. 1. 16
a 1.Iean 4.3 *a rachептez, non pas de bouche ne de langue,*
& 2. Ieã 1.7 *mais d'œuure & de fait. Ils font semblant d'a-*
nier Christ *uoir l'esprit de Christ, mais c'est l'esprit de*
estre venu *l'Antechrist: car ils nient que Christ est* [a] *ve-*
en chair, est *nu en chair.*
vne doctri-
ne de l'An- *Icy ne sert de rien l'excuse des simples, qui*
techrist. *veulẽt enclorre la croix de ces gens sous la pro-*
messe de benedictiõ, q̃ Christ a faite à ceux qui
souffrent pour iustice, cõbiẽ que leur intention
est bonne (comme ils disent) ne cerchans au-
tre chose sinon la gloire de Dieu, & le salut de
leurs ames. Pour vray i'ay grãd douleur en mon
cœur, de ces poures simples gẽs (& sont à deplo-
b Rom. 10.2 *rer auec larmes de sang) qui par vn* [b] *zele sans*
science se font iournellemẽt trainer à la mort.
La faute principale de ceci est sur leurs Mi-
c Eze. 34.10 *nistres* [c] *lesquels rẽdront compte au grand iour*
Iere.23.15 *du iugement, d'auoir ainsi miserablement se-*
duit & gasté le poure peuple. Ils enseignent
aux

brebis de porter la croix, mais eux-mesmes ne la veulent pas porter: ils apprennët les autres à batailler, mais eux-mesmes ne le font pas. Neantmoins quand ie considere que ne le [d] *Roy Saul, ni* [e] *Oza ne sont pas demeurez impunis pour leur bonne intention, ie ne puis aussi excuser deuant le throne de la Maiesté de Dieu ces poures gens errans. Et quãd ils sont de telle façon endurcis, qu'ils ferment leurs oreilles à la verité, & resistent obstineement à la doctrine,* [f] *Dieu les liure en vn esprit despourueu de tout iugement, voire leur* [g] *enuoye efficace d'erreur, pour leur faire croire à mensonge: à fin que tous ceux-là soyent iugez, qui n'ont point creu à la verité, mais ont approuué iniquité.*

d Samuel 5.
e 2. Sam. 6. 6. 7
Ignorance & bõne intentiõ n'excuse point.
f Rom. 1. 28
g 2. Thess. 2. 10. 11. 12
Dieu punit par erreur ceux qui ne reçoyuent la verité.

Or maintenant qu'ils se vantent à tous propos de leurs croix & souffrances, pour par ce moyen faire valoir leur foy, si ne pourront-ils iamais pourtant estre tenus pour vrays tesmoins de Christ, attendu que la verité n'est pas amoindrie ou agrandie par mort constamment enduree, ne pour autre souffrance quelque qu'elle soit. Car soit que les personnes soyent constantes ou infirmes: [h] *Christ demeure tousiours le mesme. Cependant nous voyons aussi iournellemẽt des meschãs (qui n'ont ne* [i] *Dieu ni esperance aucune de la vie & salut à venir) rire & se gaudir iusques à la mort, voire mourir hardiment sans aucun regret. Outre plus*

h 2. Tim. 2. 13 Heb. 13. 8
i Eph. 2. 12
La constance des meschans en la mort.

nous

Comment les Payens ont souffert la croix.

nous lisons, plusieurs Payens de diuerses sortes, tant hommes que femmes & iouuenceaux, n'ayans aucune cognoißance ne de Dieu ne de sa iustice, auoir neantmoins hardiment & ioyeusement souffert & enduré toute sorte de tourmens, gehennes, bannißemens, & persecutions, voire & la plus horrible mort qu'on pouuoit penser, ne l'estimans non plus qu'vne chose de tres-petite importāce, de sorte qu'il ne me vient pas en memoire qu'aucun tesmoin de Iesus Christ ait bataillé plus constāment pour la verité. Croyrōs-nous donc que la foy & la croix de telles gens (qui seruoyent pour leur Dieu, les images [k] muettes, d'or d'argent, de bois, & de pierres, ouurage des mains des hommes) ait esté vne vraye foy & vne croix salutaire? Par cecy ie conclud donc, que seulement la croix & la persecution des vrays Chrestiēs est salutaire & biē-heureuse.

La croix ne fait pas la foy estre bonne.

k Pse.115.4.5.& 7. Esa.2.8, & 41.29

Les fideles sont appelez pour souffrir.

Mais tant y-a, freres biē-aymez, que ie ne nie pas par ceci, que la croix & la persecution n'aduiene aux fideles [l] (car Christ les a appellés à souffrances) mais ie vous veux seulemēt admonester de vous donner garde de ceux qui auiourd'huy se vantent sous ombre de la croix, qu'ils sont le vray [m] troupeau de Christ, [n] & son espouse loyale, [o] le peuple sainct, la Royale prestrise, & les esleus de Dieu, là où cependant ils preschent vne autre [p] Euangile que Christ & ses Apostres ne nous ont laißé.

l 1.Pier. 2.21

m Act.20 28 1. Pier. 5.2

n Eph.5.27

o 1.Pier.2.9

p Gal. 1.7.8 2. Cor.11.4

Et

Et voila pour vray les finesses de Sathan, lequel ayant desrobé à la vraye gendarmerie du Seigneur la croix de Christ, qui est l'enseigne du camp des Chrestiens, tasche d'en enrichir & accoustrer sa doctrine damnable. Neantmoins ceci n'est pas chose nouuelle, attēdu que [q] *Satan, comme le tesmoigne sainct Paul, se transfigure mesmes en Ange de lumiere.*

La croix est la marque du camp du Seigneur.

q 2.Cor.11. & 14.

Or donc cela cōclud que ceux sont bien-heureux, qui souffrent persecution pour le nom de Iesus Christ, il faut que les Chrestiens chargent, & portent volontiers la croix, [r] *sachans qu'ils sont appellez pour souffrir. Car le Capitaine de ceste guerre nous apprend ceste leçon, disant:* [s] *Quiconque veut estre mon disciple, qu'il renonce à soy-mesme, & porte sa croix & vienne apres moy. Le seruiteur n'est pas plus grand que son Seigneur: ne le disciple plus grād que son maistre. Parquoy s'ils m'ont hay & persecuté, sachez aussy qu'ils vous hayront & persecuteront, ô vous mes disciples biē-aymez. S. Pierre tesmoigne ce combat de nostre Capitaine quand il dit,* [v] *Iesus Christ à souffert, & est ainsi entré en sa gloire, nous laissant exemple pour ensuiure ses pas. Toute l'Escriture nous tesmoigne que les vrais Chrestiens auront tant de croix & de souffrances pour le nō de Christ,* [x] *qu'ils seront hays de toutes gens: &, qui plus est, que* [y] *quicōque les fera mourir pensera faire grand seruice à Dieu.*

r 1.Pier.2.21
s Luc.14.26 27, & 33
Mat.10.38 & 16.26
Mat.10.24
Luc.6.40
Iean 13.16, & 15.20
t Hebr.12.1
Act.3.15
v 1.Pier.2.22
Luc.24.45
Act.17.3.
x Mat.10.22 & 24.9
y Iean.16.2

Outre

a Mich. 7.6 Matt.10.6 4. Esd.9.5 *Outre-plus,*[a] *Christ a predit que la confeßion de son nom & de sa parole engendreroit telle haine, trouble, & diuision entre les fideles & les meschans (car le monde estime dißension & trouble quãd on renie sa meschanceté) que mesme le pere hayroit son propre fils, la mere sa fille, & le frere son frere, voire & les liureroyent à la mort. Mes freres nous voyons iournellement accomplir deuant nos yeux ces paroles de Iesus Christ. Car nous voyons que pour l'Euangile de Christ s'engendre trouble, voire trahison entre les parens & leurs propres enfans. Car de fait comme les yeux coullans peuuent fort mal porter & endurer la lumiere du beau & clair soleil: ainsi außi peuuẽt tres-mal accorder ensemble*[a] *la lumiere & les tenebres, Belial & Christ.*

Diuision à cause de Christ.

Trouble pour la parole de Dieu.

a 3. Iean 1.5 2. Cor.6.14

Pourtant à bon droit l'Ecclesiastique admoneste les Chrestiens, disant:[b] *Mon enfant quand tu te presentes au seruice du Seigneur, prepare ton ame à tentation. Or que ceci soit veritable, les exemples & l'experience nous l'enseignẽt tous les iours. Car außi long temps que quelqu'vn hantera les*[c] *œuures de tenebres, comme les bourdeaux, tauernes & lieux deshõnestes, là où le nom de Dieu est deshonoré & blasphemé, & viura en toute*[d] *sorte de voluptez charnelles, en orgueil de vie,*[e] *yurognerie, gourmandise, & en infame idolatrie, en somme*[f] *se conformant du tout au monde; außi*

b Eccle.2.1

Celuy qui sert à Dieu porte la croix.

c Ephe.5.11 Rom. 13.12

Le monde aime son semblable.

d 1. Ieã.2.16

e 1. Pier.4.3

f Rom.12.2

aussi long temps [g] *sera-il amy du monde. Mais si quelqu'vn par l'esprit veut mortifier* [h] *les œuures de la chair, destruisant les armes du diable, le* [i] *vieil Adam, & vestant* [k] *Christ le nouuel homme, & les* [l] *armures de lumiere, pour cheminer honnestement comme de iour, & selon l'esprit,* [m] *suiuant Christ,* [n] *renonçant à soy-mesme,* [o] *mortifiāt ses membres terrestres,* [p] *abandonnant ses membres pour seruir à iustice, estant nouuelle creature,* [q] *crucifiant sa* [r] *chair auec ses concupiscences,* [s] *mettant la main à la charruë de Christ,* [t] *reiettant la marque de la beste, le seruice de la grande paillarde* [v] *idolatrie, & fuyant toute apparence du mal, s'opposant soy-mesme contre la Beste, en somme conduisant* [x] *sa vie honnestement selon l'Euangile de Dieu* [y] *comme vn enfant de lumiere, qu'est-ce qu'vn tel hōme doit attēdre? nō autre chose, sinō qu'il sera bien tost hay de tout* [z] *le monde, de sorte que chacun sera son ennemy. Il sera moqué, iniurié, chassé, persecuté, emprisonné, gehenné, mis à mort, noyé, decapité, estranglé, bruslé & meurtri, voire tout le monde entierement bruira & tēpestera contre luy auec toute sa force & grandeur. Or voila que c'est des Chrestiens: tous ensemble ne sont autre chose qu'vn poure* [a] *petit troupeau, miserable, oppressé, & espars, contre lequel tout le monde se dresse. Ils sont* [b] *moquez &* [c] *mis en monstre, & sont comme*

g Iaq. 4. 4 Iean 15. 19
h Rom. 8. 13
i Eph. 4. 22
k Collos. 3. 10
l Rom. 13. 12
m Mat. 10. 38.
n Luc. 14. 33
o Coll. 3. 5
p Rom. 6. 23
q 2. Cor. 5. 17
r Gal. 5. 24
s Luc. 9. 62
t Apo. 13. 17. & 18, & 14. 9.
v 1. Thes. 5. 22.
x Eph. 4. 1
y Eph. 5. 9
z 2. Tim. 2. 12

Descriptiō des fideles.

a Esa. 41. 14 Luc. 12. 32
b Pse. 79. 4
c 1. Cor. 4. 9 Pse. 44. 23

d Esa.49.7 & 51.19, & 41.22 sous les [d] pieds du monde. Voire cõme l'ordure & [e] la ballieure. Partant le Prophete parlant des Chrestiens s'escrie à bon droit: [f] nous

e 1. Cor.4.13 f Pse. 44.23 Rom.8.33 sommes pour toy tous les iours occis, & sommes estimez comme brebis de la boucherie. Mais

Cause des croix. quelle cause & raison a le monde pour ainsi hayr & persecuter les Chrestiẽs? nulle, certes,

g Iean 5.21 sinõ qu'ils sont disciples de Christ, [g] qu'ils ne se

La nature des Chrestiens. conforment pas à ce monde, & qu'ils rendent tesmoignage que les œuures du mõde sont meschantes. Car ils ne font dommage à aucun, ils ne font tort à personne, ils sont coys & paisibles,

h Matth.5.9 [h] ils cerchent la paix, ils ayment tous hõmes,

i Matt.5.44 Rom.12.14 & 17. [i] voire mesmes leurs propres ennemis, ils benissent ceux qui les maudissent, ils rendent le bien pour le mal, ils parlent biẽ de ceux qui

k Luc.23.33 Act.7.60 les outragent, ils [k] prient pour ceux qui les mettent à mort & qui les persecutẽt, ils prient

l 1.Tim.2.1 pour la prosperité & bon-heur de tous [l] hommes & singulierement des Roys, Princes, Magistrats & gouuerneurs des peuples: quelque

m Matth.10 41 part qu'ils aillent, ils apportent [m] l'Euangile de paix, & maintes sortes de benedictions de

La benediction à cause des Chrestiens. Dieu. Les pays, villes, villages, & tous autres lieux à leur occasion sont benits de Dieu d'vne merueilleuse façon: & qui plus est, les pays ont souuent esté espargnez & sauuez des fleaux de Dieu & de son ire. Car premierement, nous

o Ge.44.45 46.47.48 voyõs, [o] qu'Egypte a esté benite de fertilité & d'autres sortes de benedictions de Dieu par

dessus

dessus les autres Royaumes & pays à cause du bon Ioseph. Et derechef par ce mesme sainct personnage, Iacob auec sa famille & ses amis. Ainsi a aussi esté benite la famille de Laban idolatre [p] en bestail & autre sorte de benedictions à cause du fidele Iacob. En outre, Dieu bien souuent a fait grace aux Israëlites & aux Rois de Iuda & à Ierusalem, les benissant & leur promettant beaucoup de bien à cause de Dauid son seruiteur.

p Ge. 31.27. 28. 29

Or d'autre costé, que Dieu espargne les meschans à cause des fideles, cela est plus clair que le iour. Car notons, aussi long temps que [q] Noë Ambassadeur & Heraut de iustice a esté sur la terre, Dieu a prolongé le temps de sa vengence sur les meschans : mais aussi tost qu'il s'est retiré de la terre, & qu'il a mis les pieds dens l'arche, voici, soudain le deluge est enuoyé sur toute la face de la terre, qui a couuert & destruit tous les meschans. Semblablement, aussi long tẽps que [r] Loth le iuste de veuë & d'ouye a habité auec sa famille en Sodome, les habitans d'icelle ont esté preseruez de l'ire de Dieu. Mais (helas) soudain que l'Ange l'a prins par la main & mené dehors, voila Dieu qui fait incontinent pluuoir du ciel soulphre & poix bruslante, qui a destruit les Sodomites de fons en comble, auec tout le pays & villes circonuoisines. Au contraire, la ville de [s] Zoar, en laquelle ce bon personnage auoit demandé d'habiter

Dieu espargne souuẽt les meschās à cause des fideles.

q Gene. 7.17

r Gen. 19.24

s Gen. 19.25 Mat. 23.26

biter auec ses filles a esté, à cause de luy, garentie & espargnee de Dieu. Et pourtant malheur, voire mal-heur sur toy, ô monde ingrat & miserable, qui persecutes ainsi les fideles & craignans Dieu, & qui charges ainsi de croix & de tourmens ceux pour lesquels si souuent Dieu t'espargne & destourne son ire de toy. Car pour le biẽ tu leur fais du mal pour recompense, pour benediction tu leur rends malediction, pour charité & beneficẽce, tu leur rends toute rigueur & afflictiõ, pour la paix tu leur rends trouble, croix & souffrances. Voila quelle est ta façon de faire accoustumee: [t] car ainsi tu as fait aux Prophetes qui ont esté deuant nous. Mais quoy? pour certain tu sentiras en la fin l'horrible iugement de Dieu, qui te destruira pour ton ingratitude, [v] quand son ire s'enflambera & se manifestera du ciel [x] sur toute l'infidelité & iniustice des hommes.

Le monde est ingrat.

t Matt. 5. 13

v Pseau. 2. 12

x Rom. 1. 18

Or puis qu'ainsi est que telle est ta façon, ie conseille à tous hommes de biẽ y conter les despens, auãt que d'embrasser l'Euãgile de Dieu, & ainsi entrer au cãp de Christ, [z] attẽdu que le cõbat est encores long & difficile, & qu'il n'y a point de treues, à fin que parauẽture aucũ ne s'enfuye honteusement de la bataille. Car le combat est espouantable, & les ennemis sont en grand nombre. Le Diable & le monde liurent vn fascheux combat aux soldats de Christ, leur donnans force croix & souffrances, tantost

y Luc. 14. 30 31.

z Iob 7. 1

Il faut bien conter les despens.

par

par [a] *mensonge & brocards, tantost par haine & enuie, par extorsion* [b] *& rauissement de biens, par* [c] *honte & persecution, par prisons liens & autres choses semblables, de sorte que par ces choses ceux qui ont legierement receu la* [d] *parole salutaire de Dieu sans bien conter les despens, sont souuent trouuez des vilains renieurs de Christ & de sa parole.* [e] *L'euangile de Dieu est bien doux à beaucoup de gens, voire comme miel en la bouche, & on l'oit volontiers: mais quand il cõmence à estre amer au vetre, (c'est à dire) qu'à cause d'iceluy la croix & persecutiõ viennẽt en auant, alors on le reiette.* [f] *Telles gens sont du nombre de ceux qui reçoiuent la parole en terre pierreuse, lesquels soudain que le soleil produit sa chaleur deuienent secs & bruslez. Chacun donc doit bien vser icy de bon conseil, mais cependant il ne le faut point demander* [g] *à la chair & au sang, ains à l'esprit de Dieu, afin qu'au* [h] *mauuais iour & en l'afliction on puisse demeurer droit. Ainsi donc que* [i] *chacun de vous mes freres, edifie & bastisse sa maison sur la ferme pierre,* [k] *qui est Christ, afin que le bastiment puisse demeurer ferme contre les tempestes & orages,* [l] *voire & puisse persister constamment contre les portes d'ẽfer. Que si quelquefois il aduient que les orages & tempestes tombent sur vous, soyez vaillans & immuables, sachãs que le bastiment est fondé sur vn fondement*

a *Matth.* 5.11
b *Iob* 1.20 *Heb.* 10.34
c *Apo.* 2.9
d *Rom.* 1.16 *Iaq.* 1.21 1. *Cor.* 1.16
e *Ezech.* 2.13 *Apo.* 10.9 *Pse.* 19.11, & 119.103

La parole de Dieu est douce en la bouche, & amere au ventre.

f *Matt.* 13.5
g *Galat.* 1.16
h *Eph.* 6.13
i *Mat.* 7.24, & 18.3. *Pse.* 34.9 *Eph.* 2.19 1. *Pier.* 2.4
k 1. *Cor.* 3.11, & 1. *Cor.* 10.4.
l *Matt.* 16.18

m Psea. 118. 22. Act. 4.12 *ferme & constant, assauoir sur la vraye* [m] *pierre angulaire. Quand vous serez ainsi fondez fermement en la verité, ne Satan ne le monde auec tous leurs adherans ne vous pourront faire aucun dommage, quelques fins & subtils qu'ils soyent. Car quelques puissans, redoutés, & bien armez que soyent les ennemis de la verité, tant y-a neantmoins que nostre Seigneur mettra bas toute leur sagesse et grãdeur, voire & les rendra honteux,* [n] *par des poures gens, simples, fols, ignobles & debiles. Laissez donc les meschans bruire, laissez le monde enrager & forcener auec toute sa puissance, laissez les tyrans emprisonner, lier, brusler & meurtrir. Car iamais ne vous pourront separer de la verité &* [o] *de la dilection de Iesus Christ si vous demeurez vrays* [p] *disciples d'iceluy. Plus ils vous affligerõt & persecuterõt, & plus* [q] *vous croistrez & serez multipliez. Car sous la croix & en la croix croist & fleurit la verité, comme la Palme sous le fardeau pesant. Ceux-là sont bien fols qui pensent esteindre vn grand feu à soufler seulement: mais ceux là sont encore plus fols, qui pensent exterminer & du tout abolir l'Euangile de Dieu, par persecution, occision & meurtres, attẽdu que comme l'herbe croist & germe estant arrousee par la pluye: ainsi l'Eglise croist & s'augmẽte par la croix & par le sang des fideles.*

n 1. Cor. 1.26 & 27.

Les Tyrans ne peuuent nuire à la verité.

o Rom. 8.19

p Apo. 2.10

q Exod. 1.20 Iean 12.24

Les enfans de Dieu sõt multipliez sous la croix.

Tertul. apolo. contra gentes cap. 45.

r Pse. 2.1, 2.3 *Porquoy, ô* [r] *Rois & Superieurs Tyrans de*

ce monde, c'est en vain que vous pensez vous opposer plus long temps à Christ & à sa parole: car vos persecutions n'estaignēt pas la verité, comme l'experience vous enseigne: ains au contraire elles l'allument & la resueillent dauantage. Car l'Euangile de Christ estant comme le [s] grain de seneué, quelque petit & mesprisé qu'il soit aux yeux des hommes, a maintenant si bien prins racine & accroissement [t] en tous pays depuis Orient iusques en Occident, Septentriō & Midi, qu'il est impossible que iamais vous le puissiez abolir ou aneantir par aucuns tourmens, croix, feux, meurtres & autres supplices: d'autāt que la [v] verité, qui est Christ mesme, ne peut estre surmontee. Or la fin vous demonstrera encores, que tous vos efforts & forces tyranniques n'auront profité d'autre chose, sinon que la verité en sera de plus en plus auancee & produite en lumiere. Et combien que pour quelque temps (ô [x] Tyrans remplis de sang) vous ayez respandu le sang des Chrestiens, & l'espandiez [y] encores tous les iours: tant y-a que ce sera à vos despens: car il le vous faudra vnefois [z] recompenser par le vostre propre, mesmes par vostre ame, qui sera eternellement tourmentee au [a] iour de la vengence. Les [b] Chrestiēs cepēdāt sont biē-heureux, quād ils souffrent ces maux pour iustice. Car combien qu'ils semblent estre [c] cōme morts, neantmoins ils sont viuans: cōbien qu'ils semblent pleurer

La croix auance la verité.

s Matt. 13.32 Marc. 4.31 Luc. 13.19

t Mat. 24.14

v Iean. 14.6

La verité ne peut estre vaincuë.

x Psal. 5.7

Admonition aux Tyrans.

y Psea. 79.3

z Pse. 79.12

a 2. Thes. 1.6 7.8

b Matt. 5.10 1. Pier. 2.14

c Sap. 3.2

& estre tristes, ils sont bien ioyeux : combien qu'ils semblent estre poures, ils sont riches, voi-
d 2. Cor. 1. 20 re riches en Christ, auquel sont [d] encloses les
e Iean 16. 21 promesses de salut & toute sorte de biens: com-
Apo. 12. 1 biē qu'il leur faille pour vn peu de temps estre
Rom. 8. 23 en [e] trauail comme la femme qui est enceinte,
f Mat. 24. 32 Luc. 21. 28 ils sauēt neantmoins que le temps de leur [f] de-
g 2. Tim. 2. 4 liurance est prochain. Et s'il leur faut [g] com-
h Apo. 2. 10 batre quelque peu de iours, ils sauent qu'ils [h] se-
i 2. Cor. 4. 10 ront couronnez : s'il leur conuient endurer [i] la
Rom. 8. 17 2. Tim. 2. 12 mort, ils sauent qu'ils viuront eternellement d'vne vie incorruptible & pleine de felicité.
k 1. Cor. 1. 26 [k] Quelques poures, miserables & mesprisez qu'ils semblent estre deuant le monde, ils sont neantmoins grans & honorables deuant Dieu. Car ce que le monde repute petit & tient pour chose de neant, est deuāt Dieu biē grād & ho-
l Sap. 5. 4, & 6. norable. Ainsi, le [l] monde se moque de ceux qui
m 1. Pier. 2. 19. souffrent & endurent pour le nō de Christ, exposans pour iceluy corps & ame : mais deuant Dieu ils sont fort honorables & biē-heureux.

C'est vne grande grace de Dieu, de pouuoir souffrir pour le Nō de Christ.

Car c'est [m] vn honneur singulier & vne grande grace de Dieu, de pouuoir glorifier & magnifier le nom de Iesus Christ par la mort [n] deuant
n Mat. 10. 32 ceste generation adultere & pecheresse, combien que la sapience de [o] ce monde ne le puisse
o 1. Cor. 2. 14. comprendre. Ce que l'Apostre S. Paul enseigne tres-bien quand il dit: [p] Il vous est donné pour
Marc. 8. 38 Christ non seulemēt de croire en luy, mais aussi
p Phil. 1. 29 d'endurer pour luy. Et de fait, ce n'est pas à

tous

tous les freres fideles, ni à tous les croyans que c'est honneur & grace de Dieu est faite : mais seulement à ceux qui sont q esleus & appelez à cela par le conseil eternel de Dieu. Car il s'en faut beaucoup que tous ceux qui reçoiuent, & r gardent la parole de salut, voire mesmes qui y croyent, soyent appelez à la magnificence de la croix. Mais Dieu a preueu & ordonne quelque certain nōbre de son troupeau, par la mort & ferme confeßion desquels son Nom deuoit estre glorifié & magnifié. Et c'estce que S. Iean declare en son Apocalypse, quand il dit s qu'il faut que le nombre de ceux qui doiuent estre mis à mort pour le tesmoignage de Christ, soit accompli, deuant que Dieu venge le sang des saincts. Ceux que Dieu a segregez & ordonnez deuant la t fondation du mōde, ne peuuent eschapper & fuyr l'ordonnāce d'iceluy. Et combien que plusieurs par leur propre faute & imprudence, ou bien par autres diuers accidens & fortune (ainsi que les gens de ce mōde parlent) tombent és prisons, croix, souffrances & mort, cependant nous ne deuons pas estimer que cela aduiene sans la volonté, ordonnāce & prescience de Dieu. v Car si vn petit passereau ne tombe pas en terre, ne vn cheueu de nostre teste ne se perd point sans la volonté de nostre Pere celeste : comment pourra-on croire, qu'vne x brebis du troupeau de Christ luy puisse estre ostee & rauie de ses mains sans la volonté du

q Rom. 8.29 1. Pier. 2.21 Pse. 44.23 Apo. 2.10

r Luc. 11. 28

s Apo. 6.11

t Eph. 1.4

On ne peut fuir ce que Dieu a ordonné.

v Mat. 10.29

La croix ne vient pas sans la volonté de Dieu.

x Psal. 79.13 & 95.7 Act. 20.28 1. Pier. 5.2

y Iean 10.29 té du Pere y qui l'a luy a dõnce. Est-il vray-semblable que Dieu ait plus de soin des petis oiseaux du Ciel qui sont de si vil prix, & des cheueux de la teste, que de ses seruiteurs & enfans? il s'en faut beaucoup. Certainemẽt ceux

z 1. Pier. 5.6 qui le pensent ainsi, n'entendent pas encores z quel soin, a amour & soucy Christ a de son Eglise laq̃lle b tousiours il fortifie & gouuerne par son Esprit iusqu'à la fin du monde. Laissons dõc courir les erreurs de ce mõde & de ces meschãs Epicuriens, & croyons fermement que Dieu conduit & gouuerne selon sa volonté le c monde qu'il a creé: & qu'il a vn soin merueilleux de toutes ses creatures, mais singulieremẽt de d son Eglise, e qui est son heritage, f son peuple acquis, g le troupeau de ses amis & seruiteurs lesquels il a rachetez h & nettoyez par le sang de son Fils Iesus Christ. Ceste doctrine apporte vne grande consolatiõ au cœur des croyans: car elle les asseure qu'en tout temps i ils sont en la main de Dieu: tellement que s'ils tombent en croix & souffrances, ils sont resolus que cela leur aduient par la volonté & ordonnance de Dieu. Et mesmes ils sauent qu'il n'y a chose qui puisse garentir de la croix ceux que Dieu a ordonnez à la porter, soit fuite & changement de lieu, soit prudence humaine ou autres moyens. Et sauent aussi qu'ils ne peuuent passer k l'heure ni outrepasser les limites qui sont aßignez.

a Eph. 5.1 b Mat. 28.20 c Pseau. 23.1 Iean 5.17 Heb. 1.3 Gen. 45.5

Dieu conduit & gouuerne toutes choses: mais principalement son Eglise.

d Gen. 50.20 Psea. 33.17 e Psea. 79.1 f Exod. 9.6 1. Pier. 2.9 g Iean 15.14 h 1. Pier. 1.19 2. Cor. 7.23 Apo. 1.5 Act. 20.28 i Iean 10.29

Nul ne peut euiter la croix par prudence.

k Iob 14.5

O que

O que bien-heureux sont donques ceux, qui
sont appelez pour souffrir & abandonner leur [l] Mat. 10.32
vie pour le nom de Iesus Christ ! car ils seront 2.Tim.2.12
couronnez d'honneur & d'immortalité : [l] le Apo. 3.5
Fils de Dieu confessera leurs nos deuant Dieu 4.Esd.2.
son Pere & ses saincts Anges. [m] Ils seront ve- 43,& 45
stus de robes blanches, [n] & resplendiront com m Apo.3.5
me le soleil au Royaume de Dieu : [o] ils seront n Dan. 13.13
remplis de ioye en la presence de l'Agneau, & Matt.13.43
possederont le fruict de la vie eternelle, [p] qui Luc. 13. 26
leur a esté preparee de toute eternité : [q] la mort o Apo. 19.7
& le soleil ne leur pourront plus faire aucune p Mat. 25.33
nuisance. En somme ils seront en telle gloire & & 35.
resiouïssance, [r] qu'il n'y a homme qui la peut q Esa.25.8
comprendre ne conceuoir. Or ceci estant bien Apo. 7.17,
entendu, mes freres bien-aymez, il reste que & 21.14
nous [s] marchions constamment en la voye de ve- r Esa. 64. 17
rité, ne [t] regardans pas [v] derriere nous, combien 1.Cor.2.9
que pour cela nous soyons hays de ce mode mau s Phil.3.14
uais, crucifiez & persecutez. Mais plustost Eph.4.13
que nous iettios les yeux [x] sur le loyer du salut 1.Pier.2.2
à venir, qui est promis par Christ [y] à tous ceux Heb.6.1
qui perseuereront iusqu'à la fin. Car nous sa- t Gene. 19
uons pour certain, [z] si nous sommes chastiez v Luc.9.62
pour vn peu de temps, que nous sommes enfans Pro.26.11
de Dieu : & si pour vn peu de teps nous souffros 2.Pie.2.20
& sommes oppressez auec Christ, que nous se- Heb.6.5
rons glorifiez & regnerons auec luy. [a] Si vn x Matt.5.12
vaillant champion ne regarde point à tant de Hebr.11.26
labeur & de peril, voire souuent combat ius- y Matt.10.13
ques

Mar.13.13
z Pro. 3.11
Iob 5. 17
Heb.12.5
Apo.3.19
a 1.Cor.9.26

ques au ſang pour eſperance de peu de gaiges: ſi celuy qui court aux barres, fait ſi grãde diligence de ſe deſmettre & deſpouiller de tout ce qui luy peut nuyre & donner empeſchemẽt, pour obtenir le pris propoſé & l'honneur des
b Mat. 6.19 *hommes: ſi* [b] *vn marchand pour les richeſſes corruptibles qui ſont ſubietes aux larrons, aux vers & rouillures, abandonne & aduenture & corps & ame par mer & par terre, par pluye & par vent, endurant volontiers chaud, froid, faim & ſoif, laiſſant volontiers femme, & enfans & autres plaiſirs & delectations de ce monde: nous autres reietterons-nous aucun labeur, peril, faſcherie, croix & diligẽce, pour obtenir vn gaige & ſalaire non point*
c 1. Pier. 1.4 *corruptible,* [c] *ains tout au contraire incorruptible & immortel? non point pour obtenir vn treſor terrien & caduque, ains vn royaume permanent & certain, qui nous eſt gardé és cieux? Or donques reiettons de nous tous les empeſchemens de ceſte vie & tout ce qui nous pourroit empeſcher ou reculer de noſtre courſe,*

Le loyer des Chreſtiẽs eſt incorruptible

d Iob 42.12 Mat. 19.29 Luc. 14.26 *encores que ce fut pere,* [d] *mere, mary, femme, enfans, freres, ſœurs, maiſon, heritage, voire meſme noſtre propre vie, ſachans qu'en recompenſe nous en receurons cent fois autãt. Ven-*
e Mat. 13.46 *dons* [e] *tout ce que nous poſſedons pour achepter ceſte perle precieuſe, de laquelle le Seigneur parle en l'Euangile, afin que nous puiſſions amaſſer des richeſſes vrayes & certaines au ciel.*

ciel. Il est vray que ceci est bien pesant & difficile à faire: mais quoy? [f] Le loyer de la vie à venir est aussi fort grand, sur lequel auec le fidele Moyse nous deuons ietter les yeux. [g] Les Prophetes & saincts seruiteurs de Dieu ont marché par ceste voye, estans chargez de beaucoup de tribulations & de croix, & ont abandonné leur vie pour iustice. Iesus Christ & ses Apostres ont ainsi marché par ce mesme chemin, & sont entrez [h] par beaucoup de croix au royaume de Dieu, [i] les pas desquelz nous deuons ensuiure. Regardons combien d'hommes de bien, de femmes, de iuuenceaux & de vierges, ont constamment espandu leur sang pour le nom de Christ, & l'espandent encore iournellement. Regardons combien de temps en la ville d'Anuers ce fidele & sainct seruiteur de Dieu Christophle mareschal (lequel plusieurs de nous auons cogneu selon la chair) a souffert pour le sainct nom de Christ & sa saincte parole où il a enduré beaucoup de croix, tourmens & persecutions, & finalement a [a] espandu son sang pour la verité. Ensuiuons le donques comme vn vray patron & exemplaire de constance, lequel est si clair & si fraichement fait, que personne ne le peut nyer. Il a autant constãment confessé le Seigneur Iesus non seulement de bouche, mais aussi de fait, assauoir par sa mort, que nul de tous ceux de nostre pays comme par la grace de Dieu, vous pourrez

f Exod.2.12 Heb. 11. 25
g Heb.12.1
Le peuple de Dieu a esté dés le commencement sous la croix.
h Act. 14.22
i 1. Pier.2.22
Christophle Mareschal a esté bruslé en Anuers.
a 2.Tim.4.7

pourrez ouyr en son Histoire suyuante. Mais il est maintenant bien-heureux auec tous les fideles Martyrs & tesmoins de Iesus Christ:
a 2. Tim. 4. 7. *car il a receu le loyer d'immortalité: [a] il a maintenant acheué son combat & a accomply*
b Apo. 14. 14 Esa. 65. 14 *sa course & obtenu la couronne. [b] Il se repose maintenant de ses labeurs & est triumphant en ioye iour & nuict deuāt*
c Apoc. 7. 14 *[c] l'Agneau*
d Apo. 14. 1 *en la [d] montaigne de Sion. Son combat a esté*
e Iean 16. 20 Esai. 26. 18 *chāgé en victoire, ses [e] larmes en resiouissance, sa honte en honneur. Quelle nuisance donques a-il maintenāt de s'estre opposé à la Beste pour vn peu de temps? quel dommage reçoit-il à present d'auoir esté vn peu de temps en trauail,*
f Pseau. 126. 5. 6 *[f] & semant en pleurs & en larmes? certes il triūphe maintenāt cōtre la Beste: il moissonne*
g Apo. 14 *& iouyt du fruit de ses labeurs. [g] Combien que la Beste ait ouuert sa gueulle pour effacer la memoire d'iceluy de dessus la terre, son nom cependant est deuāt Dieu & les hommes, immortel, voire & est pour ruïner les ennemis de Dieu. Le Seigneur nous veuille donner vne telle constance & hardiesse quand nous serons esprouuez par croix & souffrances pour le nom de Iesus Christ. Amen.*

ADVER-

Amy Lecteur, il y-a quelque certain temps passé, que nous auons mis en lumiere briefuement l'Histoire du susdit Christophle Fabry, assauoir au 18. de Nouembre 1564, afin que toute la procedure de son emprisonnement, de sa constance & magnanimité fut cogneuë pour plus grande edification des Chrestiens & aduancement de la verité. Or maintenant à cause que ladite Histoire (escrite en langue Flamande) par la faute de l'imprimeur à esté deshonnoree & remplie de beaucoup de fautes & corruptions, nous y auons remis la main, & auons corrigé les fautes aussi auant qu'il en à esté besoin, & en certains lieux nous l'auons quelque peu augmentee, & auons esclaircy les matieres par annotations sur les marges: ce que nous auons fait d'autant plus volontiers, que nous auons veu c'est œuure estre requis, leu & vendu par tout, non sans grand aduancement de la verité, de sorte qu'il n'est pas demeuré vn seul de ces liures à vëdre combien qu'ils fussent pleins de fautes, comme dit est. Nous auons tasché icy de descrire la chose simplement plustost que par certaines reigles de science, & que d'agencer les choses par belles couleurs, sachans que la verité estant simplement & diligemment obseruee sert beaucoup. Parquoy nous ne reciton pas toutes les choses d'edifi-

d'edification qu'il a faites, dictes & escrites. (car ce seroit vne chose trop longue & mesmes impossible) mais seulement nous recitons la somme des choses. D'auantage nous n'auons icy rien escrit, sinon ce que nous auons veu de nos yeux & ouy de nos oreilles, ou que nous auons receu des escrits du mesme Martyr, & que nous pouuons prouuer par autres tesmoignages: cõbien que certains esprits enuieux & notamment ceux qui sont vn peu touchez icy n'ont point de honte de vouloir s'opposer à la presente Histoire & l'accuser de mensonge. Mais s'ils font ce qu'ils disent, nous esperons par la grace de Dieu de demonstrer de telle façon la verité de ceste Histoire & encore autres choses lesquelles iusques à present ont esté teuës en partie à cause de brieuete, en partie pour autre cause, qu'il n'y faudra plus retourner. Nous auons aussi fait icy vn autre recit d'Oliuier Bouck, lequel fut emprisonné auec ledit Fabri, & lequel par la diligence du Conte Palatin fut finalement deliuré de prison & rendu à iceluy. Bien te soit amy Lecteur, & reçoy nostre labeur en bonne part. Le Dieu de paix soit auec toy. Amen.

En haste ce 2. de Iuin. 1565.

DE

AV TYRAN,

Qui ayant emprisonné Christophle Fabri & Oliuier Bouck, en intention de les faire mourir tous deux, en a neantmoins deliuré l'vn & fait brusler l'autre.

PAR B. DE LOQVE.

SONNET.

D'où vient cela, Tyran, que cuidant faire outrage
A cex deux ennemis de ton masque Romain,
Tu en as bruslé l'vn n'ayant secours humain,
Et sur l'autre n'as peu executer ta rage?

Certes tu es contraint de dire en ton courage,
Que c'est pource que Dieu les auoit en sa main,
Et que selon ton cœur & desir inhumain
Il t'en a liuré l'vn pour faire son ouurage.

Puis donc que l'Eternel qui tout fait sagement,
Conduit ainsi ses Saincts, & qu'à ton iugement
Il permet que ton feu dessus nos corps domine:

Fay qu'il ne brusle plus: car il y a danger,
Que sa fureur vn iour, pour nostre sang venger,
Ne te renuerse au feu qui iamais ne termine.

Autre Sonnet sur la constance de Christophle Fabri Martyr.

Le sang de Iesus Christ, qui arrouse le cœur
Du fidele soldat ayant Dieu pour sa force,
Aux extremes combats tellement le renforce,
Qu'au milieu des grans feux il se trouue vainqueur.

Au contraire Satan ce maudit pratiqueur
Perd lors tous ses moyens, quoy qu'il en ait à force.
Car que peut-il aussi quand plus mesme il s'efforce
Contre du Fils de Dieu la tres-saincte liqueur?

Tu peux voir de ceci, Amy, l'experience
En ce soldat de Christ, qui par sa patience
A combatu de faict ce serpent vicieux.

Bien est vray que son corps a esté mis en cendre:
Mais quoy? Ne verra-on les pieces se reprendre,
Et en gloire monter par dessus tous les cieux?

Non est mortale quod opto.

C. DE NAVYERE.

Plustost la Terre aura les estoilles des Cieux,
Et les Cieux les meurs fruits, que ces hõmes qu'õ tãce
Les menaçant du feu aupres de la potance,
Changent leur vouloir ferme & conscientieux.

D'où vient que de la mort ils ne sont soucieux?
Le Seigneur souuerain, qui leur fait assistance,
Les fortifie ainsi d'inuincible constance,
Et si les crucifie au monde vicieux.

Comment? par son Esprit, enseignant au fidele
De bien porter sa croix sans auoir honte d'elle,
Quoy qu'il y ait mespris iusques au dernier poinct.

Mais quel cõfort en ont ces Saincts de bõne enuie?
C'est que quiconque perd pour Iesus Christ sa vie,
Est certain qu'il la gaigne & qu'il ne la perd point.

Arbre d'Arbrisseau.

DE L'EMPRISONNEMENT DE CHRISTOPHLE FABRI MINIstre de la parole de Dieu en la ville d'Anuers, & d'Oliuier Bouck Professeur en la langue Latine en l'vniuersité d'Heydelberch, tous deux en vn temps constituez prisonniers en ladite ville d'Anuers.

L'AN du Seigneur M. D. LXIII. au mois d'Octobre, il aduint en la ville d'Anuers, qu'vne femme de la secte des Iesuistes nómee la grande Marguerite de son estat marchande de bonnets, print grand enuie (mais c'estoit seulement par feintise) de communiquer auecquelque homme de sauoir, pour cognoistre (cóme elle faisoit entendre) la difference qui est entre la vraye & la fausse doctrine & Religion. Pour laquelle cause se presenterent à elle vn Ministre de la parole de Dieu & vn autre bon personnage fidele & craignant Dieu: lesquels estans là arriuez trouuerent vn certain prestre aupres

La grande Marguerite.

Sa feintise est qu'elle desire de communiquer auec quelque homme de sauoir.

Vn Ministre de la parole de Dieu communique auec elle.

a *Iean* 1.5 *Iean* 3.19 2.*Cor*.6.14

d'elle, qui causa qu'ils eurent ensemble vne conferẽce de la doctrine. Mais il n'en reuint nul proufit pour ceste heure-là : d'autãt que les a tenebres ne peurẽt s'accorder auec la lumiere : de sorte que ladite femme en demeura comme elle estoit au parauant.

Elle est apostee des Prestres pour trahir

Mais enuiron demi an apres : cest assauoir l'An 1564. deuant la Pentecoste, ladite Marguerite fit derechef semblant d'auoir desir de cognoistre la verité, & ce pour executer la trahison, laquelle de lõg temps elle auoit conceuë en son cœur, estant subornee & incitee à cela par les Prestres, Moynes & Iesuistes : & laquelle finalement elle mist en execution comme s'ensuit. Enuirõ le tẽps susdit ladite femme parla à vn certain personnage qui aimoit biẽ la verité, auquel elle faisoit semblant de vouloir abãdonner l'Eglise Romaine, si quelque homme docte luy pouuoit aucunement prouuer q̃lle fust fausse & abastardie de la doctrine des Apostres, ainsi que beaucoup de gens la tenoyent & diffamoyent.

Cecy estant venu aux aureilles des fideles, l'vn de ceux qui auoit parlé à elle l'Annee precedente, se presenta derechef à elle pour entendre plus amplement son affection: laquelle en faignãt luy dit qu'elle

le estoit en grand trouble & perplexité d'esprit, requerant instruction & adresse pour paruenir à la vraye foy, & pour cognoistre le Seignr pour luy obeïr de tout son cœur. Celuy qui parloit à elle oyant ces paroles fut grandement resioui, l'admonestāt de se retourner & conuertir de bō cœur au Seigneur, & de s'asseurer hardimēt que si elle le cerchoit de cœur, qu'il estoit prest de la receuoir en sa misericorde.

Or apres beaucoup de semblables propos, elle luy dit qu'elle languissoit de communiquer auec quelque personnage de sauoir, & q̄ le temps luy sembloit merueilleusement long pour accomplir le desir de son cœur : à laquelle ledit personnage respondit, que ce n'estoit pas peu de chose d'amener quelque homme docte aupres des Prestres & des Moynes: dautant qu'il y auoit plus de danger & de peril qu'elle ne pensoit: & là dessus elle respondit franchement qu'on ne deuoit craindre aucun peril de son costé : car elle estoit de telle façon enflambee & esmeuë en l'interieur (comme elle disoit) pour cercher la verité, qu'elle estoit deliberee de ne plus aller à confesse aux Prestres, ni de receuoir leurs Sacramēs, iusques à ce qu'elle seroit autremēt asseuree & resoluë en son cœur.

Ces choſes ouyës ledit perſonnage ſe partit d'elle, luy promettāt d'auoir la choſe pour recommādee & de s'employer de tout ſon pouuoir à ſatiſfaire à ſon deſir. Et comme ladite Marguerite ne ceſſoit de pourſuiure ſon entreprinſe, afin de l'exploiter elle monſtroit de plus en plus vn grād deſir de cognoiſtre la verité, mais ſeulement par beau ſemblant, iuſques à ce que finalemēt par vn certain bon perſonnage, elle fut amenee aupres d'vn Miniſtre de la parole de Dieu nommé Chriſtophle Fabri, ou Mareſchal en langue Françoiſe, lequel pour lors eſtoit Miniſtre ou Predicant en l'Egliſe d'Anuers, & lequel puis apres fut par ceſte femme miſerablement trahi.

Marguerite fut amenee aupres d'vn autre Miniſtre de la parole nommé Chriſtophle Fabri.

Or apres que ledit Chriſtophle eut entendu que ladite deſiroit deſtre enſeignee & inſtruite en certains articles, deſquels elle ſe diſoit eſtre en peine : ceſt aſſauoir, du Bapteſme, de l'incarnation de Ieſus Chriſt, & principalement du Sacrement de la Cene : il luy en dōna inſtruction par l'Eſcriture ſainćte, de ſorte q̄ du Bapteſme & de l'incarnation elle eſtoit mieux à repos qu'elle n'auoit eſté auparauant : mais quant au Sacremēt de la Cene, comme elle diſoit, elle ne s'en pouuoit pas encores bien reſoudre.

Ceſte

Cefte entree faite, elle fut long temps si enflambee que souuét elle desiroit d'estre admonestee tát en sa maison qu'en sa boutique, iusques à ce que, selon son desir, le iour de la feste Dieu (qu'on appele) qui estoit le premier iour de Iuin, elle fut amenee au presche en l'Eglise de Christ, mais secretement pour la crainte qu'on auoit & aussi pour garder la paix. Or Fabri sur la fin de son sermon, traita du droit vsage de la Cene, comme nostre Seigñr Iesus Christ l'a ordonnee, & les Apostres l'ont practiquee, & cóme elle a esté apres entretenue plusieurs cételines d'ans en l'Eglise Chrestienne.

Elle oyt la Predicatió de Fabri en l'assemblee

La Predication finie on demanda à ladite Marguerite comme la chose luy plaisoit. A quoy elle respódit raisonnablemét: mais qu'il luy falloit encores parler d'auátage de ces choses auec Christophle, pour l'interroguer d'vne chose & d'autre. Pour laquelle occasion ledit Christophle vint par plusieurs fois parler à elle: mais elle en vouloit trahir plus d'vn: & pourtant elle declara qu'elle desiroit de parler encores auec quelque autre hóme docte. Fabri ayant cognoissance à vn fort docte & sauát personnage & craignant Dieu, nommé Oliuier Bouck, natif d'Alos en Flandre professeur en la langue Latine en la tres-

Oliuier Bouck.

fameuse vniuersité d'Heydelberch au païs du Conte Palatin, lequel peu de iours au parauant estoit venu par deça pour certains affaires particuliers : il feit qu'il fust mené aupres de ladite femme: laq̃lle apres l'auoir ouy desiroit de passer plus outre & de communiquer encores auec luy : mais la chose fut remise à vne autre fois.

Oliuier parle à Marguerite.

Lors elle suiuant son desir pria instammẽt qu'on vint parler à son Pasteur nommé messire Symon, afin qu'ainsi elle peut mieux estre enseignee, voyant le different qui est entre les deux Religions : promettant fort & ferme de se tenir & arrester du costé de celuy qui prouueroit mieux son dire par la parole de Dieu, & asseurant que de son costé & du costé de son Pasteur il n'y auoit ancun peril ne danger qu'on deust craindre.

M. Symon Curé de nostre Dame.

S'escriant mesmes ainsi ô si mal aduenoit par moy! où est-ce que ie me pourroy tourner? Qu'est-ce que ie pourroy deuenir? certes la memoire de cela ne pourroit iamais sortir de mon cœur, & iamais ie ne pourroy estre en repos.

Par ces paroles & autres telles protestations lamentables, Fabri fut induit à conferer auec ledit Curé, enuiron le sixiesme de Iuin en la presence de Marguerite & de son mari : en laquelle conference il mit

Fabri dispute auec Simon.

mit en auāt grand nombre de tesmoignages du vieil & nouueau Testament, ausquels le Curé ne sachant bien respondre, eut recours aux anciens peres & docteurs de l'Eglise. Cela fait ils se departirent l'vn de l'autre, apres neantmoins auoir assigné vn autre iour pour se retrouuer & derechef conferer ensemble.

Or aucuns craignoyent la trahison & le feu: mais Christophle qui auoit commencé la chose, desiroit l'accomplir par l'ayde de Dieu, & estoit fort enflambé & desireux de ce faire, pour ce que ladite Marguerite luy auoit dit, que s'il la pouuoit gaigner, qu'il en gaigneroit plusieurs centaines d'autres auec elle. Il estoit aussi induit à ce faire, à cause que ceste femme du grand desir & anxieté qu'elle auoit apres la verité, estoit tombee en vne grande & extreme maladie, pource qu'on differoit, comme elle faisoit semblant, ou qu'on tardoit par trop de parler à elle, pour l'instruire, admonester & consoler, à cause de quoy ce bō & simple personnage Fabri fut miserablement trahi & deceu par le cœur double de ceste femme. Car vne deuxieme dispute fut finalemēt faite enuiron le 26. de Iuin entre Fabri & le Curé: en laquelle dispute le Curé mit en auant tout le premier quelque sentēce des

O feintise merueilleuse!

La deuxiesme dispute

liures de S. Auguſtin, cõme il luy ſembloit bõ & propre pour maintenir ſa cauſe. Ceſte ſentẽce d'Auguſtin, ainſi que ledit Curé l'alleguoit, traitoit de la Cene & de la tranſubſtantiation, ceſt à dire, du changement du pain en chair, & du vin en ſang, par la vertu des cinq paroles qui ſont leuës ou prononcees deſſus. Fabri la deſſus luy amena des autres teſmoignages & allegatiõs plus claires des liures de S. Auguſtin, accordant Auguſtin auec ſoy-meſme, ou pour le moins, declairant & expoſant les ſentences diceluy l'vne par l'autre. Ainſi il dit au Curé qu'il luy pleuſt lire l'vne des ſentẽces alleguees. Auquel le Curé eſtant fort deſpité reſpõdit, qu'il la leut luy-meſme, ce q̃ Chriſtophle fit: mais le Preſtre ne la vouloit pas ainſi entẽdre. Parquoy voyant qu'il eſtoit tenu de pres par la ſentence qui luy auoit eſté alleguee, & que Fabri luy produiſoit des anciens Peres en grand nombre, finalement le compaignon mit tout en vn monceau & Auguſtin & tous les Anciens Docteurs, deſquels il s'eſtoit ſi fort vanté auparauant, & les reietta tous comme eſtans de nulle valeur, tout ainſi qu'au parauant en la premiere conference il n'auoit voulu ſouffrir qu'õ alleguaſt aucuns teſmoignages des eſcritures: meſmes (qui eſt digne de grande merueille) il reietta auſsi les propres decrets de ſon

Hoc eſt enim corpus meum.

Egliſe

Eglise, (desquels cependant telles gens ont accoustumé de faire plus grand cas, que de l'escriture saincte & que des anciẽs Peres) pource que la susdite sentẽce produite & alleguee auparauãt y estoit escrite: neantmoins ledit Fabri print les decrets du Pape en main, & monstra ceste sentẽce clairemẽt & appertemẽt au Curé: lequel selon la façon & ancienne coustume des Papistes & autres heretiques, cercha d'eschapper & s'en despestrer par parolles iniurieuses, mesdisances & propos outrageux. Quand Fabri apperceut ces propos pleins d'iniures & d'outrages, il se retira de là laissant le Prestre auec ladite femme. Et ainsi fut acheuee ceste dispute.

De consecr. dist. 2. là entre autres choses estoit, qu'ō ne mange pas le corps de Christ charnellement & corporellement des dents: mais spirituellemẽt par la foy en Christ.

Le iour suiuãt vn des freres de l'Eglise de Christ, se presenta à Marguerite pour luy demander commẽt elle se sentoit edifiee en sa conscience de ladite dispute: auquel elle respondit qu'elle s'en trouuoit mieux qu'au parauant. Mais i'ay esté fort touchee & esmeuë (disoit elle) quand i'ay ouy que le Curé a iniurié ainsi Christophle, ce que ie n'eusse iamais pẽsé. Parquoy aussi i'ay maintenãt conclu auec mō mary de changer de logis & de me retirer du tout en autre lieu, & ne veux plus auoir aucune cōmunication ou conuersatiō auec les Prestres ni auoir aucune chose affaire auec eux: mais veux abãdonner la

Note la fausseté de ceste femme.

Simon iniurie Fabri.

Papaute

Papauté & m'en ſeparer entierement. Car ie voy & apperçoy bien (diſoit elle) qu'ils n'õt pas le droit de leur coſté, & que leurs choſes ne valent rien, attendu qu'ils veulẽt maintenir leur doctrine & leur foy par paroles iniurieuſes & outrageuſes: ie voy bien maintenãt quelles gens ils ſont: partant auſsi les veux-ie abãdonner & laiſſer du tout: mais à cauſe qu'ils ſe ſont ſeparés l'vn de l'autre en trouble & diuiſion, qui à eſté cauſe que ie n'ay peu bonnemẽt receuoir vne pleine cognoiſſance, ie deſireroy volontiers de cõmuniquer ſeule ſans le Curé auec Chriſtophle & maiſtre Oliuier, pour par ce moyen eſtre mieux inſtruité.

Ceſte requeſte luy fut volõtiers accordee, veu qu'on ne preuoyoit pas qu'il en deuſt ſortir aucun peril ne dommage, en partie à cauſe que le Préſtre n'y deuoit point eſtre, en partie auſsi pource qu'elle ne vouloit point ſauoir le lieu, où on ſe deuoit trouuer pour parler enſemble: & d'auantage, pource qu'elle diſoit & affermoit pour verité que ledit Curé deuoit aller à Louuain pour eſtre fait Licẽtié, & que là il deuoit demeurer quelque eſpace de temps: de ſorte que de ſa perſonne ne pouuoit proceder aucun dãger: ioint auſſi quelle diſoit vouloir attendre iuſques à

ce

ce qu'il fuſt parti de la ville.

Comme donc il n'y deuoit auoir aucun peril ne dãger ainſi qu'elle diſoit, helas ! le contraire eſt bien apparu, comme nous oirrons. Car icy eſtoit aſsiſe l'embuſche, icy eſtoit caché le venin, & de leau qui ſembloit eſtre la plus morte, eſt procedee & ſortie la plus grande tempeſte & orage.

Le Samedi donc premier iour de Iuin ceſte femme fut aduertie de ſe trouuer le l'endemain, qui eſtoit le Dimenche, à ſix heures ſur le pont de la vigne, la où on l'attendroit pour la mener & cõduire en vne certaine maiſon, pour là parler à elle, ainſi qu'elle auoit deſiré & requis. En la meſme heure aſsignee du Dimenche arriua Marguerite auec ſon mari en la place ſuſdite & de la furent conduits tous deux en vne maiſon ; en laquelle ſe trouuerẽt auſsi Fabri, Oliuier Bouck & encores vn autre certain perſonnage: auſquels ſoudain que ils furent arriuez, elle donna la main les ſaluant, & en feintiſe leur dit qu'ils fuſſent les bien venus. Or comme ils furent aſsis, eſtant preſent le Maiſtre de la maiſon & ſa femme, laquelle eſtoit au liɛ̃t malade, en premier lieu ils commencerent à inſtruire ladite Marguerite ſur le poinɛ̃t de la ſaincte Cene, duquel elle ſe diſoit eſtre plus en

peine & en trouble. Comme donc on l'instruisoit en ceste doctrine, ceste faulse & malicieuse femme oyāt raconter l'abominable & espouantable idolatrie de ce petit Dieu de paste des Prestres, faisoit semblant d'estre fort contristee en son cœur, demandant s'il n'y auoit point de misericorde pour elle. Et en disant ces choses, soudain elle se laissa tomber par terre, faisant semblant que de contritiō & desplaisance de ses fautes elle sentoit vne foiblesse, de sorte qu'on luy mit en la bouche quelques espices pour luy rendre le cœur & la faire retourner à soy. Apres cela ils l'admonesterēt & consolerēt par plusieurs belles paroles & promesses cōsolatiues tirees de la parole de Dieu.

O double cœur!

Elle tombe en foiblesse.

Or sur ces entrefaictes voicy venir en la chambre où ils estoyent assemblez, le "Marquis & l'Escoutet auec leurs Sergens & officiers. Et estant ledit Marquis au deuant de la table ayant vn Pistolet en sa main, il demāda en Latin à Fabri s'il estoit Klebitius: lequel respondit que non: derechef il l'interrogua comment il auoit nom: l'autre respondit, qu'il auoit nom Christophle. Oliuier semblablement estant interrogué declaira son nom & ne le nia point. Apres cela le Marquis interrogua Marguerite, cōme s'il n'eust rien sceu

"C'est vn office cōme seroit l'office du Preuost dès marchans.

Klebitius.

Le Marquis entre en la chābre.

ſceu de la trahiſon, diſant: que fais tu icy malheureuſe maloſtruë? elle reſpõdit que elle eſtoit là venue pour eſtre inſtruite & enſeignee, & pour cercher ſon ſalut. Le Marquis luy dit qu'elle parleroit bien autrement deuant qu'il fuſt trois iours. Son mary frappoit ſes deux mains enſemble diſant: Monſieur voicy la premiere fois que i'y ſuis iamais venu. L'autre qui eſtoit venu auec Fabri & Oliuier, fut auſsi interrogué de ſon nom, & de la ville d'où il eſtoit, ce quil confeſſa franchement & fidelement. Mais à cauſe qu'il eſtoit Bourgeois, le Marquis ne le conſtitua point priſonnier: ains ſeulement luy fit promettre de ſe repreſenter & reſpondre quand il en ſeroit requis. Le meſme promit auſsi de faire, par ſerment, le maiſtre de la maiſon, & le mary de Marguerite: auſquels le Marquis commanda de demeurer là, iuſques à ce qu'il euſt parlé au Burgmaiſtre: mais il faut, dit il, q̃ ces deux icy viennent auec moy: ce qui fut fait. Car ils furẽt ſoudain emmenez de là comme deux poures agneaux. Le Marquis laiſſa cependant huit ou dix Sergens & officiers pour garder la maiſon, iuſques à ce que l'Eſcoutet fut de retour, lequel derechef les interrogua comme auparauant, & prenant leur noms par eſcrit les laiſſa aller.

Ceſt le maiſtre des Bourgeois. Le Marquis ne peut empriſonner vn Bourgeois ſans le congé du Burgmaiſtre.

Or que la susdite conference ait esté cognuë & bien entenduë par le Marquis auec le lieu ou on se deuoit trouuer, le temps, & les personnes, il appert par ce qui s'ensuit. Quand ceste grande Marguerite fut aduertie de se trouuer sur le pont susdit, elle s'en alla le mesme soir à la maison du Marquis, lequel elle fit appeler & leuer de la table & luy declara & fit entendre le tout. Le l'endemain, qui fut le Dimenche, quand on la menoit à la maison pour cōferer, il y en eut quelques vns qui les suiuirent par derriere, pour voir en quelle maison ils entreroyent: & quād ils furent venus au deuant de la maison, la femme parlant bien haut afin que les autres la peussent ouyr, demanda si c'estoit là la maison en laquelle ils deuoyent entrer, ie pensoy (crioyt elle) que c'estoit bien plus auāt. On fait courir vn bruit cōmun entre le peuple qu'elle à receu deux ou trois cens florins pour son salaire, & qu'ainsi elle a esté mieux salariee & payee que Iudas [b] n'a esté. Assauoir si son mary a sceu quelque chose de ceste trahison, cela est encores incertain & incognu. Il a esté souuent excusé & plaint par Fabri en plusieurs lettres qu'il a escrites en ses liens: esqlles il l'appelle le bon hōme & innocent: de laquelle chose nous laissons le iugemēt à Dieu.

Trahison.

b *Mat.26.15* *Zach.* 11.10

à Dieu. Or maintenant qui est celuy qui pense que iamais on ait veu, ouy, ou leu vne semblable trahison que ceste-ci que la grãde Marguerite à commis? Certes on ne la sauroit suffissamment raconter ni escrire.

Or pour reuenir au propos, comme on menoit ces deux doctes & bons personnages, Fabri & Bouck, en la prison enuiron les sept heures, vne grande troupe du peuple s'assembla sur la rue, s'esmerueillãt & demandant pourquoy on auoit apprehẽdé prisonniers ces beaux personnages honestes & d'apparence. Les Sergens estans bien espouuantez & en grãde crainte respondoyent au peuple qu'ils estoyent prisonniers cõme malfaicteurs. Surquoy les prisonniers respondoyent pour leur iustification, que ce n'estoit pas pour aucun meffait ne vilainie, mais que c'estoit pour la verité & pour iustice. Ainsi ils parloyẽt beaucoup au peuple & l'exhortoyent, & singulieremẽt Oliuier, auec grande admiration du peuple, à cause de leur sauoir, de leur eloquence, & de leur constance & hardiesse, iusques à ce que finalemẽt ils furent arriuez en la prison, où ils furẽt detenus serrez de cordes & autres liens.

Ils sont menez en prison.

Les prisonniers parlent au peuple.

L'autre iour apres Christophle fut ietté sur la questiõ ou torture, là où il fut tour-

Fabri est mis sur la torture.

menté & tyrannisé d'vne façon espouuãtable, voire si inhumainement, quil fut quasi par l'espace de trois ou quatre heures esuanouy, combien que pour le faire retourner à soy, on luy ayda diligémét: de ceste torture il a porté les marques & impresions en son corps iusques à sa mort & iusques à ce qu'il a esté offert en sacrifice.

Sur la question il fut beaucoup interrogué de sa personne, de son estat, & de sa vocation, & s'il estoit marié. Surquoy il respondit qu'il auoit esté Moyne de l'ordre des Carmes en la ville de Bruge, ville de sa natiuité, & que maintenant par la grace de Dieu il estoit fait Ministre & Predicãt en la vraye Eglise Chrestiẽne: aussi que selon [c]l'ordonnãce de Dieu & la [d]doctrine de S. Paul, [d]il auoit espousé vne fẽme. Outre-plus on l'interrogua diligemment de beaucoup de gens, & singulierement de ses cõpaignons Ministres de l'Eglise de Christ. Et il respondit sagemét & discretement, mais cependant selon la verité par la grace de nostre Seigneur, qui a gardé & conduit sa langue & sa bouche, de sorte que par sa confession personne n'est tombé en aucun danger, peril, ou facherie. D'auantage on luy demanda s'il ne vouloit pas bié ouyr & suiure le bon conseil que les gés de bien & sauans luy donneroyent.

Il auoit esté Moyne de l'ordre des Carmes à Bruge.

c Gen. 2. 24 Mat. 19. 5
d 1. Cor. 7. 2

neroyẽt. A quoy il fit respõce qu'il ne vouloit reietter ne mespriser aucun bõ cõseil : mais q̃ volõtiers ils'y vouloit submettre.

A cause de ceste responce, plusieurs des Seignrs & Magistrats qui l'interroguoyent & examinoyẽt, auec encores plusieurs autres, cõme Prestres, Moynes & Iesuistes semerent vn bruit entre le peuple, qu'il auoit renoncé sa foy, & qu'il desiroit de retourner derechef en son Monastere, pour receuoir auec le chapperon & la cappe la Religion qu'il auoit abãdonnee.

Il est diffamé faussemẽt de reuoltement

Ce bruit s'espandit en peu de iours bien loin parmi les villes & villages du pays, de façon que par ce faux bruit vn grãd scandale fut donné à l'Eglise de Christ entre le peuple, non sans grand dueil & tristesse de beaucoup d'hõmes & de femmes craignans Dieu. Mais principalemẽt la facherie & la tristesse tomba sur Christophle prisonnier, qui luy fut comme vne playe mortelle en son cœur, & luy faisoit plus grande peine & tourment, q̃ sa miserable captiuité & la pesanteur de ses liens. Ce faux bruit icy estoit creu de la plus part : à cause dequoy plusieurs furent esmeus d'escrire au prisonnier, pour estre plainemẽt informez de la verité. Sur quoy il fit respõce q̃ c'estoyẽt mẽsonges inuẽtez, & q̃ mesmes il ne l'auoit iamais seulemẽt pen-

Il enuoye vne confession de sa foy.

se. Et pour plus grãde asseurance & confirmation, entre autres choses il escriuit & enuoya à iceux & à toute l'Eglise vne confession de sa foy, comme il sensuit.

Confession de Foy.

a *Eph.* 4.5
b *Iean* 17.3
c *Matt.* 7.13
Iean 14. 6
Hebr. 9.8
Iean 10. 9
Eph. 2.8
d *Hebr.* 8.3
Eph. 5.2
e 1. *Tim.* 2.5
Gal. 3. 9
Heb. 9.15
f *Psea.* 110. 4
Heb. 2.17
g 1. *Tim.* 6.15
Apo. 17.14
h *Deut.* 18.15
Matt. 23.8
Act. 3.22
i *Matth.* 1.21
Luc. 1.31
Act. 4.12
k *Rom.* 1.4
& 19. 5
1. *Ieã.* 5. 20
l *Gal.* 4.4
m *Esd.* 7. 14
Matt. 1. 23
Luc. 1.35
n *Phil.* 2.7
Heb. 2.14

SAinct Paul escrit [a] qu'il n'y a qu'vn Seigneur, vne Foy, vn Baptesme, vn Dieu & Pere de tous: ainsi ie declare & confesse, qu'il n'y a qu'vne [b] vie eternelle, en laquelle on ne peut entrer q̃ par vne [c] seule voye: comme aussi il n'y a qu'vn [d] sacrifice de reconciliation, [e] & vn mediateur Iesus Christ, [f] souuerain Sacrificateur selon l'ordre de Melchisedech: [g] seul Roy des Roys & Seigneur des Seigneurs: [h] seul Docteur, seul Pasteur, & seul vray Prophete de son Eglise. Pour laq̃lle cause il est à bon droit appelé [i] Iesus: c'est à dire, sauueur. Car il sauue son peuple de ses pechez.

Cestuy-cy est [k] vrayement Dieu de la propre essence & substãce de son Pere celeste, engendré deuãt tous les siecles, estãt semblable au Pere en substance, sagesse, puissance, vertu, & eternité &c. Et quant [l] l'accomplissement des temps a esté venu il est [m] nay d'vne vierge pure & saincte, nommee Marie, par la vertu & operation du S. Esprit, sans œuure d'homme, [n] estant fait du tout semblable aux hõmes excepté

peche:

peché: de sorte que maintenāt il est & de-
meure [o] vray Dieu & vray homme, du- o Rom. 1.3 & 9. 5
quel, par lequel, & auquel nous [p] receuōs p Iean 1.16
toutes choses qui nous sont necessaires à Col. 2.10
la vie eternelle. [q] En luy nous viuōs, som- q Act. 17.28
mes & auons mouuement: [r] il est la porte r Iean 10. 7
de la bergerie, [s] la voye, la verité & la vie: s Iean 14.6
[t] il est le chef & le fondemēt de son Egli- t Ephe. 1.21 & 5. 23
se, & le [v] salut eternel. Collos. 1.18 1. Cor. 3.11

Par la foy nous sommes incorporez & v 1. Cor. 1.30
[x] entez en luy, comme les membres à leur Act. 4. 12 & 10.43
chef & comme les [y] branches de la vigne x Rom. 6.5 & 8.1
à leur tronc: [z] Les fruicts que nous pro- y Iean 15.5
duisons sont siens, les œuures q̃ nous fai- z Iean 15.2, 4. 5
sons, entant qu'elles sont œuures de l'es-
prit, sont siennes. Car sans luy nous ne
pouuons faire aucune chose. Et comme
le cep de la vigne ne porte point de fruit,
s'il ne demeure en la vigne: ainsi est il de
nous semblablemēt, si nous ne demeurōs
en Christ.

[a] Et combiē que Iesus Christ nostre chef a Marc. 16.9
soit monté au ciel selon le corps, & soit Luc. 24.50
[b] assis à la dextre de son pere, il n'a pas Act. 1.9
pourtant [c] delaissé ni abandonné son b Mar. 16.19 Rom. 8. 34
Eglise, [d] mais la gouuerne, entretient & Collos. 3.1
conduit par son S. Esprit: duquel Esprit c Mat. 28.20
les Ministres de l'Euangile estans douez, Ieon 14.18
preschent & annoncēt la parole de Dieu, d Eph. 4.11
à l'edification de l'Eglise: tellement que

e *Matth.*10.40 *Luc.*10.16 *Iean* 13.20

qui [e] les escoute, escoute Iesus Christ, & qui les reiette, il reiette Iesus Christ.

Ce mesme Seigneur Iesus Christ pour plus grande cõsolatiõ & cõfirmatiõ de nostre foy & entẽdemẽt debile, nous a laissé les signes & memoriaux de sa grace & de ses benefices, qui seront en vsage iusques à la fin de ce monde: afin que par iceux, comme par vn exercice diuin, nous soyons maintenus, fortifiez & augmentez.

August. doct. Christia. Lib.3. cap.9. Deux Sacremens. Le Baptesme.

Ces seaux de grace, qu'on appele communemẽt Sacremens, ne sont pas en grãd nombre, ains il y en a seulemẽt deux: assauoir le Baptesme & la Cene. Par le Baptesme nous sommes receus en la saincte Eglise comme Bourgeois & domestiques de Dieu. En la Cene nous sommes nourris & entretenus en vne vie spirituelle & celeste. [f] Le Baptesme nous nettoye de noz pechez, & est le [g] bain & lauemẽt de regeneration & renouuellement au sang de nostre Seigneur Iesu Christ.

f *Marc.*1.4 *Luc.*3.3 *Iean* 3.23 *Act.*3.38 *Act.* 22.16 g *Eph.* 5. 26 *Tit.*3.5 h *Gen.* 17.11 *Rom.* 4.10

En iceluy Dieu renouuele & conferme en nous son [h] alliãce, laquelle auparauant il auoit faite auec Abraham. L'alliance n'est pas changee, mais seulement le signe, c'est assauoir, le [i] cousteau en l'eau: & la circoncision ou couppure en Baptesme ou lauemẽt. [k] Le sang de Christ est espandu, il ne faut donc plus maintenãt espandre

i *Luc.* 1.55 *Act.*3. 25 *Collos.*2.11 k *Heb.*10.22

pandre de sang. [l] L'eau est maintenant le signe du lauemēt de noz pechez qui a seulement sa vertu au sang de Christ. | l 1. Ican 1. 7 Apo. 1.5 1. Cor. 6.11 1. Pier. 1.2

Et non seulement [m] les grans & aagés sont appelés à la communiō de ceste alliance diuine: mais aussi les petis enfans innocens, ausquels maintenant appartient aussi bien le signe de l'alliance, cōme par cy deuant il appartenoit aux enfans des Iuifs. Pour ceste cause Iesus Christ a [n] cōmādé qu'on les luy apportast les nommāt heritiers du Royaume des cieux. [o] Pour ceste cause aussi les enfans des fideles sont nommez saincts par S. Paul, comme ainsi soit que [p] la promesse de salut en Christ leur appartienne, ainsi que dit S. Pierre. [q] Et pourtant aussi les Apostres ont baptise des familles toutes entieres, [r] comme Abraham a circoncis toute sa famille. | m Gen. 17. 11. Act. 2.39 n Matt. 19. 14. Mar. 10.14 Luc. 18. 15 o 1. Cor. 7. 14. p Act. 2.39 q Act. 16.15 1. Cor. 1.14 Act. 18.8 r Gene. 17. 25.

Comme la circoncision n'estoit donnee qu'vne seule fois, [s] ainsi aussi ne doiton estre baptise qu'vne seule fois. | s Eph. 4.5

La dignité des Ministres ne sert icy de rien, mais l'ordonnance & institution de Dieu tant seulement. [t] Car Iudas a aussi baptise, presché, & fait des miracles comme les autres Apostres. [v] Les Prestres de Baal & Idolatres ont aussi bien circonci que les autres, desquels la circoncision estoit de mesme valeur. | t Matth. 10 Iean. 4.2 v 1. Reg. 13. & 18.

x Mat.28.19 Mar. 16.15 x Tous ceux qui sont en aage & n'ont pas encores esté baptisez, doiuēt estre instruits & enseignez, & doiuent faire confesſion de leur foy, auant que de receuoir le Baptesme.

Personne auſsi n'est condamné simplement pour n'auoir point esté Baptisé, ains pour auoir mesprisé le Baptesme & l'ordonnance de Dieu. Car n'auoir point receu le Baptesme ne dãne pas, mais le mespris, cōme escrit S. Bernard: auquel auſsi accorde S. Augustin. Car autrement on feroit de l'eau vne idole.

Bernardus Epist. 70. August. libro 3. de quest. vet. Test.

Nous reiettons en l'usage du Baptesme toutes ceremonies vaines & inutiles, & les superstitions qu'on a adioustees à l'ordonnance de Christ pour l'obscurcir.

La cene.

Afin que nous ne vinsions à oublier les souffrances, mort & merites de Christ, & que ne fuſsiōs tirez en desfiãce pour estre menez à cercher salut par moyēs illicites, le Seigneur Iesus Christ y nous a ordonné l'autre Sacrement de son corps & de son sang, en memoire & recordation de sa mort & paſsion & du sacrifice qu'il a fait sur le bois de la croix pour la remiſsion de nos pechez.

y Mat.26.20 Mar.24.22 Luc. 22.19 1.Cor.11.23

Comme nous ne sommes qu'vne seule fois nays selon le cours de nature, mais estans nays, nous auons besoin iournelle-

mét de la viáde naturelle : ainsi aussi estás vne fois nays spirituellement, nous auons besoin iournellement de viande & nourriture spirituelle, afin que par icelle nous [z] croissions en homme parfait en Christ. z Eph. 4.13
A cela nous est profitable le corps & le sang de Christ, lesquels nous sont donnez [a] en viande & breuuage spirituel. [b] La vie des regenerés est spirituelle : aussi faut il que la viáde & nourriture soit spirituelle. a Iean 6. b Iean 3.
Or comme nous auons au Baptesme, l'eau pour vn signe naturel & visible : ainsi auós-nous en la Cene du pain & du vin naturels, qui seellent fermement en nous la viande & le breuuage supernaturel, spirituel & inuisible, que nous receuons par foy, & en sommes faits participans.

[c] Pour ceste cause le pain & le vin portét le nom du corps & du sang de Christ, comme le [d] rocher est appelé Christ. Car afin que nous soyons tant mieux admonestez quelles choses ces signes seellent en nous, & quelles choses ils nous represententent & produisent deuant les yeux, voila pourquoy ils portent les noms des choses qu'ils nous figurent & representent. Ainsi est [e] appelé l'aigneau Pascal, le passage du Seigneur : [f] & la couppe est appelee le nouueau Testáment, pour ce q̃ (comme dit Fulgence) elle le figure & represente. c Mat. 26.26 1. Cor. 10.16 d 1. Cor. 10.4 August. in quest. super Leui. quest. 57. e Exo. 12. 27 f Luc. 22.20 Fulgentius referente haymone.

Ces manieres & façons de parler Sacrementelles ont tousiours esté ainsi entenduës en l'Eglise Chrestienne : comme nous voyons q̃ cest ancien Docteur Tertullian entend & expose les paroles de la Cene, quand il dit : Christ a appelé son corps, le pain qu'il print & qu'il distribua, disant, Ceci est mon corps, c'est à dire la figure de mõ corps. Auquel accorde aussi Sainct Augustin escriuãt ainsi : Christ n'a point fait de difficulté de dire, ceci est mon corps, quand il a donné le signe de son corps. Item S. Ambroise appele ce Sacremẽt, vne figure du corps & du sang de Christ.

Tertul. lib. 4. aduersus Marcionẽ.

Auguſt. cõtra Adim. Manich. lib. 5. c. 12

Ambrosius lib. de Sacr. 4. cap. 5.

Mais comme Dieu ne trompe & ne deçoit personne, ainsi aussi ne donne-il pas en la Cene des signes vains & nuds pour nous deceuoir. Car tout ainsi que nous receuons de la main du Ministre du vray pain & du vray vin : g aussi Iesus Christ nous fait veritablemẽt participans de son corps & de son sang, pourueu que par nostre ingratitude & incredulité nous ne les reiettions & mesprisions.[h] Pour ceste cause S. Paul appele le sainct pain rompu & le vin consacré, la communion du corps & du sang de Christ.

g 1. *Corin.* 10.16

h 1. *Corin.* 10.16

Or pour ceste communion il n'est ia besoin de quelque transubstantiation ou

de quelque mutation du pain, ni d'aucune cõfusion ou meslinge du corps de Christ auec le pain. Car ceste saincte Cene n'a point esté ordonnee à fin que le pain soit participant du corps de Christ, mais au contraire c'a esté pour nous, c'est assauoir afin que nous soyons participãs de Christ auec tous ses dons, richesses & merites, & que nous ayons communion en son corps rõpu & en son sang espandu, [k] pour estre faits vn corps & vne chair auec luy: pour à quoy paruenir, nous n'auons que faire d'vne descente, ni d'vne presence corporelle du corps & du sang de Christ. [l] Car comme l'homme & la femme conioincts ensemble par le lien de mariage, sont vn corps & vne chair, quoy qu'ils soyent esloingnez ou separez l'vn de lautre: [m] ainsi est-il de Christ & de l'Eglise son espouse. Car combiẽ que selon le corps ils soyẽt separez l'vn de lautre, neantmoins l'Eglise ne laisse point d'estre chair de la chair de Christ son espoux & os de ses os, d'autant qu'ils sont cõioincts & vnis ensemble, par le lien du mariage spirituel. [n] Car Christ demeure & habite par son esprit au cœur du fidele: & aussi la [o] conuersation des croyans, la cité de leur habitation & leur bourgeoisie, est semblablement selon l'esprit par la foy au ciel, là où Christ sied à

k *Iean 6.56 & 15.5 Eph.5.30*

l *Gene.2.24 Matt.19.5*

m *Eph.5.30 Rom.12.5 1.Co.12.27*

n *Rom.8.9 1.Cor.3.16 & 6.15 2.Cor.6.16 Eph.3.17 Gal.2.20*

o *Phil.3.20. 2.Cor.5.7*

la dextre du pere: ainsi Christ est auec eux vne chair & vn corps, & est de mesmes os qu'eux, & aussi de mesme sang.

Partant ceux-la errent grandement & lourdement qui par ignorance des paroles Sacrementales prennent, comme dit S. Augustin, le signe pour la chose signifiee, n'esleuans point les yeux de leurs entendemens plus haut, que les Sacremens exterieurs & visibles, lesquels ont esté ordonnez afin que les hommes, qui sont vestus de chair & de sang, & qui sont debiles & grossiers, soyent par ce moyen conduits & amenez aux choses inuisibles, qui sont entendues & signifiees par iceux Sacremens.

August. libro de doctr. Christ. cap. 5.

p 1. *Sam.* 4, & 5. *Gal.* 5.

p Il ne faut donc pas que nous facions des idoles de ces moyens exterieurs, & ne faut point que nous leur attribuyons par trop. Mais aussi il se faut bien garder de les reietter ou mespriser: ce que nous nous garderons bien de faire, quand nous en vserõs selon l'ordonnãce de Christ. Nous ne sommes pas sauuez par ces moyens: q c'est la foy en Iesus Christ qui nous sauue & viuifie, sans autre moyen exterieur.

q *Iean* 2.26, 5.24, 6.40 *Gene.* 15.6 *Rom.* 8.3 *Galat.* 3.6 *Iac.* 2.23 *Abac.* 2.4 *Rom.* 4.17 & 3.21 *Phil.* 3.9 *Heb.* 10.38

Voila, mes freres en Iesus Christ, quelle est ma foy, en laquelle ie veux viure & mourir. Ce qu'autres disent de moy, ie n'en suis cause. Ie suis bien marri que tant de maux

de maux font femez de moy entre le peuple : mais ie vous prie affectueufement ne vouloir cõtrifter mon cœur croyãs à tout le monde. Car la fin demonftrera ce qui en eft. Et quand mefmes il en feroit comme on dit, demeurez quoy qu'il en foit, en ce que vous auez ouy & receu de moy, à quoy ie vous exhorte tref-affectueufement : voire quand il aduiendroit qu'vn r Ange du Ciel vous enfeignaft autre chofe, & que moy mefme me reuoltaffe de la foy (dequoy Dieu me veuille garder) ne nous croyez point : mais croiffez, multipliez, & profitez toufiours de plus en plus en la foy, laq̃lle moy & mes compaignons vous auons prefchee & annoncee: & ne regardez point à moy ni à autre hõme, ains feulement à Dieu & à fa parole. Le Seigneur vous veuille fortifier en fa faincte verité. Amẽ. Priez Dieu pour moy à ce qu'il me fortifie aufsi en la vertu de fon fainct Efprit par Iefus Chrift fon fils. Amen. I'efpere par la grace de Dieu efcrire des autres poincts & articles de la foy quand il viendra mieux à propos. Ce 9, de Iuillet. 1564.

r *Galat.* 1.8

Peu de iours apres ledit Chriftophle enuoya encores vne autre confefsion de foy, laquelle nous inferons icy, comme s'enfuit.

Autre

Autre confeßion de Foy.

Mes freres bien-aymez, à fin
que vous puiſsiez ſcauoir le
fondement de ma foy, ſur le-
quel iuſques à ceſte heure ie
a *Rom.* 8.35 ſuis demeuré ferme par la grace de noſtre
Seigneur, & eſpere d'y perſiſter conſtam
b *Iean* 10. 28. 19 ment iuſques à la fin, eſtant aſſeuré par
le ſainct Eſprit que rien ne me pourra [a]ſe-
parer de l'amour de Dieu, qu'il m'a por-
c 1. *Pier.*3.12 tee en Ieſus Chriſt, & que nul [b] n'e peut
d *Gen.* 21.33 rauir des mains de Chriſt les brebis que
1. *Tim.*1.17 ſon pere luy a vne fois donnees: ie rẽdray
e *Gene.* 17.1 *Hie.*32.17 icy raiſon au plaiſir de Dieu, [c] de l'eſperã-
Luc. 1.33 ce qui eſt en moy, & ce le plus brieuemẽt
f *Exod.*24.6 qu'il me ſera poſsible, ſuiuant les articles
Iean 3.33 de noſtre foy Chreſtienne, & faiſant har-
Rom. 3.4 diment & conſtammẽt confeſsion de ma
g *Pſe.* 103.8 foy, renonçant & reiettant (par Anthite-
2. *Cor.*1.3 Dieu. ſe ou oppoſition) les erreurs & hereſies
h *Dan.*9.7 Papiſtiques.
Thr. 1.18 Ie croy donc & confeſſe de cœur & de
i *Deut.*6.4 bouche, qu'il y a vn Dieu [d] eternel, [e] tout
*Mar.*12.29 puiſſant, [f] veritable, ſage, [g] miſericordieux
k *Matt.*3. 16 *Luc.*1. 35 & [h] iuſte: [i] vne ſeule eſſence, [k] en laquel-
2. *Cor.*13.12 le toutes fois il y a trois perſonnes, le Pe-
1. *Iean* 5.7 re, le Fils, & le S. Eſprit.
Pluralité de dieux en l'egliſe Romaine. Au cõtraire ie nie & reiette l'erreur &
hereſie des Papiſtes touchant la pluralité
des Dieux, qu'ils ont controuuez & eſta-
blis

blis hors la parole de Dieu : en quoy ils font & cõmettẽt vne horrible idolatrie. Car ils ne ſe cõtentẽt pas de ce Dieu vniq̃ & eternel, ains ils ont beaucoup d'idoles eſtranges leſquelles ils honorent: comme les ſaincts treſpaſſez, & les creatures mortes, or, argent, & autres metaux, troncs de bois, pain, vin, huile, eau, ſel, chandelles, herbes & autres choſes ſemblables, auſquelles ils cerchẽt leur ayde, leur conſolation & ſalut, [l] au grand meſpris & blaſpheme du vray Dieu viuant. [m] Car comment eſt-il poſsible que les choſes crees, & qui n'ont pas eſté eternellement ſoyent Dieux? & quelle ayde, conſolation & ſalut peut on eſperer & attẽdre d'elles? rien certes ne peut eſtre Dieu, ſinon ce qui eſt eternel. Or noſtre Dieu, lequel nous cognoiſſons & confeſſons ſelon ſa parole & ſelon les articles de noſtre foy Chreſtiẽne, eſt ſeul eternel, [n] ſans commencement & ſans fin. Parquoy auſsi il eſt ſeul vray Dieu, [o] loué eternellement, duquel ſeul toute ayde, conſolation & ſalut procede.

Quant au pere, ie tiẽ qu'il eſt le [p] createur, [r] qui gouuerne & entretient toutes choſes, [r] & qui eſt la fontaine & origine de tous biens, ſur lequel ie me repoſe & mets toute ma confiance, attẽdu qu'il eſt Dieu voire tout-puiſſant, qui me peut ayder, con-

l *Rom.* 1.23
m *Baruc* 6.
n *Eſa.* 41.4 & 44.6 *Apo.* 1.8
o *Rom.* 1.15
Le Pere.
p *Gene.* 1.1 *Eſa.* 40.26 *Rom.* 1.25.
q *Gen.* 45.5 *Deut.* 8.18 *Iob* 9.5 *Pſe.* 103.19 *Iean* 5.17
r *Ier.* 3.10, & 17.13 *Rom.* 11.35 1. *Cor.* 8.6
s *Matt.* 7.1

s Matt. 7.11 consoler & sauuer : & d'auantage [s] Pere voire bon & misericordieux, qui me veut ayder, consoler & sauuer.

Par ceci ie reiette la meschante & malheureuse secte Papistique, qui rauit & desrobe au pere sa proprieté & son honneur, pour l'attribuer & approprier à eux-mesmes là ou quelques autres creatures. Car les Papistes se vantent fort impudemmēt & sans aucune honte, voire faussement & meschāment qu'ils sauent faire & former Dieu mesme en chair & en sang par la vertu de cinq paroles. Outre plus ils attribuēt le gouuernement de l'homme & ses euenemens ou fortunes (qu'ils appelent) aux Anges, aux Diables, aux Planetes & aux astres, [t] cōme si Dieu dormoit au ciel, ou qu'il fust oisif.

Hoc est enim corpus meum.

t Iob 22.13 Pse. 94.7

Ie me tay maintenant, à cause de brieueté, de la grande & horible abomination & deshōneur qu'ils font au pere [v] en figurant & representant son essence diuine: seulement ie diray que contre sa parole diuine & contre sa voulonté ou comman demēt expres (chose digne de moquerie) ils le paignēt & figurēt contre toute honnesteté, comme vn vieillard auec la barbe grise: voire, qui pis est, ils le figurent comme vn Pape de Rome & comme vn Antechrist diabolique: y comme si Dieu le Pere

v Rom. 1.23 x Exo. 20.4 Deut. 5.8 y Iean 4.24 Heb. 12.9

Pere celeste n'estoit pas vne essence & na- tture spirituelle, [z] inuisible [a] & incompre- henſible, laquelle on ne peut & ne sauroit on figurer & representer par aucune sem- blance ou similitude. z Iean 1.18 Exo.33.20 Deut.4.12 a Rom.11.33

Ie croy & confesse que [b] Iesus Christ est vray Dieu & vray homme : [c] fils du Dieu viuant de toute eternité. [d] Et aussi fils de l'homme, [e] assauoir de la vierge Marie, [f] estant fruict du vētre d'icelle: de laquel- le par la vertu du treshaut, & par l'oppe- ration du S. Esprit, [g] quād l'accomplisse- mēt des temps a esté venu, il est nay, [h] fait & formé selon la chair: de sorte que ie ne confesse pas deux personnes en luy, mais deux natures en vne seule personne. b Ieā 1.1.14 Rom.1.3.4 1. Tim.2.5 c Pseau.2.7 Mich.5.2 Luc.1.32 Heb.1.2.3 d Matt.16.13 Marc.8.31 e Matt.1.23 Luc.1.31 f Luc.1.42 g Gal.4.4 h Act.2.30 Rom.1.3

Ie recognoy aussi cestuy-cy pour le [i] vray & seul Mesias, qui signifie Christ, c'est à dire oinct, assauoir pour estre no- stre [k] Prophete, Docteur, & [l] Pasteur, [m] nous ayant plainemēt apprins annoncé & manifesté en sa saincte parole la volon- té & le conseil de son Pere celeste. i Matt.16.16 Marc.8.20 Luc.9.26 Iean 6.69 k Deut.18.15 Iean 4.25 Act.3.22 l Iean 10.1 m Iean 1.18

Item, [n] ayant esté oinct pour estre grād Sacrificateur, [o] Aduocat & [p] Media- teur, qui a fait sur le bois de la croix, [q] vn sainct sacrifice de son corps nauré & rom- pu, & de son sang respandu [r] en remission de nos pechez, [s] & nous a par ce moyen plainemēt reconciliez & reünis à son Pe- n Pse.110.4 Hebr.5.6 o 1. Iean 2.1 p 1. Tim.2.5 q Hebr.5.1 Ephe.5.2 r Hebr.9.14 s Rom.5.10

t Deut.27. re celeste, (lequel estoit courroucé con-
26. tre nous à cause de nos pechez) t entant
Gal.3.10 qu'il a esté fait luy-mesme cõme vn hom-
v Pseau.22.1 me maudit & damné, v goustant & sen-
Matth.27. tãt en son ame l'ire de Dieu son Pere, qui
46. est le plus grand & plus extreme tourmẽt
x Act.2.24 x entre tous ceux qu'il a souffert & endu-
y Pseau.22 ré en son corps sur le bois de la croix, y e-
Esa.53 stant ensanglanté, mesprisé, nauré, & pen-
du, afin q̃ par ce moyen & selon le corps
& selon l'ame (qui ensemble estoyent
gastez & damnez par le peché) nous fus-
sions secourus, deliurez & sauuez.

D'auantage ayant esté oinct pour estre
z Pseau.2.6 z Roy, Seigneur & chef de son Eglise,
Zach.9.9 a qui est honorablement & triumpham-
Matt.21.5 ment resuscité des morts, b voire, demeu-
a Act.2.30. rant honorable, puissant, & magnifique
31. vainqueur du peché, d'enfer, de la mort,
b Col.2.15 du Diable & de damnation: c qui est aussi
c Act.1.9 en grande gloire & honneur monté au
Ephe.4.8 ciel corporellement & visiblemẽt, d là où
d Collos.3.1 maintenant il sied à la dextre de son Pere
e 2.Th.1.7 en grande maiesté & puissance, e iusques à
ce qu'au dernier iour il apparoisse & vien-
ne derechef en gloire & honneur auec
grande multitude d'Anges, pour iuger les
viuans & les morts, & pour rendre à chas-
cun selon ses œuures.

Comme donc ie recognoy deux natu-
res

ges en Christ: ainsi aussi recognoy-ie trois offices en luy. Et pourtant ie mets toute la confiãce de mon salut en luy, puis qu'il est mon [f] Iesus, c'est à dire, mon Sauueur, [g] au nom duquel seul, & non point d'aucun autre, gist & cõsiste le salut des hommes : [h] & faut qu'au Nom d'iceluy tout genouil se ploye de ceux qui sont és cieux, & en la terre, & dessous la terre.

f *Matth.* 1.21
g *Act.* 4.12
h *Phil.* 2. 10

Au contraire nous reiettons l'horrible abus & grande meschanceté des Papistes, qui renient les offices & proprietez de Iesus Christ le fils de Dieu viuãt, en ce qu'ils ne le recognoissent point pour celuy qui est oinct Prophete, souuerain Sacrificateur, & Roy, mais au contraire luy rauissent son propre honneur, & le donnent aux autres, au grand mespris & deshonneur de son sainct Nom.

Les Papistes nient Christ, & blasphemẽt d'vne façon horrible cõtre son office.

Car en premier lieu, ils tiennẽt le Pape (qui est l'aduerse partie de Christ) pour le vray & vnique Prophete, Docteur, & Pasteur, enseignant seul la verité, & ne pouuãt errer, au cabinet du cœur duquel sont cachez & enclos tous les tresors de sagesse & de science (comme ils escriuent) estant seul Iuge [i] par dessus l'escriture, laquelle personne ne peut entendre ni exposer sinon luy seul : estãt aussi par dessus les Conciles, & par dessus tous les hõmes,

i *Psea.* 12.15
De Cõsec. Præb. tit. 8 cap. proposuit, cap. de testa. cap. omnium, In sexto de

cret. de cõstit. cap. Licet.
Et dist. 19. cap. Romanorum in Glossa.
Et caussa 9 quest. 3. capite Nemo
Itẽ in cap. Quanto de Transl. Episcopi, titulo 7.

de sorte que tout luy est assubietti. En signe & tesmoignage dequoy, il pose son pied dextre sur la Bible quand il est couronne au commencemẽt, & foule au pied la saincte parole de Dieu. Les decrets & decretales d'iceluy, ses statuts & ordõnãces, ses escritures & liures, ses fables, songes & faulse doctrine sont estimez & reputez de plus grãd prix & valeur de ceux de sa trouppe & de ses disciples, que n'est la tres-pure & entiere doctrine diuine, & que le S. Euangile de nostre Seigneur Iesus Christ.

Secondemẽt ils rauissent à Iesus Christ sa sacrificature sacree & son intercesion, laquelle ils attribuent & approprient en premier lieu, à leur sainct pere le Pape de Rome, & puis apres à eux-mesmes en cõmun: cõbiẽ que neantmoins ie laisse encores à parler icy de l'inuocation des saincts trespassés, lesquels ils mettent en la place de Christ comme Moyẽneurs & Aduocats. Ils n'ont point de honte de se nommer eux-mesmes Prestres & Sacrificateurs, laissãs le premier degré à leur sainct Pere, l'appelans souuerain Sacrificateur, Euesque vniuersel, voire Vicaire & Lieutenant de Iesus Christ, faisans asseoir en la place d'iceluy cest abominable Ante-Christ, s'y fourrans ausi eux-mesmes sans au-

aucune honte ne vergongne. Ainſi nous voyons que Chriſt n'eſt plus maintenãt, ne Sacrificateur, ne Moyéneur en l'Egliſe Romaine, mais le Pape auec la trouppe de ſes raſez, couronnez & engraiſſez, & auec les ſaincts treſpaſſez, leſquels tous enſemble ſont maintenant Sacrificateurs, Interceſſeurs, Preſtres & Mediateurs.

Au contraire la ſacrificature de [k] Chriſt & ſon aſcentiõ au Ciel ont prins fin entre eux, cõme la ſacrificature d'Aaron & de Leui a ceſſé, entre tous les Chreſtiens & croyãs à la venue de Chriſt, c'eſt aſſauoir, par ſa mort & paſsion, & par le ſainct ſacrifice qu'il a fait ſur l'autel de la croix: de ſorte qu'on ne la peut plus maintenant remettre en vſage ni en pratique.

k *Mat.* 27.51 *Marc.* 15.38 *Luc.* 23.45 *Colloſ.* 2.17 *Heb.* 7.12, 18.19 & 8.13, & 9.10, & 10.1

O combien miſerablement eſt obſcurcie, opprimee & reiettee la ſacrificature de Chriſt en la Papauté, en deſhonorant ſa mort precieuſe, aneantiſſant [l] entieremẽt ſon ſacrifice vertueux, [m] & poluant, meſpriſant & foulant aux pieds ſon ſang precieux & innocent par les indulgences & pardons, par les merites des hommes, par les bonnes œuures inuentees, par prieres & inuocation des ſaincts treſ-paſſés, par confeſsion, pelerinage, feſtes annuelles, charmerie, enchãterie & coniuration des choſes qui ſont crees, finalement (pour le

l *Gal.* 5.2.3
m *Heb.* 6.6 & 10.29
2. *Pier.* 2.1

 faire

faire court) par la Messe, & par le purgatoire. Ils appelent la Messe vn sacrifice de reconciliation & vne saincte offrande valable pour la remission des pechez, & non seulement pour les viuãs, mais aussi pour les morts & trespassés qui sont en purgatoire. Voire (qui est chose plus horrible) ils n'ont point de honte d'escrire & d'enseigner que la mort de Christ & son sainct sacrifice ne nous peuuent aider ne sauuer, estans vains & n'ayãs aucune force ne vertu, sans le sacrifice & oblation de la messe (comme ils parlent) par la vertu de laquelle & par l'œuure ouuree, les merites de la mort & passion, & du sacrifice reconciliatoire de Christ, nous sont appropriés & appliqués.

O horrible blaspheme & outrage contre le merite, sacrifice, mort & passion de Christ!

Mais ceci est encore plus horrible & espouuantable, voire du tout insuportable, c'est assauoir qu'en leur Messe (laquelle ils appelẽt vn sacrifice de reconciliation) ils inuoquent non seulement les saincts trespassez, les mettãs en la place de Christ, luy desrobans & rauissans par ce moyen son office : mais d'abondãt & outre cela ils se mettẽt aussi eux-mesmes sacrificateurs, & Mediateurs, voire non seulement

lement entre Dieu & les hommes, pour prier pour les viuans & pour les morts, & en special pour leurs bien-faiteurs : mais aussi entre Christ le fils de Dieu viuant & son Pere celeste, lequel ils prient & inuoquent pour iceluy, prians qu'il luy veuille estre gracieux, & le receuoir en grace.

En la 8. partie du Canon de la Messe.

O sacrilege! cõme si quelque hõme quel qu'il soit (ie ne di pas Prestre ou Moyne) pouuoit prier pour Christ & fut propre à cela, pour estre Aduocat & Intercesseur, non seulemẽt entre Dieu & les hommes, mais aussi entre Dieu & son Fils bien-aymé: ou bien [n] comme si Christ le Mediateur vnique & [o] Aduocat n'estoit pas entre son Pere celeste & les hõmes: ains q̃ les Prestres de la Messe fussent eux-mesmes les Aduocats non seulement des hõmes, mais aussi du propre & naturel fils de Dieu. Finalement comme s'il y auoit discord, diuision & inimitié entre le Pere & son fils, qui deust estre par l'intercession & priere des Prestres de la Messe, appaisee, & abolie: ou comme si le Pere estoit irrité & courroucé cõtre son fils bien-aimé, [p] auquel il a prins son bon plaisir, le couroux duquel deust & peut estre esteint & appaisé par vn meschãt & inutile Prestre Missalien. Or tant s'en faut que cela soit, qu'au contraire, selon [q] le tesmoignage de

n 1. Tim. 2.5
o 1. Iean 2.1
p Matt. 3.17 & 17.5
q Esa. 9.5 Ephe. 2.13

l'Escriture, c'est Iesus Christ seul qui est nostre paix & nostre pacificateur, voire la [r] recõciliation & satisfaction pour nos pechez [s] l'agneau de Dieu qui oste les pechés du monde, le seulé souuerain sacrificateur, Mediateur & Aduocat, [t] par lequel l'ire du Pere, qui estoit enflambee sur nous comme vn feu, a esté estainte & appaisee, ([v] ce qui ne pouuoit estre fait sinon par son sang, sainct, innocent & precieux :) [x] de sorte que maintenãt par luy nous sommes plainement reconciliés & reünis au Pere, [y] auquel nous auons accés en toute confiance & hardiesse, tellement que [z] nous osons hardiment parler à luy & crier, Abba Pere.

r Rom.5.11 1.Cor.1.29 2.Cor.5.9 Collos.1.14
s Iean 1.29
t Esa.53.8
v 1.Pie.2.24 1.Iean 1.7
x Rom.5.1
y Eph.2.18 Heb.10.19 20.21.22, & 12.22.23.
z Rom.8.15 Gal.4.6

Les Papistes nient Christ estre Roy en 4. sortes.

En troisiesme lieu les Papistes nient l'office Royal de Iesus Christ, lequel hõteusemẽt & meschamment ils luy desrobent & brigandent.

Premierement.

Car premierement, ils renient la force de sa resurrection, qui est le commencemẽt de sa Maiesté Royale & de son hõneur: ([a] car lors a il esté assis sur le throne de Dauid cõme vn Roy victorieux, [b] & a cõmencé à regner & triumpher sur tous ses ennemis) attendu qu'ils establissent, cerchent, & enseignent de cercher la iustification hors des merites de la vertu & operation d'icelle: là où au cõtraire sainct Paul

a Psea.16.10 Act.2.31
b Col.2.15

Paul teſmoigne & enſeigne ſi clairement, [c] que Chriſt eſt mort pour nos pechez, & reſuſcité pour noſtre iuſtification. Or quiconque cerche & enſeigne de cercher la iuſtification hors de la reſurrection de Chriſt, il reiette la reſurrection de Chriſt, entant qu'il meſpriſe la vertu, le fondement & la verité d'icelle. Et quiconque meſpriſe la reſurrection de Chriſt, il meſpriſe ſon office Royal, ſa Maieſté, & ſon hõneur, qui a commencé par ſa reſurrection (car lors la victoire de Chriſt a monſtré ſa premiere clairté plus puiſſamment & honnorablement, & a prins de là ſon origine) comme l'Apoſtre S. Pierre aux actes [d] des Apoſtres le teſmoigne clairement. Or eſt-il que les Papiſtes enſeignent le ſalut & la iuſtification hors de la reſurrection de Chriſt, ce qui eſt manifeſte & aſſez cogneu, de ſorte que perſonne ne peut repugner à l'encontre. Il s'enſuit dõc qu'ils niẽt la reſurrection de Chriſt, & par cõſequẽt ſon office Royal & ſon honneur qui ſont conioincts à ſa reſurrection.

c *Rom.* 4. 25

d *Act.* 2. 31

En outre ils nient l'office Royal de Chriſt par ceſte infame & miſerable negation de ſon aſcenſion, en quoy auſsi ſon honneur Royal apparoiſt, comme la ſaincte eſcriture teſmoigne, diſant: [e] il eſt monté en haut, il à mené la captiuité priſonniere.

Secondement.

e *Pſe.* 68. 19 *Eph.* 4. 8

ſonniere, & a donné dons aux hommes.
Or ceux-ci diſent & enſeignẽt hardimẽt,
Hebr.8. 4 & ſans aucune honte que Ieſus Chriſt eſt
icy ſur la terre ſelon la chair, ſous les eſpeces du pain & du vin, entre leurs propres mains, impures, pareſſeuſes (car ils ne peuuẽt trauailler) ſanglãtes, charmees & enchãtees ſur leur autel benit & cõſacré (cõme ils parlẽt) c'eſt à dire, charmé, cõiuré, & enchanté: finalement en leur Ciboire, où il habite & demeure entre les vitres & en leur armoire du Sacrement, où auſsi il eſt detenu cõme vn hõme priſonnier, & cõme vn oyſeau en cage, enſerré en l'egliſe Romaine & Papiſtique de la part du Pape leur grand Seigneur, Prince & Roy, iuſques à ce que aucuneſfois pour ſa recreation & pour ſon ſoulagement on le met dehors, pour eſtre monſtré au peuple, & eſtre pourmené en proceſsion: pour courir par les rues, où on luy fait grande reuerence: pour aller aux malades & debiles, leſquels il faut qu'il aille viſiter cõme vn medecin, & cõme s'il les deuoit guerir: là où au contraire luy-meſme tõbe bien ſouuent en grand danger d'eſtre du tout deffait, mords & briſé des dens.

Tiercemẽt. Tiercement les Papiſtes nient l'office Royal de Chriſt, par ce qu'ils le nient eſtre aſsis à la dextre de ſon Pere, de laquelle ils le

le chassent (entant qu'en eux est) pour mettre le Pape en sa place, voire le Pape lequel ils recognoissent pour leur chef, Seigneur & Roy, aymans mieux auoir vn Roy meschát, cruel, tyran, orgueilleux & superbe, voire vn diable d'Antechrist tout sanglant, [f] qu'vn Roy debonnaire, humble & doux, [g] & qu'vn Agneau innocent, c'est assauoir Iesus Christ, lequel toutesfois est le vray & seul Seigneur, Roy, & [h] chef de l'Eglise. Mais ils sont semblables aux Iuifs : [i] car ils ne veulent pas souffrir que Christ regne sur eux, & qu'il ait aucun gouuernement & seigneurie : [k] ils ne veulent pas estre dessous son ioug doux & ayse : ains aiment mieux à leur ruine & perdition, estre esclaues sous la tyrannie diabolique de lhorrible Antechrist, qui ne tasche qu'à meurtrir & tuer les poures ames.

f *Esa.* 62.11 *Zach.* 9.9 *Matt.* 21.5 *Iean* 12.15
g *Esa.* 53.7 *Act.* 8.32
h *Eph.* 1.22, & 5.23. *Col.* 11.18
i *Pseau.* 2.3 *Luc.* 19.14
k *Mat.* 11.29 30.

Finalement l'office Royal de Christ est deshonoré par les Papistes, par ce qu'ils nient son retour & sa venue au dernier iour pour iuger les vifs & les morts. Car comment viendra-il, luy qui est de long temps venu, [l] & est icy present sur la terre selon la chair comme ils parlent ? & comment iugera-il ? veu que le Pape luy-mesme est le Iuge souuerain, à la iustice, iugement & arrest duquel il faut que tout soit assu-

Quartement.

l *Mat.* 24.26
Distinct. 40. Cap. Si Papa quia cunctos ipse iudica-

aſſubietti, ainſi qu'ils l'enſeignent & eſcriuent eux-meſmes ſans aucune honte: certes ceci appert par leurs Canons, liures & eſcrits, qui ſont remplis de ces horribles blaſphemes, leſquels ie ne pourroy aiſement reciter, & auſsi il ſeroit par trop facheux à les lire.

Vn ſainct Eſprit.

m Gene. 1.2 2. Pier. 1.21 n Eſa. 48.17 Matth. 3.16 & 28.19 Luc. 1.35 Act. 5.3.4 Rom. 1.3 1. Cor. 3.16 1. Iean 5.7 o Iean 5.3 Rom. 1.4 Tit. 3.5.6 1. Pier. 1.3 p Rom. 8.15 2. Cor. 1.22 Eph. 4.30

Ie croy & confeſſe qu'il y a vn [m] ſainct Eſprit, qui eſt [n] vray & eternel Dieu auec le Pere & le fils, d'vne meſme eſſence, puiſſance & gloire: [o] par lequel ſeul nous ſommes ſanctifiez & regenerez en l'eſperance de la vie à venir: [p] & lequel en aſſeurance imprime & ſeele en nos cœurs l'amour paternelle que Dieu nous porte en Ieſus Chriſt ſon fils bié-aymé, & auſsi la poſſeſſion de l'heritage & ſalut iuſques au iour de noſtre deliurance. C'eſt luy pareillement qui nous fait participans de Chriſt & de ſes merites. Parquoy ie mets auſsi toute ma confiance en luy.

Les Papiſtes nient le S. Eſprit en ſa vertu & operation.

Sur ceci ie renonçe & reiette les heretiques Papiſtiques qui nient le S. Eſprit, non pas en ſa nature & en ſon eſſence, mais en ſa vertu & operatió: attédu qu'ils cerchent hors iceluy ſaincteté, regeneration & ſalut.

Vne ſaincte Egliſe vniuerſelle

q Mat. 16.18 r Act. 4.31

Ie croy & confeſſe qu'il y a [q] vne ſaincte Egliſe Chreſtienne vniuerſelle: qui eſt [r] vne aſſemblee & congregation de tous

croyans : [s] vn certain peuple de Dieu esleu : le propre heritage de Iesus Christ, [t] lequel il a rachepté & deliuré par son sang precieux : [v] la generation eleuë, la sacrificature Royale, la gent saincte, le peuple acquis, separé & segregé de ce mõde mauuais, à la gloire de Dieu & de Iesus Christ [x] son seul chef, Roy & gouuerneur. [y] Ceste Eglise a communiõ à Christ son chef vnique, & est participãte de tous ses dons & biẽs spirituels, comme les mẽbres d'vn corps sont vnis à leur chef : [z] lequel ils doiuent fidelement seruir, & pour lequel ils doiuent s'ayder & se secourir les vns des autres par charité, comme estans membres conioincts.

s 1. Pier. 2. 9
t Act. 20. 28
v 1. Pier. 2. 9
x Eph. 1. 22 & 5. 23
y Eph. 5. 30
z 1. Cor. 12. 12 Gal. 6. 2

C'este Eglise est cogneuë & discernee entre toutes fausses Eglises & congregations, conuenticules & sectes, [a] par la pure predication de la parole de Dieu, & par la vraye [b] confession de la foy, [c] & administration re des Sacremens ou signes de l'alliance & seaux de grace (lesquels nous recognoisso is seulement en nombre de deux : assauoir le Baptesme & la saincte Cene) à quoy aussi on peut conioindre la diligente administratiõ de la [d] discipline Chrestienne, laquelle est comme les nerfs de l'Eglise, & laquelle est ordonnee & establie pour admonition & correction, & pour

Les marques de la vraye Eglise.
a Ieã 8. 47, & 10. 27
b 1. Ieã 4. 6
c Mat. 28. 19 Act. 2. 41 Act. 8. 37 Matth. 26 Mar. 14. 22 Luc. 22. 19 1. Cor. 11. 23
d Matt. 18. 15 Luc. 19. 19. 1. Cor. 5. 3

& pour coupper & retrancher les membres pourris & inpenitens.

e Eph.5. 23. 25. f 1. Cor.15 g Esa.52.7 Rom.10.15 Marc. 1. 15 h Act. 2. 38 Rom. 4. 11

[e] En ceste Eglise Chrestienne vniuerselle consiste la remission des pechez, il y a aussi vne ferme esperãce du salut à venir, & vne gloire [f] en la resurrectiõ des mors par Iesus Christ : ce qui est presché & annoncé par [g] l'Euangile, & seelé par les [h] Sacremens.

L'Eglise Romaine & Papistique est vne Synagogue de Satan. i Apo.2.9 k Esa.21.9 Apo. 14.8, & 18. 2 l Matt. 21.13 m Ier. 7.11

Or au contraire, ie renie & reiette l'Eglise Romaine, Papistique & idolatre, laquelle est vne assemblee & congregation de gens infideles & impenitens, [i] vne Synagogue de Satan, [k] vne habitation des Diables, vne maistresse gardienne de toutes sortes de bestes & d'esprits immundes, [l] vne cauerne de brigands & larrons, [m] & vne fosse infernale de meurtriers.

Le Pape est le chef & fondement de ceste Eglise. n 2. Thes.2. 4. Dan. 9.27 Mat. 24.15

Ceste Eglise s'est reuoltee de Iesus Christ le seul chef & fõdemẽt de la vraye Eglise, aymant mieux pour son chef & fondemẽt vn horrible & abominable Antechrist, q̃ le seul & vray Messias & oinct du Seigneur.

Icelle n'a pas le vray seruice de Dieu.

[n] Icelle a delaissé le vray & pur seruice de Dieu, & a establi en sa place le seruice des diables & toute idolatrie.

En icelle on ne presche pas purement ne sincerement la parole de Dieu, ains elle est miserablement falsifiee & corrompue

puc. Car en premier lieu, ils reiettent & effacent le o deuxieme commandemēt de la loy diuine. D'auãtage ils enseignent le salut par la loy, la tirãs en mauuais vsage.

o *Exo.*20. 30. *Deut.* 5.8

Et quant au sainct p Euangile (qui est vne plaisante & ioyeuse declaration de la remission des pechez, par le q merite seul de Christ) il est miserablement deshonoré & reduit à neant par leur doctrine humaine & par les commandemens des hommes: attendu qu'ils enseignent de cercher la remission des pechez & le salut hors de Christ, comme nous auons suffisamment monstré cy dessus.

p *Esa.*61.2 *Luc.*2.10, & 4.19
q *Luc.*24. 47. *Act.*4.12, & 10.43

En outre, quãt à l'administration des Sacremẽs, c'est vne chose totalemẽt souillee & esloignee de la premiere pureté & simplicité: de sorte qu'on peut dire que les saincts Sacremens de Dieu & de Iesus Christ sont vilainement & miserablement prophanez & poluez en la Papauté.

Car premierement, le S. Baptesme est administré au peuple sans r aucune edification, assauoir en langage estrange & incogneu, & s sans predication de la parole diuine, auec de l'eau charmee & coniuree, abusans ainsi du t sainct nom de Dieu: à quoy ils ont encores adiousté & conioinct beaucoup de ceremonies vaines & de superstitiõs, pour obscurcir le S. Baptesme,

L'Eglise Romaine n'a pas le Baptesme pur.

r 1.*Cor.*14. 23.
s *Mat.* 28.19
t *Exod.*20.7

me, au mespris & contemnement de l'ordonnance de Christ, comme le sel, le crachat, & l'huyle (laquelle ils appelēt sainct Chresme) les cierges, & (qui est chose plus horrible & abominable) les exorcismes & cōiurations du diable, pour le faire sortir hors du corps du petit enfant innocent, cōme s'il auoit le diable au corps, & comme si la femme enceinte portoit le Diable en son ventre l'espace de neuf mois. Or que cela soit vne chose honteuse, digne de mocquerie & abominable, ie le laisse penser à chascun en soy-mesme, & ie laisse iuger à tous hommes entendus & craignans Dieu s'il est loysible & permis de presenter les enfans (v qui sont l'heritage, dons & benediction de Dieu) à vn tel Baptesme impur & souillé.

Recede maledicte diabole ab hac creatura.

v *Pse.* 128.3. 5. 6 *Deut.* 28.3

Corruptiō de la Cene en l'eglise Romaine.

En outre, la saincte Cene de nostre Seigneur Iesus Christ est meschamment corrompue & peruertie en ceste Synagogue Papistique, voire tellement gastee & dissipee, qu'au reste il n'y est rien demeuré de bon: à cause dequoy à bon droit ils doiuent estre nommés eux-mesmes, Sacrementaires, c'est à dire, violateurs & dissipateurs des Sacremens: lequel nom leur appartient propremét, & non pas à nous, attendu que nous vsons droitement & purement, & en grande honneur & reuerence,

rence, des Sacremens selon l'ordonnance & institution de Christ, [x] qui est la vraye reigle du droit vsage d'iceux. x 1. Cor. 11.1

Mais quel droit & pur vsage des Sacremens pourra-on trouuer en la Papauté, où la premiere institution de Christ n'y est point demeuree? & en la place de laquelle on a dresse vne miserable dissipatiō & vne horrible idolatrie? certes la Cene est du tout abolie & aneantie en l'Eglise Papistique : car il n'y a là aucun [y] approchement à la table, ains vn ployement de genouil à la mode des idolatres: il n'y a aucune [z] distribution du pain rompu, ains vne abominable idole cuite : [a] il n'y a aucune distributiō du vin sacré, ains vn brigādage & larrecin : [b] il n'y a aucune predication de la mort de Christ, [c] ni aucune action de graces & [d] louanges, ains vne action sourde & muette, comme on voit faire en vn ioueur de passepasse, ou en vn esbattement, où tout se ioue par personnages muets & qui ne disent mot, ou bien qui murmurent entre leurs bouches en langage estrange & incogneu: finalemēt il n'y a point de droite [e] preparation à la Cene, ou espreuue & examen de soy-mesme, qui consiste en vraye & viue foy, & en vraye repentance ou amendement de vie : mais en la place de tout cela, ils ont

y Mat. 26.20
z Luc. 22.9
a Mar. 14.21
1. Cor. 11.23
b 1. Cor. 11.26
c Mat. 26.26
1. Cor. 11.24
d Mat. 26.30
Mar. 14.26
Luc. 22.39
e 1. Cor. 11.28

mis vne abominable confeſsion auriculaire, qui eſt vne vraye boucherie & tyrannie des ames, [f] par laquelle ils regnent & dominent ſur la conſcience des ſimples & ignorans, cognoiſſans par là tous les ſecrets du monde, à cauſe de quoy pluſieurs ſont venus en grande honte & danger de leur perſonne. Or ceci conſideré, aſſauoir que les Papiſtes n'ont pas la vraye & pure adminiſtration de la parole de Dieu ne des Sacrements, ni auſsi par conſequent le vray ſeruice de Dieu, il s'enſuit treſ-bien qu'ils ne ſont & ne peuuent eſtre l'Egliſe de Dieu, [g] ni l'eſpouſe de Ieſus Chriſt: [h] ains la Synagogue de Satá, & vne orde vaine, & puante [i] paillarde de Babilone.

La confeſſion auriculaire en l'Egliſe Romaine.

f 2. *Tim.* 3. 6

g 2. *Cor.* 11. 2 *Apo.* 21. 2. 10.

h *Apoc.* 2. 9

i *Apo.* 17. 5

Nous ne ſonnons mot icy de l'abus & aneantiſſemẽt de la diſcipline Eccleſiaſtique, en ce qu'ils n'vſent pas de l'excommunication Eccleſiaſtique contre les meſchans, [k] leſquels ils priſent, nourriſſent & enſeueliſſent en leurs pechez, ains ſeulement contre les gens de bien & craignans Dieu, non pas d'vne façon Chreſtienne, mais tyrannique, les maudiſſans, condemnans, banniſſans [l] & reiettans hors de leurs Synagogues.

k *Ezec.* 13. 19 20. 21

l *Iean* 16. 1. 2

Ie renie donc & reiette de cœur & de bouche l'Egliſe Papiſtique & Romaine, [m] auec laquelle ie ne veux auoir aucune commu-

m *Eph.* 5. 11

communication. Et si prie & admoneste vn chacun au nom de Iesus Christ, de se separer [n] & retrancher d'icelle en l'abandonnant du tout, afin de n'estre participant de ses pechez, qui sont paruenus iusques au Ciel, & d'eschapper ses playes & punitions horribles lesquelles sont prochaines, & [o] par ce moyen sauuer son ame.

n *Esa.* 52. 11 2. *Cor.* 6. 17 *Apo.* 18. 4

o *Iere.* 51. 7 *Act.* 2. 40

Outre-plus ie reiette toutes autres fausses Eglises, sectes, erreurs & heresies qui contrarient en quelque maniere que ce soit, à quelque article de nostre foy Chrestienne: combien que maintenát i'ay proprement affaire à l'Eglise Romaine, contre laquelle par occasion ie debas, admonestant vn chacun de s'en donner de garde. Bref, pour faire fin & pour conclusion, [p] ie demeure auec la verité eternelle de Dieu, auec la doctrine entiere & parfaite de Iesus Christ, & [q] auec la saincte Eglise & espouse de Christ: à quoy aussi ie conseille & admoneste tous hommes de se tenir fermes, par Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

p 1. *Tim.* 6. 16. *Heb.* 6. 18

q 2. *Cor.* 11. 2

A cause que plusieurs des Seigneurs & Magistrats de la ville d'Anuers, qui auoyent esté à l'examen, auoyent en partie esté cause dudit mauuais bruit & detraction, qui courroit entre le peuple (comme il a

Le prisonnier escrit aux Seigneurs d'Anuers.

esté dit) Christophle a aussi escrit vne Epistre au Magistrat de ladite ville, en laqlle se purge, se presentant auec priere de rendre raison & confession de sa foy, & desirant d'exposer sa doctrine à l'espreuue, & pour icelle offrir sa vie s'il plaisoit au Seigneur.

Il escrit à vn ancien d'Anuers.

Apres cela voyãt que ce mauuais bruit ne cessoit point, mais de plus en plus estoit espandu & dilaté par tout, il a prins occasion d'escrire à vn certain surueillant de l'Eglise, lequel desia au parauãt luy auoit escrit, requerant d'escrire toute la procedure de son fait, comme s'ensuit.

Grace & paix de Dieu le Pere par Iesus Christ. Amen.

CHer Frere, quand ie considere mes affaires & aussi les vostres ie suis fort contristé en mon cœur: neãtmoins la lettre qu'il vous a pleu m'enuoyer de vostre grace ne m'a point petitement consolé & resioui, en ce que par icelle i'ay veu le grand soin que vous auez de moy. Mais qui eust iamais pẽsé qu'il y eust vne telle malice & meschanceté en vne telle femme? [a] Il eust esté bon (comme ie pense) qu'elle n'eust iamais esté née. Cependant Dieu a certains moyens propres, par lesquels il ameine les siens a la fin qu'il a ordonnee. Si le Seigneur m'a appelé pour estre

Il parle de la grande Marguerite

a *Mat.26.13*

estre tesmoin de sa verité, & pour me la faire signer & seeler par ma mort, [b] sa volonté soit faite & accomplie & non pas la mienne. Mon corps est prest & ma vie aussi quand il luy plaira. Quant aux affaires que i'ay eu auec le Marquis, ç'a esté d'vne façon bien estrange. I'auoy vn Almanach qu'on a trouué, auquel i'auoy marqué certaines rues de la ville, où aussi il y auoit plusieurs tesmoignages de l'Escriture. Le Marquis auec les Escheuins me firent vne telle Glose, assauoir qu'en vn certain lieu, i'auoy fait vn tel sermon & predication. Ie respondi, qu'ils prouuassent ce qu'ils disoyẽt. Par lesquelles paroles eux estãs grandemẽt courroucez, me ietterent sur la torture. I'auoy outre-plus aupres de moy vne piece de quelque lettre de tesmoignage, où il y auoit escrit en bas, Par moy Christophle Fabri Ministre de la parole : cela m'a esté merueilleusement pesant & difficile à porter. Pourtant ie prie & admoneste tous Ministres de l'Eglise & tous les freres fideles, d'vser de bonne prudence & discretion en tels affaires. En somme, ils ont voulu sauoir le sens & l'intention de mon escrit & la declaration de mõ liuret. I'ay tousiours respondu comme deuant. Mais n'estans point contens & me tenans pour mẽteur,

b *Matt.6.10*

Nota. Fœlix quẽ faciunt aliena pericula cautum.

Fabri eſt gehenné.

Les Carmes viennent viſiter Fabri.

il me liurerent finalement entre les mains des bourreaux. Eſtant en la peine & au tourment i'ay dit ſur ce que ie fu premier interrogue, que ie deſiroy de ſuiure bon conſeil & communiquer auec des bons & doctes perſonnages. L'autre iour ſuiuant les Carmes vindrent à moy, & par paroles blandiſſantes ils, taſchoyēt de me perſuader beaucoup de choſes, pour me faire ſage à leur mode, pour me rendre & ſubmettre ſous l'obeïſſance de l'ordre. Apres cela arriua vn Curé de noſtre Dame, auec lequel ie n'eu pas beaucoup de propos. Parquoy ie n'ay aucune choſe notable que ie puiſſe eſcrire. Il y a ſeulement que ſur toutes ſes raiſons ie n'ay autre choſe reſpondu, ſinon que ie ne refuſoy point & ne me vouloy point forclorre de ſuiure touſiours bon conſeil. Il leut quelque choſe de l'inſtitution de Caluin, au 17. chap. du 4. liure, de la Cene, de laquelle nous conferaſmes, luy blaſmant & meſdiſant bien fort Caluin. Aucuns qui eſtoyent là preſens, me dirent: il ſera aiſé à faire auec vous, & ainſi ils ſe departirent de moy. L'autre Curé par lequel principalement le mal eſt procedé, m'a auſsi interrogué de la Cene : auquel i'ay reſpondu brieuement, que le pain eſtoit le corps de Chriſt, en ſemblable façon que l'eau du

S.Bap-

S. Baptesme est dite & appellee [c] le bain & lauement de regeneration. Ie l'ay escouté long temps, car il auoit le babil & le caquet tout seul, & aussi le laissay-ie parler: car les [d] perles & les marguerites estoyent bien trop precieuses pour les ietter deuant les pourceaux & deuant les chiens. Il m'a pareillement admonesté & conseillé par beaucoup de paroles de faire penitence & repentance publique. Sur quoy i'ay respondu que c'estoit vne chose droite & bien conuenable d'imposer la repentãce publique sur les pecheurs qui auoyent peché publiquement. Voicy la principale partie de nos propos. Que c'est que les Carmes font à present, cela m'est du tout incogneu. Faut-il pourtant que ie passe par la bouche de tous hommes, voire de tous les freres, comme vn renieur de Christ? est-ce icy ma ioye, & le loyer de mes labeurs & trauaux? [e] Ie suis prest, Dieu le cognoist, d'abandonner quand il luy plaira, ma vie pour Christ: [f] car ie ne suis pas meilleur que mes Peres qui m'ont precedé. Il est vray que ie ne suis pas certain de moy-mesme, & ne m'en veux point aussi vanter, il s'en faut beaucoup que ie le face. Mais si est-ce que ie suis tres-bien certain des promesses de Christ, ne doutant nullemét de sa saincte

Le pain est nommé le corps de Christ, cõme l'eau du Baptesme est nommé lauement de regeneration.

c *Eph.* 5.26 *Tit.* 3.5 1. *Pier.* 3.21 *Rom.* 6.4.

d *Matt.* 7.6

Ingratitude.

e *Act.* 20.24 & 21.13.

f *Matth.* 5.12

verité, laquelle i'ay cõfessee & maintenu ẽ
si long temps : laissez donc premierement
accomplir le combat, & puis on pourra
chanter la victoire. Ie tesmoigne deuant
Dieu, que quand mesme ie me reuolte-
roy (de laquelle chose, comme i'espere,
g Matt. 5.18 le Seigñr me gardera) la g verité de Dieu
Luc. 16.17 demeurera, & sa saincte Eglise ne perira
1. Pier. 1.25 iamais. Ie vous prie, mon cher frere, qu'en
Nous deuons prier les vns pour les autres. quelque lieu que vous alliez ou veniez,
vous me h recõmandiez aux sainctes prie-
res & oraisons des freres, afin que ie puisse
demeurer ferme & stable en la foy, & sub
h Collos. 4.3 sister au cõbat. Le Seigneur Iesus Christ
Eph. 6.19 m'en veuille faire la grace & à tous ceux
2. Thes. 3.1 Iac. 5.16 qui ont cogneu la verité. Amen.
1. Tim. 2.1 Icy auez-vous, cher frere, la somme de
nos affaires. On n'a rien interrogué de la
foy. Neantmoins à cause que ie me suis
i Apo. 13.1.2 opposé à la i Beste, ils cerchent de me de-
struire & aneantir. Mais le temps vient &
k Apo. 17.8. est prochain k qu'elle sera iettee au puits
11, & 19.20 ardant de feu & de soulphre : l & au con-
Esa. 11.4 traire nous & tous les croyans serons gar-
l Sap. 3.1 m Rom. 14.8 dez en la vie eternelle. Nous auons bon
courage: m car si nous viuons, ou si nous
mourons nous sommes au Seigneur. En
haste ce 15. de Iuillet. 1564.

Peu de iours apres ledit Christophle,
escriuit & enuoya plusieurs lettres à tou-
te l'E-

te l'Eglise en diuerses fois, pour la mettre plus à repos, & pour fermer & serrer la bouche à tous detracteurs, lesquelles lettres sont icy inserees par ordre comme elles ont esté dattees. Il escrit à l'Eglise plusieurs Epistres.

Grace & paix de Dieu le Pere par Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

IE Christophle Fabri prisonnier pour la saincte doctrine & pure verité de nostre Seigneur Iesus Christ, vous prie tous au nom de nostre Seignr, freres & sœurs, q̃ ne perdiez point courage, pour vous affoiblir en ce q̃ vous auez receu de Dieu par nostre ministere : [a] & que ne vous laissies aucunement seduire, soit par belle apparence de paroles ou par belle conuersation, soit par quelque chastiment ou dure affliction qui vous soit faite: soit [b] par hõneur ou deshonneur : soit mesme par mes liens, lesquels ie souffre & endure pour vous, & lesquels sont & à vous & à moy, fort profitables & necessaires. [c] Ie proteste deuant Dieu & Iesus Christ, lequel ie sers en mes liẽs, q̃ la doctrine laq̃lle vous auez ouyë de nous, est la [d] parole du salut eternel: [e] & qu'elle est le fõdemẽt des Prophetes & des Apostres, qui est Iesus Christ. [f] Par lequel tous ceux qui ont iamais pleu à Dieu, ont esté sauuez. [g] Car Iesus Christ qui a esté hier & au iourdhuy, est aussi le

a *Galat.* 1. 8 2. *Cor.* 11. 4 *Eph.* 5. 6 *Collos.* 2. 18 2. *The.* 2. 12 1. *Iean* 4. 1 *Mat.* 7. 15 & 24. 4
b 2. *Cor.* 6. 8
c 2. *Tim.* 4. 1 *Rom.* 1. 9 & 9. 1 2. *Cor.* 1. 23
d *Luc.* 1. 21
e *Esa.* 28. 16 1. *Cor.* 3. 12 *Eph.* 2. 20 1. *Pier.* 2. 6
f *Act.* 4. 12 & 10. 43
g *Hebr.* 13. 8

mesme eternellemét. Tous les Prophetes
luy rédét ce tesmoignage, que quiconque
croira en luy, receura remission de ses pe-
i Matt.7.24 chez en son nó. [i] Tous ceux qui bastissent
25. & 16. sur ce fondemét sont immuables: les eaux
18. les tempestes des vens, voire mesme les
portes d'éfer ne pourront rien à l'encon-
tre. Pour ceste cause, mes freres & sœurs,
ie prie Dieu pour vous iour & nuict, voi-
re sans cesse, à fin que vostre foy ne def-
faille, ains qu'elle soit de plus en plus for-
tifiee & corroboree au Seigneur, & que
nos liens lesquels nous souffrons pour
vous, ne soyent point deshonorez. Soyez
k 1. Cor. 14.1 feruens & diligens, [k] & courez tousiours
l Galat. 6.9 aux meilleurs & plus grans dons, & [l] ne
m 1. Cor. 10. vous lassez point en bien faisant. [m] Mais
7.14.
1. Iean 5.21 sur toute chose fuyez bien loin du seruice
n 1. Thes. 5. des idoles, [n] voire mesme retirez-vous de
22. l'apparence d'iceluy: [o] & n'ayez point de
o Eph. 5.11 communication auec les œuures infru-
p 2. Cor. 6. ctueuses de tenebres: mais plustost les re-
14.
Esa. 52.11 prenez. [p] Sortez & vous separez de l'Egli-
Apo. 18.4 se de Babylone & d'Egypte, [q] laqlle s'est
Act. 2.40 esleuee par dessus tout ce qui est renom-
q 2. Thes. 2.4 mé Dieu, pour effacer entierement de la
r Apo. 18.8 terre le nom de nostre Seigñr Iesus Christ
Dan. 8.19
Esa. 11.4 [r] Car sa ruine est bien prochaine & fort
s Apo. 18.4 grande. Regardez donc diligemmét, [s] que
vous ne soyez participans de ses playes.
[t] Vous

[t] Vous auez vne fois veſtu Ieſus Chriſt par la foy: pourquoy voulez vous maintenant eſtre veſtus [v] des pompes & ordures de la paillarde? [x] Vous eſtes lauez & nettoyez par le ſang precieux & innocent de Chriſt: ſerez-vous derechef poluez & ſouillez par ces puantes paillardiſes? gardez-vous en bien. [y] Voulez-vous oſter les membres de Chriſt, pour en faire membres d'vne paillarde? ainſi n'aduienne: car il ne vous en aduiendroit ſinon honte, & en la fin ruine & perditiõ eternelle. [z] Suiuez donc pluſtoſt Ieſus Chriſt: [a] renoncez à vous-meſmes, & portez tous les iours voſtre croix, [b] & vous ſerez participãs de la gloire & magnificẽce de Chriſt. Ayez ſouuenance que vous eſtes ici, comme en vn camp, & que vous voyez ici deuant vos yeux vos [c] ennemis, qui vous preſentent vn rude & aſpre combat: mais ſachez auſsi q̃ vous auez vn fort & [d] vaillant Capitaine, [e] qui eſt auec vous, & qui bataille pour vous, voire meſme qui a deſia tout vaincu, & qui vous a promis & aſſeurez de toute victoire en luy: diſant, [f] Ayez bon courage, i'ay vaincu le mõde. Or il eſt veritable en ſes promeſſes. Ayez donc ſouuenance de ceci, mes freres bien aymés, & ne vous laiſſez point gaigner ou ſurmõter par aucunes fineſſes. [g] Combien que

t *Rom.* 13.14 *Eph.* 4.22, 23.24.
v *Apo.* 17.1, 4.
x 1. *Cor.* 6.11 1. *Pier.* 1.2 *Apo.* 1.5
y 1. *Cor.* 6.15
z *Eph.* 5.1.2
a *Mat.* 10.38 & 16.24 *Luc.* 9.23, & 14.26 *Marc.* 8.34
b 1. *Pet.* 4.13
c 1. *Pet.* 5.8
d *Mat.* 12.29 *Marc.* 3.27 *Luc.* 11.22 *Col.* 2.15 *Eph.* 4.8 *Heb.* 12.2
e *Pſea.* 23.4 & 91.15 *Mat.* 28.20
f *Iean* 16.33
g *Zach.* 13.17 *Mat.* 26.30

que pour vn petit de tẽps vous ſoyez battus & chaſtiez par le Seigñr & Paſteur du troupeau, n'en ſoyez point eſpouuentez pourtãt, & ne vous en fuyez pas pour cela. Mais demeurez d'autãt plus ſongneuſemẽt les vns auec les autres en vnité [h] de

h Eph.4.3 Rom.12.10 Heb. 13.1

la foy par le lien de charité. Mon Dieu & Pere celeſte & mon ſauueur Ieſus Chriſt, m'ont impoſé ceſte croix pour voſtre cõſolation & fortification: voici touſiours ma priere & l'affectiõ & deſir de mõ cœur, c'eſt aſſauoir que vous demeuriez & perſiſtiez en la pure verité (cõme deſia i'ay dit ci deſſus) ſans vous en deſtourner aucunemẽt. [i] Priez le Seigneur pour moy d'vn cœur pur & en bõne cõſciẽce, à fin q̃ mon cõbat prenne biẽ toſt fin, & q̃ ma foy demeure ferme & immuable, [k] & q̃ par ce moyẽ ie puiſſe obtenir le prix propoſé de pure grace, par Ieſus Chriſt. Amẽ. [l] Ie qui ſuis abſent de corps & cependant preſent d'Eſprit, eſpere par la grace de Dieu, encore q̃ ma bouche ſe taiſe maintenãt, que tous mes mẽbres annoncerõt les louanges du Seigneur: [m] & combien q̃ ie ſoy lié, la parole de Dieu cepẽdant n'eſt point liee: mais eſt libre & franche, & aura ſon cours iuſques à la fin. Le Seigneur vous fortifie tous enſemble en ſa ſaincte parole & eternelle verité. Amẽ. [n] Saluez l'vn lautre de ſaincts

i Colloſ. 4.3 2.Th.3.1 1. Tim.2.8

k Phil.3.12 1.Cor. 5.3

l 1.Corin.5.3 Colloſ. 2.5

m 2.Tim.2.9

n 1. Cor. 16. 20, 2.Cor.13.12

ſaincts baiſers. Ie vous ſalué tous de ma main. Donné ce 25. de Iuillet 1564.

A vous tous, mes freres & ſœurs bien-aymez, ie deſire grace & paix de Dieu le Pere par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, moy, di-ie, qui ſuis icy priſonnier pour la verité de la parole diuine, laquelle par la grace de Dieu, i'eſpere ſeeler par mon ſang, & pour icelle expoſer & abādonner tous mes mēbres à toutes ſortes de tourmēs.

CHers freres & ſœurs, ie ne puis de bouche parler à vous, car par la volonté du Seigneur nous ſommes ſeparez les vns des autres : cependant ie ſuis auec vous d'Eſprit, & deſire touſiours d'auancer les louanges de Dieu & de magnifier ſon nom au milieu de vous. Par ainſi, mes bien-aymez, [a] ayez ſouuenance de moy, comme ie l'ay de vous : demeurez & perſiſtez fermes en ce que vous auez aprins & receu de Dieu par mon miniſtere. Ie prie ce Dieu miſericordieux qu'il luy plaiſe [b] donner l'accroiſſement. [c] Ie teſmoigne & proteſte deuant Dieu & le Seigneur Ieſus Chriſt, & deuant ſes Anges eſleus, [d] & appele icy le ciel & la terre en teſmoinage, [e] qu'il n'y a point d'autre Euangile q̄ celuy leq̄l par la grace de Dieu, ie vous ay enſeigné & aprins, [f] & qu'il n'y a point de ſalut en autre qu'en Chriſt, leq̄l ie vous ay annōcé & preſché ſelon ſa parole. Qui cōque chemine & marche hors d'iceluy, il

a *Hebr.* 13. 3
b 1. *Cor.* 3. 7
c 1. *Tim.* 5. 21
d *Deu.* 30. 19
e *Galat.* 1. 6
f *Act.* 4. 12 & 10. 43

g Iean 15. 6 chemine hors de son salut. g Quiconque
h 1. Iean 2. ne demeure en luy, il perd la vie eternelle.
22, & 4.3 h Quiconque confesse autrement, est vn
2. Iean 7
i 1. Pier. 4.12 Antechrist. i Que ce ne vous soit point
chose estrange, que pour cest Euangile &
pour cõfesser Iesus Christ, ie suis emprison
k 2. Tim. 2.9 né, oppressé, & gehenné, k & finalement q̃
ie seray mis à mort cõme vn meurtrier &
malfaiteur. Car par ce seau la verité a esté
de tout temps defenduẽ & maintenuẽ, &
le sera aussi iusques à la fin du mõde. Ayez
souuenance de ces paroles q̃ Iesus Christ a
l Matt. 10.38 dites à ses Apostres & à ses fideles, l qui-
& 16.24 conque veut estre mon disciple, qu'il re-
Luc. 14.27 nõce soy-mesme, & charge sur soy sa croix
m Iean 10. 24. & me suiue. Itẽ, m Le seruiteur n'est point
Luc. 6.40 plus grãd que son maistre: s'ils m'ont per-
Iean 13.16, secuté, aussi vous persecuterõt-ils: n mais
& 15. 20 vous posséderez vos ames en patiẽce. Voi-
n Luc. 11.16 cy, i'experimente maintenant quel fruict
la verité de l'Euãgile produit sur la terre:
o Mat. 10.34 o c'est assauoir persecution, croix, mort, &
Luc. 12.51 meurtres. p Qui est celuy d'entre les Pro-
p Matt. 5.12 phetes, Apostres, & autres fideles que les
meschãs n'ayẽt persecuté pour ceste veri-
q Matth. 10. 25. té, q voire mesme, ont-ils espargné le chef
Iean 15.18. des Apostres & des Prophetes: aussi ne
20. nous espargneront-ils non plus. Par ainsi
mes biẽ-aymez, n'ayez point de honte de
mes liẽs, & ne perdez point courage: mais

soyes

ſoyez d'autant plus fortifiez, hardis & emflambés au Seigneur. [r] I'eſpere par la grace de Dieu, de finir conſtâment la bataille & le combat, qu'il me faut maintenant ſouſtenir. Ie ne doute point de la victoire: car celuy qui eſt auec [s] moy, eſt plus fort que celuy qui eſt auec tous mes ennemis. [t] Puis dôc que le Seigñr eſt auec moy, qui eſt celuy qui ſera côtre? Ie marche deuant vous, [v] pour receuoir la couronne d'immortalité de la main du iuſte iuge, laquelle il a promiſe à tous ceux qui luy ſeruiront. Ie me conſole en ceci, que ie n'ay point trauaillé en vain entre vous. D'oreſenauant ſoyez vaillans Chreſtiens, & ſuiuez Ieſus Chriſt en toute ſainctetè & iuſtice. [x] Faites que voſtre lumiere luiſe deuant les hommes, afin qu'ils voyent vos bonnes œuures, & qu'ils glorifient voſtre Pere qui eſt ès cieux. [y] N'ayez point de honte de la parole du Seigneur, afin qu'il n'ait point auſsi hôte de vous deuât Dieu ſon Pere & ſes ſaincts Anges. [z] Demeurez en la foy [a] & en charite fraternelle. Au reſte, chers freres & ſœurs en Ieſus Chriſt, ie vous prie de tout mon cœur au Seigneur, que vous ne croyez plus ſi legeremêt toutes langues & toutes bouches, qui diſent q̃ ie ſuis tôbé & me ſuis reuolté de la ſaincte verité de Dieu: car ceux qui ſemêt tel bruit,

r 2.Tim.4.7
s Iean 10.29 1.Iean 4.4
t Rom. 8.31
v 1.Pier. 5.4 2.Tim.4.8 Heb.11.6
x Matt.5.16 Phil.2.15 1.Pier.2.12
y Mat.10.32 23. Marc. 8.38 Luc.9.26, & 12.8 2.Tim.2.12
z 2.Tim.4.7 Eph. 6.18. 23.
a Eph.5.2, & 6.24 1. Pie.11.22 Hebr. 13.1 Rom.12.10

bruit,ſont mes ennemis, ou, pour mieux dire,les ennemis du Seigneur, qui taſchẽt à vous rẽdre debiles en la foy. Mais, di-ie ne les croyez point: car ils ſont menteurs & fauſſaires. La grace du Seigneur ne m'a point abandonné, & l'eſprit du Seigneur ne s'eſt point retiré de moy, voire & ne s'en retirera iamais, ainſi que i'eſpere en mon bõ Dieu, lequel m'a appelé à ſa ſain-

b 1. Sam.24 16 — 2. Cor.1.23

ĉte verité. [b] Ie me remets auec Dauid au iugement de Dieu contre tous menſonges & detraĉtions, & appele Dieu en teſmoin ſur ma conſcience, & le mets pour iuge entre moy & mes ennemis, qui me chargent de menſonge & de meſdiſance. Priez le Seigneur qu'il luy plaiſe me fortifier iuſques à la fin, & en ce faiſant vous monſtrerez l'amour & la charité que vous me portez. Or ie vous [c] recommande tous

c Act.20.32 — d 1.Thes.5.27

au Seigneur,[c] & à la parole de ſa grace. Demeurez en la verité. Ie vous [d] adiure par le Seigneur que ceſte Epiſtre ſoit leuë en toutes les congregations de la ville entre tous les freres & ſœurs, afin qu'on ait meilleure opinion de moy & de la parole de Dieu. Ie teſmoigne encores vne fois deuant tous, voire deuant Dieu, que combien que ie vinſe à me reuolter, la verité de Dieu demeurera neantmoins ferme.

e Heb. 13.8

[e] Car Chriſt demeure touſiours le meſme.

[f] Et

[f] Et encores que les hommes le renoncẽt; il ne se peut renier soy-mesme. Or le Seigneur me gardera & me sauuera. f 2.Tim.2.13

De ma cage & de ma prison, ce 26. iour de Iuillet. 1564.

Grace & paix de par Dieu le Pere & de par nostre Seigneur Iesus Christ.

TResschers freres en Iesus Christ nostre Seigneur, ie [a] prisonnier pour la saincte verité ay ceste consolation & soulas, q̃ ie fay souuent [b] memoire de vous en mes prieres, à ce que la saincte parole de Dieu prenne tousiours profonde [c] racine en vous, & qu'elle soit [d] fructueuse en toutes sortes de [e] bõnes œuures en Christ; afin que par icelles [f] nostre charité & foy soit de telle façon manifestee & declaree estre vertueuse, qu'elle puisse aussi admonester & [g] attirer ceux qui autrement ne se peuuent renger par paroles. Voire, mes bien-aimez, telle est la volonté de Dieu, [h] que nous soyons la lumiere du mõde. [i] Il ne faut donc pas que la lumiere soit mise sous le muy, mais sur le chandelier, afin qu'elle esclaire à tous ceux qui sont en la maison. Il ne faut pas que nous ayons hõte de la conuersation celeste, à laq̃lle nous courons tous. Si Iesus Christ [k] habite en vous, [l] & si vous l'auez vestu, [m] il faut que vous le laissez viure en vous. [n] Quil vous

a Eph.4.1
b Rom.1.9. 10.
c 1.Cor.1.5. 6.
Col.1.16
d Matt.13.23
e Eph.2.9
Titum 2.15
f Rom.1.8
Col. 1.4
1.Th.1.3
g 1.Pier.3.4
h Matt. 5.16
Phil.2.15
i Matt.5. 14
Mar. 4.20
Luc.8.16, & 11.23.
k Gal.2.21
Eph.3.17
l Rom.13.14
Eph.4.23
Col.3.10
m 2.Cor.5. 15.
Ro.6.10.11
n 1.Pier.4.3

suffise que le temps passé vous auez fait la
volonté des Gentils, estans faicts partici-
pans de leurs voluptez & meschancetez:
o 1.Pier.4.2 il o faut maintenant que tout le reste du
tēps vous-vous adonniez à toute saincte-
p 1.Pier.4.7 té. p Or la fin de toutes choses approche:
q Mat.24.45 & 25.21 q le iuste iuge viendra bien tost, & r sa ve-
nuë sera cōme vn larron en la nuict: s biē-
Luc.21.32. heureux sera le seruiteur, qui ne sera trou-
r Mat.24.43 1. Thes.5.2 ué dormāt. t Soyez donc tousiours prests
2. Pie.3.10 & appareillez: v car le Fils de l'hōme vien-
Apo.3.3 dra à l'heure q̃ vous ne sauez pas. x Pour-
s Mat.24.46 t Mat.24.46 tant prennez garde que vos cœurs ne soy-
Mar. 13.37 ent agrauez de gourmandise & d'yuroin-
v Matth.24.44 gnerie & des solicitudes de ceste vie. y Pre-
parez vous, & soyez vestus de la robe nu-
x Luc.21.31 ptiale, comme ceux qui sont vrayement
y Matt.22.11 Apo. 19.7 conuiez aux nopces, afin que vous puissiez
estre louez & magnifiez du Roy, quand il
festoyera ses conuiez. Il faut que vous fa-
ciez ainsi: & cela vous est necessaire: au-
tremēt vous seriez contez & reputez en-
z Iac. 1. 23 tre les z auditeurs de la loy seulement, &
Rom.2.13 non pas entre les facteurs: & par conse-
quent vous seriez encores fort esloingnez
de vostre salut, duquel autrement vous-
a Esa. 1.16 vous osez vāter: mais c'est en vain, si vous
Iere. 4.14 ne cheminez en verité. a Abādonnez dōc
Psea. 51.4 ce qui est mauuais, & aprenez à bien faire:
1. Pier.3.11 Soyez lauez & nettoyez, & ostez le mal
de vos

de vos cogitations deuant mes yeux, dit
le Seigneur. [b] Mais ne ſoyez point com- b *Ie.7.4.10*
me pluſieurs d'entre les Iuifz, qui ſe van- *Amos 5.22*
toyent du tēple qui eſtoit ſainct, de la loy *Eſa. 1. 11*
de Dieu, de la ſacrificature, du ſacrifice & *& 66. 3*
d'autres choſes ſemblables, leſquelles ils
auoyent receuës: car ces choſes là ne pou-
uoyent ſanctifier ni iuſtifier perſonne de-
uant Dieu : comme ne le peut faire auſsi
ce que vous auez receu en l'Egliſe de Dieu
par la confeſsion de voſtre foy, [c] ni meſ- c *1. Corin. 10*
me ce que vous auez eſté faicts participās
de la table de Chriſt. Or ſachez ceci, [d] que d *Rom. 2.28*
celuy n'eſt pas Iuif, qui l'eſt ſeulement au
dehors, ou qui eſt ſeulement circonci en
la chair. [e] Sachez auſsi que tous ceux ne e *Rom.9.7*
ſont pas enfans d'Abraham, qui ſont pro- *Iean 8.39*
cedez de la ſemence d'iceluy: [f] car en plu- f *1. Cor.10.5*
ſieurs d'iceux Dieu n'a point prins plaiſir,
cōme ainſi ſoit qu'il les ait deſtruis au de-
ſert. [g] Mais celuy eſt Iuif, qui l'eſt au de- g *Rom.2. 20*
dens : & la circoncision eſt celle, qui eſt *Deut.10.16*
faite du cœur en l'eſprit, & non point en *Phil. 3.3*
la lettre. Ceux auſsi ſont enfans d'Abrahā,
qui enſuiuent la foy & les œuures d'Abra-
ham : & voila cōme on peut auoir louan-
ge deuāt Dieu. Parquoy, mes biē-aymez,
employez-vous à ces choſes, [h] & ne vous h *Gal.6.11.*
laſſez point en bien faiſant : mais pluſtoſt *Heb.12.4,*
marchez courageuſement en la voye du *12.13*

[i] Matt.11.29 Seigneur. [i] Prennez son ioug sur vos es-
[k] Rom.12.2 paules, & vous trouuerez repos à vos
1. Ieã.2.15 ames. [k] Abandõnez le monde auec ses af-
[l] 1. Ieã.2.17 fections: [l] car il passe & perit, [m] & est du
1.Cor.7.31 Iaq.4.4 tout mis en mauuaistié: [n] & mesme celuy
[m] 1.Iean.2. qui veut estre son amy, faut qu'il soit en-
16, & 5.19 nemy de Dieu. [o] Crucifiez la chair auec
[n] Iaq.4.4 ses concupiscences: [p] car il faut que celuy
Iean 15.19 Gal.1.16 qui vit en la chair, meure: mais si par l'es-
[o] Rom. 6.12 prit vous mortifiez les œuures de la chair,
& 8.12. vous viurez. [q] Resistez au diable, & il s'en-
Gal.5.16 fuyra de vous. [r] Ce sont là les plus puis-
[p] Rom. 8.13 sans ennemis de l'homme, qui luy liurent
[q] 1. Pier.5.9 les plus grans assauts lors qu'il se veut de-
Iaq. 4.7 [r] Eph.6.13 dier au seruice de Dieu, & abandonner
[s] Eccle.2.1 tous vices. Pour ceste cause [s] Syrach nous
2.Tim.3.12 admoneste que nous presentans au serui-
ce du Seigneur, nous-nous maintenions
soingneusemẽt en iustice & en crainte, &
que nous preparions nos ames à tenta-
[t] 1.Cor.9.25 tion. [t] Or si là dessus nous auons la victoi-
2.Tim.4.8 re par nostre heaume & grand Capitaine
1.Pier.5.5 Iaq.1.12 Iesus Christ, le triomphe & la courõne de
Apo.2.10 vie nous seront donnés en ce iour-là.
[v] Matth.25. [v] Mais si nous-nous laissons vaincre &
42. surmonter, nous serons finalement auec
Apo.19. tous les ennemis iettez sous les pieds de
20, & 20. Christ, & liez & garroutez de chaines
10. d'obscurité, & iettez au feu eternel. O que
le seruice de Dieu est bien plus doux &
amiable

amiable! cheminez donc en iceluy en toute ferueur d'esprit. [x] Regardez comment les meschans se complaindront au iour dernier, apres qu'ils auront cheminé les chemins fascheux & difficiles. Regardez [y] comment ceux qui auront icy vescu en plaisirs, gourmandise, yuroignerie, voluptés, pailardise, idolatrie, &c. seront recompẽsez, c'est qu'ils n'auront aucune part au Royaume de Dieu & de Christ. Il faudra qu'ils oyẽt: [z] allez maudits au feu eternel. [a] Mais ceux qui auront ici suiui Christ, renonçans à eux-mesmes, [b] mortifians leurs membres sur la terre, [c] ils en receuront cent-fois autant, & posséderont la vie eternelle. Ne vous lassez donc point en la voye du Seigneur: [d] car le temps est brief. Mettez [e] plus tost à profit les dõs de Dieu que vous auez receu, afin que quand le Seigneur viendra vous les luy puissiez rẽdre auec vsure. Voire, mes freres, faites ainsi, & soyez tousiours bien sur vos gardes, afin qu'en aucune maniere vous ne soyez surprins. Ie vous admoneste de ces choses, mes bien-aymez, [f] ma ioye & ma couronne au Seigneur en mes liens, [g] qui me sont appropriez & ordonnez de Dieu eternellement. Mais quoy? le monde, les tyrãs, & les traistres ne cognoissent point ceci, lesquels me persecutent seulement

x Esa. 13.8 Sap. 5.5.6
y Matt. 24.51. Gal. 5.21 1. Cor. 6.10 Eph. 5.5 Apo. 22.15 1. Pier. 4.3
z Mat. 25.41
a 1. Tim. 2.12 Rom. 8.17 Mat. 10.29
b Rom. 8.13 Gal. 4.24 Col. 3.5
c Mat. 19.29
d 1. Cor. 7.29.
e Mat. 25.27 Luc. 12.19
f Phil. 4.1
g Matth. 30. 29.30. Psal. 44.23. Rom. 8.26

h *Iean* 3.21 pour ce que ie ne suis pas auec eux, [h] &
pource que ie ren tesmoignage que les
œuures du monde sont mauuaises. Quád
i'estoy suppos & deffenseur de l'abomina-
ble idolatrie Papistique, alors ils m'estoy-
ent amis : mais quand i'ay esté fait Mini-
stre de Christ, ils ont ouuert leurs bouches
cõtre moy pour m'engloutir. Mais laissez
i *Act*.9.5 les faire : [i] ils ne bataillent pas cõtre moy,
Apo.13.7 mais contre l'Agneau, qui est asis sur le
k *Apo*.6.16 throne, c'est assauoir contre Christ, qui est
l *Mar*.16.19 *Act*.7.56 asis à la dextre de son pere : [m] la faueur
Collos.3.1 duquel s'éflambera vne fois comme feu,
Rom. 8.34 & les engloutira, consumera, [n] & brisera
Phil.3.20 de sa verge de fer comme vn vaisseau de
m *Psea*. 2.12 n *Idem* 2.9. potier. [o] La pierre tõbera vne fois sur eux,
Apo. 2.27 & les brisera du tout. [p] Car le sang qu'ils
o *Matth*. 21. espandent crie vengence au ciel, [q] lequel
44.45 ausi il vengera en son temps. Et alors le
Dan.2.33 malheur leur tombera sus. [r] Neantmoins
p *Gen*.4.10 *Heb*.12.25. il faut que pour vn peu de tẽps nous soy-
Apoc. 6.10 ons oppressez & esprouuez cõme l'or par
q *Heb*.10.37 le feu, à fin que l'espreuue de nostre foy,
r *Sap*. 3. 5 qui est beaucoup plus precieuse que l'es-
1.*Pier*. 16 preuue de l'or (qui perit, & toutesfois est
esprouué par le feu) nous tourne à louuã-
ge, & hõneur, & gloire, quád Iesus Christ
sera reuelé. Or ie vous escri ces choses, mes
biẽ-aymez, non pas me prisant moy-mes-
me, ou presumát orgueilleusemẽt de moy
mesme

mesme(car helas,ie suis vn poure pecheur
miserable & debile, indigne de la grace q̃
le Seigneur me fait)mais ie vous escri,afin
de vous mõstrer par cest exẽple & patron
la differẽce du seruice de Christ, & du ser-
uice de ce monde: comme aussi Christ luy
mesme a admonesté & cõsolé ses disciples
par la similitude [s] de la femme qui trauail- s *Esa.* 26.18
le, [t] disant: vous pleurerez & gemirez, *Iean* 16. 21
mais le mõde s'esiouira: vous serez contri- t *Idem* 16.20
stez,mais vostre tristesse sera conuertie en
ioye. [v] Quãd la femme enfãte, elle a dou- v *Esa.* 26.18
leur, pource q̃ son heure est venue: mais *Iean* 16. 21
apres qu'elle a fait vn petit enfant, il ne
luy souuiẽt plus de l'ãgoisse, pour la ioye
qu'elle a,qu'vne creature humaine est nee
au monde. [x] Employez-vous donc, chers x 2. *Cor.* 4.
freres, aux choses qui sont à venir & mes- 18.
prisez hardiment les choses presentes: car
celles qui sont à venir sont eternelles, &
celles-cy sont temporelles. [y] Ie suis main- y *Apoc.* 12.2
tenant cõme la femme qui trauaille, mais
i'espere que ie seray bien tost comme vne
mere, ayant iouïssance de mon fruit. [z] Ie z *Mat.* 24.33
voy maintenant le figuier bourionner, & *Marc.* 13.18
pourtãt ie scay pour certain q̃ l'esté m'est *Luc.* 21.27
biẽ prochain. Ie leueray donc ma teste en
haut: car mon redẽpteur approche. [a] Voi- a *Matt.* 7.13
cy la voye de vie: [b] il faut ainsi suiure *Luc.* 6.31
Christ. Ie m'en vay deuant, chers frers, & *Act.* 14.22
b 1. *Pier.* 2.21

 espere

espere par la grace de Dieu en Christ, d'emporter la victoire. [c] Regardez & considerez l'issue de nostre conuersation. [d] Priez pour moy, & me monstres maintenant la vraye charité & dilection que vous me portez. [e] Ie ne me suis pas moy-mesme espargné iour & nuit, que ne n'aye veillé pour vos ames. Ie n'ay conuoité aucune chose de personne : mais maintenant voicy que ie desire, c'est que vous ne rendiez point mes labeurs & trauaux vains enuers vous, & que vous ne les deshonoriez en aucune sorte. Ne soyez pas seulement contemplateurs, mais plustost soyez imitateurs des admonitions salutaires q̃ Dieu vous a faites par mon ministere : & en ce faisant vous me recõpenserez assez. [f] Mais ie crain que ie n'aye labouré en vain pour plusieurs, qui pẽsent q̃ ce soit assez de porter le nõ de Chrestien, & [g] sous cela prouoquer Dieu à ire & à couroux par leurs iniquitez, hypocrisie, detraction, & vanite. O vous mes freres, pẽsez-vous que nostre labeur, soin & trauail ne soit receu & approuué deuant Dieu? Si est pour vray. Et nos liens, sont ils honteux & infames? ouy deuant ceux qui ont ouy de nous la saine doctrine, & cependant la reiettent: [h] quant aux autres, ils sont à la louange de Dieu & aduancemẽt de toute pieté. Mais il faut

c Hebr. 13.7
d Heb. 13.17 Act. 4.29 Eph. 6.19
e Act. 20.31 & 20.30
f Galat. 4.11
g 1. Cor. 10. 23.
h Col. 1.24 2. Tim. 2. 10. Eph. 3.13

il faut que vous ſupportiez encores vne choſe de moy : c'eſt aſſauoir, que ie vous admoneſte que vous ayes plus [i] d'eſgard à ceux q̃ Dieu a cõſtituez ſnr vous: & ſpecialemẽt à ceux qui trauaillẽt en la parole, expoſans & abãdonãs leur vie pour vous. Obeïſſez à eux comme à Chriſt : [k] autrement vous eſtes contempteurs de Chriſt, ſi vous les meſpriſez. Finalement, mes treſchers freres, ie vous eſcri tout ceci, comme ayant memoire de vous en mes liens, cependant que ie vis, & que ie veux maintenir & honorer mon miniſtere. Vous receurez donc ceci de moy, & l'enſuiurez: non pas que ie veuille priſer & exalter de telle façon les bonnes œuures, comme ſi le ſalut y eſtoit conſtitué : [l] car mõ but tend à ce, que par icelles vous demonſtriez & declairiez voſtre foy, entant qu'elles ſerõt comme ſeaux & teſmoignages de voſtre foy. [m] Au contraire donc, tenez ceci ferme & indubitable, q̃ nous ſommes iuſtifiez de grace par Ieſus Chriſt ſans les œuures de la loy. [n] Car Dieu par ſa charité nous a donné ſon fils vnique du tẽps que nous eſtions encores ſes ennemis, afin que maintenant cela demeure, q̃ le ſalut n'eſt point conſtitué ſur les œuures, ains ſur la grace de Dieu. Car nous deuõs ſauoir ceci, [o] qu'vn petit enfãt no⁹ eſt nay, & qu'il no⁹

i Theſ. 5. 12
1. Tim. 5. 17
k Matth. 10. 14.
Marc. 6. 11
Luc. 9. 5. & 10. 19

La loy eſt cogneuë par les bõnes œuures.
l Galat. 5. 6
Iaq. 2. 14
2. Pier. 1. 10.
La iuſtification par la foy en Chriſt.
m Act. 13. 39
2. Rom. 3. 28.
n Iean 3. 36
Rom. 5. 10
o Eſa. 9. 5

p *Apo.*13.8. est donné. [p] Cestuy-cy est l'Agneau occis
1. *Pie.*1.20 dés le commencemét du monde, [q] sur le-
q *Esa.* 53.8 *Iere.*11.19 quel Dieu a imposé toutes nos iniquitez
r *Iean* 1.39 & iniustices : [r] lequel oste les pechez du
monde ; [s] & par les playes duquel nous
auons guerison. Iceluy est l'Agneau, qui
t *Esa.* 53 est assis sur le throne, [t] ayant toute puis-
1.*Pie.*2.24 sance d'ouurir le liure fermé & seellé de
s *Apo.* 5.5 v *Idem* 5.5 sept seaux. [v] Il est le lion de la lignee de
x *Apo.*22.16 Iuda, [x] le germe de Dauid, qui a vaincu.
Pourtant ce n'est point sans cause q̃ nous
y *Mat.* 16.16 le confessons estre le [y] Christ, c'est à dire,
Iean 6. 69 celuy qui est oinct Roy, Sacrificateur, &
z *Ieã* 1.3.16. 1.*Cor.*8.6 Prophete. [z] Tout ce qui nous sauue, vient
a *Iean* 14. 6 & procede de luy & par luy. [a] Il est la
*Hebr.*9.8 voye, la verité, & la vie. Nul ne vient au
b *Iean* 15.6 Pere sinon par luy. [b] Voire sans luy nous
c *Iean* 1. 16 ne pouuons faire aucune chose. [c] De sa
plenitude nous auons tout receu, voire
d *Phil.*2.13 grace pour grace. [d] C'est luy qui œuure en
nous & le vouloir & le parfaire, & ce non
point selon nostre vertu & bonne inten-
tion ou merité, mais selon son bon plaisir.
Si nous faisons quelque chose de bié, c'est
luy qui le fait : le reste procede de nostre
e 2.*Cor.*3.5 nature corrompue. [e] De sorte que nous
ne sommes pas suffisans de penser ou faire
quelque chose de nous comme de nous-
mesmes, mais nostre suffisance est de
Dieu. Voyez donc & regardez, chers fre-
res, quelle

res, quelle force & vertu nos œuures & nos merites ont, quand nous-nous arrestons à nous-mesmes : c'est qu'elles nous sont damnables : [f] & quand mesme nous aurions fait tout ce qui nous est commãdé, nous sommes encore seruiteurs inutiles. [g] Quãd la foy œuure par charité, alors la gloire en est à Dieu & non pas à nous, [h] lequel aussi nous donne ceste grace de croire en son nom. [i] Si nous croyons seulement comme les diables & les meschãs, ceste foy n'est rien. [k] Nos œuures ne sont rien, si nous n'auons la foy. Ainsi donc nous enseignons ceci : c'est assauoir, que il est necessaire de [l] croire vrayement en Christ, & de mettre totalemẽt sa confiance, son merite, salut & vie eternelle en luy, pour attendre & receuoir tout de luy, & par son obeïssance aux commandemens de Dieu rendre nostre foy approuuee, & la monstrer d'efficace en vie eternelle. Si on croit ceci fermement, voyez comment les forces & merites des hommes pourrõt consister, & quelle abominable doctrine on enseigne en la Papauté, touchant les merites & les œuures de supererogation (qu'ils appelent) & de meriter maintenant & ci apres. Certes vne telle doctrine [m] aneantit entierement Iesus Christ auec tous ses merites, & abolit aussi ses offices

f *Luc.* 17.9.
g *Galat.* 5.6
h *Phil.* 1.29. *Iean* 1.13
i *Iean* 5.1 *Matt.* 8.28
k *Ro.* 14.24 *Heb.* 11.6
l *Iean* 3.36. *Mar.* 16.17
m *Gal.* 5.2.4

fices

fices vertueux, lesquels nous apportét tát
de consolation : cest assauoir son office
Royal, sa sacrificature, & sa prophetie,
n Gal. 2. 22 [n] car s'il y a en la force & vertu de l'hom-
Heb.7.11 me quelque chose, qui merite que nous ob-
o Iean 1. 14 tenions de Dieu salut, pourquoy a il esté
p Phil. 2.8 necessaire que [o] Christ ait esté fait hõme,
q Eph.2.13 [p] s'offrát soy-mesme à la mort de la croix
r Col. 2.13 pour nous cõme souuerain Sacrificateur,
s Rom. 5.10 [q] afin qu'il rompist la muraille qui estoit
2. Cor. 5.19 entre deux, [r] effaçát l'obligation qui estoit
t Act.20.28 contre nous, [s] & par ce moyen nous re-
1. Cor.6. 20. conciliant au Pere : neantmoins ceux-ci
1. Cor.7.23 veulent estre eux-mesmes Sacrificateurs
1. Pier. 1.18 & Intercesseurs, pour meriter pour les au-
v Isa.66.24 tres : & pourtant ausi ils n'ont aucune
Matth.24. 42. part ne portion au Royaume que Christ
Mar. 9.46 nous a acquis, & merité pour nous [t] par
Apo. 14.11 son sang : ains leur portion est auec leur
x Psal.1.1 Pere, lequel ils ont serui, & duquel ils sont
y Gal. 5.2.4 les membres, au Royaume duquel ausi
z 4. Esd. 7. 7. ils seront logez, [v] oú le feu ne s'esteindra
Matt. 7.15 iamais, & leur ver ne mourra point. [x] Biẽ-
Luc. 13.22 heureux est celuy qui n'a point de cõmu-
a Esa.52.11 nion auec ceux-là. [y] Car ils ne sont point
Hier. 51. 6 participás de la croix de Christ, [z] ains che-
Act.2.40 minent en plaisirs & delices, par la voye
2. Cor.6.17 large & spatieuse, qui meine à la mort eter-
Apo. 18.4 nelle. [a] Retirez vous, mes freres, reti-
Eph.5.11 res vous, di-ie, & fuyez du milieu d'iceux:
2. Cor.6. 14.
n'ayez

n'ayez aucune communion auec eux, [b] & ne beuuez point du vin de l'ire de la paillarde. [c] Car (prennez garde de bien pres) en vn iour viendra sa ruine & desolation fort grande, & sera du tout destruite & ruinee. Suiuez & marchez plustost apres Iesus Christ nud & crucifié : car encore que ce soit en peine, misere & fascherie, c'est neātmoins [d] la droite voye, qui meine à la vie, & par laquelle tous ceux qui possedent maintenāt la vie eternelle auec Christ, ont passé. [e] Ausi les choses de ce monde sont temporelles, qui prendront bien tost fin : mais ce qui nous est promis en Christ, demeurera eternellement. Employōs-nous trestous à ces choses: & qu'il nous souuienne qu'il faut premierement aualler l'aigre & l'amer, & puis apres viēdra le doux : car les souffrances viennent premierement puis apres la resiouïssance: en premier lieu vient la bataille, & puis la victoire: tout premier il faut trauailler, & puis apres sera donné le loyer immortel. [f] Il faut icy semer en pleurs & en larmes, & si apres nous moissonnerons en ioye & liesse. Prennons donc bon courage, & ne soyons point foibles, encores que nous ayons grand peine & trauail. [g] Regardons à l'Autheur de nostre salut Iesus Christ: [h] car il est nostre loyer, nostre gloire & honneur

b *Apo.* 14.8
c *Esa.* 47.8 *Apo.* 18.8 & 18.21
d *Act.* 14.22
e 2. *Cor.* 4.17.
f *Psal.* 126.5 *Esa.* 6.8, & 33.7
g *Heb.* 12.1
h *Heb.* 10.35 & 11.26

i *Psea.* 46.1 honneur : [i] nostre esperãce & couronne:
k *Act.* 17.28 [k] en luy nous viuons & demeurons, voire
l *Ieã.* 17.24 nous sommes vn auec luy: [l] & sans doute
là où il sera, là aussi seront ses seruiteurs.
Dequoy donc auon-snous crainte? pourquoy perdõs-nous courage? qu'est-ce qui
nous pourra empescher ou reculer, que
m *Gene.* 27. 33. nous ne possedions la vie? [m] voulõs-nous
Heb. 12.16 aller vendre nostre primogeniture pour
vne souppe auec Esau? choisirons-nous
plustost les choses qui sont temporelles,
que celles qui sont eternelles? gardons
nous en bien. Et au reste, cheminons icy
n *Phil.* 3.20 de telle façon suiuans Christ, que [n] nostre
conuersation ne soit pas sur la terre, mais
o 1. *Pier.* 2.11 au ciel, [o] duquel nous sommes à present
p 1. *Cor.* 13. 12. comme estrangers & esloignez: [p] nous ne
voyons maintenant que par foy comme
q 1. *Iean* 12. en vn miroir: [q] mais ci apres quand Dieu
sera manifesté resplendissant en gloire,
alors nous le verrons face à face comme il
Apo. 7.12 est. [r] Celuy qui vit & regne au siecle des
siecles nous en veuille faire la grace. Amẽ.
Saluez l'vn l'autre d'vn sainct baiser. Ie
vous salue tous en mes liens. La grace de
nostre Seignr Iesus Christ soit auec vous
s *Matt.* 7.15 tous. Amẽ. Demeurez tous ensemble con-
Rom. 16.16 stans au Seigneur, [s] & vous donnez gar-
Col. 2.18. de de la belle apparence de saincteté &
t 2. *Cor.* 11.17 [t] des faux freres & sœurs. Ne soyez pas le-
gers

gers & volages pour consentir bien tost à quelqu'vn : [v] ains soyez tousiours prudens, & ayez souuenance de moy en vos prieres. [x] O combien est plaisante & souhaitable la maison de Dieu, en laquelle maintenát ie ne puis côuerser! neátmoins ie suis d'esprit en vos sainctes assemblees & congregations,& en suis consolé, esperant en bref de y desloger d'icy pour aller auec Christ. Ce que i'ay esperé,& espere encore de posseder & iouïr en verité, Dieu me le doint & bien tost. De ma main à vo⁹ tous mes chers freres & sœurs, ce Samedi 28.de Iuillet, 1564.

v Mat.10.16 Eph.5.15
x Psea.84.1
y Phil.1.23

Le mesme prisonnier sachant [a] qu'on doit benir ses ennemis, & rendre le bien pour le mal, n'a point voulu se contenir d'escrire vne Epistre pleine d'admonition & correction Chrestienne, à la femme, qui l'auoit trahi: comme sensuit.

a Mat.5.44 Rom.12.22

Epistre enuoyee à Marguerite la traistreuse.

MArguerite m'Amie,combien que tu te sois portee si vilainement enuers moy, que nó seulemẽt tu t'es mocquee de mes [b] labeurs & trauaux, (lors qu'aussi volontiers ie me suis employé pour ton salut, que iamais i'ay volontiers mangé ayant faim :) mais, qui plus est, tu m'as iniquement trahi à la mort: neantmoins ie n'ay

Il escrit à Marguerite qui l'auoit trahi.

n'ay pas voulu laiſſer de t'eſcrire & admoneſter en ces miſerables & triſtes liens eſ-
c *Act.* 8.21 *2. Tim.*2. 24.25.26 quels ie ſuis detenu,[c] pour voir ſi par auẽture il y aura en toy quelque lieu de repẽtance. Quant eſt de moy, en ce qui me touche, dés la premiere heure que tu eus
d *Mat.*18.35 *Mar.* 11.25 commis ce vilain acte, [d] ie te l'ay pardonné du plus profond de mõ cœur, comme
e *Matt.* 6.15 encore ie le te pardonne : [e] tout ainſi cõme ie deſire q̃ mon Dieu me pardõne & remette toutes mes fautes. Voire meſme
f *Rom.*1.9 ie ſuis preſt & diſpoſé [f] (Dieu en eſt teſmoin) de te dõner mõ corps & mon ſang, ſi c'eſtoit choſe en quoy ie te peuſſe ayder & profiter. Neantmoins ton peché n'eſt
g *Matt.*3.10 *Luc.*13.3 pas amoindri deuãt Dieu pour cela : [g] tellement que ſi en temps & de bonne heure tu ne te conuertis au Seigneur, ſon ire & ſa vengence tombera bien toſt ſur toy, & ne tardera guere. O toy poure & miſerable femme, où eſt-ce que tu es tombee? ie te demande, les Preſtres, Moynes, & Ieſuiſtes te pourrõt-ils defendre, & reſpondre pour toy deuãt le throne Iudicial de Chriſt? ô nõ non. Mal-heur, mal-heur eſt
h *Matth.*26.24. bien prochain de toy. [h] Il t'euſt eſté meilleur auec Iudas, de n'auoir iamais eſté nee. O poure femme, commẽt eſt-ce que
i *Galat.*3.1 le diable a ainſi poſſedé ton cœur? [i] comment as tu ainſi eſté enchantee & enſorcelee

celee par la doctrine du diable ? pour vray i'esperoy quelque chose meilleure de toy, croyãt à tes beaux mots, & pẽsant que tu voulois abandonner l'abominable idolatrie. Mais (helas) tu n'es pas seulement demeuree ce qu'auparauant tu estois, [k] ains tu es encore deuenuë pire & plus meschante. Mais ie te prie, comment est-il possible que tu ayez iamais peu penser de trahir & liurer à la mort, celuy qui ne t'a iamais fait que bien & seruice? aprés tu ceci en l'eschole des Iesuistes ? sont ce ici les fruicts de ce que tu te confesses chacun iour? sont-ce ici les fruicts de tes marmoteries, & de tant de patenostres que tu dis & lis au tẽple des idoles tous les iours? sont-ce ici les fruicts qui procedẽt de tant de Messes que tu oys, & de tant de dieux de paste que tu manges iournellement? certes voila de beaux fruicts & de beaux germes. Comment est-il possible que tu ayes ainsi fait enuers moy? helas, tu es biẽ du nombre de ceux d'ont Dauid parle, disant : [l] Leur gosier est vn sepulchre ouuert: ils ont frauduleusement vse de leurs langues, il y a venin d'aspic sous leurs leuures. Desquels la bouche est plaine de malediction, & d'amertume. Leurs pieds sont legiers à espãdre le sang: destruction & misere est en leurs voyes, & n'ont cogneu la voye de paix : la crainte de Dieu

k Mat.12.45 2.Pier.2.20.

l Psé. 15.10, & 140.4, & 10.7, Prou.1.11 Psé.36.9 Rom.3.13

n'est point deuant leurs yeux. Car pour vray, s'il y eut eu la moindre estincelle de la crainte de Dieu deuant tes yeux, tu te fusses bien donnee de garde de commettre vne si vilaine trahison. Et, qui pis est, ce ne t'a point esté assez de me trahir tout seul: ains comme vne louue affamee, tu as englouti & deuoré deux brebis ensemble. Si nous & la parole de Dieu laquelle nous t'anoncions ne te plaisions point, tu nous pouuois laisser en paix, & nous n'eussions pas esté distraits de nos autres affaires & labeurs. Mais quoy? toy-mesme courois apres nous: toy-mesme ne nous laissois pas en repos. Pour ceste cause ta perdition & dánation te sera plus griefue & pesante

m Apo. 17. 13, & 18. 8 à porter. [m] Tu es maintenát yure du sang des poures Chrestiés, auec la Ribaude de Babylone, qui est assise sur le dragó à sept

n Apo. 17.4 testes. [n] Cependant regarde sa fin. Telle comme elle est, telle sera aussi la tiene. La paillarde de Babylone triumphe maintenant estant accoustree en or, argent, &

o Apo. 17. 8, & 18. 2. 4. 8. bagues precieuses: [o] neantmoins sa fin sera perdition & mort. [p] Nous-nous resiouissons cependant en nos souffrances &

p Rom. 5. 2. 3 Gal. 6. 14. 1. Pier. 1. 9 en la croix de Christ: [q] car nostre fin est la vie eternelle. Penses-tu quád tu auras fait

q Rom. 6. 23 mourir & moy & mon compaignon prisonnier, que lors tu ayes bany & destruit

la saincte verité de Dieu? ô non non: ains au contraire [r] elle prendra plus profonde racine, & croistra plus puissamment par nostre mort. Car le sang de martyrs est la semence de l'Eglise de Dieu. Voire mesme toutes les gouttes de nostre sang, annonceront encores les louanges de Dieu apres nostre mort: cependant & toy & tous ceux ausquels tu es adherante, n'en receuerez q̃ honte & confusion sur vous. [s] Car tout ainsi que Sampson a plus destruit de Philistins en sa mort, qu'il n'auoit fait en toute sa vie: ainsi aussi nostre mort sera plus dommageable aux ennemis de Dieu q̃ nostre vie n'a esté. Qu'ils bruslẽt, qu'ils estranglẽt, qu'ils tuent & meurtrissent, par feu, cordes, espee, & eau tant qu'ils voudront: [t] la parole de Dieu demeure neantmoins & demeurera eternellement. [v] Il est bien dur & à toy & à tes semblables, de regimber cõtre l'esguillon. [x] l'Agneau qui est assis sur le throne, est biẽ trop fort & puissant pour vous. Cest Agneau nous vestira [y] de robes blanches, [z] & nous cõmandera de nous reposer encore vn petit de temps, iusques à ce que le nombre de nos freres qui doiuent aussi estre mis à mort pour le tesmoignage de Iesus, comme nous, soit accompli. [a] Or alors l'ire & la fureur de Dieu sera enflã-

r *Exod.* 1.12
Tertul. apo lo cõtra gẽtes cap. 45.
s *Iud.* 16.30
t *Esa.* 40.6 *Matth.* 5.18 1. *Pier.* 1.25
v *Act.* 9.5
x *Apo.* 5.6, & 6.11
y *Apo.* 7.9
z *Idem* 6.11
a *Pseau.* 2.12

bee cõme feu, qui cõsumera nos aduersai-
res,& toy aussi semblablemẽt,si tu ne te re
b Matth. 3.8 pẽs de tout ton cœur,& ne[b] produis fruits
c 1.Thes. 1.9 dignes de repentance, [c] te retirant de tout
mal & de tous faux seruices de Dieu,te se-
parant de la compaignie de la generation
de viperes, & notãment de la secte dés Ie-
suistes, pour t'addonner entierement au
vray seruice de Dieu en son Eglise saincte
d Act.9 Car [d] en ce faisant tu trouueras grace auec
1.Tim.1.16 Saul de Tharse,& non pas autremẽt.Par-
quoy ie t'admoneste,Marguerite m'amie,
& te prie auec pleurs & larmes aux yeux,
par la mort & passion de nostre Seigneur
Iesus Christ,& par son sang precieux qu'il
e Exod.8.32 a espandu pour nous, [e] que tu te donnes
Heb.3.7 bien garde d'endurcir ton cœur en ta me-
Psea. 95.7 schancete comme Pharao : [f] ains amende
f Matth. 3.8 toy,amende-toy,di-ie,[g] cependant que tu
g Gal.6.12 as encore le temps. Car en verité ie te di
Cyprianus auec le S.Martyr Cyprian, qu'apres ceste
aduersus vie il n'y a point de lieu pour se repentir
Demetria- ou pour s'amender. [h] Ne te repose & ne
nũ, Tract.1 te couche pas sur les coussins & oreilliers
h Ezech.13.18. tant d'eux que les prestres,Moynes & Ie-
suistes te mettent sous la teste & sous les
bras. Ie scay bien qu'ils te disent de beaux
i Rom.16.17 mots, & [i] te presentẽt des paroles douces
& amiellees, voire mesme que par ta tra-
hison tu as gaigné & merité le Royaume
des

cieux. Mais en verité en verité, ils te trompent & deçoiuent, [k] viuifiant ton ame laq̃lle doit gouster la mort eternelle, si tu ne te repens & conuertis selon mon conseil. Ie t'ay escrit ces choses en mes liens, lesq̃ls ie souffre & endure pour le tesmoignage de la verité, esperant ta conuersion & repentance par la grace de Dieu, si tu peux pleurer & lamẽter ta vie mauuaise. Ie prie le Seigneur du plus profond de mõ cœur, qu'il te donne sa grace par Iesus Christ son Fils. Amen. Ce 30. de Iuillet. 1564.

k *Ezec.13.19*

Par celuy que tu as trahi, & neantmoins Ie te pardonne de bon cœur, Christophle Mareschal.

En ses liens tãt durs & facheux esquels il a esté detenu & imprisonné, il n'a point aussi oublié sa poure & desolee femme, ains luy a escrit plusieurs Epistres & lettres amiables & consolatoires par diuerses fois, quand il a eu le moyen & l'occasion: lesquelles nous produirons icy par ordre, afin que chacun voye quelle amour, & affection il a porté à sa femme, & quel soin singulier il a eu d'elle.

Il escrit lettres consolatoires à sa femme desolee.

Grace & paix par Dieu le Pere celeste & par Iesus Christ nostre Aduocat, Mediateur & Consolateur vnique, pour la fortification de vostre foy, & consolation en toutes vos tristesses & fascheries. Amen.

MA femme bien-aimee : il a pleu à Dieu, [a] selon son commandement,

a *Gene.1.29, & 2.25. Mat. 19.5. 24. Eph. 5.32*

que nous ayons esté conioincts ensemble par le sainct estat de mariage, afin qu'ensemble nous vesquissions en bonne paix tons les iours de nostre vie : ce q̃ i'ay aussi tousiours fait selon que i'ay peu. Neantmoins pource que nous sommes tous hõmes, & que cestuy la est homme parfait,
b *Iaq*.3.2 [b] qui ne faut point par sa langue estát surprins: ie vous prie, ma meilleure Amie, si en quelque endroit ie me suis porté autrement que mon deuoir ne portoit, q̃ vous le me veuilliez pardõner. Et quãt à vous, d'autant que vous ne m'auez iamais en rien meffait ni offensé, ie n'ay rien à vous quiter ou pardõner. I'ay souuẽt memoire & souuenance de vos larmes. Mais quoy?
c *Gene*. 1.29 *Matt*.19.6 il est vray que [c] le Seigneur nous a conioincts ensemble, & que maintenãt nous-nous departons l'vn de l'autre pour vn temps, ou s'il luy plaist, pour tousiours:
d *Rom*. 9.15 [d] mais cependant c'est la volonté du Seigneur: qui est celuy qui peut repliquer cõtre luy?
e *Gene*.1.31 *Rom*.8.28 [e] car tout ce qu'il fait est iuste & parfait. Consolés vous an Seigñr & vous tenez quoy auec nostre cousine, de laq̃lle aussi i'ay souuent memoire & souuenãce: Et quoy qu'il en soit, demeurez tousiours en la saincte verité de Dieu, laquelle vous auez ouyé & aprinse de si long temps, & ne vous en destournez aucunement encores

cores qu'elle ſoit ici accouſtree ſi poure-
ment. [f] Bien-heureux (dit Chriſt) ſont f Matt. 5.10
ceux qui ſouffrent perſecution pour iuſti- 1. Pier. 2.
ce: car le Royaume des cieux eſt à eux. 20, & 3.14
g Item. vous aurez triſteſſe & facherie au & 4.14.
mõde, mais en moy vous aurez paix: ayez g Iean 16.33
bon courage, iay vaincu le monde. [h] Il h 2. Tim. 4.8
faut icy combatre & batailler: & [i] puis a- i Apo. 2.10
pres nous atteindrons la couronne & la
paix eternelle. Quand vous entendrez les
nouuelles de ma mort, reſiouiſſez-vous.
Maintenant vous pouuez pour vn peu de
temps eſtre en angoiſſe auec moy [k] (car k Gene. 2.25
nous ſommes vne chair) mais ſurmontez Matt. 19.5
voſtre triſteſſe, & priez le Seigneur qu'il Ephe. 5.31
luy plaiſe me fortifier, & il me ſuffit. Soy-
ez auſsi diligente en la parole de Dieu. Et
faites moy auſsi ſauoir comme on ſe por-
te enuers vous & ſi on a ſoin de vous, afin
que ie ſoye en repos. Combien que ſelon
le corps ie ſoy ſeparé de vous, neãtmoins
mon eſprit eſt auec vous, & y ſera tãt que
ie viuray. N. eſtoit Samedi aupres de moy
lequel a plus agraué mon cœur, qu'il ne la
point ſolagé: il demeure touſiours le meſ-
me: Dieu le veuille conuertir. Il eut eſté
bien aiſe que i'euſſe derechef retourné au
Conuent: mais quoy, quant meſme il m'y
faudroit retourner, le Seigneur m'en dõ- l 1. Cor. 10.13
neroit [l] iſſue & deliurãce fut toſt ou tard. 2. Pier. 2.9

Quád i'y péſe, i'en ay le cœur fort affligé,
Ie ne ſcay pas encore qu'on fera de moy,
Mon deſir eſt pluſtoſt de mourir que de
viure. Ie voudroy bien q̃ le combat euſt
prins fin, & q̃ la noix fut caſſee, afin que ie
m Rom. 7. 25. [m] fuſſe deliuré de ce corps mortel. Mais
quoy qu'il en ſoit, ie ſuis & [n] appartien au
n Rom. 14. 8 Seigneur, lequel m'a conduit iuſques ici,
o Matth. 6. 10. [o] il fera donc de moy ce qu'il luy plaira. Ie
di de bon cœur, ó Pere ta volonté ſoit fai-
p Mat. 26. 38 te. [p] Or ie vous recommande au Seigneur
Ieſus Chriſt. Ne vous eſmerueillez point,
ſi ie vous eſcri ſi peu & guere ſouuét: car
il faut que ie face tout à la deſrobee & en
gráde crainte. Si i'eſtoy trouué, ſans point
de doute ie ſeroy ietté ſur la gehenne. I'eſ-
criray touſiours, Dieu aidant, quand i'au-
ray les moyens. Cependant ie vous prie
que i'aye de vos nouuelles, afin que par
icelles ie me puiſſe vn peu recreer. Ie vous
enuoye auec la preſente vne chanſon, la-
quelle i'ay ici compoſee pour paſſer le
téps. Ie n'ay autre choſe à vous enuoyer:
bien vous ſoit ma bien-aimee, mon cœur,
& ma plus gráde conſolation apres Dieu.
En grande haſte de ma forte cage ce 10.
d'Aouſt, 1564. Priez le Seigneur pour
moy, comme ie le prie & inuoque pour
vous: & ayez bon courage.

Voſtre mary priſonnier pour la pa-
role

role du Seigneur, Christophle Fabri.

q Il nous est donné de Dieu nõ seulemẽt de croire en Christ, mais aussi de souffrir pour luy. q *Phil.1.29*

Le Seigneur qui nous a appelés ensemble en l'estat de mariage & de paix, & lequel maintenant selon son bon plaisir, nous separe pour vn temps, vous veuille consoler, ma femme bien-aimee, & pareillement vous fortifier en vostre affliction & tristesse à tousiours. Amen.

COmbien que, ma biẽ-aimee, ie n'oye & n'entende aucunes nouuelles de vous, si est-ce neãtmoins q̃ ie ne vo⁹ puis oublier: voire mesme les larmes me decoulẽt abondãment des yeux, quãd il me souuient de vous: mais quoy? ie ne vous puis maintenãt plus cõsoler ni ayder attẽdu q̃ selon la chair ie suis separé de vous. Vous auez auec vo⁹ le Dieu tout-puissant [a] & Iesus Christ son fils bien-aimé nostre Seigneur, [b] lequel ne vous abandonnera point, [c] si vous mettez toute vostre confiance en luy. [d] Car il est le Pere des vefues, qui a grand soin & esgard sur leurs afflictions, larmes, & gemissemens. Abandonnez-vous entierement à luy, [e] & l'inuoquez en toutes vos necessitez: il vous aydera & deliurera. Quoy qu'il en soit, demeurez tousiours en l'Eglise de nostre Seigneur Iesus Christ, & ayez soin que [f] l'enfant de nostre cousine croisse en

a *Matth. 28. 19.*
b *Iean 14.18*
c *Esa. 28. 16 Rom.10.11*
d *Exod.22. 22. Pseau.9.12 & 10.18*
e *Psal. 5.1.2 3. & 50. 15 & 91. 14. 15.*
f *Tob.2.10 Eph. 6.4*

la crainte de Dieu. Tel est le desir de mon cœur. Monstrez luy vn soin maternel (car il faut que vous luy soyez comme mere) à ce qu'il puisse marcher en la voye du Seigneur tous les iours de sa vie. Ie voudroy bié q̃ nostre dite cousine m'escriuit quelque salutation. Ie suis, graces à Dieu, en la main du Seigneur, combien que ma chair me soit bien facheuse & pesante. I'espere
g *Matth.* 3.7 *&* 12. 39 *Marc.* 8.12 g que la generation mauuaise me fera passer en bref. O ie prie mon Dieu qu'il me face ceste grace, & bien tost. Car ie desire de desloger, pour estre auec Christ. Ie ne fay pas difficulté de signer & seeler par mon sang la saincte verité de Dieu, laquel-
h *Galat.* 1.7 le i'ay si souuét enseignee,[h] & de laquelle ie tesmoigne encore, qu'il n'en y a point d'autre. I'espere aussi d'estre trouué au
i 4. *Esd.* 2. 42. *Apo.* 6.10 k *Apo.* 6.11 [i] nombre des fideles tesmoins de Dieu & de Iesus Christ, qui ont laué & blanchi leurs vestemens au sang de l'Agneau. [k] Il faut que le nombre de ceux qui doiuent estre mis à mort soit accompli. Cependát la chose m'est bien pesante, auant que cela soit aduenu. Ie scay bien qu'il y a encore beaucoup de combats qui m'attendent.
l *Psean.* 2.1, *&* 83. 3. *Act.* 4. 25 m *Psea.* 2. 4 *&* 37.13. Mais prie pour moy sans cesse. [l] On tient contre moy vne bien meschante procedure: mais (helas) il leur sera quelque iour fort cher vendu de Dieu, [m] lors que de ses hauts

hauts cieux il se moquera d'eux, & les brisera & cassera de sa verge de fer comme vn vaisseau de potier. [n] Dieu leur vueille pardonner ceste iniustice, & ne la leur point imputer, à eux, di-ie, & à ceste traistreuse. Amen. Bien vous soit au Seigneur, & ayez bon courage. De ma cage ce 22. d'Aoust. 1 5 6 4.

n *Luc. 23.33* *Act. 7.6*

Grace & paix par Dieu le Pere misericordieux, & par Iesus Christ nostre Sauueur vnique, auec la communication du S. Esprit. Amen.

LE lien par lequel Dieu nous a conioincts ensemble, qui est le lien d'amitié, ne peut porter aucunement que ie vous puisse mettre en oubli. [a] Et combien que selon la chair nous soyons separez, & q̃ ie ne puisse attaindre & paruenir iusqu'à vous, si est-ce que selon l'esprit ie suis auec vous inseparablement, [b] ayant tousiours deuãt Dieu, memoire de vous en mes prieres & oraisons. [c] Or Dieu est le Pere & le deféseur des vefues & des orphelins: presentez-vous donc du tout & entierement à luy. [d] Ie vous prie affectueusement, que vous-vo⁹ vueilliez cõsoler en luy, & vous fier & asseurer fermemẽt en sa grace: [e] voire louant & magnifiant tousiours ce bon Dieu, pour sa grande & indicible misericorde, laquelle il a demõstree enuers moy poure & miserable pecheur, sans aucun mien

a *1. Cor. 5.3* *Col. 2.4*
b *Rom. 1.9* *Phil. 1.4*
c *Exod. 22.22*
d *Heb. 13.9*
e *Psea. 103.1 & 116. 30* *Rom. 15. 11* *Eph. 5.19. 20.*

f Rom.1.25, & 9.5. mien merite.[f] Il faut qu'il ſoit magnifié & loué eternellement. Car il eſt impoſsible, qu'on puiſſe reciter de la langue la grace du Seigneur, laquelle il me monſtre maintenant & iournellement. Car en premier lieu, la grace du Seigneur eſt fort grande enuers moy ſelon le corps, me donnant ſanté, & d'auantage me communiquant tout ce qui m'eſt expedient pour la nourriture quotidienne & ordinaire. Mais ceſte-ci eſt cêt mille fois plus grāde ſur moy ſelon l'eſprit, en ce qu'il le maintient ſi fidelement, [g] ſelon ſa promeſſe, par ſon S. Eſprit, me conſolant & fortifiant, [h] de ſorte que tout mon deſir & attente n'eſt autre, que d'eſtre bien toſt deliuré de ce peſant corps mortel, pour eſtre auec le Seigneur, [i] afin que ie puiſſe bien toſt clairement & appertement voir, quel eſt mon Seigneur & mon Dieu en ſa maieſté Celeſte, & [k] là receuoir le loyer qui m'eſt preparé en Ieſus Chriſt.

g Iean 14.18
h Rom. 7.25 Phil.1.22
i 1.Iean 3.3
k Matt. 5.11

O priez pour moy, à fin que le Seigneur me vueille toſt ouïr. Et quant à vous, mō cœur & mon ſang, demeurez ferme en la foy, & louez le Seigneur en moy, vous cōſolant en ce, [l] que ie ſouffre non pas cōme vn malfaiteur, mais cōme vn Chreſtiē: laquelle choſe vous doit biē eſtre en grāde cōſolatiō & ioye quād vous la cōſiderez.

l 1.Pier.2.20 & 4.15.

Or

Or, ma bien-aimee, faites ainſi, & remet-
tez tous vos affaires au Seigneur, [m] le- m Pſeau. 91,
quel nous tient tous en ſa ſauuegarde & & 141.8.9
protectiõ: [n] voire, & nous tiẽt ſi fermemẽt n Iea 10. 28
enclos en ſa main, que nul, quelq̃ ſubtil,
fin & puiſſant qu'il puiſſe eſtre, ne nous en
pourra retirer, [o] non pas meſme arracher o Mat. 10.30
de noſtre teſte vn ſeul cheueu. Il eſt bien
en la puiſſance du Seigneur, encore que ie
ſoy iugé & cõdamné des hommes, de me
deliurer d'ici, cõbien que ſelon le iugemẽt
humain on n'en puiſſe voir ni ouïr aucu-
ne apparence, [p] voire auſsi me deliurer du p Dan. 3.91
milieu du feu: neantmoins il fera ce qui 92.
ſera bon & plaiſant deuãt ſes yeux. [q] C'eſt q Pſe. 118.8
donc choſe bonne de ſe fier en luy, & non
pas aux hõmes. I'atten le Seigñr, & ſuis par
ſa grace, diſpos & preparé pour le ſuiure.
Ie deſire de marcher en ſes ſentiers, voire
& les baiſer auec le prophete. [r] Ie languy r Cant. 1.1
d'entrer en la bonne & ſouëfue odeur de
ſes baulmes & onguẽs precieux. Mõ cœur
deſire & lãguit d'aller au banquet & cõui
ue [s] des nopces de l'Agneau, & de voir la s Apo. 19.7
bonté & gloire de mõ Dieu. Par ainſi de-
laiſſez vos larmes, & ſoyez vaillante auec
moy au cõbat. Laiſſez faire au Seigneur
ſon œuure. Car [t] elle ne peut tourner qu'a t Rom. 8.28
noſtre ſalut. Parquoy, ma bõne amie ſoy-
ez verteuſe au Seigneur. Cheminez en la

voye

voye d'iceluy en toute cõstance, ne vous
laissez point espouuanter ne desuoyer.
v Esa.49.15 Psea. 112.6 v Encores q̃ vous fussiez delaissee & abã-
donnee des hommes, le Seigneur ne vous
abandonnera point, ains vous consolera,
maintiendra, & dõnera secours en vostre
necessité. Qui deuez-vous dõc craindre?
x Psea.40.5 & 34. 8 Ioel 2.32 Act.2.21 Rom. 10.13 y Pseau.1.18 8.9. xBien-heureux est l'homme qui espere au
nom du Seigneur. y C'est bonne chose de
se confier en luy. Si ie vous puis voir &
parler encore vne fois deuant ma mort, ce
me sera vn grand biẽ, aduenu par la grace
de nostre Seigneur: si cela ne se peut faire,
nous recommanderons le tout à Dieu.
Saluez en mon nom. N. nostre cousine: &
si elle part, qu'elle saluë de bien bon cœur
en mon nom son pere & sa mere, & N. son
frere. Ie m'en vay deuant, i'espere de les
retrouuer en la vie eternelle. Saluez aussi
en mon nom N. & N. & les visitez aucu-
nesfois. Ie vous recommãde à la grace du
Seigneur. Recommandez-moy à tous les
freres & sœurs au Seigneur, & à tous ceux
qui en bonne patience attendẽt la venuë
de nostre Seigneur Iesus Christ. Biẽ vous
soit. Escriuez-moy de vostre estat & dis-
position. Ce 5. de Septembre. 1564.
a 1. Pier.5.8 Peu de iours apres Satan, a qui est
tousiours comme vn lion bruyant & ru-
gissant, n'a pas laissé de s'efforcer en plu-
sieurs

sieurs sortes & manieres par ses instrumés, à diuertir & destourner de la foy le present prisonnier. Il fut fort tourmenté & trauaillé par les Prestres, Moynes & Libertins. Car iournellement les Prestres, Moynes, & principalement les Carmes, venoyent à luy, auec vne grande trouppe de Libertins, lesquels l'affligeoyent & tormentoyent plus que ses liens, comme luy-mesme le confesse & s'en complaint par ses Epistres, où il escrit qu'il a eu souuent beaucoup de disputes auec les susdits personnages, qui se sont portez d'vne façon desordonnee, non comme Chrestiens, ains comme gens sans Dieu, mesdisans & blasphemás fort vilainemét Dieu, & son fils Iesus Christ, & specialement quand ils traittoyent de la Cene, voulans auec leurs cinq paroles en vertu & puissance de charmerie, faire descendre Iesus Christ du Ciel, pour prendre la forme d'vn pain, de sorte qu'il soit manié des mains, brisé des dens, & englouti par la bouche & aualé au ventre. Toutes leurs paroles estoyent, bannissemens, maledictions, & condemnations, à l'encontre de ce poure prisonnier, le declarant damné par plusieurs fois selon leur fantasie, comme vn meschant heretique, seducteur, & comme vn homme sans Dieu, reietté de luy.

Il fut fort tourmenté & trauaillé par les Prestres, Moynes & Libertins.

Hoc est enim corpus meum.

Distinct. 2. Ego Beringarius.

luy, & excommunié, & faisoyent cela par beaucoup de brocards, cryans, & tempestans sans iamais vser d'aucune modestie ni raison, pensans le descourager & destourner de la foy par leur cris & tempestes immoderees. Ils estoyét de telle façon courroucez, eschauffez, & enflambez contre luy, qu'ils ne pouuoyent souffrir que iamais il fina quelque propos, mais à chacun mot qu'il disoit, ils se fourroyét tout à trauers, par mesdisances & iniures, de sorte que contre son gré il faloit qu'il fut muet & qu'il se teust. Le Pasteur ou Curé Sebastien, a esté finalement tout seul vn peu plus raisonnable & moderé, comme on peut cognoistre par la lettre de Christophle, là où il escrit ainsi.

Messire Sebastien viét visiter le prisonnier.

Au iourd'huy le Curé nommé Sebastien, m'est venu visiter, lequel m'a apporté fort bonnes nouuelles: c'est assauoir, que ie ne seray pas liuré & rendu ceste semaine, pource que ie suis Ministre. Il pensoit bien m'espouuanter par ceci, mais c'estoit bien plus tost mon desir & souhait. Ie luy declaray que ie vouloy tres-volontiers espandre mon sang, lequel neantmoins leur tourneroit en grande ruine, & qu'au contraire, il seruiroit pour accroistre & augmenter l'Eglise de Christ.

Apres cela, il se mit à chanter la vieille chan-

chanson: assauoir, q̃ i'estoy vn seducteur & vn tropeur, [b] sans Dieu & cognoissance de Christ. Mais au contraire, ie luy ay demonstré par la parole de Dieu, que luy mesme n'auoit point de Dieu: ains qu'il auoit le Pape & vne piece de pain cuit pour son Dieu, & que luy-mesme seduisoit le peuple, le desuoyant de la droite voye de salut, qui est Christ. Nous parlasmes beaucoup des merites, & de l'Eglise. Et entre tous, ceux-ci estoyent blasmez selõ la vieille façon, c'est assauoir Caluin, Bulinger, Beze, Luther & autres semblables. Finalement estant vn peu amolly, il dit, qu'il estoit marry de ce qu'il me falloit mourir, & qu'il me voudroit volontiers ayder & secourir, si en quelque façon il le pouuoit faire, voire mesme par son sang: mais qu'à cela il n'y auoit point de remede ni d'ayde, & qu'il ne se pouuoit faire autrement, en somme, qu'il me falloit mourir. Entre autres choses il confessa aussi, qu'il ne voudroit pas auoir commis vne telle trahison pour tous les biens de la ville d'Anuers, non pas mesme pour tous les biens du monde, comme messire Symon son compaignon & Curé auec luy, auoit commis auec la grande Marguerite. Voila les actes & les choses qui me sont aduenuës ces iours ici: quant

[b] Psea.3.1.2

L'vn des diables blasme l'autre.

à ce qui me pourroit desormais aduenir, cela est reserué à la cognoissance de Dieu tout-puissant. Ie recommáde en ses mains
c Act.12.5 mon corps, ma vie, & mon ame. c Faites qu'on prie pour moy sans cesser.

Le Carmes de la ville de Bruge taschoyét de le ramener au conuét.

d 2. Sam.24 14.

Ce temps pendant les Carmes de la ville de Bruge ont grandement tasché de pouuoir remettre ce poure prisonnier en son Monastere : voire, & l'ont fort pressé & solicité de ce faire: mais luy ne craignát rien plus que cela, d a tousiours monstré qu'il aimoit mieux mourir que de tomber entre leurs mains, à cause de la crainte qu'il auoit du iugement de Dieu, sans misericorde, & de l'espouuantable punition de laquelle les moines vsent enuers les transgresseurs de leur ordre, comme il luy estoit bien cogneu. Car apres qu'ils les ont long temps inhumainement tyrannisez & tormentez en vne prison tenebreuse & humide, pleine de crapaux & d'autre sorte de bestes, en pain & eau, finalement il les condamnent à la mort. Et combien qu'ils les facét mourir sans espádre le sang, d'autát que cela ne leur est point permis, à fin que leurs mains nettes n'en soyent ☞ polluees & souillees : neantmoins ces venerables & reuerens peres vsent de trois sortes de punitions sans sang, pour meurtrir quand il leur plaist, ceux lesquels ils

tiennent

tiennent prisonniers par hayne & enuie en leur Conuēt. La premiere est, qu'ils leur donnēt du venin & poison: la deuxiesme qu'ils les font mourir de fain : la troisiesme, qu'ils les enseuelissent tous vifs en terre : & ceste derniere punition s'appele en leur Conuent, Sacrificium vespertinum, c'est à dire, sacrifice du vespre. Or le present prisonnier a souuent confessé ceci de bouche, dequoy aussi vn certain escriuain de nostre temps digne de foy, nommé Erasme de Roterodā a escrit & fait mētion. Et qu'il soit vray, (helas) on le voit tous les iours par experiēce plus qu'il ne seroit à desirer: de sorte que chasque monastere de quelque saincteté qu'on le veuille faire apparoistre, n'est autre chose, qu'vn bourdeau secret, & vne fosse & cauerne de brigands: afin que cependant nous ne disions mot de leur doctrine Pharisaïque, ni de leur faux seruice diuin.

Sacrificium vespertinū.

Erasmus in exequiis seraphicis.

Ils reputent pour sainctetē la mendicité & l'oysiueté. Mais ils seront tous condamnez par vn, de leur secte, qui a dit, qu'vn moyne qui n'œuure & ne trauaille de ses mains, doit estre reputé & tenu cōme vn brigand & larron.

Trip. hist. lib. 8. cap. 1. Socra. hist. Eccl. lib. 4. cap. 23.

Mais regardez,[e] combien qu'ils accomplissent plainement toutes sortes de plaisirs, voluptez & souillures de la chair, ayās

e *Eph.* 4.19 2. *Pie.* 2.14 *Iude* 1.7.8

les yeux remplis de polutions & d'adulteres, neantmoins ils n'ont point de honte (afin d'apparoistre plus saincts) de reprocher à leur prisonnier, qu'il s'en est fuy & sorti hors du monastere pour espouser vne femme, & accóplir ses voluptez charnelles: voire, comme si en leurs Conuēs la
f Isa. 5.12, & 56. 10. 11. chair estoit mattee & dõptee: [f] où au cõtraire ils sont yures & creuez depuis le matin iusques au soir, & depuis le soir iusques au matin, comme vn troupeau de
Epicuri de grege porci. pourceaux & de vilains & puans epicuriens, estans là veautrez au fumier, se meslás auec de femmes paillardes & adulteres d'vne façon orde & salle.

Nous laissons là leur infamie contre nature & puante abomination de sodomie,
g Ephe. 5.12 [g] dont nous auons honte de prononcer le nom seulement, combien que quât à eux, ils n'ayent aucune honte de commettre l'acte, comme il est assés cogneu & notoire à tous.

Ils sont de la nature & condition des Romains (comme aussi ils sont les imitateurs & enfans du Pape) desquels S. Paul
h Rom. 1.25 escrit ainsi: [h] à cause qu'ils ont changé la verité de Dieu en mensonge, & ont adoré & serui la creature, en delaissant le crea-
i Idem 1. 26 27. teur. Parquoy Dieu les a abandonnez à leurs affections vilaines: [i] car mesme leurs

femmes ont change l'vſage naturel en celuy qui eſt contre nature. Et ſemblablement auſsi les maſles, delaiſſans le naturel vſage de la femme, ſe ſont eſchauffez en leurs concupiſcẽces l'vn enuers l'autre, fai ſans maſle auec maſle choſes infames, & receuãs en eux-meſmes la recõpẽſe de leur erreur telle qu'il falloit. [k] Car ainſi qu'ils n'õt tenu cõte de recognoiſtre Dieu, ainſi Dieu leur a liuré vn eſprit deſpourueu de tout iugement, pour faire choſes qui ne ſont nullement cõuenables: eſtãs remplis de toute iniuſtice, de paillardiſe, de meſchanceté, d'auarice, de mauuaiſtié, pleins d'enuie, de meurtre, de noiſe, de fraude, de malignité, rapporteurs, detracteurs, hayſſans Dieu, iniurieux, orgueilleux, vãteurs, inuenteurs de maux, deſobeïſſans à peres & à meres, ſans entendement, ne tenans point ce qu'ils ont accordé, ſans affection naturelle, gens ſans miſericorde, & qui iamais ne ſe rappaiſent: en ſomme ils commettent de telles inhumanitez, iniuſtices, pollutions, & brigandages, que c'eſt merueille, comment le Dieu du ciel & de la terre (qui voit & regarde leurs enormitez d'ẽ-haut) ne les abyſme & engloutiſſe tous enſemble en ſon ire, auec leurs conuens, par feu, [l] ſoulphre & poix, les arrachant du tout de la terre: d'autãt que

k *Rom.* 1.28

l *Gen.* 19.24 *Iſa.* 13. 19 *Ier.* 50.40 *Ozeas* 11. 8 *Amos* 4.11 *Luc.* 17.29

leur inceſte & meſchãcetez enormes ſont puantes deuãt ſa face & de ſes ſainćts Anges: & ſi ſeront vne fois deſcouuertes &
m Rom. 1.18 1. Tim. 5.24 m manifeſtees deuant les yeux de tout le monde, iaçoit que maintenant ils tachent de les couurir par hypocriſie & belle apparence de ſainćteté deuant les hommes. Or ſi faut-il cependant qu'on croye qu'ils ſont tous ſeuls ſpirituels, & qu'ils doiuent ainſi eſtre nommez, & meſme que ſans femme ils viuent honeſtemẽt & ſainćtement: voire eux qui neãtmoins (comme nous-auons aſſez declaré) cõmettent toutes ſortes de paillardiſes & d'immondicitez charnelles en leur vie. Et neantmoins afin qu'ils ne ſoyent empeſchez & deſtournez de leurs meſchancetez & pollutions, ils ſont ſouſtenus & maintenus en leurs ordures, ie ne di pas du Pape ſeulement, qui eſt le Pere & deffenſeur de toute vilenie, mais qui pis eſt, des Empereurs, Roys, Princes & Magiſtrats de la terre (choſe grandement à deplorer) de ſorte que perſonne n'oſeroit ouurir la bouche pour deſcouurir & reprendre leurs enormitez ſans tomber en punition de mort, &
Exclamatio. en toutes ſortes de tourmens. O aueuglement merueilleux! ô ſorcelerie d'entendement & des yeux!

Ce ſainćt perſonnage Fabri ne pouuoit

eſpouſer

eſpouſer vne femme, car c'euſt eſté choſe par trop charnelle : mais quant à ceux-ci, les horribles pechez qu'ils commettent auec les paillardes, cōcubines, femmes mariees, filles & ſeruantes d'autruy, voire & auec eux-meſmes & autres bruſlans en [n]toutes ſortes de concupiſcences mauuaiſes, cela ne leur eſt que ieu & paſſe-temps, & fautes bien legeres : voire meſmes ils maintiēdront que c'eſt toute ſainɛteté, & par ainſi plus ſupportable, que s'ils auoyēt eſpouſé vne ſeule femme. n 2. Pier. 2

Par ceci, par ceci, di-ie, nous pouuons cognoiſtre (ſi nous ne voulons fermer les yeux) que le Pape eſt le vray Autechriſt, [o]& ſa doctrine la doctrine du diable, [p]entant qu'il defend aux ſiens l'eſtat de mariage, cōme vne choſe polluee & charnelle. Parquoy ſi nous ſommes ſages & voulons offrir nos corps au Seigneur ſelon la [q]doctrine de S. Paul, comme vn ſacrifice ſainct & pur de bonne odeur, nous deuōs fuïr tels fumiers & tels bordeaux. o 1. Tim. 4. 2 p 1. Idē. 4. 3 q Rom. 12. 1

Mais il eſt aiſé à voir, qu'ils ſuyuent la doctrine de leur treſſainct pere le Pape Sirice, lequel appele le ſainct eſtat de mariage ordonné de Dieu, pollution & ſouillure, lequel neātmoins eſt appelé par [r]l'Apoſtre honnorable & ſans macule entre tous : mais que Dieu au contraire iugera Vide Decretal. Siricij papæ. cap. 7 r Hebr. 13. 4

les paillars & les adulteres.

Or nous laisserons ces propos sans raison, & toutes les ordures de la beste & de ces ventres [s]paresseux, & poursuiurons la matiere de nostre Histoire.

s 1. Tit. 1. 12

* Circes estoit vne enchanteresse, laquelle par ses bruuages transforma le cōpagnō d'Vlysses en beste, par ses enchātemēs: en quoy les Poëtes ont signifié qu'elle l'attiroit cōme beste en tous plaisirs & voluptez charnelles. Or il fut apres gueri par Vlysses, par vne herbe nōmee Moly, laquelle auoit vertu cōtre toutes enchanteries.

Nous auons adiousté ceci, en partie à fin qu'on ne tienne plus doresnauant leur feintise & superstition pour sainčteté, en partie aussi, afin que ceux qui sont encore guerissables entr'eux, se retirent de là, de peur qu'auec le temps ils ne soyent cōme par le breuuage de *Circes, trāsformez en truyes, chiēs & ours. Dieu leur face la grace que ceci leur serue de remede, cōme l'herbe Moly a serui au compagnon d'Vlysses.

Le Marquis & l'Escoutet & plusieurs autres cerchēt de destourner le prisonnier de sa foy.

Or les Moines ne pouuās rien gaigner & profiter par leurs crieries, blasmes, malediciōs & mesdisances. Le Marquis & l'Escoutet auec encore plusieurs autres, vindrent au prisonnier, pour esprouuer s'ils ne pourroyent le retirer & destourner de sa foy par belles paroles, blandissemens & fausses promesses, comme luy-mesme tesmoigne par son epistre, ainsi que s'ensuit.

Vne partie de la lettre de Fabri.

Auiourd'huy le Marquis & l'Escoutet sont venus à moy, & m'ont parlé fort amiablement se presentant à me faire ser-

uice, si ie vouloy escrire à la Cour, & supplier pour auoir grace. De laquelle chose ie les ay remerciez, disant que ie prieroy Dieu pour auoir sa grace. Peu de temps apres vn honneste homme de la Ville de Bruge des Snoeckaerts, m'est venu visiter, lesquel aussi s'est venu presenter par ses fleches venimeuses, disant que ie n'estoy pas en danger de mon corps, si ie vouloy, & qu'il vouloit bien entreprendre de poursuiure la cause sans aucuns miens despens. Ie luy respondi, que ie receuoy tout bon conseil & toute bône offre en bonne part auec remerciement, & que volontiers i'escriroy à la Cour, non point pour me desdire, mais pour presenter la confession de ma foy, & là dessus qu'ils pourroyent faire ce qu'ils leur sembleroit bon. Oyant ceci il se retira soudain.

Estât en la prison il a aussi esté fort malade en son corps, afin qu'en toute maniere il fust ainsi esprouué du Seignr, t cōme l'or au feu. De sa maladie il en parle ainsi en vne Epistre qu'il escrit à sa femme. — Il a esté fort malade & debile en prison. — t 1. Pier. 1.7

v Ie desire & languy d'estre deliuré de ce corps mortel, pour estre present auec le Seigneur. Le temps me commence à fascher: car outre ceste espouuêtable prison, ie suis iournellement visité du Seignr par plusieurs & diuerses maladies, Et mainte- — v Phil. 1.23; 2. Cor. 5.8 — Vn autre partie de son Epistre.

nant vne enflure a saisi mon corps auec fort grãde douleur, de sorte que tout me tourne en peine, quoy q̃ ie face, soit que ie me tienne debout, ou que ie chemine, soit que ie soy assis ou couché: voire mesme ie ne puis cliner les yeux pour dormir. O s'il plaisoit au Seigneur que ie fusse aupres de vous, il ne me defaudroit aucune ayde, i'en suis bien certain. Il n'y a icy personne aupres de moy, qui me vueille faire quelque assistence, n'i dõner aucune ayde. Et quand ie desire & demande quelque Chirurgien, ie ne le puis obtenir. Cependant combien que la consolation humaine me defaille, ie ne laisse point pourtant de me consoler en la grace & bonté de Dieu, qui est tousiours auec moy, & ne m'abandonnera iamais. Si ie n'auoy ceste consolation, mon cœur deffaudroit: car autrement ie suis maintenãt deuenu fort
x Sap. 3. 7 foible & debile & rempli de larmes. x Le
Zach. 13. 9 Seigneur m'a icy mis au feu comme à l'es-
1. Pier. 1. 7 preuue: il faut que ie soy purgé. Ma vie
y Psal. 72 passee a esté tousiours en prosperité, y &
Iob 12. 7 singulierement quand ie ne cognoissoy
Mal. 3. 7
Hier. 12. 1 point Dieu, voire iusques à ces liens i'ay eu tout à souhait. Mais il a pleu à ce bon Dieu, de m'exercer & visiter par ces afflictiõs, & le tout à mõ grãd bien & salut. Et pourtant i'espere apres longue experiẽce,

que

que ie feray vnefois or fin & refplẽdiffant deuant luy.

Lors qu'il eftoit ainfi malade & mal difpos, quelques gens de bien & fideles luy enuoyerent vn peu de vin, duquel il vfoit iournellement & par mefure, pour le foulas & fortification de fon corps, [z] comme aufsi S. Paul a confeillé de faire à fon difciple & fils bien-aimé au Seigneur. z 1.Tim.5.23

Or cõme plufieurs Anabaptiftes, entre lefquels lors il eftoit prifonnier, voyoyẽt qu'il vfoit de vin, ils le blafmoyent & detractoyent de luy, l'appelans entonneur de vin, yuroigne, homme charnel & mõdain, comme ils font toufiours fort enclins à mefdifances & detractions, & fans ceffe le diffamoyent & deshoneroyent à la [a] façon des Pharifiens, comme il s'en cõplaint en vne de fes Epiftres. Il faloit que le bon homme portaft tous ces blafmes & detractions outre fes liens & fa maladie.

Il eftoit blafmé & diffamé par les Anabaptiftes.

a Matt.11.19

Nous-nous taifons ici du grand [b] combat qu'il a fouftenu de fa propre chair, [c] auant qu'il l'ait peu vaincre & furmonter par l'efprit. En quoy il a fenti vne fi grande debilité & efpouuantement, fur tout au commencemẽt de fon emprifonnement, qu'il eft impofsible de le dire, de forte que la chair euft volontiers cerché tous moyens pour efchapper, n'euft efté que

b Rom.7.16 Gal.5.17
c Rom.8.13

Il a receu des grans combats de fa chair.

que l'esprit y resistoit, & que la main de
d Ieā 10.28. 2.Tim.2. 19. Dieu, [d] en laquelle il estoit enclos & enseré en bonne garde, le preseruoit d'vne façon merueilleuse contre nature, comme il confesse & recognoist manifestemēt & hardimēt en vne Epistre escrite à vn sien compaignon & coadiuteur Ministre de la parole : laquelle nous inserons ici pour ce propre regard.

Grace & paix de par Dieu le Pere celeste, & la vertu du S. Esprit pour la fortification de vostre cœur, par Iesus Christ. Amen.

Epistre enuoyee à vn Ministre de la parole de Dieu.

CHer & honoré frere, ie ne puis suffisamment declarer par paroles, la ioye & liesse de mon cœur, laquelle i'ay receuë par la consolation de vostre lettre, & singulierement de ce qu'elle procede & sort de vostre dilection & amour, laquelle est fort grande deuant mes yeux, où au contraire ie pensoy estre mis en oubly de vous. Ie vous remercie tres-affectueusement de vostre amiable & Chrestienne admonition. I'espere par la grace de Dieu, qu'elle est escrite à vn tel hōme, qui non seulement l'aura en estime, mais qui plus est, l'imprimera en tous ses membres & interieurs & exterieurs, & mesmes
a Rom.8.29 employera tout ce qu'il a apres, [a] afin qu'il puisse estre cōforme à l'image du fils vnique de Dieu : voire, cher frere, à cela tend

tout mon but & mon desir, [b] & estime q̃ b 1. Pier. 1, 19.20.
ce m'est vn grand benefice de mon bon
Dieu & Pere (comme aussi il est à la verité) [c] & vn certain tesmoignage de mon c Rom. 8. 30. 1. Pier. 2. 21
election eternelle, i'enten notammẽt parler de mes liens, lesquels au commencement, (ie le puis bien confesser) m'ont de telle façon contristé, qu'il ne s'en est guere falu que ie n'aye esté renuersé par terre, [d] voire i'ay esté poussé rudement d Pse. 118. 13
(comme dit Dauid) pour me faire trebucher: mais le Seigñr m'a secouru. Car ainsi le promet-il en sa parole, disant: [e] Quand l'homme iuste viendra à tomber, il ne sera point brisé: car le Seigneur e Pse. 37. 24 & 145. 14
le soustient de sa main. Pour vray la main misericordieuse de mon bon Pere a esté sous moy, laquelle m'a si gracieusement soustenu, que maintenant ie suis debout (louange luy en soit à tousiours) prest & appareillé de soustenir toutes les forces des tyrans, voire mesme aimant mieux d'estre desmẽbré que de renoncer vn seul mot de sa verité. I'ay aucunesfois ouy dire, que les Soldats qui ont esté vne fois repoussez, s'ils sont derechef mis au combat, ils sont les plus vaillans. I'espere par la force & vertu de mon Seigñr, qu'il m'en prendra tout ainsi en ce mien combat. Ie croy q̃ le Capitaine auquel ie sers,

ne bataillera point seulement auec moy
& pour moy, ains aussi que luy-mesme
vaincra & surmontera en moy ses enne-
f Psea. 110.1 mis & les miens, [f] de sorte qu'ils tombe-
1. Cor. 15.25 ront dessous nos pieds. Car ie di volon-
g Pse. 118.14 Exod. 15.2 tiers auec Dauid, [g] le Seigneur est ma for-
Esa. 12.2 ce & mon cãtique, & m'a esté en deliurã-
h Pse. 117.6. ce: [h] le Seigneur est pour moy, parquoy
Hebr. 13.6 ie ne craindray chose que l'homme me
Pse. 56.12 puisse faire. Ainsi donc ie me veux reposer
sur le nom du Seigneur en plaine confiã-
i 1. Sam. 17. 40. ce, [i] & auec Dauid prenant cinq pierres
hors du torrent, en despouillant & reiet-
tant les armes de Saul, ie m'en iray com-
batre le Geant Goliath, estant certain de
la victoire au nom du Seigneur. Il ne reste
k Act. 12.5 autre chose, cher frere, sinon que [k] l'Egli-
se face prieres ardantes pour moy, afin
qu'en premier lieu, ie soy bien tost deli-
uré de ce combat: en apres, à fin que con-
stance me soit dõnee iusques à la fin, pour
confesser la saincte verité de Dieu, & que
ie ne deffaille point au milieu des assauts.
l Rom. 8.30 I'espere q̃ le Seigneur qui m'a [l] appelé &
1. Pier. 2.21 segregé pour souffrir, ne permettra point
que ie soy surmonté. Partant ie ne me vã-
teray point de moy, qui ne suis qu'vn po-
m Iere. 9.22 23. ure debile & pecheur, [m] mais ie me van-
teray au Seigñr & en sa puissance & vertu
inuincible, mettant là toute ma confiãce,
estant

estant bien certain & asseuré, [n] que c'est chose meilleure de se confier au Seigneur, qu'aux Princes ou aux hommes, esquels il ni a point de salut. I'ay aussi la promesse de Dieu pour moy, [o] laquelle est veritable, & ne mēt point, [p] par laq̃lle il me dit, que ie suis son enfant, & qu'il est mon Pere, [q] que ie suis heritier auec Iesus Christ en la vie eternelle, voire & que ie suis ainsi sauué, comme [r] ceux qui souffrent pour iustice. En somme, cher frere, voici en quoy ie me console & suis fortifié, c'est q̃ ie regarde diligemment, non point seulement ce qui m'aduient, mais plustost cōbiē le nom du Seigneur sera magnifié, exalté & loué par ma constance & par ma mort, & aussi combien ceux qui sont debiles en la foy seront fortifiez. Et quant à ceux qui n'ont encores rien entendu de Christ, ce leur pourra seruir de moyen pour les illuminer : voire mesme ceste mal-heureuse femme (à laquelle le Seigneur pardonne sa trahison) pourroit encore bien estre conuertie auec autres innumerables. Car il est ainsi tesmoigné de Christ, [s] si le grain de froment tombant en terre ne meurt, il demeure seul, mais s'll meurt il apporte beaucoup de fruit. Ce traistre de Prestre sera encore en hôte & moquerie aux ennemis de Christ, voire

en mort

n *Psea.* 118. 8, 9, 146. 3
o *Psea.* 51. 6, *Iean* 3. 33, & 8. 46, *Rom.* 3. 4
p *Rom.* 8. 15, 16. 17, *Gal.* 4. 6, *Heb.* 12. 9
q *Rom.* 8. 17
r *Matt.* 5. 10, 1. *Pie.* 4. 14
s *Iean* 12. 24, 1. *Cor.* 15. 36

en mort & ruine. Car par tels moyens ils
pensent bannir & deschasser Iesus Christ,
& esteindre & obscurcir sa saincte parole, mais ils se gastent & ruinent eux-mesmes. Et par ce moyen contre leur propre vouloir l'Eglise de Christ croist & fleurist, & au cōtraire l'eglise de l'Antechrist s'en va bas, comme bien & Chrestiennemēt vous m'escriuez. Il leur en prend cōme de[t] la mort de Sampson: car ils se dressent contre[v] l'Agneau qui est assis sur le throne, lequel leur est trop puissant & fort: [x] parquoy ils seront destruits par le glaiue de sa bouche.[y] Il semblera bien deuant les yeux des hommes que ie seray ruiné & reduit à neant, comme si ma fin estoit mal-heureuse & infame & pleine de miseres: [z] mais ma vie & mon ame sont en la main de Dieu, & resplendiront honorablement en gloire deuant luy en sa cité eternelle, là où au contraire les meschans seront infames, & si pleins de tristesse, qu'ils bruyront & crieront [a] pour l'afliction de leur esprit,[b] & cercheront la mort, & ne la pourront trouuer. Que ceux-là donc [c] craignent, ausquels le feu eternel est preparé[d] & la dānation, auec le dragon & tous faux Prophetes, [e] là où est le mal-heur eternel, [f] le grincement de dens, le pleur des yeux, [g] le feu qui ne s'esteindra

t *Iud.*16.30.31.
v *Apoc.*13.7
x *Isa.* 11.4 2.*Th.*2.8
y *Sap.* 3.3, & 5.3.
z *Sap.* 3.1
a *Sap.* 5.3
b *Isa.*2.19 *Osee* 10.8 *Apo.* 9.6
c *Matth.*25.42.
d *Apo.* 17.8 & 18.8, & 19.20.
e *Apo.*18.19
f *Mat.* 8.12, 24.51.
g *Isa.*66.24 *Mat.*25.42 *Mar.*9.47

s'esteindra iamais, & le ver qui ne meurt point: laissons, di-ie, craindre ceux-là. Ie puis maintenant estre esprouué ici cóme au feu, pour vn peu de temps, & y estre examiné, mais à la fin i'en sortiray plus affiné, [h] comme estant venu de grande tribulation, & ayant laué ma robe au sang de l'Agneau. Parquoy ma consolation n'est point petite, ains est fort grande en mon cœur, en ceste miéne affliction. O si i'auoy maintenant receu tout cecy! mais ie suis encore tendant apres en anxieté, il me faudra encore receuoir beaucoup d'afflictions deuant que ie reçoiue ces choses: neantmoins ie sçay biẽ que ie ne puis despouiller ceste robe terrestre sans peine. [i] O que ne suis-ie despouillé, pour estre reuestu pardessus! mõ esprit gemit & lãguit apres ces choses. [k] O Seigñr i'ay mis ma cõfiance en toy, ne permets point que ie soy confus & honteux à tousiours. Deliure moy en ta iustice & me sauue. Priez donc cher frere au Seigneur, pour moy, que ce combat exterieur soit osté de moy, aussi bien que l'interieur: [l] Car ie sens en moy ma chair repugner tres-puissammẽt contre mon esprit. Helas ie puis biẽ crier auec S. Paul: [m] ô moy homme miserable! qui me deliurera du corps de ceste mort? or i'oy & enten cependant, que la grace de

h Apo. 7.14
i 2. Cor. 5.4
k Pse. 71. 1 Eccl. 2.12
l Rom. 7.16 Gal. 5. 17
m Rom. 7 24.

Dieu par Iesus Christ me console. I'espere & n'en doute aucunement, qu'icelle est auec moy, & ne m'abandonne point. Et d'auantage, i'ay aussi receu ce bien du Sei
n *Rom.* 8.16 gneur pour ma cõsolation,[n] c'est assauoir, que ie sens en moy-mesme par l'Esprit de Dieu, mon cœur en repos & en asseurãce mille-fois plus, que lors que ie seruoy entieremẽt au diable, au mõde, & à mes propres desirs en la maudite Papauté. Ie voy
o *Sap.* 5.7 maintenant [o] quel chemin labourieux & tortu i'ay cheminé, & combiẽ i'estoy loin
p *Eph.* 2.12 de mon salut, [p] estranger de Christ & de la borgeoisie d'Israel, voire mesme estant sans Dieu au monde. Poure homme que i'estoy, de me fier & reposer en tout ce qui ne me pouuoit proufiter en aucune chose. O combien c'est chose pesante & difficile de seruir au diable & à ce monde mauuais! mais maintenant ie suis appelé en la voye du Seigñr par la grace d'iceluy: ô cõbien ce m'est vne chose douce de cheminer en icelle! cõbien est grand le repos que ie sens en mon cœur! combien maintenant ie suis asseuré & ascertené de mon
q *Rom.* 8.16 *Gal.* 4.6 salut! [q] certes l'esprit de Dieu rẽd tesmoignage à mon esprit, que ie suis enfant de
r *Rom.* 8.1 Dieu: [r] & à cause q̃ ie suis en Christ, rien ne me peut condamner. Voire quãd mesme ma consciẽce me condamneroit, Dieu

est par

eſt par deſſus, lequel me dõne grace. A bó
droit donc dit Ieſus Chriſt, [s] mon ioug s *Mat*.11.30
eſt aiſe, & mon fardeau eſt leger. [t] Y a-il t *Rom*. 8.35
donc quelque choſe qui nous puiſſe ſepa-
rer de la dilection de Dieu? ô ſi ceci eſtoit
bien conſideré de toutes gens, comment
ils courroyẽt apres Ieſus Chriſt! [v] Cõment v *Matth*.5.6
ils auroyent faim & ſoif de iuſtice! quel
changement il en receueroyent: commẽt
tomberoit le regne de Sathan en ruine!
[x] voire comment courrions-nous aux no- x *Matt*.11.22
pces & au ſoupper de Chriſt ſans aucune *Luc*. 14.18
excuſe! alors certes ce ſeroit choſe plai-
ſante & bonne d'eſtre Miniſtre de Chriſt:
alors la voix des Miniſtres ſeroit biẽ ouyë.
O quel ioyeux trauail & labeur ce ſeroit
de voir le peuple courir de ſoy-meſme à
Chriſt. Mais quoy? helas, il faut que cela ce
face tout auec ſueür & ſang. Cher frere,
ſoyez vaillant & conſtant, & admoneſtez
les autres Miniſtres vos cõpagnons qu'ils
ne perdent point courage en ces difficul-
tez, voire meſme quand il leur ſemblera
que leurs labeurs & trauaux ſeront vains
& ſans profit: & qu'ils ne ſe deſcouragẽt
point auſsi pour mes liens. [y] Car vous ne y *Gal*.1.10
ſeruez point aux hommes, ains à Dieu en
Ieſus Chriſt. Marchez conſtãment & ver-
tueuſement, que rien ne vous empeſche:
[z] preſchez, endoctrinez, admoneſtez, con- z 2.*Tim*.4.2
K 2 ſolez,

ſolez, reprenez, n'ayez point d'eſgard à l'apparence des perſonnes, ſoit riche ou poure, ſoit ieune ou vieil, ſoit homme ou
a Ezech. 33.3 femme. [a] Que voſtre voix s'eſleue comme la trompette. Si on n'eſcouſte point voſtre voix (comme, helas, il aduient à
b Ezech. 33. 10. plusieurs) [b] ſachez que vous auez gaigné voſtre ame, [c] & voſtre loyer eſt incõpre-
c Matt. 5.12 1. Pier. 5.4 henſible. Seulement regardez à qui vous eſtes ſeruiteur. Ie vous admoneſte en mes liens (il me deſplaiſt ſouuent de ma negligence & pareſſe) ce que ie fay, afin qu'ainſi ie maintiene mon miniſtere enuers vous, comme vn fidele Miniſtre de
d Rom. 1.31 Ieſus Chriſt. [d] Si Dieu eſt auec vous, qui
e Mat. 10.28 Matt. 5. 16 eſt celuy qui vous nuyra? [e] ne craignez dõc point, & n'ayez aucun reſpect de perſonnes, mais craignez ſeulement le Seigneur noſtre Dieu, duquel vous eſtes Mi-
f Phil. 2. 15. 16. niſtre & Ambaſſadeur. [f] Et ſoyez la lumiere pour eſclairer au lieu obſcur & tenebreux. Mon bõ frere, ie vous prie de prẽdré ces admonitions en bonne part: car la charité & dilection que ie vous porte, m'y contraint. Et combien que ceſte Epiſtre ſoit mal acouſtree & polie, i'eſcri neantmoins ce qu'il plait à l'Eſprit du Seigneur de m'inſpirer & dõner. Ie me recommande à vos ſainctes prieres & oraiſons. Quãt eſt de moy, ie ne ſcay rien de ſpecial pour
vous

vous escrire. Ie soubmets & abandonne tout au Seigneur, & en la mort, & en la vie: g ie suis à luy, qu'il face de moy son bon plaisir. S'il vo⁹ plaist de me faire quelque seruice, ie vous prie de le faire à ma bien-aimee femme, & ie le reputeray estre fait à ma propre personne. Ie la vous recommande & donne du tout en charge. Que sera l'endroit, où ie me recommanderay à toute la compaignie de mes freres & sœurs. Cher frere, escriuez-moy encore vne fois, s'il ne vous est point trop difficile, & vous portez enuers moy selon vostre soin paternel, lequel m'est assez cogneu. La grace du Seignr soit auec vous. Amen. En haste ce 18. de Septembre. 1564.

g *Rom.* 14.8

Comme donc le temps auoit esté fort prolongé, & la sentence de Christophle arriuee de la Cour du Roy, laquelle contenoit qu'il deuoit estre bruslé tout vif: il escriuit vne lettre pour toutes, prenant congé & disant Adieu à sa femme, laquelle estoit grandement contristee & desolee, comme le contenu d'icelle, mot à mot ici escrite, le demonstre.

La sentence de mort est venue de la Cour de Bruxelle.

Grace & paix par Dieu le Pere, & par Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

Epistre par laquelle il prend congé de sa femme.

APres toutes salutatiõs faites, ma tresaimee femme au Seigneur, ie vous fay sauoir par ceste miéne & derniere let-

tre, que ie suis maintenant bien dispos & en bon point selon le corps, Dieu en soit loué & magnifié à tousiours. Le Seigneur me donne aussi outre cela, selon sa grace indicible, vne grāde alaigresse & hardiesse, de sorte que ie porte en [a] patience tout ce qu'il plaist à sa main puissante m'imposer, conformant ma volonté à la sienne: car cela est le meilleur & le plus seur, d'autant que par ce moyē toutes les souffrances, quelques pesantes & difficiles qu'elles soyent, deuienent legeres & aysees. Nous deuōs prier en nos oraisons, [b] Pere ta volonté soit faite en la terre comme au ciel, & dire auec Christ en nos dangers & perils, [c] Pere s'il te plaist, transporte ceste couppe de moy: si non, ta volonté & non la mienne soit accomplie. [d] Tout ce qu'il plaist à Dieu, ne peut tourner sinō au biē & salut de ses esleus, encore que ce soit chose dure à la chair. Or puis q̄ nous entendons ceci, & le tenons pour chose certaine, soyons ensemble consolez en nos souffrāces, ma bien-aimee. Il est vray que le departement & la separation nous est fort pesante & difficile: mais attēdu qu'il a pleu ainsi au Seigneur, [e] qu'est-ce que nous dirons à l'encontre? voulons-nous murmurer contre Dieu? dirōs-nous qu'il fait mal? ô il s'en faut beaucoup. Mais plustost

a 1. Pier. 5.6
b Matth. 6.1
c Mat. 26.39 Luc. 22.41
d Rom. 8.28
e Rom. 9.19 & 3.5

ſtoſt diſons auec Iob : [f] Dieu l'a donne, f Iob 1. 12
Dieu l'a oſté : ainſi comme il a pleu au Sei-
gneur, ainſi eſt-il fait, le nom du Seigneur
ſoit loué eternellemét. Le Seigneur nous
a ſeparez : mais c'eſt pour magnifier ſon
ſainct nom. Ie le loué dōc & remercie de
mon coſté, eſtant preſt de le ſuiure par
tout, où il luy plaira me conduire, voire
meſme en la mort, eſtant biē certain [g] que g Iean 4.24
ie paſſe de la mort à la vie. Et quāt à vous,
ô ma bien-aimee, ie vous prie de faire ain-
ſi : louez & remerciez touſiours le Sei-
gneur. Et croyez fermement & en aſſeu-
rance, que combien que ie vous laiſſe ſeu-
le & poure vefue, vous ne ſerez pourtant
delaiſſee du Seigneur, [h] lequel eſt tou- h Mat. 28.20
ſiours auec vous. Ma mort n'eſt pas vne
mort, [i] ains vne porte & entree à la vie. i Iean 5. 24
Eſtre decapité, noyé, ou bruſlé, ne me
porte point de dommage, [k] veu que ie ne k 1. Pier. 4. 15.
ſouffre point cōme mal-faiteur, ains com
me Chreſtiē : ce qui eſt pour vray fort ho-
norable & choſe bien-heureuſe : [l] laquelle l Rom. 8. 28
ne vous tournera auſsi qu'en bien : voire,
en ce q̃ voſtre foy peut maintenant eſtre
de plus en plus fortifiee par mes liēs, & ci
apres ſeelee par mō ſang. Ie vous prie dōc,
ma femme bien-aimee, conſolez-vous,
conſolez-vous, di-ie, au Seigneur : [m] il ne m Ieā. 14.18
vous abandonnera point : il demeure auec

 vous,

vous, & y veut demeurer iusques à la fin.
n 1.Pier.5.7 Heb.13.5 Ne soyez point en souci & en crainte: [n] reiettez tout vostre soin au Seigneur: il vo⁹ gardera bien, & vous accroistra & aduancera en tout ce qui vous sera necessaire, tant à l'ame qu'au corps. Ie vous recommande entierement & pour tout au Dieu & Seigneur tout-puissant: vous priant pour la fin, que vous n'abádonniez point le Seigneur ni sa saincte eglise, ne pour la vie ne pour la mort. Si on vous veut enseigner autre chose, n'en croyez rien. Ceci est mon Testament & derniere volonté. Ie vous di Adieu, si ie ne vo⁹ pouuoy plus escrire: car comme i'enten, on doit prononcer ma sentéce de mort corporelle la semaine prochaine. O priez pour moy, adieu, adieu: le Seigneur vous veuille fortifier, & moy semblablement. Mes larmes ne peuuent souffrir que i'escriue d'auantage. Adieu aussi ma chere cousine, [o] & ce pendát que vous estes encore ieune, aprenez à craindre Dieu: & dites adieu en mó nom à vostre pere, à vostre mere & ensemble à vos freres. Ce 28. de Septembre, 1564.

p Eccl. 12.1 Tob. 1.10 Thr. 3.27

Il escrit à son frere & à sa sœur prenát cógé d'eux.

Le mesme iour il escriuit aussi vne Epistre à son frere & à sa sœur, prenant congé d'eux, laquelle aussi nous ne voulons pas oublier d'inserer ici.

Grace

Grace & paix par Dieu le Pere, & par Iesus Christ. Amen.

MEs treſchers frere & ſœur, ie voſtre frere priſonnier pour le teſmoignage de la ſaincte verité, ay (louange à Dieu) bõ courage, attẽdãt touſiours l'heure, [a] en laquelle les ennemis de la croix de Chriſt m'engloutiront pour m'aneantir. [b] Mõ corps eſt en leur puiſſance par la volonté du Seigñr: neãtmoins ils ne peuuẽt tuer l'ame. O ſi le cõbat eſtoit venu iuſqs à la victoire, & que ie fuſſe arriué auec ma nauire au port! mais le Seigneur qui eſt mon eſperãce & mõ gouuernal me rẽdra de tout bien aſſeuré. Il me faut maintenãt departir de vous, & vous dire Adieu: laquelle choſe combien qu'elle ſoit dure & difficile à la chair, eſt neantmoins tout ce que l'eſprit deſire. Car c'eſt choſe beaucoup meilleure d'eſtre auec Chriſt, que de viure en ceſte vallee de pleurs & de miſeres. Or dõc Adieu cher frere: [c] prenez garde à voſtre vocation à laqlle Dieu vo⁹ a appelé. [d] Soyez chef de voſtre femme, & la [e] conduiſez en toute ſageſſe & prudence, la ſupportant comme vn vaiſſeau plus fragile: [f] l'aimant, comme Chriſt aime ſon Egliſe. Soyez luy pour exemple, en parole, en admonition, & en œuure. Ie pren auſsi congé de vous ma bien-

a *Phil.* 3.18
b *Mat.* 10.18
c 1. *Cor.* 7.20.
d *Eph.* 5.22 *Col.* 3.18
e 1. *Pier.* 3.7
f *Eph.* 5.25 *Col.* 3.19

aimee ſœur, mõ cœur & ma conſolation. Faites touſiours ce q̃ Dieu vous cõmande ſelon voſtre pouuoir. g Soyez ſubiette à voſtre mary, comme l'Egliſe eſt ſubiette à Chriſt: portez-luy honneur & crainte, & viuez enſemble en la paix de Dieu. Ie vous di adieu à tous deux au Seigneur, & ayez memoire de moy en vos prieres & oraiſons treſ-ardentes, auſsi long tẽps que ie viuray. I'eſpere bien toſt paruenir en la vie eternelle aupres de ma ſœur bien-aimee. Et pour la fin, portez-vous bien enſemble. Ie h vous recommande à Dieu & à la parole de ſa grace. Cher frere, ie vous recommande ma femme, ſoyez luy en aide, pour la defendre & conſoler, en ſa deſolation. Suyuant ceci, ie vous di adieu & pren mon congé. En grand haſte ce 28. de Septembre. 1 5 6 4.

g *Eph. 5.24 Coll. 3.18*

h *Act. 20.32*

Le iour ſuyuant il eſcriuit encore vne epiſtre, & l'enuoya à ſon compaignõ Miniſtre de la parole de Dieu, prenant congé de luy, laquelle eſt telle.

l'Epiſtre derniere qu'il enuoye à ſon compaignon Miniſtre, prenant congé de luy.

La grace & paix par Dieu le Pere, & par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Amen.

CHer & bien-aimé frere & mon coadiuteur en l'œuure du Seigneur, vous auez receu de moy vne lettre en laquelle ie pren congé de vous: ie vous en enuoye derechef vne autre, qui eſt beau-

coup plus certaine q̃ la premiere. Ie m'en
vay maintenant eſtant appelé, au Royau-
me de mõ Dieu & Seigneur.[a] Car la beſte a *Apo.*13.15
horrible qui ne ceſſe de liurer la guerre à
Chriſt & à ſes membres, exercera en bref
toute ſa tyrannie contre moy.[b] Sa gueule b *Idem* 13. 6
bien grãde eſt maintenãt ouuerte, [c] de la- c *Rom.*3.13
quelle, comme d'vn ſepulchre, il ne ſort Prophetie.
qu'vne puanteur mortelle, [d] & beaucoup d *Apo.*13.5
de blaſphemes contre Chriſt & ſon Egli-
ſe. Tout ſon but n'eſt que de deſtruire &
du tout abolir la parole de Dieu: mais elle e *Apo.*19.20
meſme ſera finalemẽt du tout deſtruite &
abolie: [e] elle ſera iettee au puits ardant de
feu & de ſon ire auec ſon faux prophete.
Il me faut maintenant ſouſtenir vn com-
bat pour la fin, lequel m'eſt impoſé du
Seigneur ſur le col. [f] Mais celuy auq̃l i'ay f 2.*Tim.*1.12
creu, & auquel ie me cõfie, eſt puiſſant de
me fortifier, ce qu'auſsi il fera ſans doute,
de ſorte que par la mort ie ſeray receu à la
vie eternelle, de laquelle choſe ie ſuis plei-
nement aſſeuré & certain par l'Eſprit de
Dieu. [g] Le demoliſſement de mon taber- g 2. *Pier.* 1. 14.
nacle eſt treſ-prochain. [h] Il me faut eſtre h *Luc.*12.50
baptizé d'vn Bapteſme: mais ô comment *Marc.*10. 39.
ie ſuis preſſé iuſques à ce qu'il ſoit accom-
pli! [i] Or cela eſt chair & ſang & foibleſſe i *Matt.*16.17
humaine: [k] quant à l'eſprit il deſire d'eſtre k *Phil.*1.13
cõioinct auec Chriſt. Parquoy auſsi long
temps

temps que ie vis, & que ie suis au combat,
l Rom. 15.30 ne cessez vous & l'eglise de [l] prier le Sei-
Il prophetise. gneur pour moy. Ils me traiteront fort
cruellement la semaine prochaine, ils me
meneront au parquet, & feront cela le ma-
tin de bône heure pour la crainte du peu-
m Prou. 28.1 ple : [m] car vne mauuaise consciēce craint
n Psea. 53.6 tousiours, & est tousiours en peine, [n] en-
core qu'il n'y ait rien à craindre. Mais afin
que ie retourne derechef à mon propos,
la fin est prochaine, & la porte du ciel est
ouuerte pour to⁹ ceux qui sont racheptez
o 1. Pier. 1.19 & deliurez [o] par le sang de Christ. Ie m'en
p 2. Cor. 1.20 vay là, [p] car elle est aussi ouuerte pour
1. Pier. 2.6 moy, attendu que celuy qui l'a promis est
fidele, & ne trompe ou deçoit [p] personne
de ceux qui se confient en luy. Par ainsi,
mon frere fidele & loyal au ministere, de
q Iean 3. 29 tout mon cœur ie vous recōmande [q] l'E-
Eph. 5.24 glise de Christ. Ayez soin de l'espouse de
2. Cor. 11.4 Christ, à laquelle vo⁹ presenterez en mon
Apo. 21.2 nom vn Adieu amiable : que si elle est
l'espouse de Christ qu'elle ensuiue Christ
son espoux, l'aimant comme elle doit,
r Cant. 1.3 [r] qu'elle coure apres l'odeur de ses on-
guēts precieux. Si elle le recognoist pour
s Ieā. 10.47 son [s] Pasteur vnique, qu'elle se dône bien
garde d'escouster la voix des estrangiers:
si elle le recognoist pour son frere, qu'elle
t Rom. 8.17 inuoque le Pere vnique. [t] Si elle le reco-
gnoist

gnoiſt pour ſon coheritier, qu'elle aſpire entierement aux les biens celeſtes, [v] deſ- [v] *Eph.*1.3
quels elle eſt faite heritiere par luy : finalement, ſi elle eſt la [x] vigne du Seigneur, [x] *Eſa.* 5.1
y qu'elle ne produiſe point des lambru- *Iean* 15.2
ſches, ains qu'elle produiſe de tels fruits, *Matt.*21.33
que par iceux elle ſoit recogneuë eſtre la [y] *Eſa.*5.4
vigne du Seigneur. Par telles & ſemblables admonitions, vous me recommanderez à l'Egliſe, & en mon nom vous prendrez congé d'elle. Portez-vous auſſi, cher frere, vertueuſement au Seigneur, & ſoyez vaillant. Admoneſtez vos compaignons au miniſtere que par ſes grans trauaux & labeurs & par mes liens tant difficiles, ils ne perdent point courage. Vous ne ſeruez point aux hommes, mais à Dieu, [z] auquel il vous faudra vne fois [z] *Heb.* 13.17
rendre compte. [a] Paiſſez & nourriſſez les [a] *Iean* 21.15
brebis de Chriſt qui vous ſont recommã- 1. *Pier.* 5.2
dees du Seigñr comme vn fidele Paſteur. *Act.* 20.28
Marchez conſtamment & hardiment, & ne ſoyez eſpouuenté de rien : [b] preſchez, [b] 2.*Tim.*4.2
enſeignez, admoneſtez, conſolez, corrigez en heure & hors heure: [c] & n'ayez eſ- [c] *Hier.*18.19
gard aux hommes, grans ne petis. [d] Que [d] *Ioel* 1
voſtre bouche ſonne cõme la trompette. En ce faiſant vous plairez à Dieu & au Seigneur Ieſus Chriſt. Derechef biẽ vous ſoit auec voſtre femme & vos cõpaignõs

au

au Miniſtere, & à tous les freres & ſœurs au Seigneur. Ce 26. de Sept. 1 5 6 4.

Vn peu de temps parauãt, c'eſt aſſauoir le Dimẽche, 24. du meſme mois, il eſcriuit encore vne Epiſtre au meſme Miniſtre, pour ce qu'il auoit entẽdu qu'il ſeroit ſacrifié en la meſme ſemaine. Laquelle Epiſtre, afin q̃ perſonne ne s'en plaigne, nous l'auons ici miſe.

Grace & paix par Dieu le Pere, & par Ieſus Chriſt. Amen.

La premiere Epiſtre par laquelle il prend congé de ſon compaignon Miniſtre.

APres toutes ſalutations Chreſtiẽnes, ie vous fay ſauoir, mon cher frere & compaignon au Seigneur, qu'en ceſte preſente ſemaine (comme i'ay entẽdu) ie ſeray mené au vierſchaer ou parquet, pour là receuoir ſur moy ſentẽce de mort & de condemnation. [a] Le Seigneur Dieu me donne langue & bouche pour parler alors, qu'il gouuerne & conduiſe mes leures à ſon hõneur & à l'exaltation de ſon ſainct nom. [b] Priez ardamment ſans ceſſe le Seigneur pour moy auec toute l'egliſe, afin que le Seigneur me fortifie par ſon Eſprit, me gouuernãt en tout à ſa gloire. Amen. [c]Mon temps eſt ici fort court ſur la terre, & le iour & l'heure de ma deliurãce eſt prochaine, alors ie ne ſeray pas ſeulement deliuré de ceſte priſon triſte & miſerable de ces liẽs, mais auſsi hors de la captiuitê

a *Mat.* 10. 19

b *Rom.* 15. 30.

c 2. *Tim.* 4. 6 2. *Pier.* 1. 14.

ptiuité de ceste vie,[d] & de ceste chair mord- Rom.7.24
telle,& en feray affranchi. En bref pren-
dront fin tous mes maux,ma tristesse & fa-
scherie,croix & souffrances. Le terme est
ordonné & establi. Ie mœurs volontiers
& alaigrement, [e] ie ne pers point à regret e Mat.16.24
ma vie, pour le nom de Iesus Christ, afin Marc. 8.35
que par sa misericorde, i'en reçoiue vne Luc.9.24
eternelle & immortelle.Ie suis prest & ap- Iean 12. 25
pareillé d'abãdonner & exposer tous mes
mẽbres, pour la verité & iustice, & pour
l'honneur de mon bon Dieu & Pere mi-
sericordieux,[f] lequel iusques à present m'a f Rom. 8. 22
fait tant de graces & benefices en son cher
fils Iesus Christ. [g] La mort ne me peut g Osee 13.14
point porter dommage ni empeschemẽt, 1.Cor.15.
ains au cõtraire elle m'aportera beaucoup 55.
de biens & de profits : car en mourant ie
viuray,en perdant ie gaigneray, en delais-
sant ie receuray. [h] Christ est ma vie, & h Phil. 1.24
mourir m'est gain. Ie crie donc auec le
sainct personnage Iob, [i] mon ame s'en- i Iob 10.1
nuye ici de viure: & auec S.Paul, [k] Ie de- k Phil.1.23
sire d'estre despouillé pour estre auec
Christ. O si i'estoy deliuré de ceste chair,
& que ie peusse entrer au Royaume de
Dieu, pour voir là la face de mõ Pere ce-
leste, & de mon espoux Iesus Christ, [l] & l Pse.17.15
en auoir la iouissance iusques à en estre ra-
sasie! Mon cœur[m] lãguit & deffaut,[n] mon m Pse.84.2
esprit n Rom. 8.23

eſprit ſouſpire apres la deliurance de mon corps. O Seignr mon Dieu quand ſera-ce, que ie viendray en ton royaume & gloi-
o Pſe.42.2 re? o & quand contempleray-ie ta face glorieuſe, apres laquelle ie gemi & ſouſpire d'heure en heure, comme la colombe, voire meſme à chaſque clin d'œil ie ne ceſſe de languir & ſouſpirer apres? ô mon bō Dieu quād ſera-ce? mais quād ſera-ce? quand ſera-ce, di-ie, que ſeray raſſaſié de
p Pſe.17.15 ton amour? p ce ſera lors que ie verray ta face glorieuſe. Y a-il quelque enfant, qui n'aime point ſon Pere, & qui n'alle volontiers par deuers luy, pour en eſtre pres? où eſt auſsi l'eſpouſe & la femme, laquelle n'alle volontiers à ſon eſpoux & mary, pour le voir & regarder, & finalement pour eſtre conioincte à luy? ie n'ay pas encore veu mon bon Pere & mō cher eſpoux en leur nature & eſſence diuine,
q 1.Cor.13. 12.13. comme ils ſont: q mais ie les ay ſeulement veus comme en vn miroir en obſcurité. Ie
1.Iean 3.3 n'ay pas encore eſté conioint auec eux face à face, ains ſeulement par conioinction
2.Cor.5.7 de l'eſprit. r Nous cheminons ici comme par foy, & non pas par veuë, cōme S. Paul teſmoigne. Cependant, mon bon Pere & mon eſpoux bien-aimé, ie te prie mets biē toſt fin à mes afflictiōs, à ce que ie ſoy biē toſt auec toy, & que ie ſoy pleinement & par-

parfaitement conioinct & vni auec toy, pour posseder le salut eternel. Amen.

Mon cher frere, ie vous parle & escri amiablement, espandant mon cœur parmi vous, & le descouurant entierement. Vous estes celuy que ie cognoy & en qui ie me fie & me repose hardiment : voire, mon bon frere, vous estes la moitie de mõ cœur & de mon ame. [s]Mon ame est conioincte auec la vostre, comme l'ame de Io nathan estoit conioincte auec celle de Da uid. Il m'est bien dur selon la chair, (ô mes entrailles) de departir & estre separé de vous : mais ie vous pers volõtiers & quitte alaigrement vostre compagnie, [t]voire ie renonce volontiers & abandonne entierement toutes creatures pour gaigner Christ, & estre conioinct à luy eternellemẽt. Ie pren donc congé de vous, mõ cher frere, & vous di Adieu. Adieu mon bõ cõpaignõ au ministere : soyez vaillãt & fort au Seigneur, [v]& ne vous espouuantez point pour les hommes, lesquels doiuent secher & perir comme l'herbe. Que mes liens & ma mort ne vous espouuãtent ou affoiblissent point en [x]vostre office & ministere, qui vous est enioinct du Seigneur mais soyez d'autant plus feruent en l'œuure d'iceluy, & ayez soin du salut des ames, [y]veillant songneusement sur le trou

s 1. Sam. 18. 3

t Phil. 3. 8

v Esa. 51. 8, & 41. 11, & 40. 6, & 41. 14, & 43. 2.

x Act. 20. 28.

y Act. 20. 30. 1. Pier. 5. 2. 3.

peau de Christ, lequel vo⁹ est recõmãdé, à fin qu'il ne soit point deuoré des loups.
z 1.Pie..5.7 z Iettez tout vostre souci au Seigneur, lequel ne vous abãdõnera point, ains vous
a Zach.2.8 deliurera de toute crainte.[a] Confiez-vous en luy, & il vous gardera, comme la prunelle de son œil. Et quant mesme aussi vous tomberiez pour son nom en prison & liens & autres semblables afflictiõs (cõme on cerche de pres vostre vie) le Seigneur ne vous abãdonnera iamais, si vous vous confiez fermement en luy. Prenez
b Phil.3.18 exemple en ma personne, & soyez[b] mon
1.Cor.4.16 & 11.1. imitateur, cõme ie le suis de Christ. [c] C'est
c 1. Pier.1.19 & 4.13. vne chose honorable de souffrir pour Iesus Christ, & pour iceluy abandonner sa
d Mat. 5. 10 vie.[d] Bien-heureux sont ceux qui souffrẽt persecution pour iustice : car le royaume des Cieux est à eux, & vn grãd loyer leur est preparé au Ciel. Laissez les persecuteurs & les tyrans sanglans, emprisonner, garroter, gehẽner, decapiter, noyer, bru-
e Mat.10.28 sler, tuer & meurtrir, [e] ils n'ont cependãt aucune puissance sur l'ame: car ils ne peu-
f 1. Cor.15. 43. 44. 45 Phil.3.21 uent tuer que les corps, [f] lesquels au iour dernier ressusciterõt glorieux par la force & vertu de Dieu, là où maintenãt ils sont assuiettis à foiblesse, & remplis de miseres. Or ie vous recommande à Dieu & à la parole de sa grace. Ie vous recommã-
de

de ma poure femme desolee, vous priant affectueusement de la prendre & receuoir en vostre soin & garde. Vous luy direz A-dieu en mon nom, veu que ie ne le puis faire maintenant. Les larmes me decoulent abondámment de mes yeux quãd i'en ay souuenance. [g] Mais, ô Seigñr, ô Pere celeste, ie ne veux pas ma volonté, mais seulement que la tienne soit accomplie. Bien vous soit & priez le Seigneur pour moy. S'il m'est possible i'escriray quelque Epistre à l'eglise pour prẽdre congé d'elle: q̃ si ie ne le puis faire, ie vous prie affectueusement de luy dire Adieu & prẽdre congé d'elle en mõ nom. Derechef ie me recommande à vos sainctes prieres & de toute l'eglise, afin que le Seigneur me dõne constãce & hardiesse. I'ay maintenant le combat, mais i'espere bien tost, par la grace de Dieu, obtenir la victoire. [h] Ie seray reuestu & orné de robe replendissante & de vestement glorieux, [i] & receuray la palme en la main, [k] & lors le repos me sera donné. Amen. En haste ce 24. de Septembre. 1564.

g *Matth.26. 41.*
h *Apo. 7.10*
i. *4.Esd.2. 45.*
k *Apo.6.11, & 14.14*

*S*ur ceste derniere Epistre en laquelle il prẽd congé, son compaignon au Ministere luy fit response en ceste façon.

Grace & paix par Dieu le pere & par Iesus Christ. Amen.

Responſe de ſon cōpaignon Miniſtre ſur ſa derniere Epiſtre.

I'ay auiourd'huy receu l'epiſtre, en laquelle vous prenés congé, elle m'a fait courir & decouler les larmes des yeux. Et encore ie ne ceſse de la lire & relire auec mes yeux larmoyans, & en abondance de pleurs, de ſorte q̃ de grãde triſteſſe, ennuy & amertume de cœur (de quoy ie ſuis pleinement ſaiſi) ie ne ſcay & ſuis du tout incertain, q̃ c'eſt que ie vous pourray eſcrire & enuoyer pour reſponſe. O mon frere bien-aimé, ô mō treſcher compaignon en l'œuure du Seigneur, ô mes entrailles, mon ame & mō cœur au Seigneur, faut-il maintenãt q̃ nous departiōs ainſi? eſt ceci le dernier dieu & congé? [a] Il faut que la volonté de Dieu ſoit faite en ceci, [b] à laquelle perſonne ne peut & ne doit reſiſter, entre les mains duquel nous vous abandonnons & recommandons entierement. [c] Nous voulons laiſſer faire au Seigneur ſon œuure en vous ſelon ſon bon plaiſir: [d] il eſt le Seigneur, il fait ce qu'il luy plaiſt, & ce qui eſt bon & plaiſant deuant ſes yeux. Soyez donc en ceci conſolé & en repos, & ayez courage, cher frere, vous abandonnant vous-meſmes au Seigneur, & à la vie & à la mort ſelō ſon bon plaiſir, [e] ſachant bien que ſoit que nous viuiōs, ou que nous mouriōs, nous ſommes au Seigneur, [f] & que la mort des ſaincts eſt chere

a *Matt.* 6.10 & 26.41
b *Iſaie* 14. 27. *Rom.* 9.19
c *Phil.* 2.13
d *Iſaie* 39. 8 1. *Sam.* 3. 18.
e *Rom.* 14.8
f *Pſe.* 116. 15

chere & precieuse deuãt les yeux de Dieu. g Apo.14. 13
g Bien-heureux sont les morts qui meurent au Seigneur, ils se reposent de leurs labeurs. Si le Seigneur vous a ordonné & preparé pour estre vn sacrifice sainct & de bonne odeur deuant sa face, pour magnifier son nom par ce moyen, soyez preparé & obeissant, h marchez & suyuez volontiers comme vn agneau innocent de la bergerie de Christ, i ordonné & preparé au sacrifice & à l'occision: k Il faut q̃ no⁹ mourions tous vne fois, & nous faut tous venir à la mort soit tost ou tard. l Nous ne nous deuõs pas contrister & ennuyer à la façon des Gentils pour la mort, comme si apres icelle il n'y auoit point de resurrection de la chair. Soyez donc vaillant & constant au Seigneur, comme iusques à present, par la grace de Dieu, vous auez esté. m Bataillez vne bonne bataille, afin que vo⁹ puissiez biẽ tost receuoir la couronne de gloire, n & estre vestu de robes blanches, & orné de vestemens resplẽdissans, & ouïr la voix du Seigneur qui dira: o Bien, bon seruiteur, tu as esté fidele en peu de chose, ie te mettray & constitueray sur plus grande, entre en la ioye de ton Seigneur. p Vostre bataille est spirituelle, aussi est la victoire. q Le combat est brief & passera bien tost: mais la victoire est eter-

h Iean 10.4.
i Pse. 44. 23
4. Esd.15. 10.
Rom. 8.36
1. Cor.4.9
k Heb. 9.28
l 1.Th.4. 13
m 2.Tim.4. 7.
1.Cor.9.25
n 4.Esd.2. 46.
Apo. 7. 9
o Matth.25. 21
p 2. Cor.10. 4.
Eph.6.13
q 2.Cor.4. 17.

r *Colloſ.*3.1 eternelle & immortelle.[r] Leuez vos yeux & voſtre cœur au ciel, où Chriſt noſtre chef eſt aſsis a la dextre de Dieu ſon Pere.
s *Matt.* 6.20 *Phil.*3.20 [s] Noſtre threſor & noſtre bourgeoiſie eſt au ciel, d'où nous attendons le ſauueur & Seigneur Ieſus Chriſt. Il faut q̃ nous oublions ici tout ce qui eſt terreſtre, charnel, mondain & caduque.
t *Pſe.*45.11 *Deut.* 33.9 *Matt.*9.29 *Luc.* 14.26 [t] Il faut que nous oublions la maiſon de nos peres & meres, nos propres familles, femmes, enfans, parens & amis. En ſomme, il faut que nous oublions tout en general ſans en rien excepter. Car l'hõneur de Dieu & de ſa ſaincte parole nous doit eſtre beaucoup plus cher que noſtre propre vie, & que nos peres & meres, femmes, enfans, parens, & amis, ou quelque autre creature. Le Ciel vaut bien mieux que la terre, & la vie eternelle plus q̃ ceſte poure & miſerable vie caduque. La parenté & conſanguinité ſpirituelle de Dieu, c'eſt aſſauoir la ſaincte Egliſe de Chriſt, vaut bien mieux que la charnelle & naturelle.
v *Matt.* 10. 27. *Luc.*14.26 [v] Quicõque ne hait ſon pere & ſa mere, femme & enfans, freres & ſœurs, voire auſsi ſa propre vie, il ne peut eſtre diſciple de Chriſt. Qui aime ſon pere ou ſa mere, ſon fils ou ſa fille plus que moy dit Chriſt, & qui ne porte ſa croix & m'enſuit, il n'eſt pas digne de moy.
x *Matt.* 8.35 *Luc.* 9.24, & 17.33 *Iean* 12. 25 [x] Quiconque aura gardé ſa vie, il la perdra, & quicon-

quicóque l'aura perduë pour l'amour de
moy, il la trouuera. y Nous n'auons point y *Heb.* 13.14
ici de cité permanente, ains nous en cer-
chons & en attendons vne autre qui eſt à
venir, laquelle ſera perdurable. z Meſpri- z 1. *Ieã* 2. 16
ſez dõc & abãdonnez le mõde auec tout 17.
ce qui eſt en iceluy, pour le nom du Sei-
gneur, & faites cela d'vn cœur alaigre &
volontaire, enſuiuant Chriſt, a afin que a *Matth.* 19.
vous en receuiés cent fois autant & l'heri 29.
tage de la vie eternelle, comme le Sei-
gneur Dieu Ieſus Chriſt l'a promis auec
iurement à ceux qui l'enſuiuent ayãs tout
abandonné. b Or il eſt fidele & veritable b 2.*Tim.*2.13
en ſes promeſſes. Confiez-vous donc en 1. *Iean* 1. 9
luy & croyez fermement à ſes promeſ-
ſes, & ſans doute vous receurez & ob-
tiendrez. Arreſtez vous entierement à ſa
parole, & vous repoſez ſur ſa volonté, &
toutes choſes proſpereront heureuſemẽt,
& tourneront à la gloire de Dieu & au ſa-
lut de voſtre ame, quand biẽ meſme il vo⁹
faudroit mourir mille-fois pour la parole
du Seigneur: car le Seigneur ne laiſſera
point en neceſsité, & n'abandonnera ia-
mais au combat ſon ſeruiteur fidele, Mi- c *Matth.*28.
niſtre & annonciateur de ſa parole, ains le 20.
fortifiera par ſon Eſprit c iuſqu'à la fin & *Iean* 14. 18
dernier ſouſpir de ſa vie. d Regardez en d *Pſeau.* 121.
haut au Ciel auec le S. prophete Dauid & 1.2, & 124
8.

c Act.7.55.56. auec le vaillant [c] martyr S. Estienne: car de là vous viendra le secours, & là aussi vous verrez par les yeux de la foy. Iesus debout à la dextre de son Pere, pour vous y receuoir en son royaume & gloire, afin que là vous soyez iouissant auec tous les saincts du salut & de la beatitude eternelle. Amen.

Ie vous escriroy d'auantage, mon frere, mais ie ne le puis faire pour la tristesse & amertume de laquelle, helas, ie suis saisi & empesché. Ie suis hõme, & tout ce qui est naturel à l'homme, ie ne l'estime pas separé de moy. Ie vous console, ou pour le moins ie m'employe & efforce de ce faire, & fais mon mieux, neãtmoins i'ay plus de besoin d'estre consolé moy-mesme. Ie vous remercie fort affectueusement de ce que vous-vous esuertuez de me consoler, me fortifiant par la parole de Dieu, prenãt finalement cõgé, & me disant Adieu pour le dernier mot, si ce n'est que parauenture le Seigneur Dieu ordonnast quelque autre moyẽ selon son bon plaisir: neãtmoins sa volonté soit faite. Ie voy & regarde par vos lettres vostre cœur viril & magnanime au Seigneur, estant prest & appareillé tãt à la mort qu'à la vie. Ce courage constant & vertueux fortifie & console mon triste esprit & mon cœur desolé & plein d'amer-

d'amertume. Marchez auant en ceste sorte, ô vaillãt chãpion de Christ, afin qu'ayant surmonté, vous puissiez triompher & regner auec Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

Si d'auenture ci apres ie ne vous pouuoy plus rien escrire, ou que lentree vers vous nous fust fermee, ie pren aussi semblablement congé de vous, & vous di & escri Adieu, priant le Seigñr qu'il vous rẽplisse de tous biens. Adieu, mõ frere, mon cœur, mon ame & trescher champion: Adieu iusques à ce que nostre Seigneur & bon Dieu nous reünisse & conioigne derechef ensemble. Ma femme & la vostre vous disent ensemble Adieu, & prennent congé de vous (mais non sans beaucoup de larmes & de pleurs) iusques à ce que derechef nous soyons recueillis & rassemblez au Royaume de Dieu. Ie pren congé de vous, mon cher Fabri, comme font aussi tous nos compaignons au ministere, & en general tous nos freres & sœurs au Seigneur, & tous ensemble vous recommandons au Seigneur Dieu, lequel vous veuille cõsoler & fortifier par son Esprit. Amen. Si ie vous puis encore ayder & assister en quelque chose, faites le moy sauoir s'il est possible, & ne m'espargnez point. O si ie vous pouuoy encore faire

quelque aſsiſtance, & vous donner quelque ayde & ſoulas, voire meſme par mon ſang! ſi ie puis, i'eſcriray encore, ſi ie ne puis, bien vous ſoit au Seigneur pour le dernier Adieu & congé. En bien grande haſte, comme il m'eſt venu en l'entendement & en la bouche. Receuez en bonne part mon eſcrit ſimple & mal poli.

Ce 30. de Septembre. 1 5 6 4.

Finalement comme ſa mort eſtoit prolōgee de iour à autre, [a] il n'a pas auſsi voulu oublier ſes brebis de l'Egliſe de Chriſt, comme vray & fidele paſteur, ains leur a eſcrit vne Epiſtre prenant congé d'elle, comme il s'enſuit.

a *Iean* 16. 11

Il eſcrit vne Epiſtre à l'Egliſe de Chriſt prenāt congé.

Grace & paix par Ieſus Chriſt. Amen.

IE ne me puis contenir, chers freres au Seigneur Ieſus Chriſt, de vous eſcrire maintenant & admoneſter en peu de paroles à mon departement, & ſuiuant cela prendre congé de vous, iuſques à ce que nous-nous reuoyons les vns les autres en la vie eternelle, [b] laquelle nous eſt acquiſe par le ſang precieux de Chriſt, cōme à ſes vrais membres. Ayez ſouuenāce de la parole diuine de l'Euāgile, laquelle i'ay ſouuent annoncee en toute hardieſſe, ſelō le petit don qui m'a eſté dōné du Seigneur. [c] Ie ne me ſuis point ſouſtrait & n'ay rien teu de tout ce que le Seigneur m'a departi. Ie

b 1. *Pier.* 1. 19

c *Act.* 20. 20

ti. Ie vous prie & requier tous de chemi-
ner en icelle doctrine,& de vous tenir fer-
mes en la foy,laquelle le Seigneur vous a
apprinse par mon ministere. [d]Car ie vous d *Rom.1.9*
tesmoigne deuát Dieu, auquel par sa gra- *& 9.1*
ce, i'offriray bien tost mon corps pour la 2. *Cor.1.23*
maintenir, qu'il n'y a point d'autre doctri
ne qui meine à la vie eternelle; [e] que l'E- e *Rom.1.16*
uangile de Christ, lequel vous auez ouy *Gal. 1.7*
de moy, iaçoit q̃ vos ennemis & les miẽs,
voire les ennemis de Christ crient à l'en-
contre. [f] Car nous ne vous auons point f 2.*Pier.1.16*
presenté de fables que nous ayons inuen-
tees,controuuees,& songees, ou bien re-
ceuës des hommes,mais nous vous auons
presenté, ce que le Seigneur luy-mesme
nous a aprins par sa saincte parole, [g] laq̃l- g *Heb.* 1.1.2
le nous a esté laissee par les saincts Prophe
tes & Apostres, voire mesme par Iesus
Christ nostre Seigneur, qui est son Fils
bien-aimé. [h]Nous n'auons point falsifié h 2.*Cor.2.17*
ceste parole, [i] comme voulans plaire aux i *Gal.1.10*
hommes, [k]ou cõme nous preschans nous- k *Act.20.33*
mesmes, pour des presens, dons ou gain 1. *Th.* 2.5
des-honneste: [l]mais nous vous auons parlé 1. *Tim.3.* 2
de Christ, cõme deuát la face & presence 1. *Pier.5.2*
de Dieu, [m] cerchans de tout nostre cœur l 2. *Cor.* 4.2
le salut de vostre ame: Dieu m'en est tes- m 2. *Cor.12* 14.
moin. [n] Ne vous laissez donc pas seduire n *Mat.24.4* 2.*Th.* 2.24 *Col.* 2. 8
à personne, [o]quelque belle apparẽce qu'ay o *Ro.16.18*
ent

ent leurs paroles. Ie vous admoneste derechef, que vous ne vo⁹ laissiez point trõper & destourner de la doctrine q̃ vous auez receuë, laquelle maintenant ie ne maintiendray pas seulement par parole & doctrine, mais aussi, à l'aide de Dieu, par mon propre sang. En outre, ie vous admoneste
p Eph. 4.1 Phil. 2.15 1. Iean 2. 6 tous, p que vous cheminiez cõme il appartient aux Chrestiẽs: q à fin que vostre foy ne soit pas seulement en parole & en la langue, mais en faict & en œuures de charité.
q Iac. 2.14. 18. 1. Iean 3.18 Gal. 5.6 Vous auez ouy de moy & de plusieurs autres la maniere d'vne saincte vie, de sorte que i'estime estre chose superflue de le repeter ici, encore mesme que le tẽps le peut
r Heb. 5. 11 permettre: r si ce n'est que vous veuilliez estre trouuez auditeurs oublieux, & contempteurs de ladite admonition qui vous a esté faite: de laquelle chose le Seigneur vous garde & preserue. Ie vous exhorte & admonneste, mes treschers freres & sœurs au Seigneur, d'y prẽdre garde: vous priãt par le Seigneur Iesus Christ, de vouloir bien retenir, garder, & imprimer en vostre cœur ceci, comme mes dernieres paroles. Adieu mes freres & sœurs: Adieu Adieu
s Zach. 13.7 mes brebietes esleuës. s Cõbien que vous
Mat. 26.31 soyez frappez de vostre pasteur, ne courez point esgarés par crainte, t & ne delaissez point vos assemblees: ains demeurez
t Heb. 10.25 ensem-

ensemble ; [v] & vous admonestez les vns les autres par la parole de Dieu en la verité presente, laquelle vous auez ouyë, [x] & pour laquelle i'abandonne ma vie auec tous les Prophetes & Apostres, & auec tous les tesmoins de Dieu. [y] Ne craignez point, encore que vous soyez petit nombre. [z] Car Christ vostre pasteur est plus grand & plus fort que tous les loups qui sont affamés apres vostre chair & vostre sang : [a] & pourtant il vous gardera bië de leur gueule & de leur dens. Saluez l'vn l'autre d'vn sainct baiser au Seigneur. Ie vous saluë & pren congé de vous tous. Adieu, Adieu, les esleus de Dieu. Ce 2. d'Octobre. 1564.

v *Heb.* 3. 13. 1. *Thr.* 5. 11
x *Matt.* 5. 12 *Heb.* 11. 26
y *Isaie* 41. 14. & 43. 1 & 51. 7 *Hier.* 1. 8 *Luc.* 12. 32
z *Iean* 10. 11 28. 1. *Pier.* 2 25.
a *Daniel* 3 *Act.* 12. 22

Ayant escrit & enuoyé ceste epistre, l'autre iour suiuãt, qui estoit vn mardi troisieme iour d'Octobre, apres vne longue & miserable prison il fut mené pour la premiere & derniere fois au Parquet à sept heures du matin (à cause qu'on craignoit le peuple) sans iamais faire sonner le cornet, comme on a de coustume de faire les autres fois : & là estant les portes serrees, sans tesmoins & sans estre ouy, il fust condamné à la mort, en la presence seulement de quelque petit nombre de personnes qui estoyent là appelés:

Il est mené au vierschaer.

On souloit sonner le cornet pour assembler le peuple, quand on pronõçoit sentẽce de mort.

lés: laquelle chose est contre la coustume, police, droit, & priuilege de la ville, de sorte que iamais n'a esté veu n'i ouy le semblable en ladite ville.

Le Chrestiens ne peuuent i'ouïr d'aucun droit.

En quoy on peut voir facilemẽt, qu'il n'y a nulles loix, nuls droicts ne preuileges obserués à l'endroit des poures Chrestiẽs: ains au cõtraire, on fait toutes choses d'vne façõ inusitee, sans reigle & sans ordre, sans droicts, sans raison & sans forme de iustice: là où cependant deuant tous les Escheuins, les malfaicteurs & criminels iouïssent des droicts & coustumes, & sont diligemment gardés & entretenus de la part d'iceux, leur faisant plus de droit & de support, qu'aux gens de bien & poures innocens. Mais quoy? nous frappons deuant les sourds. [a] Neantmoins il va bien, que Dieu n'est point sourd, lequel oit les pleurs & lamentations des poures oppressez. [b] Dieu fera vne fois vn droit iugement entre les Chrestiens & leur iuges iniques & iniustes, à laquelle sentẽce nous vous adiournõs tous à comparoistre personnellement. O vous Iuges & gouuerneurs de la terre, vostre tyrãnie & cruauté sera iugee par vn iuge, qui ne peut faillir en iugement, & qui ne iuge point selon l'apparence des personnes. Alors vous entendrez combiẽ vous auez fait de poures vefues

a *Pse.10.17, & 22.25, & 24.7*
b *Rom.2.5 Pse.50.4 2. Thes.1.5 Sap.6.6.7*

vefues & de poures orphelins à grãd tort & iniquement, cõbien vous auez dechaſſé & perſecuté d'honneſtes bourgeois, leur oſtans leurs vies, & les priuans de leurs biens, de leurs femmes & de leurs enfans. Comment auez-vous fait tort à celuy qui craint Dieu, le condamnant, gehennant, meurtriſſant & oppreſſant en iugement? [c] vo⁹ auez corrõpu le droict pour le loyer & les dons: & par voſtre iugement corrõpu, vous auez condamné l'Euangile comme fable, la verité comme menſonge, les gens de bien comme mal-faiteurs: en ſomme, vous auez conuerti la iuſtice en iniuſtice, [d] la lumiere en tenebres, les choſes douces en choſes ameres, le bien en mal. Et combien que vous ayez fait cela par ignorãce, [e] & eſtãs enyurez, enchãtez & aueuglez du vin de fornication de la coupe de la grãde paillarde, [f] ſachez neantmoins que vous burez du meſme bruuage, lequel vous auez verſé & dõné à boire aux poures Chreſtiẽs. [g] On ne regardera point lors ſi vous eſtes Rois, Princes & Ducs, & ſi vous auez eſté grans perſonnages, riches & puiſſans: & toutes vos forces & puiſſances ne vous profiteront lors de rien: [h] car Dieu n'eſt point accepteur de perſonnes, mais iuge en iuſtice & verité. Il vous faudra vne fois comparoiſtre, auſsi biẽ que le moindre

c *Deut.* 10.2 *Pſe.* 5.5.6 *Iſaie* 1.23. *Ezech.* 22.12.
d *Eſa.* 5.20 *Prou.* 17.15
e *Apo.* 17.2, 3.5, & 18.3.
f *Apo.* 18.6.7. *Pſe.* 79.12
g *Sap.* 5.8.9 10.
h *Rom.* 2.11 *Deut.* 10.17. *Iob* 34.19 *Sap.* 6.8
i *Rom.* 2.5 *Apo.* 19.2

moindre & le plus petit du monde, deuāt
k 1. Tim. 6. 16. k le Roy des Roys, le Seigneur des Seigneurs, & le Iuge des iuges, l pour receuoir vostre sentence, & rendre conte de
Apo. 17. 14
l Rom. 14. 10 vostre iniustice & de vos iugemēs iniques,
Matt. 25. 31 voire mesme vo⁹ receurez vne punition,
Phil. 2. 10 laquelle ne prendra iamais fin, & cependant en ladite sentence il n'y aura point
m Sap. 5. 1 d'appel. m Or en ce iour-là nous releuerons contre vous nostre appel deuant le
Mat. 19. 28 throne iudicial de Christ, deuant lequel dés maintenant nous appellons & protestons de vostre iniustice. Alors mal-heur sur vous, ô puissans & superieurs de la terre: mais mal-heur & double mal-heur vous saisira, ô superieurs & gouuerneurs des peuples, pour ce que voyans & cognoissans l'innocēce des Chrestiens, vous fermés vos oreilles & vos yeux contre la verité, mettans derriere vous tout droit & equité, iugeans la cause des Chrestiens cōme mauuaise, & consentans à leur mort & en leur sang, vous faites tout cela seulement pour estre les amis du Roy & du monde, ou pour le gain & profit temporel, pour l'honneur, plaisirs & voluptez de ceste vie presente. Vous receurez vne
n Num. 22. 5 fois pour vostre meschante & mal-heu-
2. Pier. 2. 15. reuse feintise vne punition indicible.
Apo. 2. 14 n O vous Balaamites feincts & disimulés

les, le salaire de vostre iniustice ne vous deffaudra point. [o] Vo⁹ pouuez lauer vos mains auec Pilate tant qu'il vous plaira, mais ie vous declaire, [p] que le sang des Chrestiens ne pourra iamais estre laué de vos mains, non pas mesme auec toute l'eau de la mer & de toutes les riuieres du monde. Cependant Pilate, duquel vous estes successeurs & heritiers, [q] s'esleuera contre vous en iugement, & vous condãnera. Car il a [r] tesmoigné haut & clair publiquemẽt que Christ estoit innocẽt, protestant ainsi deuant tout le peuple, ie ne trouue en cest homme aucune cause digne de mort: mais vous, ô mal-heureux Pilatistes, vous ne iustifiez & ne defendez point les Chrestiens: vous ne declarez point leur innocẽce, & ne cerchez aucuns moyens pour les deliurer: mais au cõtraire vous-vous monstrez estre parties & ennemis, estans assis contre eux en iugement, [s] & consentãs à leur mort & à leur sang, là où cependant vostre conscience vous tesmoigne qu'ils sont iustes & innocens. O combiẽ vous seroit-il plus profitable, d'estre [t] aueugles auec tous les autres persecuteurs de la verité, que d'ainsi volontairement & de certaine science contre vostre propre conscience condamner la verité & les Chrestiens, renuersant tout droict, toute raison, & equité; par lesq̃lles

o *Matth.* 27. 24.
p *Hier.* 2.19
q *Mat.* 12.41
r *Mat.* 27.24 *Luc.* 23.22
Pilatistes.
s *Act.* 7. 58
t *Iean* 9. 41

choses les Chrestiens pourroyēt souuent
estre aidés & secourus : vous corrompez,
v Ezech. 22. 12. Isaie 59.15 di-ie, & v renuersez tout cela. En verité en
verité, ceste feintise vo⁹ sera quelque iour
reputee, nō pas pour sagesse & prudence,
ni pour vous iustifier, ains pour le plus
horrible & enorme peché qui soit, & pour
laquelle vous receurez tourmēt & punis-
sion infinie, voire qui vous tournera à la
perdition de vostre ame, si vous ne vous
conuertissés & repentés.

Parquoy ie vous conseille & vous prie
tous au nom de Iesus Christ, ô vous tous
x Isaie 9 Matt.4.17 Iuges & officiers, x que cepēdāt que la lu-
lumiere de la verité reluit, vous ne con-
sentiez plus long temps aux miserables ty-
rans, pour espandre le sang des saincts, ne
pour les Roys, ne pour les Princes, ne
pour or ou argent, ne pour grandeur &
honneur, ne pour crainte ou amitié des
y Pseau.94.5.6 Isaie 58.6 Hier.7.3.6 Deut.1.16 hommes : y mais en toute sorte deffendez
& soustenez les innocēs, faisant droit aux
vefues & aux orphelins, & assistāt aux op-
pressez. Encore mesme que pour ce faire,
il vous fallut perdre & quitter vostre offi-
ce, & vostre bonne renommee. Car si au-
tremēt vous bataillés de fait deliberé cō-
z Rom.1.28 2.Thes.2.11 tre la verité, z Dieu vous frappera d'vn
esprit despourueu de tout iugement, pour
vous faire ainsi entrer d'vn mal en autre,
iusques

ſuſques à ce que finalement vous parue-
nies en ruine & perdition, [a] en laquelle
la peine ne prendra iamais fin, & où le feu
ne ſera iamais eſteinct. Car c'eſt ainſi que
Dieu punit ceux, qui n'ont pas aimé la ve-
rité ni obey à icelle, ains ont mieux aimé
l'iniuſtice [b] & les tenebres, que la lumiere
de la verité.

a Mar. 9.49

b Iean 3.19

Or le mardi ſuſdit troiſieſme iour d'O-
ctobre (lors qu'on ne penſoit rien moins
que cela) les ſergens & officiers vindrent
en la priſon, pour mener le priſonnier à la
vierſchaer ou parquet, pour receuoir ſen-
tence de condamnation. Et comme ils fu-
rent entrez, ils dirët, Chriſtophle, il vous
faut venir auec nous. Il reſpondit, cela fe-
ray-ie volontiers mes amis, & leur dit fort
amiablement qu'ils eſtoyent les bien ve-
nus. Voire, mais auſsi il faut que nous vo⁹
lions, dirent-ils. Alors il eſtendit ſes mains,
& par paroles enflambees de zele, leur dit:
Regardez mes amis, voila mes bras & mes
mains enſemble : accourciſſez-les & les
liez cõme il vous plaira. [c] Car ie ſuis preſt,
non ſeulement d'eſtre lié & mené pour la
verité, mais auſsi d'abandõner mon corps
au feu & d'eſpãdre mon ſang pour icelle.
Apres cela les officiers luy lierent les bras
& les mains treſfort, & ainſi acouſtré ils le
mirent hors de la priſon ſur la rue, penſant

Les Sergẽs viennent en la priſon.

Il appele les officiers les bien venus.

c Act. 21.13

le mener ſubtilement & ſecretement deuant le Magiſtrat, à cauſe que lors il n'y auoit guere de gens ſur la ruë.

Chriſtophle commẽce à parler ſur la ruë.

Mais quand Chriſtophle vint ſur la ruë (comme il auoit ſouuent prié & requis le Seigneur) il commença à parler fort hardiment en telle ou ſemblable ſorte, Hommes, Bourgeois & freres, [d] que perſonne ne s'eſmerueille de ce que ie ſuis ainſi lié & mené cõme vn larron & brigand: [e] car ceci ne m'aduient pas pour larrecin, brigandage ou autre meffait, [f] ains ſeulemẽt pour le nom de mõ Seigneur Ieſus Chriſt & pour ſon ſainct Euãgile, lequel ſelon la vocation de Dieu, i'ay preſché & annoncé. Pour iceluy donc ie ſuis auiourd'huy iugé & cõdamné à la mort (hommes freres & bien-aymez) [g] neantmoins il faut que ceci aduiene, afin que l'Eſcriture que Dieu a prononcee des ſouffrances de ſes Miniſtres, ſoit accomplie. [h] Il a fallu que les ſaincts perſonnages dés le commencement du monde ayẽt ainſi ſouffert & eſté perſecutez. [i] On laiſſe en paix les paillars, ruffiens, adulteres, meſchãs, & yuroignes: mais ceux qui inuoquent le nom du Seigneur purement, il faut qu'ils ſoyent ainſi honteuſemẽt traittez [k] Mais quoy? Chriſt a predit tout ceci deuoir à venir, afin que quand il ſeroit aduenu, on en euſt meil-

d 1. Pier. 4. 12.
e Idem 4. 15
f Mat. 10.18
g Iean 16.2.
h Matt. 5.12
i Mat 27.20 21.
k Iean 16. 4

leure souuenance.[l] Vous serez dit-il, menez deuant les Roys & les Princes pour mon Nom: ils vous meneront en leurs cõsistoires, & serez hays de toutes gẽs à cause de mon Nom: [m] ainsi ont-ils persecuté les Prophetes qui ont esté deuant nous. [n] Nous sommes comme brebis de la boucherie, pour estre menez à l'occision. [o] Les Prophetes ont predit qu'il falloit que le Christ souffrit, & qu'il entrast ainsi en sa gloire. [p] Comme donc nostre chef, Seigneur & maistre a souffert, ainsi aussi faut-il que les membres, Ministres & disciples d'iceluy souffrent. [q] Ainsi i'estime & repute pour vn singulier benefice de Dieu ces miens liens & tourmens, lesquels i'ay communs auec les saincts du Seigneur, voire mesme auec Iesus Christ, [r] & me tien bien-heureux de ce qu'il m'a reputé digne de souffrir pour le Nom de Iesus Christ. [s] Par ainsi ie n'ay point de hôte de l'Euangile de Dieu: [t] ains ie suis prest de le confesser deuant ceste generation adultere & pescheresse, & le defendre deuant les Roys & Magistrats, [v] voire & d'abandõner pour iceluy ma chair & mon sang, afin que ie soy trouué fidele & loyal seruiteur de Christ.

l *Mat.* 10.18
m *Mat.* 5.12
n *Pse.* 44.23 *Rom.* 8.36 1. *Cor.* 4.9 2. *Cor.* 4.11
o *Luc.* 24. 26.27.
p *Matth.* 10. 24. *Luc.* 6.40 *Iean* 15.20
q 1. *Pier.* 2. 19.
r *Act.* 6.42
s *Rom.* 1.16
t *Mat.* 10.32 *Marc.* 8.38 *Luc.* 9.26, & 12.8.
v *Luc.* 14.26 27.

Il confesse sa foy en la vierschaer.

Estant venu en la Vierschaer, il ne fut aucunement interrogué de sa foy, mais

x Act. 6.10 de luy-mesme, x comme celuy qui estoit foritfié du S. Esprit, l'a confessé hardimét & constamment, autant que la briefueté du temps le pouuoit porter. Apres cela il admonesta les iuges de leur conscience à ce qu'ils prinsent bien garde à la confession de foy, laquelle il auoit faite en leur presence, & qu'ils iugeassent d'icelle iustement,

y Mat. 25.31 Rom. 14. 10. 2. Cor. 5.10

y comme ceux qui doyuent aussi vne fois comparoistre deuant le throne iudicial de Christ. Sur quoy l'Escoutet rompant son propos luy dit, nous ne t'interroguons pas de ta foy, mais si tu as esté ministre, & si tu as presché & dogmatisé en lieu secret, comme tu as confessé en la prison, Il respondit franchement, ouy, dit-il, & ne m'en repen point aussi: mais il me desplaist (Dieu le cognoist) que ie n'aye presché d'auantage. Puis l'Escoutet luy dit, no⁹ ne te faisons pas mourir, mais c'est le mãdemẽt du Roy, Là dessus Christophle respondit, aduisez donc bien que ce mãdement respõde pour vous, & qu'il

Les Iuges s'excusent, & se lauẽt sur le Roy.

z Rom. 2.5.6 vous garãtisse z en ceste grande & espouuantable iournee du dernier iugement. Apres ces paroles, ils le condamnerent à la mort, suiuãt l'edict, placart & mãdement de la M.R. Mais ils firent cela auec les faces tellemẽt pâlles, qu'on pouuoit aisemẽt voir les signes de leur mauuaises cõsciences

O quam difficile est, crimen non prodere vultu.

ces

ctes. La sentence fut prononcee mot apres mot en ceste forme & maniere.

La derniere sentence prononcee cõtre Christophle Fabri, par les Escheuins de la ville d'Anuers, le 3. d'Octobre. 1564.

Apres auoir ouy & entẽdu la cõfession & declaration que ce prisonnier ici a fait de bouche en nostre presence, nous Escheuins declairons ledit prisonnier estre tombé en la peine contenue au placart de la Maiesté Royale, &c.

O Seigneurs, Iuges & Gouuerneurs de la terre, iusques a quand regarderez-vous plus aux [a] hommes qu'à Dieu? [b] Iusques à quand aimerez vous plus auec Pilate, estre amis des Empereurs & des Roys q̃ de Dieu? Pensez vous-vous iustifier deuãt la face de Dieu par le mandament du Roy? pensez vous-vous defendre deuant Dieu par le placart du Roy? non, non. [c] En ce que vous exercez l'office du Magistrat, vous estes seruiteurs de Dieu. Si vous estes seruiteurs de Dieu, il vous faut gouuerner & iuger par la Loy de Dieu. Regardez bien à ce que vous faites, [d] car vous n'exercez pas le iugement des hommes (comme disoit Iosaphat à ses iuges) mais celuy de Dieu, qui est assis auec vous en iugemẽt. Faites droit aux poures, aux vefues, & aux orphelins: [e] deliurez de la main des meschans celuy qui souffre oppression. [f] Le glaiue de la iustice vous est dõné de Dieu pour la vengence & punition des malfai-

a *Act.* 4.19 *Tob.* 2.8 *Act.* 5.31
b *Iean* 19.12
c *Rom.* 13.14
d 2. *Par.* 19. 6. *Deut.* 1.16 *Pseau.* 82.3
e *Isaie* 58
f *Rom.* 13.4 1. *Pier.* 2.14

ᵭeurs, & pour defendre & ſouſtenir les bons. Or mal-heur, mal-heur ſur vous, ſi vous ne faites ainſi.

Supplication & remonſtrance faite au Roy.

O noble, treſ-haut, & treſ-puiſſant Prince, noſtre treſ-debonnaire Seigneur & Roy, plaiſe à voſtre Maieſté mitiguer & adoucir la rigueur des placars, qui ont eſté faicts & publiés par feu voſtre pere Charles d'heureuſe memoire, par les fineſſes & cautelles du conſeil des Papes de Rome, leſquels ſubtilemēt luy ont perſuadé de ce faire. Mais s'il pouuoit maintenāt vn peu leuer la teſte, tout premier & deuant toutes choſes il caſſeroit & reuoqueroit ledit mandement. Eſcoutez les cris & lamentations, eſcoutez la clameur de tant de poures Chreſtiens miſerablement oppreſſés, & de tant de poures vefues & orphelins. Pour le moins n'eſcoutez point ſeulemēt noſtre partie aduerſe, mais auſsi noſtre cauſe: & voſtre Maieſté cognoiſtra auſsi clair que le iour, que nous ſommes grandement chargez de menſonges, & qu'à grand tort ſommes oppreſſez en noſtre droict. g Baiſez finalement le Fils Ieſus Chriſt, le Roy des Rois, & Seigneur des Seigneurs. h Soyez vn Prince nourricier de l'Egliſe de Chriſt, i à fin que ſous voſtre protection nous puiſſions mener vie paiſible & tranquille, en toute ſainctetè & honeſteté. Apres

g Pſea. 2. 12
h Iſaie 49. 23.
i 2. Tim. 2.2

Apres que le prisonnier eut receu sentence de mort, il fut derechef mené du vierschaer en la prison par les officiers, & non pas sans grande crainte & en fort grâ de haste, attendu la grande multitude du peuple qui estoit là assemblé. Or comme il sortit hors du Vierschaer, il commença à parler & admonester le peuple en toute côstâce & hardiesse d'aimer la verité sans crainte, comme il auoit fait en y allant, disant telles ou semblables paroles. Hommes freres & bien-aimez: combien que ie soy maintenât iugé & condâné à la mort, ne vous en esmerueillez point; & ne vous descouragez point pour ma mort. [k] Il en a ainsi prins dés le commencement à tous les vrais & fideles seruiteurs de Dieu: voici la voye de tous les Prophetes & Apostres, lesquels de tous temps ont souffert pour la verité. [l] Ainsi ont-ils traitté & côdamné nostre Seigneur & Maistre Iesus Christ. [m] Comment donc seroit le seruiteur plus grand q̃ son Seigneur? & le disciple plus grand que son maistre? Partant ie vous admoneste, mes chers freres, que soyez fermes & constans [n] en la verité, marchans constammẽt en icelle, & n'en ayâs point de honte deuant ceste generation adultere & pecheresse. Ains soyez hardis au Seigneur Iesus, pour côfesser son nom

Il est derechef mené en la prison.

k *Matt.* 5.12

l *Matth.* 27 *Marc.* 14, & 15. *Luc.* 20, & 23. *Iean* 18. 19

m *Matt.* 10. 24. *Luc.* 6.40 *Iean* 15.20

n 1. *Tim.* 6, 13.14. 1. *Cor.* 16.13 *Hebr.* 6. 11 *Iean* 8.31

& demeurez fermes en sa parole. Declarez la verité & l'espardez deuant tous hõmes, voire confessez la deuant tous, soyẽt grans ou petis, soyent Princes ou Rois, à fin que le Seigneur vous cõfesse aussi deuant son Pere. [o] Ne craignez point ceux qui tuent les corps: car ils ne peuuent rien d'auãtage. Ne soyez pas aussi de petit courage, quand il vous faudra porter & endurer la croix pour le nõ de Christ, [p] sachans qu'il faut que vostre foy soit esprouuee par souffrances, comme l'or est esprouué par le feu. N'ayez donc pas honte de mes liẽs, & ne soyez point offensez ou scãdalisez en ma croix, & ne perdez pas courage: mais plustost preparez-vous vo9-mesmes à cela, par veilles, prieres & oraisons, à fin que quãd l'heure viẽdra, vous soyez trouuez veillans. [q] Ie me resiouï grandement à ceste heure, de ce que i'ay hardiment & constamment confessé le Fils de Dieu deuant les tyrans infideles, [r] estant certain que le Fils de l'homme me confessera deuant son Pere & deuãt ses saincts Anges. Ie louë & remercie mõ Dieu, [s] qui m'a dõné selon sa promesse, bouche, lãgue & sapience.

o Matt. 10. 28.
p 1. Pier. 1. 7
q Act. 5. 41
r Matt. 10. 32 Marc. 8. 38 Luc. 9. 26, & 12. 8 2. Tim. 2. 12 Apo. 3. 5
s Mat. 10. 19 Luc. 12. 11

Quãd il eust ainsi parlé il fust mené en la prison, là où semblablemẽt il s'est porté constamment, comme nous orrons icy.

Apres ces choses voici soudain vne grāde troupe dè Prestres, Moines & autres meschans Libertins, qui vindrent à luy en la prison, lesquels se moquoyēt de luy, l'iniurians & outrageans. Entre tous les autres il y auoit vn Moyne de l'ordre des prescheurs, Apostat & Chrestiē renié, qui s'appele Broedere Balten. Cestuy-ci sur to⁹ les autres a esté importun & fascheux (comme il en prend ordinairement à ces Apostats) il le brocardoit auec iniures & maudissons: voire & vomit vn tel blasphe me contre la Maiesté du Dieu tout-puissant & de son Eglise, que le patient fust cōtraint d'estoupper & boucher ses oreilles, à fin de ne point ouïr & entendre ses puans blasphemes. Ce Moyne estoit de telle façon courroucé & enflambé contre le poure patient, qu'il tança le Geolier, pource qu'il ne le iettoit pas soudain en la basse fosse en quelque lieu bien estroit. Ce qu'il cōmanda au Geolier de faire promptement & en diligence. Mais ledit Geolier luy respondit, qu'il se meslast & s'empeschast de son office, & qu'il vint là, quād il y seroit mandé.

Ce frere Balten vne fois abādō na son froc, mais voyāt qu'il falloit trauailler, il est derechef retourné en son cōuent, comme vn chien à son vomissement.

L'impudēce de frere Balten.

Or quand le patient eust ouy & entendu leur debat & querelle, il pria fort amiablement d'estre mis & conduit en la basse fosse, aimant mieux estre là ietté, que d'estre

ſtre aupres de ce frere Balté pour ſes horribles blaſphemes.

Voſſenhole. En outre il vint auſsi aupres de luy vn grand baſteleur & babillard, nommé M. Adrien Voſſenhole de ſon eſtat Medecin, & encore vn autre acariaſtre & eſceruelé trâſporté d'vn eſprit de Libertin, qui ont pareillemēt fort moleſté & tourmenté ce poure priſonnier, ſe moquãs de luy, le cōdemnant, & luy diſant mille iniures, cōme deſia ils auoyent fait auparauant par pluſieurs fois. Car de ces deux braues perſonnages le bon homme eſtoit iournellemēt tourmētē & trauaillé, comme luy-meſme s'en cōplaint ſouuēt en ſes epiſtres. Et entre autres il eſcrit ainſi en vn certain lieu.

Vne partie de l'epiſtre de Fabri. I'ay hier receu vn grand combat contre ce brouillon tortu de Voſſenhole, & contre ſes compagnons Libertins. Il m'a fallu ouir ce que les meſchans reprochent ſouuent aux enfans eſleus de Dieu: [t] c'eſt aſſauoir, que ie ne cognoiſſoy ne Dieu ne Chriſt, leſquelles paroles m'ont nauré & percé le cœur comme vn couſteau. Mais à cauſe que c'eſtoit vn propos procedant des infideles, & de ceux-la meſme qui n'ont point de Dieu, [v] ſinon leur ventre (ainſi que l'Eſcriture ſaincte nous enſeigne) on n'en doit faire grand cas, comme auſsi ie ne fay: [x] car le S. Eſprit nous teſmoigne

[t] Pſeau.3.3 Mat.27.43
[v] Phil.3.19
[x] Rom. 8.16

moigne tout autrement en noſtre cœur, lequel nous rend ſi bien aſſeurez & à repos au Seigneur, qu'il n'y a affliction ne tẽptatiõ, ne peril, ne mort, qui nous puiſſe oſter & rauir ce repos & ceſte aſſeurance de noſtre cõſcience. y Il n'y a oppreſsiõ, ne faſcherie, ne feu, ne glaiue, qui nous puiſſe ſeparer de l'amour & dilection que Dieu nous porte en Ieſus Chriſt. z Ains en toutes ces choſes nous ſommes plus que vainqueurs par celuy qui nous a aimez. Que les meſchãs crient ce qu'ils voudront: a ie mettray ma confiãce au Seigñr mõ Dieu, & ne ſeray point cõfus eternellemẽt. Encore que le monde me reiette & meſpriſe, & qu'il me iuge digne de la plus honteuſe mort qui ſoit, ie ſuis neantmoins eſtimé grand deuãt le Seigneur Dieu mon tres-bon & treſ miſericordieux Pere, b deuant les yeux duquel ma mort ſera chere & precieuſe: c lequel auſsi ne m'oubliera iamais. d Car mon nom eſt eſcrit au liure de vie, duquel il ne ſera iamais effacé.

y Rom. 8. 35. 39.
z Idem 8. 37 Phil. 4. 13
a Pſeau. 31. 2 Heb. 13. 6
b Pſe. 116. 15
c Hebr. 3. 5 Deut. 31. 6
d Phil. 4. 3 Apo. 3. 5

Le ſuſdit Voſſerhole a de couſtume de viſiter, ou pour mieux dire, tourmenter, ceux qui ſont priſonniers pour la parole de Dieu, à fin de les faire reuolter de leur foy, & les tirer en infidelité & en la meſchante ſecte des Libertins: laquelle choſe il fait en partie pour obtenir les honneurs

Voſſenhole viſite les priſonniers comme Inquiſiteur.

e Ezech.13. 19. Mich. 3.5

Il a obtenu pension par sa requeste.

neurs temporels des hommes, [e] en partie pour le gain infame & deshõneste, cõme il appert par vne requeste presentee par luy à Messieurs de la ville d'Anuers, en laquelle il demãde & requiert pẽsion annuelle & ordinaire de la ville, pour ce faire. Mais il luy seroit beaucoup meilleur & plus profitable, de [f] s'instrúire premieremẽt soy-mesme auec sa famille, & y prendre garde de veiller à cela sans oublier ses malades : cela, di-ie, luy seroit meilleur, que de se mesler & empescher d'vne chose, de laquelle il n'a aucun entendement.

f 1.Tim.3.6, & 5.8.

Ne sutor vltra crepidam.

Que si on vouloit descrire l'histoire & la legẽde de sa vie, comme elle merite, pour vray le temps nous defaudroit. Or nous ne voulons pas à present escrire d'auantage de sa personne, nous contentans de ceci pour ceste heure. Mais s'il ne se deporte de blasmer & des-honorer par ses mensonges la mort de ce tesmoin de Dieu tant heureux & constant (qui ne peut maintenant se defendre soy-mesme) s'attachant notamment à ceste sienne histoire, laquelle est escrite en toute verité & fidelité, l'accusant de mensonge, & se vantant de refuter par escrit publiquement le mensonge & la fausseté d'icelle, no⁹ serons cõtraints pour la defense de ce vaillãt Martyr & de ceste Histoire, de produire & mettre en lumiere

Il menace d'escrire contre la presente Histoire.

miere encore plusieurs autres choses, & d'escrire plus viuement de sa personne & de sa maniere de viure: ce que nous auons teu iusques à present par honesteté, & le voulons encore bien taire. Nous eussions volontiers espargné & passe en silence son g nō: mais attēdu qu'il ne se deporte point de blasphemer la voye de verité, h & de seduire beaucoup de ceux, qui estoyent deliurez des erreurs des Idolatries, les amorçant à soy par ses finesses, i comme le serpent seduit Eue, k luy promettant liberté, là où luy-mesme est serf de perdition: la gloire & l'honneur de Dieu, & l'amour q̃ nous portōs à la verité, no⁹ ont induits & incités à ce faire, ayans plus d'esgard & de respect à tout le corps, qu'à ces mēbres pourris. Et pourtāt no⁹ les nōmons hardiment de nom & de surnom, l & les reprenons publiquement, selon la doctrine de S. Paul, à fin que tous hommes les fuyent & tous leurs semblables comme vn venin mortel. m Les Prophetes de Dieu & les Apostres de Iesus Christ ont tousiours manifesté, reprins, & dōné à cognoistre publiquement par leurs escrits les ennemis de la verité & tous seducteurs, de sorte qu'il ne faut pas qu'aucun estime que nous ayons faict contre la charité, en nōmant ledit Vossenhole & autres semblables enne-

g 2. *Pier*.2.18.
h 2. *Pier*.2.20.
i *Gene*.3.4
2.*Cor*.11.3
k 2.*Pier*.2.11
l 1.*Tim*.5.20
m *Matt*.3.7, & 23.
2. *Tim*.1.15 & 2.17.
1.*Tim*.1.20
Exod. 7.11
2. *Tim*. 3.8
Act.7, & 13. 10.

mis de la verité. Et pour vray s'il ne s'amende en temps, [n] la punition que sainct Pierre & S. Iude disent deuoir tõber sur tels esprits, ne tardera point, mais luy tõbera bien tost sur la teste. Or il est temps de retourner à nostre presente matiere.

n 2. Pier. 2.3 Iud. 1.

Vn certain frere luy escrit.

Apres qu'il fut ainsi iugé, il y eut vn frere fidele, qui luy escriuit & enuoya vne Epistre cõsolatoire le dit mardi enuiron midi, laquelle nous auons traduit de Latin en langue vulgaire, & l'auons ici voulu inserer, comme s'ensuit.

o Pseau. 44 23. Rom. 8.36 1. Cor. 4.9

COmbien qu'il nous ait esté fort grief & pesãt, cher frere au Seigñr, [o] de vo9 auoir veu mener & cõduire au vierschaer comme vne poure brebis innocẽte, là où aussi vous auez receu sentence de mort: neãtmoins nous-nous resiouïssons de vostre cõstance & magnanimité, par laquelle vous auez hardiment & constamment confessé la verité de l'Euangile à l'encontre de tous les tyrans, & contre toutes les menaces, forces & violẽces de ce monde. En quoy faisant vous auez demonstré la vertu & constance de courage, laquelle estoit vsitee en vous, non sans grãde merueille, applaudissement & louange du cõmun peuple, & singulierement de ceux qui aiment la verité. O quel zele & ferueur vous auez allumé en nous & en tout

le

le peuple, en ce que vous auez honoré l'Euãgile de Christ hardimẽt & cõstãmẽt, nõ seulement deuant le Magistrat, mais aussi au milieu des sergens infideles, estant lié & garroté: voire mesme que par vos actes & par vostre exemple vous auez fait accourir le peuple de tous costés, le resueillant & incitant à receuoir & aimer la verité. Nous voyõs en verité, que le Seigneur a fidelement[p] accõpli sa promesse en vous par laquelle il promet à tous son ayde & son assistance, & aussi de leur donner bouche & sagesse, quand ils seront menez deuant les Rois & Magistrats à cause de son Nom. Dieu est fidele, & tout ainsi qu'il esprouue les siens par croix & souffrances, ainsi aussi les[q] console-il semblablement & les fortifie par son S. Esprit. Attendu dõc qu'il est ainsi, nous vous prions tresaffectueusement tous ensemble de garder ceste mesme constãce fermement iusqu'à la fin. Vous n'ignorez pas la sentence de Christ, où il dit, [r] Qui perseuera iusqu'à la fin, iceluy sera sauué. O cõbiẽ estes vous heureux, & combiẽ sera heureux le iour, auquel vous sortirez & deslogerez hors de la troupe & compagnie des meschans, [s] pour paruenir en la saincte compaignie des Martyrs & des esleus de Dieu! O combien estes vous donc heureux, quand par

p Exod. 4. 12 Esaie 6. 7 Hiere. 1. 9 Mat. 10. 20 Luc. 12. 11, & 21. 14
q 2. Cor. 1. 5
r Mat. 24. 13
s Heb. 12. 13

la grace du Seigneur vous despouillez ce
t Rom.7.24 [t] corps mortel, pour entrer en la saincte ci
2.Cor.5.1 té de Dieu, qui est la nouuelle Ierusalem!
Heb. 12.22 [v] là où Dieu essuyera toutes les larmes de
v Esa.25.8 vos yeux, [x] & vous donnera repos pour
Apo.7.17, & 21.4 vos trauaux & pour les difficultez de ce-
x Apo.14.13 ste vie! Marchez donc ainsi constamment
y Hebr.12.1. cher frere, [y] aspirant tousiours en haste &
z Rom.8. 17 en toute ardeur à la gloire Celeste, [z] à fin
2.Cor.1.5 qu'ayant vne fois surmonté & vaincu la
2.Tim.2.12 mort, vous viuiez auec Christ eternelle-
a Mat.20.22 ment. [a] Il vous faut maintenant boire le
Luc. 12.50 calice d'amertume, lequel Christ nous a
Mat.26.38 apporté, & lequel il a beu le premier: il
Luc. 22.41 vous faut maintenant estre baptizé du Baptesme, duquel Christ a esté baptizé. Que reste-il donc autre chose, sinon que vous vous prepariez d'autát plus constáment, pour partir d'ici heureusement, que le temps de vostre sacrifice approche? Nous vous eussions escrit d'auátage, n'eust esté que l'amertume & tristesse du cœur & la brieueté du tēps nous ont empeschez, & aussi que nous auons eu crainte d'empescher & troubler vos meditations ardentes enuers Dieu. A fin donc que nous facions la fin,
b 1.Cor.16.13 [b] soyez vaillant & constant au
c 2. Pie.1.14 Seigneur, estát certain qu'apres auoir des
d Sap. 5.3.4 5.6 pouillé [c] ce tabernacle charnel, vous viurez eternellemēt auec Iesus Christ. [d] Les meschans

meschans tyrans entendront vnefois, ils entendrōt vnefois, di-ie, mais ce sera trop tard, qu'ils ont persecuté & mis à mort les enfans de Dieu par [c] vn zele peruers & malin. Suyuant ceci ie vous recommande au Seigneur, mon cher frere, par ma derniere lettre en ce monde. [f] Nous ne vous verrons plus d'oresenauant, iusqu'au tēps que Christ apparoistra du Ciel, à la ruine des meschans, & à la ioye & consolatiō de ses esleus. [g] Le Dieu de consolation demeure auec vous. Amen.

c *Rom.* 10.2

f *Matt.* 25.31 & 26.64 2. *Th.* 1.7. 8.9.

g 2. *Cor.* 1.3.

Ce Mardi 3. d'Octobre. 1564.

Parmi toutes ces afflictions, difficultez & fascheries, ledit patient cōdamné à la mort, a tousiours esté de telle faςō resioui en son esprit, qu'ō apperceuoit des signes notables de ioye en sa face, plus que iamais on n'auoit veu, pour laquelle chose chacū qui le voyoit, en estoit esmerueillé, & ceux qui le regardoyent, ne se pouuoyent contenter de le contempler. Il enseigna, admonesta & consola fort chrestiennement tous ceux qui estoyent asis à table auec luy au disner. Finalemēt il demāda s'il n'y auoit là personne en la compagnie, qui le voulust semblablemēt consoler par la parole de Dieu. A quoy respō-

Apres auoir receu sentence de mort, il estoit grandement resioui.

dit vne ieune fille qui estoit là presente à la table : Christophle (dit-elle) qui est celuy qui vous consoleroit? vous estes tát constant & cósolé au Seigneur, que vous donnez à tous consolation par vos paroles & par vostre face. Là dessus il respódit en ceste sorte: [h] Christ, dit-il, qui est asis à la dextre de son Pere auec les bras estendus pour me receuoir en son Royaume, me donne de son Esprit en telle abondance, & par iceluy me fortifie tellement, que ie ne le sauroy dire de bouche, de sorte que tous mes membres voudroyent volontiers dire & exprimer l'abondance de l'Esprit que ie sens en moy. Ma chair est de telle façon surmontee & vaincuë par l'Esprit, qui œuure en moy, [i] que quand mesme Ierome le Geolier me diroit, Regarde Christophle, voila la porte de la prison ouuerte, sors dehors, ie luy respódroy, que ie n'en feroy rien : car i'ay vaincu & surmóté ma chair par la grace de Dieu, de sorte que i'aime mieux sortir & desloger de ce móde & aller demeurer auec le [k] Seigneur en son Royaume. Par ci deuant ma chair fremissoit & trembloit par l'infirmité qui est en elle, pensant combien le combat de la mort, qui m'estoit bien prochain, estoit horrible & espouuantable: [l] car combien que l'esprit fut prompt & prepa-

h Mar. 16.19 Ephe. 1.10 & 4. 8 Colloss. 3.1 Hebr. 1.3

i Act. 16.39

k 2. Cor. 5. 8

l Mat. 26. 41

preparé à tout ce qu'il plairoit à Dieu, neátmoins ie ſentoy ma chair reſiſter aux ſouffrances, & principalement au combat de la mort, faiſant touſiours ſelon ſa meſchante nature, c'eſt à dire, me tirant à toute foibleſſe, debilité de courage, doutes & desfiance. Ceſte chair cerchoit de viure à ſon ayſe, & d'euiter la croix, les ſouffrances, & la mort, voire la memoire & ſouuenance d'icelle luy eſtoit fort amere & inſupportable, ce que ie cõfeſſe & recognoy de bon cœur: mais maintenant apres que i'ay receu ſentence de mort, ie ſuis de telle façon fortifié par [m] l'arre & le gage de l'Eſprit de Dieu, qui a eſté [n] eſpandu en moy en grande abondance, que ce m'eſt vne ioye & lieſſe de ſouffrir, [o] & la mort m'eſt gain. Eſtant certain qu'vne vie eternelle & incorruptible m'eſt preparee & cachee en Chriſt, à laquelle ie paruiendray, apres que ie ſeray deſpouillé de ceſte chair. Ie ſuis de telle ſorte conſolé en mon cœur & en mon entendement (ie ne dis pas ceci pour priſer ma chair, mais à la louange & gloire du nom de Dieu) que ie ne ſen aucune reſiſtence pour mes ſouffrances corporelles, ſoyent petites ou grandes, tachãt de me deſtourner ou diſtraire du combat de la mort qui eſt à venir. Ie n'euſſe iamais eſtimé ni penſé, que le Seigneur mõ Dieu

m 2. *Cor.* 1.22 & 5.5 *Ephe.* 1.13, & 4.30.

n *Ioel* 2.28 *Act.* 2.17 *Tit.* 3.6

o *Phil.* 1.21

p Iob 4.19 eust ainsi fortifié & corroboré [p] ce vaisseau
2.Cor.4.7 & 5.1 mortel & terrestre, par son Esprit. I'ay
maintenant obtenu dominatió & seigneu-
q Iean 16.33 rie sur ma chair, par celuy qui [q] a vaincu la
chair & le monde, ou à tout le moins suis
certain & asseuré : ce que i'ay requis &
demandé à Dieu auec larmes, pleurs & ge-
missemens tout le temps de mó emprison-
nement. O Dieu misericordieux ie te re-
r Pseau. 6.9 mercie, ie te loué de tout mon cœur, [r] que
tu as exaucé mon desir, & as accompli mõ
s 1.Cor.3.9. Es.64.17 esperáce à present, par dessus toute [s] la sa-
gesse de la chair. Pour laquelle chose ie di
t Gal.2.20 Collos.3.3 auec S. Paul, [t] Ie ne vi plus maintenant,
v 2.Cor.5.7 Phil.3.20 mais Christ vit en moy : [v] auec lequel est
mon ame des maintenát, estant toutesfois
encore vestu & enuironné de ce vaisseau
x 2.Cor.5.1 terrestre. [x] Ie trauaille maintenant à cela,
y 2.Cor.5.8 [y] que mó ame soit deliuree du fardeau de
ceste chair, pour demeurer auec Christ.
z 2.Cor.5.1 Car ie suis bien [z] certain que si le taberna-
cle terrestre de ceste loge est destruit, i'ay
a Hebr.11.10 vn edifice de Dieu, c'est assauoir [a] vn ta-
bernacle qui n'est point fait de mains, ains
est eternel au ciel. Pour ceste cause ie souf
pire & gemi maintenant, desirant d'estre
reuestu de mó habitatió qui est d'enhaut.
Car ie say qu'aussi long temps que ie suis
enuironné de ce tabernacle present, ie suis
absent de Dieu. Pour ceste cause est main

tenant

tenant mō esprit fort resiouï, à cause que pour le despouillemēt d'iceluy ie retourne en ma patrie, [b] là où vn repos & vne cité permanente m'est preparee. [c] Voyez, ie delaisse maintenant le monde, & m'en vay à mon Pere & à vostre Pere, [d] à mon Dieu & à vostre Dieu. [e] I'ay maintenant acheué mon cours: i'ay maintenant acheué le combat, & ay obtenu la victoire, laquelle se mōstrera estre glorieuse en moy, en l'apparitiō de Iesus Christ. Ie m'en vay deuant, & vous me suiurez apres tous ensemble. Ainsi ie pren de vous mō dernier cōgé, ô ma treschere au Seigneur, iusques au iour de la resurrection des morts, [f] lors que nous serons tous recueillis & r'assemblés en l'air auec Iesus Christ. Priez pour moy aussi long temps que ie seray en ce vaisseau terrestre: ie prieray aussi mon Pere pour vous.

b *Heb.* 13.14 *Phil.* 3.20
c *Iean* 14.28 & 16.27.28
d *Iean* 20.17
e 2. *Tim.* 4.7
f 1. *Cor.* 15.52 1. *Tim.* 4.15

Cependant qu'il disoit ces paroles, le Geolier luy vint dire : qu'il y auoit deux Moynes des Carmes qui desiroyent parler à luy. A quoy il respondit qu'il auoit assez parlé à eux: mais à cause que le Geolier ne cessoit de l'importuner, le priāt de les escouter vne fois. Il se leua & entra en vne autre chambre, où estoyent les Moynes. Lesquels soudain qu'ils le virent, s'en esmerueillerent grandement de la grande

ioye & lieſſe non accouſtumee qu'il demonſtroit par ſa ſace: & luydemanderẽt, pourquoy il ſembloit eſtre tant ioyeux.
g *Mat.24.33* Et il leur reſpondit, g c'eſt à cauſe que ma
Marc.13.28 deliurance eſt venue, & que bien toſt ie
Luc. 21.29 ſortiray d'ici, pour h viure eternellement
h *Phil. 1.13* auec Chriſt. Les Moynes luy dirent, nous
i *Galat.5.21* voudrions biẽ auſsi eſtre là. Il leur dit, i Il vous faudroit premierement deſpouiller & abãdonner toutes vos idolatries & ſuperſtitions, toutes vos iniuſtices & feintiſes auec voſtre froc. Apres cela il leur donna de bons enſeignemens & admonitions. Les Carmes s'en retournerent finalement auec grand dueil & triſteſſe, eſtans grandement eſmerueillés de voir ſa conſtance & fermeté.

Apres Midy enuirõ trois heures on luy
Il ſe prepa apporta la chemiſe blanche ſelon la cou-
re à la mort ſtume du païs, en laquelle il deuoit faire ſon ſacrifice. Quand il l'eut veſtuë, il commença à ſe preparer ſoy-meſme à la mort, neſtoyant ſes veſtemẽs, attachãt ſes chauſſes, peignant ſes cheueux & ſa barbe, en ſomme diſpoſant ſa face à toute lieſſe & ioye, cõme s'il fut allé à quelques nopces ou banquet. Il pria le Geolier qu'il luy vouluſt ottroyer vn barbier, pour couper ſes cheueux & ſa barbe, mais cela ne luy fut pas donné.

En

En outre, il prind par la main vn frere fidele qui l'estoit venu visiter, & le baisa, disant, [k] Cher frere l'heure en laquelle ie doy estre liuré est prochaine, & le temps de mon departement est pres: parquoy ie pren de vous le dernier congé en ceste vie. Ie vous remercie & tous les freres & sœurs du plus profond de mon cœur de toute l'aide, secours, consolatió & seruice qui m'a esté faict en mes liés. Saluez-les en mon nom par vn baiser sainct & amiable, les priant qu'ils perseuerét constamment en tout ce que ie leur ay presché & annoncé suiuant la parole de Dieu. [l] Car ie proteste & tesmoigne deuant Dieu & ses Anges sur mon Ame, [m] que ie ne leur ay enseigné aucune fable, ni aucun erreur ou heresie, ni aussi aucune doctrine des hommes, ains la vraye & pure parole de Dieu, comme elle nous a esté laissee en ce móde par les Prophetes, & par Christ mesme & ses Apostres. La doctrine qu'ils ont apprinse de moy par mon ministere, est la verité de Dieu sans mensonge, [n] & le ferme & immuable fondement de tous les Prophetes & Apostres, contre laqlle ne les [o] portes d'enfer, ne les [p] torrens, ne les orages & tempestes n'auront aucune puissance. I'ay enseigné ces choses selon [q] la mesure de la foy, que le Seigñr m'a donnee. Pour

k 2. Tim. 4 6 7.
2. Pier. 1.14

Il prend cógé d'vn frere fidele.

l 2. Cor. 1.25
2. Tim. 1.4

m 1. Cor. 1.17
2. Cor. 1.4, & 4. 20
2. Thes. 5
2. Pier. 1.16

n Eph. 2.20

o Mat. 16.18
1. Corin. 3.11

p Matt. 7.25

q Rom. 12.3

ceste doctrine ie suis prisonnier, gehenné, iugé & condamné à la mort: en somme, ie suis prest & appareillé d'abandonner ma vie pour icelle, à fin que ie puisse tesmoi-
r Iean 10.11 gner & demonstrer que ie suis [r] fidele pasteur. Il a pleu ainsi à mõ bon Dieu & Pe-
s Ephe.1.4 re, lequel [s] m'a esleu deuant la fondation
Galat.1.15 du monde pour porter & manifester son nom aux hõmes, & pour iceluy abandon-
t Rom. 8.29 ner ma vie. [t] Il faut donc que ceci soit accompli en moy, afin que l'ordonnance secrete de Dieu soit manifestee. Partant ie prie toutes gens pour l'amour & dilectiõ de Dieu, q̃ personne ne face aucune mutinerie & sedition quand ie seray liuré & conduit à la mort, à fin qu'il ne semble point qu'on veuille resister à l'ordonnãce
v Rom.9.19 & à la [v] volonté de Dieu. Car ie suis certain & bien asseuré, que riẽ ne pourra empescher ceste ordonnance de Dieu, ne sagesse, ne prudence, ni aide aucune des hõmes. Et quant à ce qui me touche, ie suis prompt & dispos, par la grace de Christ,
x Matt.6.10 d'obeir à [x] la volonté de mõ Pere celeste,
y Phil.1.29 comme aussi ie suis aprins, [y] estant certain q̃ Dieu ne m'a pas seulement appelé pour croire en son Fils, mais aussi pour souffrir pour luy. Parainsi, mõ cher frere, priez le Seigneur nostre Dieu pour moy auec to⁹ mes freres & sœurs au Seigneur, afin que
ie

ie puisse offrir & presenter mon sacrifice en toute constãce & hardiesse,[z] pour magnifier & exalter le nom de Dieu, & edifier vn chacũ. Ie prieray aussi humblemẽt mõ Pere celeste, qu'il fortifie & garde ses brebis, les conduisant [a] en entrant & sortant, [b] & enuoyant de bons & fideles pasteurs, à ce que le troupeau de Christ ne soit point espars & dispercé pour estre perdu. Or il me faut maintenant delaisser les brebis, & m'en aller au Pere, [c] aupres duquel vne autre place m'est preparee.

z 1. Cor. 10.31
a Iean 10. 9
b Matt. 9.28
c Iean 14.2

Le soir du Mardy susdit enuirõ cinq ou six heures, son compagnon au Ministere luy enuoya encore vne epistre, pour l'admonester & consoler, laquelle nous auõs traduite de Latin en langue vulgaire.

Son compagnon en la parole luy enuoye encore ceste epistre.

CHer frere & bien-aimé, attendu que l'heure de nostre separation est prochaine, & que maintenãt vous estes appelé [a] par vostre Capitaine & cõducteur, au dernier cõbat. Ie vous ay bien voulu monstrer le soin & l'amour que ie vous porte, par ceste lettre pour la derniere fois. Il vous faut maintenant batailler vn cõbat fort difficile, & vaincre vn grãd ennemy. Mais pensez aussi que [b] le salaire sera fort grand, & la victoire glorieuse & honorable. Il est bien vray que la mort de soy apporte auec elle grande anxieté, espouuantement

a Hebr. 12.2
b Matt. 5.12
1. Cor. 9.25

temẽt & douleur, mais tout cela passe biẽ
e Iean 16.20 viste, [e] & est conuerti en liesse & gloire.
2. Cor. 4.17 [d] La mort a esté vaincuë & engloutie par
d Ozee 13.14 Christ, & son aiguillõ a esté brise & cassé,
Esa. 25. 8 de sorte que maintenãt elle ne vous peut
1. Corin. 15. 54 plus apporter que profit. Vo⁹ la vaincrez
Hebr. 2.14 aussi en Christ & par Christ, & icelle vous
e Iean 5. 24 sera vn [e] entree & commencement de la vraye vie en Iesus Christ. Soyez dõc vaillant & dispos, encore que la mort vous poigne & tourmente en la chair. Car cõbien que les fideles soyent certains & asseurez de [f] la victoire en Christ, & combien que leur esprit soit [g] prompt à desloger par la mort, ils sentent neantmoins de bien grans tourmens, tristesses, anxietez, & fremissemens de la mort en leur chair: mais ils ne luy laissent pas auoir le dessus, ains bataillent vaillamment à l'encontre auec toute constance & ferueur. En ceci consiste l'espreuue & examen des croyãs: en ceci est leur victoire : en ceci est leur couronne. Vn docte & sauant personnage a escrit de ceci bien & chrestiennemẽt, lequel nous voulons bien alleguer pour vostre consolation.

f Rom. 8.38

h Mat. 26, 61

Nous sommes bien ingrats (dit-il) si nous ne receuons volontiers & ioyeusemẽt l'affliction & calamité de la main du Seigneur. Combien que Dieu ne requiert

point de nous vne telle liesse, laquelle oste toute amertume de douleur : autrement la patience des saincts seroit nulle en la croix, sinon qu'ils fussent tourmentez de douleurs, & qu'ils sentissent des angoisses, quand on leur fait quelque facherie. Semblablemēt si la poureté ne leur estoit dure & aspre, s'ils n'enduroyent quelque tourmēt de maladie, si l'ignominie ne les poignoit, si la mort ne leur estoit en horreur, quelle force ou moderatiō seroit-ce de mespriser toutes choses ? Mais comme ainsi soit qu'vne chascune d'icelles, ait vne amertume conioincte, de laquelle elle poind les cœurs de nous tous naturellement : en cela se demonstre la force d'vn homme fidele, si estant tenté du sentimēt d'vne telle aigreur, combien qu'il trauaille grieuement, toutesfois en resistant il surmonte & vient au dessus: en cela il declaire sa patience, si estant picqué par ce mesme sentiment, il est toutesfois arresté par la crainte de Dieu, comme par vne bride, à ce qu'il ne se desborde point en quelque despit ou autre excez: en cela apparoist sa ioye & liesse, si estant nauré de tristesse & douleur, il acquiesce neantmoins en la cōsolatiō spirituelle de Dieu. Ce combat que soustiennent les fideles contre le sentimēt naturel de douleur, en

suyuant

ſuyuant patience & moderation, eſt treſ-
bien d'eſcrit par S. Paul en ces paroles:
h 2. Cor. 4. 8 9. [h] Nous ſommes preſſez en toute ſorte,
mais non point oppreſſez, nous endurons
poureté, mais nous ne ſommes point de-
ſtituez, nous endurons perſecution, mais
nous ne ſommes point abandonnez, nous
ſommes comme abatus, mais nous ne pe-
riſſons point. Vous voyez ici que porter
patiemmēt la croix, n'eſt pas eſtre du tout
ſtupide, & ne ſentir douleur aucune, com-
me les Philoſophes Stoiques ont folle-
ment d'eſcrit le temps paſſé vn homme
magnanime, aſſauoir qu'ayant deſpouillé
ſon humanité, il ne fuſt non plus touché
d'aduerſité, que de proſperité, ni non plus
des choſes triſtes, q̃ des ioyeuſes: ou plu-
ſtoſt qu'il fuſt ſans ſentiment comme vne
pierre. Et qu'ont-ils profité auec ceſte ſi
haute ſageſſe? c'eſt qu'ils ont depeint vn
ſimulachre de patience, lequel n'a iamais
eſté trouué entre les hommes, & ni peut
aucunement eſtre. En voulant auoir vne
patience trop exquiſe, ils ont oſté l'vſage
d'icelle entre les hommes.

Il y en a auſsi maintenāt entre les Chre-
ſtiens de ſemblables, leſquels penſent que
ce ſoit vice, non ſeulement de gemir &
pleurer, mais auſsi de ſe contriſter & eſtre
en ſolicitude. Ces opinions ſauuages pro-
cedent

cedent quasi de gens oysifz, lesquels s'exerçans plustost à speculer qu'à mettre la main à lœuure, ne peuuẽt engendrer autre chose q̃ telles fantasies. De nostre part nous n'auons que faire de ceste si dure & rigoreuse Philosophie, laq̃lle nostre Seigneur Iesus à condamnee, non seulement de paroles, mais aussi par son exemple. [i] Car il a gemi & pleuré tãt pour sa propre douleur, qu'en ayant pitié des autres: & n'a pas autremẽt apprins à ses disciples de faire: [k] Ce monde dit-il s'esiouira & vous serez en tristesse: il rira, & vous pleurerez. [l] Et afin qu'on ne tournast cela à vice, il prononce ceux qui pleurent estre bienheureux, ce qui n'est point de merueille: Car si on reprouue toutes larmes, que iugerõs-nous du Seigneur Iesus, [m] du corps duquel sont distilees gouttes de sang? Si on taxe d'incredulité tout espouuãtemẽt, qu'estimerons-nous de [n] l'horreur, dont il fut si merueilleusement estonné? si toute tristesse nous desplaist, cõmenr approuuerons-nous ce qu'il confesse son Ame estre triste iusquà la mort? I'ay bien voulu dire ces choses, pour retirer tous bons cœurs de desespoir, afin qu'ils ne renoncent point à l'estude de patiẽce, combien qu'ils ne soyent du tout deliurez de douleur; qui est vne affection naturelle. Or il con-

i *Luc.* 9.41 *Iean* 11.36.
k *Iean* 16.20
l *Matth.* 5.4
m *Luc.* 22. 44
n *Mat.* 26.38 *Mac.* 14.34 *Iean* 12.27

conuient que ceux qui font de patiẽce ſtu
pidité, & d'vn homme fort & conſtant vn
tronc de bois, perdent courage & ſe deſ-
eſperent, quãd ils ſe voudront addonner
o Iac. 2.12 à patience.o L'eſcriture au contraire loue
les ſaincts de patience, quãd ils ſont telle-
ment affligez de la dureté de leurs maux,
qu'ils n'en ſont pas rompus pour defaillir:
quand ils ſont tellement poinds d'amertu
me, qu'ils ont auec vne ioye ſpirituelle:
quand ils ſont tellemẽt preſſez d'angoiſſe,
qu'ils ne laiſſent point de reſpirer, ſe reſ-
iouïſſans en la conſolation de Dieu. Ce-
pendant ceſte repugnance ſe demene en
leurs cœurs: c'eſt que le ſens de nature fuit
& a en horreur tout ce qui luy eſt contrai-
re: d'autre part l'affection de pieté les tire
en l'obeïſſance de la volonté de Dieu, par
le milieu de ces difficultez: laquelle repu-
gnance Ieſus Chriſt exprime parlant ain-
p Iean 21.18 ſi à S. Pierre, p Quand tu eſtois ieune tu te
ceignois à tõ plaiſir, & cheminois où bon
te ſembloit: quand tu ſeras vieil vn autre
te ceindra, & te menera où tu ne voudras
point. Il n'eſt pas certes vray ſemblable
que S. Pierre ayant à glorifier Dieu par la
mort, ait eſté tiré à ce faire par contrainte
& maugré qu'il en euſt: autrement ſon
martyre n'auroit pas grande louange. Ne-
antmoins combien qu'il optemperaſt à
l'ordon-

l'ordonnáce de Dieu d'vn courage franc & alaigre, pource qu'il n'auoit point despouillé son humanité, il estoit distrait en double volonté: car quád il contemploit la mort cruelle qu'il deuoit souffrir, estát estonné de l'horreur d'icelle, il en eust volontiers eschappé. D'autrepart, quand il consideroit qu'il y estoit appelé par le cômandement de Dieu, il s'y presentoit volontiers & mesme ioyeusement, mettant toute crainte sous le pied. q Pourtant si nous voulons estre disciples de Christ, il nous faut mettre peine q̃ nos cœurs soyẽt remplis d'vne telle reuerence & obeïssance de Dieu, laquelle puisse dõpter & subiuguer toutes affections contraires à son plaisir. De là il aduiendra qu'en quelque tribulation que nous pourrõs estre, & en la plus grande destresse de cœur qu'il seroit possible d'auoir, nous ne laisserõs pas de retenir constamment patience. Car les aduersités auront bien tousiours leur aigreur, laquelle nous mordra: à cause de quoy estant affligez de maladie, nous gemirons & nous plaindrons, & desirerons santé: estans pressez d'indigence, nous sen tirons quelques aiguillons de perplexité & sollicitude: pareillement l'ignominie, contemnement, & toutes autres iniures nous naureront le cœur: quand il y aura

q Mat. 10. 37. 38. 39. Luc. 9. 24.

quelcun de nos parens morts, nous ren-
drõs à nature les larmes qui luy sont deuës
Mais nous reuiendrons tousiours à ceste
r Iob 22. conclusiõ, c'est assauoir, [r] neãtmoins Dieu
l'a voulu, suyuons donc sa volonté. Nous
vous escriuõs ces choses, cher frere, pour
vostre consolatiõ, à fin que par ceci vous
soyez vn peu recreé & visité en vostre cõ
bat present. Nostre principal desir est (cõ-
me aussi nous sommes certains que vous
faites) que vous beuuiez volontairement
& auec toute liesse d'esprit ce present ca-
lice, encore qu'il soit bien dur à la chair,
vous consolãt par ceci en tout temps, que
s Mat. 10. 29 c'est la [s] volonté de Dieu, & aussi vostre
t Iean 16. 21 salut. Vous estes maintenãt au [t] trauail &
Apo. 12. 2 au plus grand combat, mais vous serez bié
tost mere, & receurez vn loyer & salaire
v 2. Tim. 2. 5 immortel. [v] Vous sauez bien aussi que nul
n'est courõné s'il ne bataille deûment, &
q̃ ceste robe terrestre ne se peut despouil-
ler sans douleur & peine. Nous sommes
tous subiets à la mort, grãs & petis, vieux
& ieunes: voire nous sommes tous nés
pour mourir: & combien que la mort soit
horrible & espouuãtable quand on y pen
se, elle ne peut cependant estre si amere
quand on l'endure, & ne peut aussi durer
x Eccl. 7. 2 long temps: [x] voire mesme elle est meil-
leure q̃ le iour de la natiuité, car elle met
fin

fin à toutes les miseres de ceste vie. Pourtát, cher frere, preparez vostre cœur pour souffrir volõtiers la mort pour le nom de Christ, à fin que par ce moyen la gloire de Dieu soit augmentee, & sa saincte verité soustenuë & defẽduë. Despouillez-vous entierement des solicitudes de ceste vie, quelques qu'elles soyent, à fin que la constance de vostre cœur ne soit en rien empeschee. y Ne soyez aucunemẽt empesché par creature quelconque, soit femme, freres, sœurs, parens ou amis, ou par aucunes autres solicitudes de ceste vie. z Estimez toutes choses pour dõmage & pour neát, pour Christ, a auquel tout ce que nous auons appartient. Nous sommes à luy en corps & en ame. Et quát à vostre femme, nous luy asisterons, & en prendrons soin en toute fidelité, comme bien souuent nous vous auõs promis, & derechef vous promettons: soyez donc à repos. Ici ie prẽ congé, frere au Seigneur, pour la derniere fois, vous recommandant au Dieu du ciel & de la terre, qu'il vous fortifie en toute constáce & hardiesse par son Esprit. Amẽ. Nous prierons le Seigneur ardemment pour vous, à fin que vostre combat soit bien tost fini & accompli en toute constance & magnanimité.

y Luc. 21.34
z Phil. 3.7.8
a Rom. 14.8
1. Cor. 3.23

Or comme il s'estoit porté au disner, il

ſe porta de meſme façon au ſoir au ſoupper, iuſques enuiron la minuict ſans ceſſer d'admoneſter & exorter amiablement & en toute hardieſſe ceux qui eſtoyent là preſens à la table. Il auoit bien auparauāt eſté fort hardi & amiable en ces façōs de faire, & rempli de toute conſolatiō & doctrine, & de ſentēces de l'eſcriture diuine, par leſquelles choſes chacū pouuoit eſtre edifié & enflambé en l'amour de la verité: mais il a fait cela plus abondamment & amiablement en ſon dernier ſoupper, & auec telle grace, que ceux qui eſtoyēt aſsis à table auec luy, à bon droit s'en pouuoyent eſmerueiller. Sa face eſtoit plus belle & plus claire que iamais on ne l'auoit veu parauant. Et ſes paroles eſtoyent comme paroles des Anges de Dieu, pleines de vertu & de ferueur. Il parla beaucoup en grād douceur de la conſtance & hardieſſe qu'ō doit auoir pour maintenir la verité,
b 1. Jeā 8.17 [b] d'abādonner le monde auec ſes plaiſirs,
c Matt. 5.10 [c] de porter la croix & les ſouffrances pour iuſtice, & ſpecialement de la ioye de la vie à venir. Il a traitté de toutes ces choſes ſi abondamment & en telle edification & ferueur, qu'il ne ſeroit poſsible d'eſcrire & reciter ici toutes ſes paroles, nō pas meſme les principales par ordre cōme il ſeroit requis, & auſsi la choſe ſeroit trop longue.

Il allegua aufsi beaucoup de fentēces con
folatoires de l'Euangile felō S. Ieá, lefquel
les le Seigneur Iefus Chrift auoit pronon
cees enuiron la fin de fa vie. Il auoit fou-
uent en fa bouche les paroles de S. Eftien
ne, [d] Ie voy les cieux ouuerts & Chrift le d Act.7.56
Fils de Dieu viuant afsis à la dextre de fon
Pere, pour me receuoir en fon Royaume
eternel: itē ces paroles de S. Paul: [e] Ie de- e Phil.1.23
fire d'eftre defpouillé de ce corps, & eftre
auec Chrift: car tout mō defir eft en Dieu
mon Pere, apres lequel mon ame defire &
languit, [f] comme le cerf defire la fontai- f Psea.42.1.
ne: pourtant ce peu de temps que i'ay en-
core à viure en cefte chair me femble bien
long, attendu que ie [g] fuis abfent de mon g 2. Cor.5.6
Pere. Car où trouuera-on vn enfant ai-
mant bien fon Pere, qui n'aille volontiers
à luy pour demeurer auec luy? [h] helas, he- h Pse. 120.5
las, combien fera ici prolōgee ma demeu-
re? Quand iray-ie en la maifon de mon
Pere, [i] en laquelle vn iour vaut mieux i Psea.84.11
qu'ici mille ans?

Il difoit ces chofes auec vne telle alai-
greffe, ioye & lieffe de cœur, que perfon-
ne ne fe pouuoit raffafier de regarder fa fa
ce, tant on eftoit efmerueillé.

Finalement de grande peine & labeur
qu'il auoit eu toute la iournee, & qu'il a-
uoit encore d'admonefter & exorter, la

La ſueur luy ſort de tous coſtez

ſueur luy ſortoit hors du corps: ſi que luy la ſentant, dit, c'eſt-ci la ſueur de la mort: la fin ſera bien toſt: ie deſire maintenant de dormir vn peu de temps, & prendre mon repos. Mais auant que de ſe repoſer, il alla conſoler vn certain priſonnier lequel pour certaines cauſes eſtoit tombé en deſeſpoir, & lequel Chriſtophle auoit fort deſiré qu'il fut mene aupres de luy, lors qu'il eſtoit à table. Parainſi il parla quelque temps auec luy fort amiablemēt, le conſolant par la parole de Dieu. Apres cela il s'en alla repoſer.

Il conſole vn priſonnier deſeſperé.

Il a perſiſté iuſques à la fin en ceſte conſtance & hardieſſe, non ſans grand merueille de tous ceux qui eſtoyent en la priſon, là où on oyoit aſſez parler de luy.

En ceſte nuict qu'il deuoit le lēdemain eſtre ſacrifié, beaucoup de gens s'aſſemblerent en grande compagnie deuant la priſon, qui furent là toute la nuict, penſans (comme on fait des autres communemēt qui ſont de lettres) qu'il ſeroit noyé, ou que pour le moins à cauſe de la crainte du peuple, il ſeroit bruſlé en la minuict ſur le marché, comme le bruit en couroit par toute la ville: & eſtant deuant la priſon chanterent Pſeaumes & chanſons ſpirituelles, & paſſerent la nuict en ceſte ſorte.

Le peuple chãte Pſeaumes toute la nuict deuant la priſon.

Le matin enuiron ſept heures auãt qu'il

fuſt

fuſt mené à la mort, il print amiablement congé du Geolier, de ſa femme, & ſembla blemẽt de tous les priſonniers qui eſtoyent là preſens au deſiuner, les admoneſtãt ſoigneuſement à repentance & amendement de vie, à renoncer à eux-meſmes, & mortifier les œuures charnelles, pour s'addonner à toutes bonnes œuures : ce qu'il leur dit pour leur Teſtament & derniere volonté, de ſorte qu'il toucha de telle façon tous ceux qui eſtoyẽt preſens, par paroles amiables & enflambees de zele, que les larmes decouloyent des yeux de tous. Il prend cõgé du Geolier, de ſa femme, & de tous les priſonniers qui eſtoyent preſens

Apres cela, le 4. d'Octobre, le Marquis & l'Eſcoutet auec to⁹ leurs hellebardiers & ſergens ſe mirent en equipage, eſtans montés ſur leurs cheuaux, & s'en vindrẽt droit à la priſon pour mener le patient au ſupplice. Lors le Bourreau vint à luy, & ſe gettant à deux genoux luy demãda pardon, ſelon la couſtume du païs.[a] Le patiẽt luy reſpondit amiablement & doucemẽt, diſant qu'il luy pardonnoit volontiers ſa mort. Le Marquis & l'Eſcoutet auec leurs hellebardiers & ſergens vienẽt prendre le patiẽt pour le mener à la mort.

Cela fait le patient s'eſt volontairemẽt deſpouillé iuſques à ſa chemiſe, ne reſeruant riẽ que ſon bõnet & ſes chauſſes, leſquelles le Bourreau luy vouloit auſsi oſter Mais le Patiẽt le pria qu'il les luy permiſt auoir pour l'honneſteté de nature, iuſ- Le patient ſe deſpouille ſoy-meſme.

qu'au lieu qu'il deuoit estre sacrifié ; ce que le Bourreau luy accorda.

Le Bourreau luy met les fers aux mains.

Puis apres qu'il eust vestu sa Robe de nuict, le Bourreau luy mist les fers aux mains, & fut ainsi mené [k] comme vn agneau innocent au milieu des loups.

k *Mat.* 10.16

Les Sergens qui estoyẽt là cõme lyons rugissans, & cõme chiens enragés, mirent soudain les mains sur luy, & fuyãs le poussoyent & trainoyent comme vne poure beste: car comme lyons & loups affamés, ils ne sauoyent quãd ils seroyent assez tost rassasiez de son sang. Ils vsoyent de force & de violẽce enuers le peuple en le frappant & poussant, sous ombre de vouloir faire ouuerture pour passer. Ils se porterẽt enuers le patient si rudemẽt, tyranniquement, & sans misericorde, que finalement il fut contraint de leur dire, & comment vous portez-vous ainsi enuers moy ? Ie marche comme vn agneau innocent, & vous-vous portez enuers moy, cõme enuers vne beste.

Il admoneste le peuple & ses freres en allant à la mort.

Et combien qu'ils courussent ainsi vistement pour le despescher, il ne laissa pas neantmoins de parler au peuple le mieux qu'il peust, iaçoit qu'il luy fut biẽ difficile & facheux: car il ne pouuoit que bien peu estre entẽdu, pour le grand bruit des sergens & du peuple. Or luy voyant le peu-

ple fort eſmeu, & craignant qu'il n'aduint aucune ſedition, dit, Hõmes & freres biẽaimez, que perſonne ne s'aduãce pour me deliurer, ains laiſſez le Seigneur acheuer ſon œuure en moy. Que perſonne ne taſche de vouloir empeſcher ce que Dieu a ordonné de moy en ſon conſeil eternel. [l] Car ie ſuis ordonné dés le ventre de ma mere, pour eſtre vne brebis d'occiſion, [m] & regardez, voici l'heure q̃ ie doy eſtre offert. Outre-plus ie ſuis bien certain en mõ ame, qu'à ceſte heure ce calice ne paſſera point de moy, ains il faut que ie le boiue, comme il m'eſt verſé du Pere. Parquoy ie vous prie, ô hõmes & freres bienaimez, que vous ne vous auanciez point de vouloir reſiſter a Dieu en ſon ordonnance pour me rauir ceſte heure tant heureuſe.

l *Galat.* 1.15
m *Pſea.* 44. 23.

Et comme il viſt aucuns des freres au Seigneur il dit, chers & bien-aimez freres, perſeuerez conſtãment en la doctrine laquelle vous auez receuë par mon miniſtere. Car icelle eſt la vraye & ſeule verité de Dieu, [n] le fondement de tous les Prophetes & Apoſtres, ſur lequel i'ay edifie. Icelle eſt la pure parole de Dieu, pour laquelle, & non pour autre, ie deſire d'abãdonner ma vie & eſpandre mon ſang, cõme iuſqu'à preſent par la grace de Chriſt,

n 1. *Cor.* 3. 11. *Eph.* 2. 19.

ie l'ay maintenu & defendu contre toutes les doctrines des hommes. Ie demeure donc en icelle, & graces à Dieu, ie n'en suis point retiré ou destourné en façon que ce soit. o Par ainsi, mes freres bien-aimez, ensuiuez vostre pasteur, comme i'ay esté imitateur de Christ. p Ie suis vn fidele pasteur, & non pas vn mercenaire, qui delaisse & abandonne ses brebis au besoin. Ie suis vn tel Pasteur dont parle le Seigneur Iesus Christ, qui met sa vie & son ame pour ses brebis. Ie m'en vay maintenant seeler & signer par mõ sang ce que ie vous ay enseigné. Or il faut que ie vous delaisse maintenãt, ô mes brebiettes bien-aimees, pour m'en aller au Pere. q Voici la voye qui meine à la vie eternelle, par laquelle ie tache & m'efforce d'entrer. Trauaillez aussi ainsi, mes chers freres, r afin que par beaucoup de croix & souffrãces, s comme estans esprouuez par le feu, vous puissiez entrer au Royaume de Dieu.

o 1. Cor. 11. 1.
p 1. Iean 10. 11.
q Mat. 7. 13
r Act. 14. 22
s 1. Pier. 1. 7 & 4. 12

Plusieurs des freres le prenẽt par les mains, & parlent à luy le cõsolant.

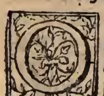
Quand plusieurs des freres ouyrẽt ces paroles & autres semblables, ils parlerent à luy en la voye, l'admonestant & consolant: voire plusieurs d'iceux par grand zele se presentoyent à luy de tous costez le prenant par les mains, & disant, bataillez vaillamment cher frere, car voici l'heure.

Le Marquis voyant cela crioit & tempestoit

pestoit à haute voix contre ses satelites, emprisonnez, liez, frappez, tuez, se portát desordonneemẽt luy & l'Eschoutet monstrans leurs Pistolets au peuple, & faisant semblát de vouloir tirer en les menaçant. Car ils craignoyent que leur butin & proye leur fut rauie.

LeMarquis & l'Escoutet se portent folemẽt & desordonneement.

De sa mort & de son sacrifice.



OR quand le patient fut arriué au marché au lieu où il deuoit estre bruslé, vn hellebardier luy osta soudain & rudement le bonet de sa teste, & luy arracha la robe de son corps: & il se ietta sur ses deux genoux deuant l'attache pour faire sa priere au Seigneur son Dieu, ce qui ne luy fut point concedé ne permis: car les sergens & les hellebardiers le leuerent fort rudement sur ses pieds, & le pousserent & trainerent de grande force à l'attache & dedás les fagots, là où le Bourreau l'attacha auec chaines de fer, luy mettant la corde au col, afin qu'il ne priast point, & qu'il ne parlast au peuple, ce qui est toutesfois biẽ permis en toutes villes & lieux que ce soit aux patiens, quelques crimes & meffaits qu'ils ayent commis.

Il se iette à genoux pour prier Dieu.

Quád donc il fut à l'attache, beaucoup des freres qui estoyent là presens, cõmencerent

cerent

Plusieurs chantent Pseaumes à l'execution.

cerent à châter quelques Pseaumes, mais quand les Satellites ouïrent cela, ils furẽt grandement courroucez & irritez, & commanderent qu'on se teust, menaçans & frappás au milieu de la troupe sans auoir esgard à personne, fussent grans ou petis. Car ils frappoyent aussi bien sur les autres qui estoyent presens & qui ne châtoyent point, iniuriás & blessans les Bourgeois & les enfans des Bourgeois : dont il en proceda grande esmotion & trouble entre le commun peuple, de sorte que plusieurs d'iceux estans de cela irritez & prouoquez à se venger, se mirent à ietter force pierres & cailloux au Bourreau, & aux sergens, & mesme le Marquis & l'Escoutet n'en peurent estre exempts. L'Escoutet preparant sa pistolle menaçoit de tirer aux Bourgeois par diuerses fois. Mais le Marquis commençant à craindre, luy dit, quoy que vous faciez, ne tirez point: car si vous tirez nous sommes tous morts. Voire il fut finalement si effrayé & espouuanté, que de peur il crioit & pleuroit comme vn enfant : Et Bourgeois assistez-nous : & haquebutiers aidez-nous: mes chers Bourgeois ce ne sommes-nous pas, qui le faisons mourir, mais c'est le mandement du Roy : voyez ce que vous faites, c'est la iustice du Roy.

Esmeute & seditiõ entre le peuple.

Le Marquis crie & pleure comme vn enfant, demãdant aide & secours,

Mais il est tant aimé de la republique & de la communauté, que ne les Bourgeois, ne les Sermens, ne grans, ne petis, n'auancerent leur main, pour le secourir & aider.

Il est bien mal aimé comme il a veu par experience.

L'Escoutet craignant que la brebis ne luy eschappast, courust biẽ fort au Bourreau, criant qu'il le hastast bien tost au feu, ce que luy & son seruiteur firent diligemment.

Le Bourreau meurtrit le patient à l'attache.

En ceste esmeute & sedition (en laq̃lle les pierres voloyent asprement de tous costez) il y eut vne grande desolation & confusion, de sorte que les vns couràs de çà & delà tomboyent & trebuschoyent sur les autres par tas en grand nombre: les autres serroyent leurs portes, leurs fenestres, leurs boutiques & leurs caues, pensans à plus grande esmotion & trouble: les autres s'en estant fuys de là, regardoyent de loin la fin: les autres commencerent à ietter force pierres & fort asprement (car ce n'estoit que ieu d'enfant au commencement) voyans que les hellebardiers & sergens ne s'estonnoyent pas beaucoup pour les pierres qu'on iettoit, & qu'ils ne cessoyent de frapper de leurs espieux, hellebardes & espees sur le peuple, & ne se voulàs point retirer pour

Le Bourreau auec les Hellebardiers prenent la fuite.

quitter le parc. Finalement le Bourreau auec les sergens & hellebardiers prindrent aussi la fuite. Les vns se cachoyent dedans les caues de la nouuelle maison de la ville: les autres couroyent par les ruës: le Marquis & l'Escoutet s'enfuyrent bien vistement, & sauterent dedãs la maison de ville: là où ils se cacherẽt quelque espace de temps. Mais soudain que les Sergens & hellebardiers se furẽt retirez hors du parc, la sedition & la tempeste fut bien tost appaisee. Et par cela on peut voir que la sedition auoit prins son origine & commẽcement des hellebardiers & sergens, & nõ pas du commun peuple. Cependant aucuns entrerent dedens le parc, & tirerent bas les fagots, coupperent la corde, & lascherent les chaines, esperans deliurer encores le patient: mais (helas) c'estoit tout en vain: car le Bourreau luy auoit rompu & enfondré la ceruelle auec vn marteau de fer, & luy auoit donné encore vn grãd coup de dague par derrier au dos, comme on le vist frapper des fenestres d'en-haut, & depuis fust veu & aperceu au corps mort.

Le Marquis & l'Escoutet se sauuent en la maison de la ville.

Plusieurs entrent au parquet pour deliurer le patient.

Or quand le peuple vit qu'il n'y auoit point de remede, il desiste de plus tirer les fagots, & principalement pource que plusieurs crioyent, hommes que faites vous? bonnes

bonnes gens que faites vous ? vous faites à l'homme double tourmẽt. Car combien que le feu ne fit que commẽcer à ardre & brusler (comme le Bourreau l'auoit mis auec vn peu de paille en la barbe du patient) on vit bien neantmoins qu'il estoit du tout impossible que le patient, qui estoit si vilainement nauré, meurtri & ensanglanté, peust eschapper la mort.

Le patient meurtri d'vne façõ horrible.

L'horrible peine & martyre.

Le patiẽt donc pose sur les chaines, l'vne des iambes panchante dens le feu, & l'autre dehors, fust long temps en ceste peine, à cause du petit feu, lequel brusloit plus de la graisse du patient, que du bois qui y estoit.

Estant le peuple à l'entour, & voyãt ce cruel spectacle & le long tourment que ce patient enduroit, estoit esmeu de grande compassion, criant, ô Dieu cõment peux-tu endurer ceci? on le vist long temps viure dens le feu, branlãt la teste, mouuant les leures & la bouche, & haussant ses mains iusques à ce que finalement il tomba en terre la teste au feu, où il rẽdit heureusemẽt son esprit ès mains du Seigneur.

Il tend son esprit à Dieu.

Apres que ce vaillant Martyr fut ainsi endormi au Seigneur, son corps fut long temps detenu dedens le feu, de sorte que plusieurs pensoyent qu'il deuoit estre reduit en cendres. Finalement le feu fut

esteint

esteint, afin que son corps ne fust pas du tout reduit en poudre & cendres. Mais ledit corps fut de telle façon amoindri & reduit en petit monceau pour la grande peine qu'il auoit enduré, qu'il estoit deuenu comme le corps d'vn petit enfant de huit ou neuf ans. La teste, outre ce qu'elle estoit enfondree, & la ceruelle espanduë comme il a esté dit, estoit du tout difforme, attẽdu que toute la chair, les cheueux, les yeux, le nez, les oreilles, & les leuures estoyent du tout bruslees. Quant aux bras & mains qui estoyent encores enserrés aux fers, on n'y pouuoit rien voir que les os tous desnuez de chair. Les iambes & les genoux estoyent si pitoyablement creuez & fendus, & les nerfs retirez par l'ardeur du feu, que c'estoit vne chose effrayable à voir. Le dos & le ventre qui gisoit là par terre, estoit gros & enflé cõme vn tonneau, & estoit tant difformé, defiguré & nauré, que beaucoup de gens ne le pouuoyent regarder sans beaucoup de larmes & de gemissemens. Il y en a qui disent & affirment pour verité, qu'on luy auoit rompu l'vne des iambes, afin qu'on ne laissast aucune cruauté a faire enuers luy. Mais à cause que nous ne sauons pas la vraye verité de cela, nous n'en osons & n'en voulons rien affirmer, à ce qu'on ne

trouue

trouue en nostre histoire autre chose, que la pure & simple verité fidelement descrite. Il est bien vray qu'il y a grande apparence & coniecture que cela luy peust biẽ auoir esté fait, à cause des autres circonstances semblables. Car puis que le Bourreau craignant qu'il eschappast, luy rõpist la ceruelle de la teste, & luy transperça le cœur: Il est assez croyable par ces choses, qu'il luy peust aussi bien auoir rõpu la iambe, afin qu'il ne se sauuast au tumulte. En somme, il n'y auoit riẽ d'ẽtier en tout son corps, sinon vne partie de l'vn de ses pieds, lequel pour ce qu'il estoit ployé, auoit esté hors du feu.

Il demeura bien ainsi gisant en la bouë enuirõ huit heures, estãt là en spectacle & en monstre aux hommes qui acourroyent là en grande troupe pour le voir: les vns le plaignoyent & le deploroyent: les autres [a] s'en mocquoyent & gaboyent. Il estoit là poussé des pieds, tourné & viré d'vne part & d'autre d'vn chacun, c'estoit vne chose tãt difforme & mõstrueuse (comme nous auons dit) qu'on n'en a guere veu de semblable: de façon que tous ses plus grans ennemis, s'ils eussent eu en eux vne seule goutte de compassion, en eussent esté flechis à pitié & clemẽce. Mais (helas) on feroit plustost couller larmes

Le corps mort demeure là long tẽps gisant en la fange en spectacle au monde.

[a] Pse. 79. 4

des pierres, que des ennemis de la foy, veu
b 2.Cor.4.4 [b] que leur cœur est aueuglé par le Dieu de
c Iean 16.3 ce monde, [c] pensans faire vne sacrifice à Dieu de meurtrir les Chrestiés. Beaucoup d'entre le peuple se plaignoyent & murmuroyent de ce qu'on laissoit si long téps le corps mort estendu sur le paue, ce qui n'a iamais esté veu en la ville d'Anuers. Parquoy ils deliberoyent de l'enseuelir & mettre en terre.

Finalement entre trois & quatre heures apres midi, le Marquis & l'Escoutet auec vne gráde compaignie de hellebardiers & de sergens s'en vindrent à la place, & firent ietter le corps mort sus vn tõbereau, pour le trainer au gibet (comme on estime) selon qu'ils ont de coustume de faire. Mais il en aduint tout autremét: Car le Marquis voyát qu'vne gráde multitude de peuple couroit apres luy, fit charier ledit corps vers l'eau, & l'ayant fait lier à vne grosse pierre, le fit ietter dés la riuiere de Schelde, en partie pour la crainte du peuple, en partie aussi à fin d'aneantir entierement la souuenance d'vn si horrible meurtre, d'entre les hommes.

Le corps fut lié à vne pierre, & fust iette dés l'eau.

Ainsi a ce vaillant Martyr accompli & fini sa vie en ce monde estát aagé enuiron de 37. à 38. ans, apres qu'il eust esté trois mois prisonnier: & [d] par ainsi est entré au Royaume

L'aage du Martyr.

d Act.14.

Royaume de Dieu par beaucoup de croix & tribulations. Il peut à bon droit estre conté & mis au nombre de ceux qui ont constamment [e] confessé le fils de Dieu au milieu des afflictions. Car il n'a pas seulemēt esté bruslé mis à mort par le feu (cōme les tyrans ont accoustumé de faire) mais d'abōdant il a esté cruellemēt meurtri, frappé, transpercé, & nauré, & finalement ietté en l'eau. Voila cōme ce sainct personnage & tesmoin de la verité a esté traitté & salarié du mōde. Neantmoins il a receu de son Seigneur & de son Dieu vn autre & meilleur loyer.

e 4. Es. 2. 46

L'ingratitude du monde.

Depuis qu'il a eu abandonné la papauté, il a tousiours conuersé honestemēt, & irreprehensiblement, comme les Eglises publiques & secretes ont bien cogneu. Il estoit de sa nature homme fort doux & amiable en paroles, en admonition, en cōsolation, & exhortation de la parole diuine, & neantmoins feruent & grand zelateur. Il ne s'est pas [f] ingeré soy-mesme au ministere de la parole, cōme auiourd'huy les [g] pasteurs Papistiques s'y fourrent: mais a esté par bon ordre appelé de l'Eglise du païs bas, hors la ville de Zātvvijts, où il faisoit quelque certain mestier pour gaigner sa vie, & estant ainsi appelé il s'est porté fort Chrestiennement, enseignant

Sa vie & conuersation estoit irreprehensible.

Il estoit homme doux & amiable de nature, de parole & de fait.

f Ier. 23. 21. 22.

g Ieā 10. 1. 8

Zantvvijts en Engleterre.

la doctrine de l'Euangile, & l'espardant par tout & comme vn fidele Pasteur la signant & seelãt par son propre sang. Pour vray il a bien monstré par œuure qu'il
h Eze.34.23 Iean 10.11 estoit [h] fidele Pasteur du troupeau de Christ, veu qu'il a maintenu & defendu
i 2.Tim.1.14 l'Euangile [i] qui luy estoit cõmis, nõ seulement par croix, tourmens & souffrances, mais aussi par sa propre mort. Sa mort cõstãte rend tesmoignage qu'il estoit du nõbre de ceux qui estimẽt plus l'honneur & la gloire de Dieu, que la leur propre, & le profit de Christ & de son Eglise, que le leur particulier: veu qu'il n'a pas seulemẽt
k Mat.19.29 delaissé pour Christ, [k] pere, mere, freres, sœurs, parens, amis, & sa femme bien-aimee, mais aussi sa propre vie en son aage fleurissant. Nous pouuons bien à bon droit tesmoigner de luy, quil a esté vn vray & vaillant tesmoin de Christ & de sa parole, quand il a ainsi constamment & hardiment confessé le Seigñr Iesus Christ tout le temps de son emprisonnemẽt, iusques à la mort; & qu'il a esté si vilainemẽt meurtri, que nous ne pensons pas y en auoir iamais eu aucun, qui ait esté traitté & accoustré de la sorte en ce païs bas.
l Mat.10.18 Act.9.15 Christophorus. Nous pouuons bien dire qu'il a esté appelé à bonnes enseignes Christophorus, qui signifie portant Christ: [l] Car il a porté Christ

Christ côme vn fidele Ambassadeur, deuât les Roys, Princes & Magistrats, & deuant tout le peuple, preschant & annonçât [m] qu'il est Iesus Christ, le Mesias vnique, [n] & le Sauueur du monde, lequel le Pere a [o] enuoyé au môde suiuant sa promesse.

Où sont maintenât ces faux detracteurs & mêteurs, [p] voire ennemis de la croix de Christ, (i'enten aucuns de la malheureuse secte des Libertins, & Lutheriens bastards, [q] qui veulent ensemble estre amis du monde & de Dieu, [r] qui veulent seruir Christ & Belial tout ensemble, [s] voulans clocher des deux costez, [t] voulans participer à la table de Christ & à celle des diables, finalement qui sont diligens Procureurs de l'abominable Antechrist & de ses maudites superstitions) qui ont detracté & diffamé honteusement par bourdes & mêsonges ce vaillât tesmoin de Christ, comme s'il auoit renoncé la doctrine de Iesus Christ, & eust desiré de retourner en la cauerne & taniere des Carmes ? Ou sont maintenant, di-ie, ceux qui ont semé & fait courir pour chose certaine ce mauuais bruit mêsonger sur la Bourse en grâde assemblee de bourgeois, de marchans, & d'estrangers, à fin que par ce moyen il fut espandu plus loin ? ô faux mensonge

m *Mat.* 16.16 *Marc.* 8.29 *Luc.* 9. 20 *Iean* 6. 7, & 11. 27 & 20.31 *Act.* 18.28 1. *Iean* 5. 1
n *Matt.* 1.21 *Luc.* 2.21 *Act.* 4. 12 *Luc.* 24.66
o *Iean* 3. 17 *Rom.* 8.3 *Gal.* 4. 4 *Luc.* 4.18 *Esd.* 61. 1
p *Phil.* 3.18
q *Mat.* 6.25
r 2. *Cor.* 6.15
s 1. *Reg.* 18.21
t 1. *Cor.* 8. 7, & 10. 21

& vilain! Nous remercions & louons no-
v Pse.121.4 & 91.15.16 Esa. 28.16 Rom. 10.11 Heb.13.5 stre bon Dieu qui est fidele, v lequel ne
delaisse & n'abandonne iamais les siens,
qui se cōfient en luy, & de ce qu'il a rēdu
vos detractions mensongeres (lesquelles
ont bien fort contristé le sainct personnage)
& par la verité vous a rēdus honteux
& confus. Partant nous-vous prions au
nom de Christ, q̄ d'oresenauāt vo⁹ n'ayez
plus à detracter & mesdire d'aucun par
bourdes & mensonges, pour charger les
liens des poures fideles, qui d'eux mesmes
x Pse.5.7 sont assez facheux & pesans, x veu q̄ Dieu
destruira & perdra les menteurs.

Mais bien-heureux est maintenant le
vaillant & fidele seruiteur de Christ, leq̄l a
vaincu & surmonté toutes ces detractiōs
& tous ses ennemis par sa mort & par sa
y Es.65.14 Apo.14.14 constance. y Il repose maintenant de tous
ses trauaux & labeurs, & a paix en Dieu,
laquelle nul ne pourra troubler. Et combien
q̄ les tyrans ayent espandu son sang,
z Mat.10.28 z & ayent fait au corps beaucoup de peine
& de martyre, le faisant mourir d'vne
mort horrible & espouuantable. Ils n'ont
pas neātmoins peu occir l'ame, ne luy faire
a 1.Cor.15.52. Iean 5.28 Phil.3.22 Iob 19.25 aucun dommage: Car elle vit maintenant
auec Iesus Christ eternellement. Le
temps viendra encores & est bien prés, a
que son poure corps, desolé & desmembré,

bré, ressuscitera fort honorable & glorieux par la puissance de Dieu, estant fait cõforme au corps glorieux de Iesus Christ & sera reüni & conioinct derechef auec son ame, cõme il l'à esperé & enseigné en sa vie.

Alors, ô Iuges & Magistrats, vous cognoistrez (mais il sera trop tard) celuy lequel vous auez si long temps percé,[b] c'est assauoir Christ le Fils de Dieu, [c] lequel vous auez tousiours voulu reietter & aneantir comme aussi ont fait vos peres. Car lequel des Prophetes vos peres n'ont persecuté? ils ont mesme occis ceux qui ont predit l'aduenement du iuste. [d] Considerez & regardez tout le sang qui a esté respandu depuis Abel iusques à Zacharie fils de Barachie, & depuis Zacharie iusques au iour present, & dés le iour present iusques à la fin du monde, il sera, di-ie, redemandé & requis d'entre vos mains. Car vous tesmoignez par vos œuures que vo⁹ estes coulpables de tout le sang des Martyrs, [e] & que vous estes les compagnons de ceux qui par ci deuãt ont occis & meurtri les Prophetes, voire mesme vous accõplissez la mesure de vos peres: vous edifiez les sepulchres des saincts, lesquels vos peres ont persecuté & occis. Ces paroles de Christ sont iournellement accomplies

Exhortation aux Gouuerneurs & Magistrats de la terre.

b *Ps.* 2.1.2.3 *Act.* 9.5.6 *Apo.*1.7.

c *Matt.* 23.31 *Act.*7.52. 1. *Th.*2.15.

d *Mat.* 23.35

e *Mat.* 23.30

f 2.Th.1.8.9 deuant nos yeux. Partant, [f] ô vous Seigneurs & Gouuerneurs de la terre, Dieu fera tomber ſur vous toutes les punitions & les fleaux, qu'il a iamais enuoyé ſur ceux qui ont eſpandu le ſang. Ce qui aduiendra & ſera accompli pleinement en ce grand & eſpouuantable iour de Chriſt.

g Pſe.2.12, & 50.3 h Apo.14.10 i Matt.8.12. & 13.42, & 22.13, & 24.51, & 25.30. Luc.13.28 k Eſa.2.19 Ozee 10.8 Sap.5.2.3 Luc.23.29 Apo.6.16, & 9.16 l Sap.6.6.7 Iaq.2.13 m Pſea.5.7 n Prou.1.16 Eſa.59.7 Rom.3.15 o Eſa.1.15 p Pſe.79.12 Apo.6.10. 15.16.17, & 19.2

[g] L'ire enflamblee de Dieu tombera ſur vous tous en ce iour-là, comme vne tempeſte, & ſerez [h] iettez en l'eſtang de feu & de ſoulphre, & [i] és tenebres exterieures, où ſera le pleur & grincement de dens. [k] Trouble, anxieté & grans tourmẽs vous ſaiſiront, quand il vous faudra comparoir & aſsiſter deuant la face horrible & eſpouuantable de ce grand iuge, lequel iugera voſtre iniuſtice, vous puniſſant à voſtre confuſiõ eternelle. [l] Vn iugemẽt dur & ſans miſericorde vous ſera fait, pource que ſans miſericorde vous auez traitté les poures innocens ſans pitié. Parquoy malheur ſur vous, mal-heur ſur vous, [m] ô hõmes ſanguinaires, qui eſtes coulpables du ſang des ſaincts : [n] mal-heur ſur vous qui auez les pieds legers pour eſpãdre le ſang. [o] Mal-heur ſur vous qui auez les mains pleines de ſang : [p] car Dieu vengera vne fois le ſang de ſes Saincts, & ſon ire ſera vnefois enflambee ſur ceux qui eſpandẽt le ſang. Ce ne leur ſera pas alors matiere

de rire & de se moquer, cóbien que maintenant ils en font leurs risees. Parquoy, ô Rois, Princes & Magistrats de la terre, nous-vous prions & vous admonestons tres-affectueusemét, [q] que si vous ne voulez perir eternellemét, vous-vous dóniez bien garde de plus persecuter la verité, & de meurtrir les poures Chrestiés, ains que vous-vous conuertissiez au Dieu viuant, & à Christ son oinct, contre lequel vous auez tousiours regimbé, & dressé tous vos conseils. [r] Que si vous voulez encore batailler contre l'Agneau & ses saincts, vous perirez eternellement, & quand le Seigñr apparoistra du ciel [s] vous serez iugez & enuoyez au feu eternel, qui est preparé au diable & à ses Anges. Et quant à ceux que vous auez persecuté, oppressé & meurtri, ils s'esleueront constammnet contre vous en iugement, & vous condamneront deuant Dieu & deuant la face de l'Agneau. Vous-vous estes ici moquez d'eux, & en auez fait vos derisions en les oppressant. Mais ils [v] seront neantmoins aupres de l'Agneau sur la montaigne de Sion, [x] & triumpheront en la nouuelle Ierusalem. [y] Et quand à vous, vous pleurerez & hurlerez, sentás l'horrible vengéce que Dieu espandra sur vous. En ce iour-là rien ne vous pourra defendre & guarétir, ne Pa-

q *Psea.* 2.12
r *Apo.* 13.7, & 11. 7 *Dan.* 7. 21
s *Mat.* 25.42
t *Sap.* 5.1
v *Apo.* 14.1
x *Apoc.* 3. 12. & 21.2.10
y *Apo.* 18.9 11.

pe, ne Cardinaux, ni Euesques, ne Moynes, ne placarts de l'Empereur ou du Roy par lesquels maintenãt les Inquisiteurs & les Moynes vous veulent lauer & iustifier. Prenez ceci vne fois à cœur, ô vous

z Pseau. 2.12 Roys, Princes & Seigneurs de la terre, [z] & baisez le fils, & receuez sa doctrine, afin que son ire ne s'enflambe point, & que ne

a Es. 1.16. b Gene. 4.9. 10. Heb. 12.24 perissiez eternellement. [a] Priez le Seignr que vos mains soyent nestoyees du sang des saincts de Dieu, [b] lequel crie vengence contre vous.

A la ville d'Anuers. c Matth. 23. 34.35.37. d Iean. 10.16

Parquoy mal-heur sur toy, ô ville d'Anuers, si tu ne te conuertis: [c] car en toy le sang des saincts est espãdu. Dieu t'enuoye des Prophetes & des Ministres pour l'anoncer tõ salut, ta paix, & ta iustice, [d] & pour te rassembler en la vraye bergerie, mais tu ne les veux point receuoir. Tu demeures tousiours en vne mesme obstinatiõ, rebelliõ & dureté. Tu noyes les poures esleus de Dieu en la minuit cõme chiẽs & chats, dedens les cuues d'eau, leur liant la teste, les mains & les pieds ensemble, en forme d'vne boulle. Et où a-on iamais

e Isaie 1. 21 veu vne semblable iustice? [e] Tu es deuenuë ville remplie de meurtres & du sang des saincts de Dieu, & ne te peux encore rassasier & saouler. Tu taches de dechasser la parole du Seigneur, & de meurtrir & tuer

tuer les gens de bien. Le sang de Christ & de tous ses Martyrs qui ont esté occis & sacrifiez depuis le cōmencemēt du mōde, est trouué en toy. [f] On ne voit rien en toy sinon orgueil, pompe, arrogāce de vie, cōcupiscēce de la chair & cōuoitise des yeux, debordemēt & toutes sortes de voluptes: extortions, violences, mēteries, tromperies, trahisons & feintises ont prins possession en toy. [g] Finalement tu es deuenuë vne cité de toute souillure & ordure, [h] voire vne cauerne de brigands, volleurs larrons & meurtriers, de sorte qu'il n'est point libre aux Bourgeois quand le soir est venu, d'aller & marcher sur les ruës. L'vn est meurtri, lautre noyé, blessé, nauré, despouillé & desnué de ses vestemens. Les femmes aussi ils sont forcees, les filles violees & deshonorees: Somme toute, toute sorte d'iniquité & de meschans tours sont ttouuez en toy. Partant tu receuras [i] vn pesant & horrible iugement sur toy, si tu ne te conuertis. [k] Sodome & Gomorre seront plus doucemēt traitees au iour du iugement, que toy. [l] Les villes de Tyr & de Sidon s'esleuerōt contre toy en iugement, & te condamneront. [m] Car si elles eussent peu ouïr les Prophetes & les Ministres qui t'ōt esté enuoyez, ô cité d'Anuers, ils se fussent pieça con-

f 1. *Iean.* 2.16
h *Apo.* 18.2
h *Matt.* 21.13
Ier. 7.11
i *Esa.* 1.28.
k *Mat.* 10.15
l *Mat.* 11.21. 22.
m *Matt.* 10. 16, & 23. 34.
Luc. 10.3

conuertis de leurs pechez en sac & en cẽdre. Conuertis-toy donc de tes vilenies & meschancetez, ou autrement il faudra que ton lieu soit fait desert.

L'escoutet fait sa premiere execution.

C'estoit ici la premiere execution que iamais l'Escoutet auoit faite. Pour laquelle cause quelque certain personnage estãt en compaignie à table, ietta de luy quelque brocard en plaisanterie, disant q̃ l'Escoutet auoit mis le meilleur aupres du cœur, craignant de s'estrangler aux mauuais morceaux: voulant signifier par ces paroles qu'il y auoit assez de malfaiteurs, lesquels il eut bien peu premierement executer, & sur iceux faire son premier coup d'essay.

Les Seigneurs de la ville publient vn edict.

Mais afin de continuer nostre matiere, le iour suiuãt qui estoit le cinquiesme du mesme mois, fut publié vn edict de par le Marquis, Escoutet, Burgmaistre, Escheuins, & par tout le conseil de la ville d'Anuers, à cause de la sedition & esmeute populaire du iour precedent, par lequel fut enioinct & commãdé à tous ceux qui auoyent cogneu & entẽdu quelque chose de ladite sedition, ou qui auoyent donné conseil ou ayde à ladite entreprinse, de se venir iustifier, & en respondre le sixiesme d'Octobre auant midi, en la presence du Burgmaistre & des Escheuins, ou en defaut

faut seroit procedé contre eux cõme contre gens mutins & seditieux. Fut aussi cõmandé à tous ceux qui auoyent aucune cognoissance desdits seditieux, de venir au mesme tẽps les reueler & declairer en la presence desdits Seigñrs, & que pour leur recompẽse ils auroyent chacun cent florins : ou au contraire s'ils ne le faisoyent, ils seroyent punis en leur corps & en leurs biẽs. Outre-plus fut dit, que si quelqu'vn estoit coulpable du mesme fait, & qu'il vint s'accuser soy-mesme comme dit est, on le laisseroit retourner en paix, auec pleine absolution, & d'abondant qu'on luy donneroit pour sa recõpense, la somme de cent florins. Mais nous n'auons pas encore entẽdu qu'il y en ait eu vn seul qui soit venu se presenter.

Le bruit de ladite esmotion est soudain paruenu iusques à la Cour du Roy à Brusselle, là où les choses ont esté rapportees beaucoup pires qu'elles n'estoyent à la verité, comme c'est tousiours la coustume. Et qui pis est les fideles principalemẽt en furent accusez & chargez, dequoy neantmoins on ne trouuera iamais qu'ils soyent coulpables, ne qu'ils ayent donné aucun conseil ou ayde à ce faire. Car s'ils eussent voulu vser d'aucune force ou d'aucuns moyens pour deliurer le patient, ils l'eussent

On rapporte à la Cour faussement que les fideles estoyẽt cause de la sedition.

l'eussent peu faire aiseemét & sans grand labeur au chemin, deuát qu'il fust paruenu iusq̃s au feu. Nous laissons à part, que le iour precedent qu'il fust mené par petit nombre de sergés au parquet, ils l'eussent deliuré fort facilement & sans aucun peril ou sedition, s'ils eussent approuué ce fait de le deliurer: De sorte qu'il n'est nullement croyable ne vray semblable qu'ils ayent iette aucunes pierres, ne conseile à aucun de ce faire, ce qu'ils ont tousiours reietté, & n'ōt iamais approuué ledit fait. Mais les sergens en menaçant, frappāt & poussant, ont les premiers prouoqué & irrité le peuple à furie & rage, ce qui causa qu'on leur rendit la pareille.

Mais quoy? voici le propre des poures Chrestiens, qu'on a tousiours reietté la coulpe & la faute de toutes les seditions sur eux, [n] comme de cela on a accusé les Prophetes & les hommes de Dieu, [o] voire Iesus Christ mesme.

n 1. *Reg.* 18. 17. *Amos* 7. 11 *Act.* 17. 6. 20.
o *Luc.* 23. 5.

L'Eglise d'Anuers presente Requeste à la Cour.

Comme donc ce bruit s'augmētoit de plus en plus, & que de iour en iour il couroit par tout, non sans grand dommage, blasme & iniure des poures Chrestiens: finalement les fideles de l'Eglise d'Anuers ont esté d'aduis & d'opinion pour leur iustification & defence, de presenter vne Requeste ou Supplication à la Cour

de

de Bruxelle,remonſtrans que leur doctrine,vie & ſemblablement leurs aſſemblees eſtoyent fauſſement & iniuſtement condamnees comme meſchátes ſeditieuſes & mutines, & que ſingulieremét & notamment ils eſtoyent fauſſement chargez & accuſez de la ſedition & mutinerie aduenuë en la ville d'Anuers. Car on ne trouuera point & beaucoup moins le pourra on teſmoigner à la verité, que iamais leur doctrine & leur vie ait eſté cauſe d'aucune ſedition : mais qu'au cõtraire ils ne cerchent autre choſe en leur vie & en leur doctrine, que toute honneſteté,tranquilité & paix, & de rendre toute obeiſſance & ſubiection à tous leurs ſuperieurs.Parquoy ils prient humblement qu'il plaiſe à leur excellẽce,de n'adiouſter aucune foy à telles accuſations fauſſes, & de iuger iuſtement deſdits ſupplians & de leur cauſe, à fin qu'ils ne demeurét plus long temps chargez du nom de ſeditieux. Mais afin que le Lecteur puiſse mieux entendre le contenu de ladite Requeſte & Supplication, nous inſerons ici la coppie d'icelle.

Re-

REQVESTE

ENVOYEE A' MADAME LA DVCHESSE DE PARME,

Plaiſance, &c. Regente, & autres Gouuerneurs de ces Païs bas, preſentee de la part des poures fideles, eſpars & oppreſſes, & iniuſtement diffamés, affligés & tormentés pour la cauſe de leur Religion reformee ſelon l'Euangile.

Copie de la Supplicatiō

REMONSTRENT EN *toute humilité & reuerence les fideles de ces Païs bas, qu'ils deſirent viure ſelon la reformation du S. Euangile, combien qu'ils ne ſuyuent aucune autre doctrine qui celle que eſt comprinſe és liures du Vieil & Noueau Teſtament, & qu'ils ne croyent autre choſe, ſinon ce que la ſaincte & pure Egliſe a touſiours creu, depuis le commencement iuſques à preſent: neãtmoins par les Inquiſiteurs & Officiers de la M. R. ils ſont tormentés & inquietés, perſecutés, & inhumainement outre meſure*

mestre martyrisez pour leur foy & Religion, comme heretiques & Schismatiques, & outre tout cela, estans estimés seditieux, ennemis du Magistrat, & perturbateurs du bien & repos public, [a] comme semblablement tels titres vilains & deshonestes ont esté imposés cõme propres aux Prophetes, à Christ, à ses Apostres, & à tous les Saincts de l'Eglise primitiue, pour par ce moyen rendre leur cause odieuse, & par telles calomnies & faux blasme opprimer & obscurcir la vraye Religion. Contre lesquel les enormes & abominables accusations lesdits Supplians ne desirent & ne pretendent aucune defense, sinon que la cognoissance de leur cause soit prinse en main, ensemble leur doctrine & leur vie, par iuges entendus & non suspects (toutes affections particulieres forcloses) & que le tout soit examiné & esprouué selon la vraye & pure parole de Dieu. Quoy faisant, on trouuera clairemẽt combien lesdits Supplians sont esloignez de toute heresie, mutinerie & seditiõ, si ce n'estoit qu'on voulust tenir pour heretiques & sedi-

[a] Amos 7. v 10. Luc. 23. 5 Act. 16. 26 & 17. 7. & 24. 5.

seditieux, ceux qui se tienẽt & s'assuiettissent entierement à l'escriture diuine, la tenant pour la reigle seule & infallible de la verité. Car quelque chose que pretendent au contraire leurs ennemis, on trouuera neantmoins qu'ils ne sont pour autre cause hays, blasmés & persecutés du monde, sinon pource qu'ils tiennent [b] *Iesus Christ pour leur seul Seigneur, Sauueur, Aduocat & Mediateur, & qu'ils dependent & adherent entierement à sa doctrine, comme seule suffisante à salut. De sorte qu'on ne trouuera pas vn article en leur foy, qui soit contraire & contreuenãt à la parole de Dieu, n'i aucunement discordant auec la saincte Eglise primitiue, ou auec les determinations des quatre premiers conciles authentiques, comme il appert par leur propre confession de foy imprimee & parci deuant presentee auec la presente. Parquoy lesdits Supplians selon l'Escriture saincte ont simplement reietté & abandonné toutes erreurs, abus & superstitiõs Papistiques, qui sont puis apres entreuenus & entrez en la*

b 1. Tim. 2. 5 & 4. 10. Iean 4. 25, & 20. 31. 1. Iean. 2. 1

Concilium Nicenum, Constantinopolitanũ: Ephesinum & Calcedonense.

Religion, au grand dommage & ruine d'icelle. Or craignans de se polluer & souiller par ces choses, lesdits Supplians [c] *fuyans & se retirans de la Synagogue Papistique, s'assemblent par petites troupes & compagnies, pour inuoquer le nom de Dieu en toute pureté & deuotion, & par sainctes predications & exhortations conformes au S. Euangile, estre edifiez, instruits & maintenus en la crainte de Dieu: & en somme pour y administrer en toute pureté les Saincts Sacremens de nostre Seigneur, en telle sorte & façon comme ils ont esté ordonnés & establis par Iesus Christ, qui seul en est l'Autheur & instituteur. Ioinct aussi que leur consciẽce ne peut souffrir ne supporter,* [d] *de frequenter & beaucoup moins communiquer en ces horribles & espouentables sacrifices d'Idolatrie & pretendu seruice de Dieu, comme on commet en la Papauté,* [e] *sans souiller & polluer leurs ames & leurs corps, & prophaner l'hõneur de Dieu. Sachans & entendans bien que le* [f] *seruice de Dieu n'est pas auiourd'huy en-*

c *Isaie* 52.11. 1. *Cor.* 10.11 2. *Cor.* 6.14

d *Dan.* 3.18. 2. *Mach.* 6. 16, & 7.

e 2. *Cor.* 7.1 1. *Th.* 5.25.

Le seruice de Dieu n'est pas aujourd'huy lié à vn certain lieu.

f *Iean* 4.21

clos & limité en certain lieu cõme au temps du vieil Testament & de l'Eglise d'Israel, ains qu'il est entierement libre & franc par tout, de sorte que par ce moyẽ il est permis à tous fideles, de se pouuoir assembler en tous lieux & places, soit en secret ou en public pour s'exercer au seruice de Dieu: voire aussi en la nuict & hors heure: g comme on peut assez cognoistre par la saincte Escriture & par les hystoires Ecclesiastiques, que les Prophetes, Christ, les Apostres & les martyrs se sont iadis conduits, lesquels n'ayans aucuns temples ne lieux publiques pour l'exercice de leur Religion, ont fait leurs assemblees secretes, & aucunesfois aussi par crainte des persecutions, se sont assemblés par les bois, cauernes & autres semblables lieux secrets, voire notãment au temps que la Religion Chrestienne a le plus fleuri & esté en vigueur, comme plusieurs histoires Ecclesiastiques ont descrit. De sorte que aussi lesdits Supplians ne doiuent non plus estre reputés pour Schismatiques à cause de leurs assemblees secretes, que ceux de la saincte

g 1. Reg. 18. 13. Mat. 10. 27 Act. 12. 12, & 16. 13, & 20. 7. 31 Heb. 11. 38

Ruffinus lib. 2. cap. 5 hist. Eccl. Eusebius lib. 4. cap. 13. hist. Ecclesiast. Idem dist. 14. Cano.

saincte & pure Eglise primitiue. Neantmoins ils ne font pas cela par honte de leur Religion ou de leur doctrine, mais par crainte du peril eminent, aimans tousiours bien mieux, s'il estoit possible, de faire leurs assemblees & congregations en public, estimãs que la veuë seulemẽt d'icelles les deliureroit & les absoudroit de ces calomnieuses accusations, & d'vn si grand nombre de si villains & enormes delicts, desquels leurs assemblees & congregations sont chargees & diffamees. Attendu qu'on ne verroit & n'orroit-on que toute honesteté & pureté à la louange & magnificence du nom de Dieu, & edification de toutes gens, auec vehementes exhortations de l'office & deuoir d'vn chacun. Là se font prieres pour tous hommes, [h] & singulierement pour le salut & prosperité de la Ma. Royale, & de tous ses Officiers & Magistrats, & pour le bien & prosperité de tous ses païs, terres & prouinces: de sorte qu'il s'en faut beaucoup que les dits Supplians pretendent de faire aucunes seditions, mutinerie, ou rebellion [i] contre les

Les assemblees se fõen secreet par crainte

h *Ier.* 29.8 *Bar.* 1. 11 1. *Tim.* 2.2

i *Rom.* 13.1

Superieurs & Magistrats establis & ordonnés du Dieu tout-puissant, comme plusieurs mal-ueuillans faussement & calomnieusement forgent & inuentent, comme s'ils n'estoyent point seulement seditieux, ains aussi ennemis iurés du Magistrat, & perturbateurs de la paix & repos public: estans le receptacle de tous mauuais & meschans garnemens, là où cependant l'Euangile (selon lequel ils reforment & reiglent leur vie,) leur enseigne entierement tout le contraire. Mais à l'opposite, lesdits Supplians osent bien dire, qu'ils n'ont iamais parauant si bien entendu ne sceu k en quelle reuerence & honneur on deuoit auoir le Magistrat, que par le moyen de la predication de la pure parole de Dieu. Lesquels Supplians suiuant cela, se submettent patiemment de supporter & endurer toutes choses qui leurs sont faites par les Magistrats, soit tort ou droict, aussi bien par les Inquisiteurs tyranniques, que par autres nouueaux Euesques & autres iuges ordinaires, sans qu'on puisse iamais trouuer à la verité

k *Mat.* 22.21 & 17.17. *Rom.* 13.1. 1.*Tim.*2.2 *Tit.*3.1. 1.*Pier.* 2.13

verité, qu'en aucune façon ils se soyent opposés à l'encontre, beaucoup moins rebellés, ou qu'ils ayent iamais esté autheurs d'aucunes seditions.

Ainsi aussi lesdits Suppliãs ne doiuent de droit estre chargés & accusés pour raison de quelque certaine sedition aduenuë en la ville d'Anuers le. 4. d'Octobre dernier passé, à l'executiõ de Christophle Fabri Ministre de la parole de Dieu, lors q̃ quelques vns du peuple se mirẽt à ietter des pierres, en partie pour l'execution non conuenable, & en partie aussi estans prouoqués & irrités par l'importunitè des hellebardiers & sergens: A quoy les susdits (comme reiettans & reprouuans ceste façon de proceder) n'ont donné aucun conseil ni ayde, voire mesme, qui plus est, ils n'y ont point pensé. Et combien que lesdits Supplians n'ayent commis & ne commettent aucunes seditions ou autres choses semblables, pour lesquelles ils meritẽt d'estre persecutés, molestés, ou punis, attẽdu q̃ leurs cõuersations, leur vie & doctrine sont irreprehẽsibles, cõme on peust

Les fideles sont innocens de la sedition.

entendre par la cognoissance de leur cause : Neantmoins ils ne peuuent obtenir tant de grace, de pouuoir estre admis à se defendre & iustifier, à cause que les Inquisiteurs, Moynes & autres Officiers de sa Maiesté luy donnent à entendre qu'en la procedure contre lesdits Supplians comme contre des pretẽdus heretiques, Schismatiques, & gens seditieux, on ne doit garder ni obseruer aucune reigle ne façon de iustice. Qui est cause comme il aduient tous les iours, que si quelqu'vn est soupçonné d'estre de la Religion reformee par le rapport de quelque faux delateur indigne de foy, comme sont Prestres, Moynes & Iesuistes, parci deuant reprouués & condamnés, ou autres semblables hypocrites ennemis iurés de la vraye & pure Religion, soudain ils sont apprehendés sans aucune information precedente, ou consentement de la iustice, entrans de nuit & hors heure furtiuemẽt par leurs maisons, & emprisonnans ceux qu'ils rencontrent, puis les tourmentans & tyrannisans pour les contraindre à accuser les freres, puis apres sont

Par la faculté de Theologie de l'vniuersité de Paris, le 1. iour de Decembre, 1564. Soubsigné Tourena.

interrogués secretement par Prestres & Moynes, sans estre interroguez ni ouys en public. Et finalement apres vne longue & miserable prison, sont trainés & condamnés deuant le Iuge, & le tout contre droit & raison, & deuant que leur cause soit bien & meurement examinee. De sorte qu'en general, les Supplians sont du tout forclos de tous moyẽs de se defendre, & de tous benefices & subsides des droits & priuileges, desquels toutesfois les brigands & voleurs vsent & iouïssent : qui est cause que tant de sang innocent est espandu, & sa Maiesté destituee & priuee de tant de bons & fideles subiets, & en special de beaucoup de sages & doctes personnages, de marchans & autres bõs esprits remplis de science, lesquels pourroyent grandement orner & faire florir ce Païs bas, tant en bonnes lettres, marchandises, diuersité de stiles & mestiers, qu'en autres choses semblables. De sorte que par ce moyen les marchandises, prattiques, agriculture, & autres estats (sur lesquels ce païs bas est du tout fondé) sont transportés

La cause & origine de la persecution & de l'effusion du sang des fideles.

La persecution gaste & ruine ce Païs bas.

ès païs estranges & prouinces circõuoisines, & le tout en la grãde indignatiõ du Dieu tout-puissant, au grãd preiudice de sa Maiesté, & au desauantage de ce païs bas. On se peut encore bien attendre qu'il sortira de là beaucoup d'autres incommoditez & de grans dõmages, si ce n'est que par vostre excellence & grãdeur il y soit pourueu & aduisé en temps. Partant ils prient tres humblemet qu'il plaise à vostre excellence, l cõme princes nourriciers m & domestiques de la foy, pour l'aduancement du S. Euangile, & du pur seruice de Dieu, d'interceder pour lesdits Supplians vers sa Maiesté, comme Pline second Gouuerneur a fait au temps des persecutions vers l'Empereur Trayan, combien que luy-mesme ne fut point Chrestien: à celle fin que sa Maiesté oyãt les cris, pleurs & gemissemens d'vn si grand nombre de ses poures subiets implorans son aide & sa misericorde, & en imitant & ensuiuant l'exemple dudit Empereur Traian, d'Adriã, d'Antonius Pius, & de plusieurs autres, il luy plaise de prendre la cognoissance

l Es. 49.23
m Gal. 6.10

Eusebius hist. eccl. lib. 3. cap. 33
Eutrop. lib 10.

Euseb. hist. Eccl. lib. 4. cap. 13.

ſance de leur cauſe en main, & enſemble mitiguer & adoucir ſes edits tant rigoreux eſtablis & ordõnés contre eux ſous pretexte d'hereſie. Et qu'il ſoit permis & octroyé auſdits Supplians de viure paiſiblement & librement ſelon la pure Religion reformee, ſans que pour cauſe d'icelle ils ſoyent aucunement moleſtés ou perſecutés. Ou pour le moins qu'il ſoit ordonné, qu'il ne ſoit point procedé contre leſdits Supplians pour ladite cauſe, autremẽt que ſelon l'ordre, les droits eſcrits, & priuilege de ce païs. En quoy faiſant obtiẽdrez grãd louãge & hõneur non ſeulemẽt deuãt les hõmes, mais außi deuãt le Dieu tout puiſſant & de tous fideles croyans. Pour laquelle choſe leſdits Suppliãs ſeront obligés & incités de prier & inuoquer Dieu de plus grande affection pour le ſalut & bon-heur de vos Excellences, & pour le bien & proſperité de la republique, Ce 7. de Nouembre. 1564.

De la

De la sortie & deliurance d'Oliuier Bouck.

IL est maintenant temps, amy Lecteur, de retourner à l'autre prisonnier, nommé Oliuier, lequel iusques à present nous auons laissé, pour reciter toutes choses en leur lieu & par bon ordre. Iceluy donc a aussi esté grandement assailli & molesté des Prestres & Moynes. Car ceste troupe rasee ne faisoit toute la iournee qu'entrer & sortir en la prison, comme mouches en leurs ruches, & tout cela pour faire vn
a Matt.23.15 [a] nouice Papistique d'vn homme Chrestien & fidele, à fin de s'en pouuoir glorifier puis apres, comme d'vn beau fait & honorable. Mais comme ils n'ont rien peu gaigner ne profiter sur l'vn (comme assez nous auõs entendu) aussi n'ont-ils riẽ peu profiter sur l'autre, duquel nous parlons maintenãt. Car ce present Oliuier n'a rien voulu auoir à faire auec les Prestres & les
Il se renõme du Conte Palatin. Moynes, mais comme vn sage & prudẽt personnage, s'est reclamé du Palsgraue comme de son Seigneur & Superieur, au seruice duquel aussi il estoit receu.

Soudain qu'il fust aprehendé, ses amis enuoyerent lettres en poste vers le Conte Palatin, remonstrans son emprisonnement.

ment, & requerans bien humblement ayde & secours prians qu'il pleust à son Excellence d'interceder pour son subiect & seruiteur prisonnier.

Quand le Palsgraue ouit & entendit cela, tout sur le champ & sans aucune dilation print la cause à cœur comme vn Conte zelateur & craignant Dieu, & enuoya vn Ambassade de son conseil secret auec lettres à Bruxelle, à Noble & haut Seigneur d'Egmont, & pareillement en Anuers au Marquis. Outre-plus apres ces choses, à la Requeste de son Legat, lequel ne pouuoit point encore fort bien acheuer son entreprinse & l'amener à fin, il escriuit derechief à la Cour. En quoy on peut clairement aperceuoir son bon zele & sa grande amour & dilection enuers Dieu & son subiet, & en la vraye doctrine & Religion reformee, laquelle il a aussi fort bié demonstrée en la reformation de ses Eglises & de son vniuersité, de sorte qu'à bon droit il peut estre nommé vn second Iosias & Ezechias, [b] & vn vaillãt Prince nourricier de l'Eglise Chrestiẽne. Nous desirons & souhaitons de tout nostre cœur, à tous Rois, Princes, Ducs, Contes, & grands Seigneurs vn tel cœur & affection, vne telle ferueur & zele, vne telle amour & dilection. Mais (helas) le nombre

Le Conte Palatin enuoye vn Legat en Anuers & à Brusselle.

b *Isa.* 49.23

Le Conte Palatin est vn second Iosias & Ezechias.

Dieu nous chaltie par des chefs & Gouuerneurs mefchãs à cause de nos pechez.
c *Isaie* 3.3.
d 1. *Sam.* 8. 4. 10.
Isaie 1.
e *Iob* 34. 30.

nombre de ceux qui suiuent ses pas & ses sentiers est bien petit, qui est chose digne destre deploree. Nous sommes aussi bien indignes d'vne telle grace de Dieu, à cause de nos pechez, de nostre peruersité & ingratitude, [c] pour laquelle nous sommes dignes d'auoir pour cõducteurs & superieurs des enfans, & des femmes, [d] & d'estre punis du Seigneur par des tyrãs meschans & sanglans, [e] & par des chefs hypocrites. Mais retournõs à nostre propos.

Oliuier fut deliuré de prison le premier iour de Septembre.

Il est fort debile & malade.

Ce Legat dõc finalemẽt apres vne longe solicitation, peine & trauail (comme il estoit hõme fort soigneux & diligẽt) mist ledit prisonnier en liberté le premier iour de Septembre par la grace & bonne volonté de Dieu. Mais le prisonnier estoit tant malade & mal dispos en tous ses mẽbres, qu'il ne pouuoit quasi marcher sur ses pieds, cõme desia parauãt il auoit esté en ses liẽs q̃lque espace de tẽps. Et si encore il deuint de plus en plus malade, de sorte q̃ finalemẽt il deuint du tout abatu sans force ne vertu, & sans paroles, ne differãt quasi en riẽ à vn mort. Ainsi fust le bõ ieune hõme vn long tẽps mal dispos, & est à craindre q̃ son mal ne parte point tost de luy. Il y a grãde suspeçõ & murmure entre le peuple, qu'on luy a donné du poison en la prison, cõme les venerables peres qui le venoyent visiter tant dilligemẽt en la prison.

son, ne sont point trop gens de biẽ pour y auoir besoigné, ainsi qu'ils ont bien osé le tẽps passé empoisonner l'Empereur Henry par leur S. Sacrament de l'autel (qu'ils appellẽt) & le faire mourir par venin. Car il leur fasche bien qu'il y ait vn seul hõme de bien & craignant Dieu sur la terre.

L'Empereur Henry Platina in vita Clemẽtis quinti.

Nous ne voulõs pas icy reciter en beau coup de paroles, cõme ce ieune hõme craignant Dieu s'est porté en la prison, attendu qu'il est encore en vie, afin qu'il ne semble qu'en louant & prisant les viuãs, nous cerchions quelque loyer d'eux. Mais cependãt afin que nous ne faciõs aucun tort à la gloire de Dieu & de sa saincte verité, il faut biẽ que nous tesmoignons de luy à la verité, qu'il estoit dispos de cœur pour confesser constamment le Seigneur Iesus & abandõner sa vie pour iceluy & pour le tesmoignage de sa parole, s'il n'eust esté deliuré par l'authorité du Conte Palatin. Ceci est clair & manifeste par vne lettre Latine, qu'il a escrite, en laquelle entre autres chose il escrit ainsi.

Si d'auẽture il ne me viẽt aucune aide & secours du Conte Palatin (duquel i'espere autant qu'il est permis & licite d'esperer des hõmes, a & autãt que Dauid a esperé de Ionathan) il sera bon s'il plaist ainsi à Dieu le Pere misericordieux au seruice

Vne partie de l'Epistre d'Oliuier.

a 1. *Sam.* 18. 3 & 20. 8, & 23. 16

uice duquel ie me suis du tout abandonné, que ie face confession de ma foy non seulement de bouche, mais aussi que ie la signe de mō sang. Et par la grace de Dieu ie suis preparé de demonstrer par œuure, que ie suis du nōbre de ceux, qui estiment

b *Mat.*10.37 *Luc.*14.26 & prisent plus l'honneur de Dieu, [b] que leur pere & mere, femme & enfans, voire & q̃ leur propre vie. Ie ne doute pas que Dieu ne face tout à la gloire de son sainct

c *Phil.* 1.6 nom & aduancement de mon salut. [c] Celuy qui à commencé en moy son œuure, l'acheuera aussi en moy selon son bō plaisir, cela sçay ie bien, [d] encore que ie soy vn

d 2. *Cor.*4.7 & 5.1 vaisseau debile & fragile. Ie suis, di-ie, certain de ceci en ma consciēce [e] par le sainct

e *Rom.* 8.16 2. *Cor.*1.21 22, & 5.5 *Eph.*1.13, & 4.30 Esprit, duquel nous sommes oincts & seelés: [f] & ceste esperance certaine & asseuree est mise au sein de mon cœur, laquelle

f *Iob* 19.28 ne me sera point ostee.

Nous pouuons voir clairement par ces paroles qu'Oliuier estoit preparé à tous les deux, c'est assauoir, à viure & à mourir par la grace de Dieu, & se contentoit de tout ce qu'il plaisoit au Seigneur faire de

g *Gal.*4.4 sa personne. [g] Car il estoit certain par le tesmoignage de l'Esprit de Christ, que la croix presente luy estoit imposee pour

h *Mat.*10.29 son salut [h] selon la bōne volonté de Dieu. Par ainsi il s'est entierement abandonné

en

en corps & en ame és mains du Seigneur, ne donnant aucun lieu aux moyens illicites de deliurance, demeurant ferme en la verité, attendant en grande patience le secours du Seigneur, lequel aussi comme nous auõs desia dit, [i] Dieu a fait apparoistre en son temps. Car combien que les ennemis de la verité fissent toute extreme diligence pour l'arracher & oster de la terre, cõme il ont fait depuis enuers Christophle, neantmoins Dieu par sa force & puissance cõtre le gré d'iceux, l'a [k] deliuré de leur mains.

i 2. Cor. 6.2
Es. 49.8
k Act. 12.11
Dan. 6.22

Ainsi aucunesfois le Seigneur permet que les siens tombẽt en croix & souffrances, & puis apres il les en deliure, afin que leur constance, foy & fidelité, & finalement la verité & le secours de Dieu soyent manifestés en la croix. [l] En outre afin que tous croyás entẽdent à la verité, que toutes les croix & souffrances leur aduiẽnent seulement & entierement du Seigneur, comme de son ordonnáce, & non point par cas fortuit, ou par la subtilité & finesse des ennemis de Christ. Tiercement Dieu veut donner à cognoistre par là, qu'il peust bien deliurer & secourir les siens qui se confient en luy contre toute la sagesse & opinion de la chair, voire mesme du milieu de la mort, des perils,

l Mat. 10.29

R pri-

prisons & liens. Finalement, afin de nous instruire & enseigner par vifs exemples, que l'homme quelque hay & persecuté qu'il puisse estre des hõmes, voire quand mesme il seroit en la puissance des ennemis pour estre mis à mort pour le tesmoignage de Christ, s'il n'est [m] ordonné de Dieu pour estre de ce nombre, ce sera en vain, ce que nous pouuons bien voir en Oliuier, comme en vn miroir manifeste.

m Act.12.1 Phil.1.29. Apo.2.10, & 6.11.

Parquoy aussi, mes freres bien-aimez, soyõs tousiours vertueux & constãs pour espandre partout la verité de Dieu, & la confesser auec toute hardiesse quand il en sera besoin, croyans fermement qu'il ne nous aduiẽdra aucun mal sans la volonté de Dieu. Et combien qu'aucunesfois il nous aduient qu'il nous falle tomber és mains & liens des meschans pour le nõ de Christ, ne cerchons pas des moyens illicites cõme par renoncement de nostre foy, comme il y en a aucuns qui le font, [n] en quoy faisant il se precipitent eux-mesmes en honte auec l'Euangile de Dieu. Quoy qu'il en soit, marchons auãt en toute constance, & ne confessons pas seulemẽt le Fils de l'hõme du cœur, [o] mais aussi de la bouche & par œuures. Car nous sauons bien que Dieu accomplira sa sainćte volonté soit à la mort, soit à la vie, selõ son bon plaisir. S'il y a quelque moyen de deli-

n Esa.52.5 Eze.36.20 Rom.2.14

o Pse.116.10 Rom.10.10 2.Cor.4.13

deliurance, iamais perſonne ne le pourra empeſcher: ſi auſsi il faut que le nom du Seigneur ſoit magnifié par noſtre mort, qui ſommes no⁹ pour p reſiſter à la volonté de Dieu? Le Seigneur Ieſus Chriſt no⁹ veuille donner toute conſtãce & hardieſſe, quand nous ſerons empriſonnés pour ſon nom, à fin que le nom de Dieu ſoit loué, & ſa ſaincte parole par ce moyen eſclaircie. Amen.

p *Rom.* 9.19

La Concluſion de la preſente Hiſtoire.

AFIN que nous ne liſions la preſente Hiſtoire ſans quelque fruict & profit, Amy Lecteur, nous ſerons aduertis & admoneſtez de certaines choſes.

Premierement de nous garder ſoigneuſement des Preſtres, Moynes, Ieſuiſtes, & d'autres leurs ſemblables a faux prophetes & ſeducteurs de la ſecte Papiſtique, quelque belle apparẽce de ſainctetè qu'ils pretendent, ſi nous ne voulõs eſtre trompez & deceus. Car nous voyons bien clairement que tout leur cœur, toutes leurs penſees & diligence, & tout ce qu'ils peuuent faire, ne tend à autre fin, que d'amener les poures Chreſtiẽs en ſouffrances &

a *Deut.* 13.3 *Hie.* 23.16 *Matt.* 7.15, & 24.4 *Rom.* 16.17 *Colloſ.* 2.8 2. *Pier.* 2.1 *Luc.* 1. 1. *Iean* 4.1

facheries, voire pour les extirper de la terre: ce qu'ils ont manifestement & publiequement demonstré enuers beaucoup de gens de bien, & singulierement à present enuers Christophle & Oliuier. Et attendu qu'ils sont * par dedés, sous ceste peau de brebis, loups rauissans, gardons-nous bien de croire en aucune maniere à [b] leurs belles paroles, promesses & fausse apparéce de saincteté, sachans que leur affection & courage au dedés est tousiours sanglát: [c] estans replis de haines & d'enuie, plains de mauuaistié, de meurtres, de feintises, de tromperies, de trahison, & de toute iniustice, combien qu'ils tachent de couurir leurs meurs & complections sanglátes par les vestemés de brebis, c'est à dire, par belle apparence de preud'homie. Pour ceste cause nous-nous deuons tenir diligemment sur nos gardes, contre tous les meschás & ennemis de Dieu en general, mais singulieremét contre les Papistes, lesquels sans cesse veillét pour attrapper & deuorer les poures brebis innocétes de Christ, pour les mettre en croix & liens: les vns font cela par vne hayne, qu'ils ont contre la vraye Religion: les autres pour complaire aux Prestres & aux Moynes: les autres pour auoir profit & honneur, & estre les bien venus. Voila comme le mó-

Aduertissement pour se garder.

* Matt. 7.15

b Rom 16.17

c Rom. 1.29

de eſt maintenant rempli de telle ſorte de traiſtres. Et de peur qu'on n'en fuſt deſgarni, & que la race n'en fallist, ils ſont à louage & entretenus par les Preſtres, Moynes & inquiſiteurs, voire & les Magiſtrats meſmes en forgent tous les iours de nouueaux, deſquels ils rempliſſent les villes, villages & tout le païs, comme de ceci nous voyons claire experience deuãt nos yeux. Ie ne ſonne mot ici q̃ tels traiſtres reçoiuent leur loyer & gage du païs & des villes, ſous ombre qu'on leur donne le vin, non ſans grãde hõte & deſhonneur du Magiſtrat, par le moyen duquel beaucoup de gens ſont attirés à eſtre traiſtres. Et, qui plus eſt, c'eſt vne choſe aſſez notoire, que pluſieurs Conuens & Monaſteres reçoiuent penſion annuelle, ou quelque certaine ſomme de deniers, pour le ſalaire de leur trahiſon, & ce de la part du Roy ou des villes, laq̃lle on fait payer ſur les contes, ſous pretexte de Meſſes, & de vin, ou d'autres ſemblables moyens couuers & cachés. Ie ſcay auſsi bien, & ne mens point, qu'on à deliuré grande ſomme de deniers à certains Preſtres & Moynes, pour auoir trahy pluſieurs bons & fideles perſonnages. Mais q̃ voulons-nous beaucoup parler de ceci? I'oſe bien affirmer pour verité qu'en certaines villes les

Le monde eſt rempli de traiſtres.

Commiſſion pour payer les traiſtres.

Moynes mesmes, & singulierement les Iacobites, qu'on appelle cõmunemẽt les freres prescheurs, sont cõmis & ordõnez par le Magistrat, pour payer & administrer l'argẽt aux traistres, de sorte que pour effect tout ce qu'ils payent, ils le peuuent mettre en conte, & il leur est remboursé iusques à la derniere maille. Somme toute, la tromperie de l'Antechrist est venuë si auant, que les Prestres & Moynes font ce qu'ils veulẽt en tels & semblables affaires, voire & bien souuẽt sans le consentement du Magistrat, de sorte q̃ maintenant à dire vray, ils ne sont plus Magistrats, ains seulement seruiteurs & subiets des Prestres & des Moynes, par le conseil & commandement desquels, les poures Chrestiens sont ainsi horriblement persecutés & mis à mort. Ie laisse penser & iuger vn chascun en soy-mesme si ce que ie di n'est pas vray. Or nous laisserons ceci iusques au temps plus commode.

Les Moynes sont les superieurs des Magistrats.

D'auantage, nous deuons aussi bien prendre garde de ne point croire & nous fier legeremẽt aux personnes, soyent hõmes ou femmes, faisant semblant d'estre Chrestiens & d'aymer la verité, ou pour le moins qui n'apparoissent pas ennemis manifestes. Car souuent par iceux est trõpee la plus grãde partie des Chrestiẽs, lesquels

quels autremēt ne feroyent pas trompez & deceus par des ennemis manifeſtes. Par tant nous deuons cheminer en ce monde mauuais auec toute prudence & diſcretion, ſelon [d] l'admonition de Chriſt, qui dit, ſoyez prudens comme Serpēs, comme habitans au milieu des Scorpions & des Loups, ſachans que les [e] iours ſont mauuais & dangereux, & [f] que les temps ſont plains de perils, eſquels nous voyōs beau coup de bons & fideles perſonnages tomber en la mort par trahiſon.

d Mat.10.16

e Amos 5.13 Eph.5.16

f 2.Tim.3.1

En apres nous ſommes ici admoneſtés d'auoir plus d'eſgard & de ſoin des Miniſtres de la parole & des Paſteurs de l'Egliſe Chreſtiēne en ces lieux où nous ſommes ſous la croix, & de nous bien donner garde de les amener pour communiquer auec tous indifferamment: & quand ils ne ſe voudront preſenter à la legere, ne les point blaſmer, iuger & condamner, comme craintifz & comme n'ayans point de zele ne de dilection, pour cercher le ſalut des ames, bref comme s'ils eſtoyent ſemblables aux faux Prophetes & Seducteurs qui n'oſent mettre leur doctrine à l'eſpreuue. [g] Mais au contraire que nous les ayons en grand hōneur & reuerēce pour l'œuure qu'ils font, & pour leur office, & les aimons, eſtans ſubiects à eux, & ayans

g Philip.2.29 1.Th.5.12 1.Tim.5.17 Heb.13.17

h Ezech.3.18 19,& 33. 6 vn soin singulier d'eux, [h] attendu qu'ils veillent pour nos ames, comme ceux qui en doiuent vne fois rendre conte en ce grand & espouuentable iour du iugemẽt
i Heb.13.17 [i] afin q̃ nous ne les contristiõs point, pour les descourager & les amener en grans perils, prouoquãs à la fin l'ire de Dieu sur nous. C'est vne chose bien digne d'estre deploree, que toutes sectes des heretiques ont en plus grand honneur & reuerence
k Hier. 23. Ezech. 34 [k] leurs faux Pasteurs & Seducteurs meurtriers des ames, que l'Eglise de Christ n'a ses bõs & fideles Pasteurs, lesquels le Sei-
l Act.20.28 Eph. 4.11. 12.13.14. 15 gneur [l] Iesus Christ par sa grace a establis sur elle pour son salut.

En quatrieme lieu, nous voyons en ceste histoire comme en vn miroir, l'estat, condition & forme d'vn vaillant & fidele Ministre de Iesus Christ, & cõsequemment de tous fideles,
m 2. Tim. 3. 12. Isa.59.15 [m] notamment comme tous ceux qui enseigneront purement Christ, le confessans hardiment, & viuans fidelement, souffriront persecution & seront exposez à la furie des hõmes. Finalement, il nous est ici enseigné
n Es. 49. 8. 15.16. Deut. 31. 6 Ios.1.5. Heb.13.15 [n] cõme Dieu n'abandõne iamais les siens, qui se cõfient en luy, mais qu'à l'extremité & au plus grand dãger de leurs troubles, il leur donne secours, les console, fortifie, & par constance les ameine à bõne fin. Bref par ceci

nous

nous sommes aprins & admonestez, [o] de mettre toute nostre confiance en Dieu, & d'auoir tout nostre recours à luy seul, [p] & ne point prendre conseil à la chair & au sang, mais à la parole & à l'esprit de Dieu [q] lequel est le meilleur conseiller qu'on puisse trouuer. Ainsi, que chacun serue à Dieu selon [r] sa vocation en toute humilité & fidelement, & qu'il marche & chemine vertueusement en sa voye, sachant bien que nous sommes enclos & enserrés en la [s] puissante main de Dieu, [t] lequel nous garde cõme la prunelle de son œil, sans la volonté duquel rien ne nous peut aduenir, [v] de sorte qu'ausi les cheueux de nostre teste sont tous contés. [x] Car il est le Seigneur des Seigneurs, sous le puissant gouuernement duquel toutes creatures sont assubietties. [z] Il est ausi vn bõ & misericordieux Pere, lequel no⁹ a aimez trescordialement en Iesus Christ son bien-aimé fils nostre Seigneur misericordieux & seul Sauueur. Parquoy cheminons constamment & hardiment selon la verité & la parole de Dieu, estans certains qu'il est tousiours auec nous, & qu'il nous veut & peut garder par le soin paternel qu'il a de nous. Et s'il nous faut porter & endurer selon sa volonté quelque croix & persecution pour sa parole.

o Es.28.16 Ps.115.9.10 Rom. 10.11
p Galat.1.16 Mat. 16.17
q Pse.119.24
r 1.Cor.7.20 Ephe.4.1 Phil.1.27 Coll.1.10
s Esa.49.16
t Zach. 2.8
v Mat.10.30
x Zach.1.17, & 2.8. Esa. 6.3
y Heb.1.3
z Iean 3.16 Rom.8.32 Eph.1.5

a 1. Cor. 10. 13 2. Pier. 2. 9 [a] Il donnera cependant vne bonne issue, qui sera à son honneur & au salut de nostre ame.

b Psea. 115. 1 Dan. 9. 7 1. Tim. 1. 17 c Pse. 119. 75 & 145. 17. d Psea. 107, 16. 31, & 106. 2, & 136. 4. e 2. Thes. 1. 10 f Rom. 1. 25, & 16. 27 2. Tim. 4. 18.

Nous deuons diligemmēt prendre garde à ces fruicts, qui nous sont presentés en la presente Histoire, [b] & donner à Dieu l'honneur & la gloire de tous biens, [c] lequel est iuste en toutes ses voyes, & sainct en toutes ses œuures, [d] lequel seul fait des œuures merueilleuses & dignes de gloire, qui est [e] merueilleux & glorieux en ses saincts esleus, [f] & lequel seul est digne de louange eternellement. Amen.



SOMMAIRE DE L'HISTOIRE DE C. FABRI MIS EN vers François, sur le Chant du 44. Pseau. Or auons nous.

CITE' d'Anuers riche & puissante,
De felicité iouïssante,
En Capernaïtes meschans
Nuisent tes rebelles marchans.
Abismer Dieu te viendra donc,
Veu que Tyr qui est abismee
Inique ainsi n'estoit adonc
Et ne fut onc tant animee.
Regarde & voy en ton courage,
Est-il vray que iamais par rage
Sidon beut le sang des Chrestiens,
Ainsi comme l'ont beu les tiens?
Quoy! ta cruauté desormais
Ne sera-elle aneantie!
Cesser ne verra-on iamais
Ta trahison feinte & mentie?
Simon le Prestre, & Marguerite,
Laquelle meschante hypocrite
Est des Iesuistes peruers,
Causans aux bons maints maux diuers,
Auoyent ensemble coniuré
Vne fausseté non permise,
Et couuertement procuré,
Qu'elle fust tost en effait mise.

Ceste femme si mal-heureuse,
Ainsi que double & dangereuse,
A parlé à vn Ancien,
En luy donnant le salut sien,
Et luy dit, mon esprit resueur
De penser si fort, se tourmente,
Et pour plaire à Dieu mon Sauueur,
De ton conseil ie suis aymante.
Ie ne puis sinon beaucoup estre
Incertaine de nostre Prestre,
Et pleine d'ambiguité:
Mais vous sauez la verité,
Si i'oyoy le Ministre vn iour,
Et le Curé en conference,
Moy pauure brebis sans seiour
Seroy en meilleure asseurance.
Christophle prompt en tel ouurage,
Portant Christ en son fort courage,
A incontinent accepté
Sa requeste par charité:
Auecques le Curé deux fois
Il est entré en conference,
Mais le sot Prestre toutesfois
Partit confus par ignorance.
Lors dit la femme, apres le Prestre.
On ne me verra plus aspre estre,
Ains deuers vous, amy, venir
Et vostre aduis meilleur tenir:
Prenons quelque autre iour expres,
Car de vous ouyr i'ay enuie:

Et vous asseure que de pres
Ie cerche l'eternelle vie.
Vn iour prefix on luy aßigne,
Mais le Marquis en eust le signe
Et l'aduertißement ; affin
De l'espier par son guet fin
Luy faisant entendre & sauoir
Comme on le pourroit bien poursuyure
Et que sans nul soupson auoir,
Il auoit promis de la suyure.
Donques la seconde iournee
De Iuillet en la matinee,
Christophle qui ne craignoit pas
Pour prescher, y dressa ses pas,
La femme luy donna la main,
Auec vne honeste caresse,
Vendant ainsi cest homme humain
Comme vne maudite traistresse.
Tantost le Marquis sanguinaire,
Vint vers le pasteur debonnaire,
L'enleuant hors de la maison,
Pour le mener viste en prison,
Où il fust inhumainement
Mis en geinne rude à outrance
Afin d'accuser par tourment
Ses compagnons, & par souffrance.
Christophle rempli de constance
A respondu à l'aßistance
Si de ma foy vous enquestez,
Soyez seurs & admonnestez,

Que ie confesse Christ tout haut,
Et qu'a l'enseigner ie m'adonne:
Si que de mon corps ne me chaut,
Ains pour luy ie vous l'abandonne.
A la fin le parquet on ferme,
Pour condamner cest homme ferme,
Lequel honorable & sauant
Mit lors ces propos en auant:
O Iuge ce n'est pas bien fait,
Que le droit vers moy on corrompe,
Et appele de ce meffait
Au vray Dieu que point on ne trompe.
Le Iuge tout confus, s'escrie,
Vien çà, en maison ou prairie,
Ou en champ ou en bois caché
N'as-tu onques ainsi preschė?
Si ay, dit-il, le haut Seigneur
Sait bien, qu'ores i'ay repentance,
De n'auoir esté enseigneur
Auec plus diligente instance.
Le Iuge iré pour son excuse
D'auoir ainsi rompu l'accuse
L'ordonnance & Royal edit:
A qui Christophle respondit,
L'edit ne vous excusera,
Quand au son de la trompe claire
Le Souuerain auisera
De rendre à chacun son salaire.
Mais quoy que des pierres on rue,
La brebis qu'on n'a secourue

Fut là meurtrie & arse à coup,
Chose deplorable beaucoup.
Saincte Eglise du Dieu viuant
Il faut, il faut que tu endures,
Il orra doresenauant
Tes pleintes & tristesses dures.
Babylon sera par l'espee,
De sa bouche, tost dissipee:
Mais tu as son Royaume pres
Qu'heriter tu dois cy apres.
Et pourtant vous qui annoncez
La saincte verité puissante,
Sus efforcez-vous efforcez
D'ayder l'Eglise florissante.
Si qu'en nulle saison & place
Personne de vous ne se lasse,
De l'edifier bien à poinct,
Et de veiller ne faillez point:
Vostre bouche comme vn clairon
Haut publie, chante & claironne
La Loy de Dieu à l'enuiron
Attendans l'heureuse couronne.

FIN.


BIBLIOTECA NAZIONALE V.E.
ROMA

